



7

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Bex*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*

Lausanne, le *15* avril *1913*.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 38 de l'année 1908 au N° 21 de l'année 1913. Ce que nous certifions
Bex, le 23 août 1913. L'Officier de l'état civil de Bex:

Page 1
Form. 3.

Registre des mariages A.



N° 22.
Gay-Fraret et
Guillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay-Fraret-Maurice-Henri
charpentier menuisier
célibataire
originaire de Evimay (Valais) domicilié à
Es-Sax-rivière-Lavey né à
Evimay (chez Fraret) le douze décembre
mil huitcent quatre-vingt huit fils de
Jean-Louis Gay-Fraret, agriculteur à Evimay et de
feue Catherine-Rosalie née Richard
à

2. Guillat-Marie-Léonie
repasseuse
célibataire
originaire de Lavey-Morcles domiciliée à
Es-Sax-rivière-Lavey née à
Salvan (Tessin) le quatorze août
mil huitcent quatre-vingt-douze fille de
Pierre-Isaac Guillat, serrurier et de
Léonie née Coquoz, sa femme
à Es-Sax-rivière-Lavey.

Comme témoins :

1. Moret Gay-Fraret Louise, à Saint-Maurice
2. Moret Louis, employé aux Chemins de fer fédéraux au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Evimay et à Lavey le huit août
mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt-trois août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux;
Promesse de mariage
Certificats de publication
à Evimay et à Lavey

Communiqué à l'état civil d'Evimay

Les époux :

Gay Maurice
Gay Léonie

Les témoins :

Moret Louis
Moret Louise

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 23. Laurant et Boissard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurant Jules-Emile
maréchal

célibataire

originaire de Ollon domicilié à
Pex né à

Sallazrière Ollon le sept juin
mil huit cent huitante-sept fils de

Louis-Philippe Laurant, agriculteur et de
Elisabeth dite Elise née Kétron, sa femme
à Sallazrière Ollon.

2. Boissard Ernestine
domestique

célibataire

originaire de Monthey domiciliée à
Lausanne née à

Monthey le dix-huit octobre
mil huit cent huitante-six fille de

Ernest Boissard, ouvrier de fabrique et de
Sidonie née Merisod, sa femme.
à Monthey

Comme témoins :

1. Pillet Louis, maréchal à Pex,

2. Rollier Emile, agriculteur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Hérisoz, Pex, Monthey
et Lausanne le vingt-trois août mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pex, le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à :

Pex, Ollon, Hérisoz, Monthey

et Lausanne

Les époux :

Emile Laurant

Ernestine Laurant

Les témoins :

L. Pillet

E. Rollier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil d'Ollon,

Monthey et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 24.
Nermy
et Gersbach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nermy Henri-Louis
fonctionnaire postal,
célibataire
originaire de Chavannes-le-Peyron domicilié à
Lausanne né à
Orbe le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis-Henri Nermy, cordonnier et de
Louise née Fallichet, domiciliés
à Orbe.

2. Gersbach Mina-Marguerite
sans profession
célibataire
originaire de Beva domiciliée à
Beva née à
Beva le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Xavier Gersbach, horticulteur et de
Anna née Spring, domiciliés à Beva,
à

Comme témoins :

- 1. Leitz Oscar, employé de commerce, à Beva,
- 2. Gersbach Ernest, fonctionnaire postal, à Beva

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le neuf, à Chavannes-le-Peyron le dix et à Beva le onze septembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva le vingt-neuf septembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Dernier de célébration de
livré par l'Etat civil de
Lausanne.

Les époux :

M. Nermy
M. Nermy

Les témoins :

Oscar
Gersbach

L'officier de l'état civil :

H. Gillard.

Registre des mariages A.

N° 25. Keller
et Oppliger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Joseph Wilhelm Adolphe _____
Géologue & Docteur en philosophie _____
célibataire _____

originaire de Lucerne _____ domicilié à
Lucerne, rue du Pilate, N° 22, _____ né à
Lucerne _____ le vingt-cinq avril _____

_____ mil huitcent huitante-sept _____ fils de
François-Joseph Keller, architecte _____ et de
Elisabeth née Stalder, tous deux _____

à Lucerne _____

2. Oppliger Hélène Marguerite, dite Nelly _____
sans profession _____
célibataire _____

originaire de Heimiswil (Berne) _____ domiciliée à
Berne _____ née à
Lausanne _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Ernest Oppliger, maître imprimeur, _____ et de
Elise née Buercher, tous deux _____
à Berne _____

Comme témoins :

1. Oppliger Ernest, maître imprimeur à Berne _____
2. Bissat Vincent, professeur, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Lucerne et à Berne, le seize et à Heimiswil le dix-sept août mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le trois octobre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Lucerne _____

Les époux :

J. W. Keller
Nelly Keller

Les témoins :

Ernest
V. Bissat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 27.

Pernet et Horn
née Allamand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Charles _____ Employé aux C.P.F.

Veuf de Rosine née Gross des le vingt huit Août mil neuf cent douze

originaire de Ormont-Dessus _____ domicilié à

Bex _____ né à

Aigle _____ le dix huit juin _____

_____ mil huit cent cinquante un _____ fils de

feu Jean David Charles Pernet _____ et de

feu Marie Louise née Tabord,

à

2. Horn née Allamand Henriette Judith _____

ménagère _____ Veuve de Joseph Maurice Adolphe Horn

des le dix neuf mars mil huit cent septante huit

originaire de La Roche (Haute Savoie) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bex, (Fontannaz-Saulaz) le dix Août _____

_____ mil huit cent quarante sept _____ fille de

Pierre Louis Gédéon Allamand, décédé _____ et de

feu Marie Louise Henriette née Chavio.

à

Comme témoins :

1. Isoz François, huissier de paix, à Bex, _____

2. Mirod Henri, agriculteur, au dit lieu. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le treize, Ormont-Dessus et La

Roche, le quatorze septembre mil neuf cent treize _____

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le dix huit octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux,

Extrait du premier mariage de l'époux,

Extrait mortuaire de sa première femme,

Extrait du premier mariage de l'épouse,

Extrait mortuaire de son premier mari,

Acte d'insinuation & permis de séjour

de l'épouse, certificat de capacité délivré

en sa faveur par le Consul de France à Genève,

Promesse de mariage, certificats de

Communiqué publication à Bex, Ormont-

à Dentat et La Roche, _____

la Chancellerie d'Etat et à l'Etat Civil

de Ormont-Dessus _____

Les époux :

Pernet Charles

H. Horn

Les témoins :

F. Isoz

H. Mirod

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 28. Pasche et Borel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Georges-Edouard pharmacien
célibataire

originaire de Savoy, Moirles et d'Oron-la-Pille domicilié à
Bea né à
Vernayaz (Valais) le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Henri-Roland Pasche, Directeur de l'Hôtel des Postes de Bea et de
feue Emma née Bourgeois;

2. Borel Marie-Emma sans profession
célibataire

originaire de Vevey, Neuchâtel et Couvet domiciliée à
Bea née à
Bea le treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jules-Edouard Borel, architecte et de
Wilhelmine Caroline née Bentzel, sa femme,
à Bea.

Comme témoins :

- 1. Borel Edouard, Borel Charles, Architectes, Borel Marius, technicien
- 2. Michaud Pasche Henri, Directeur du B. G. P. à Bea et Pasche Henri, Directeur
d'Hôtel aux Bains de Savoy

Les publications ont eu lieu à Savoy, Oron-la-Pille, Bea, Vevey,
Neuchâtel et Couvet le quatre octobre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vingt-quatre octobre mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Promesse de mariage;
- Certificats de publication à:
Bea, Savoy, Oron-la-Pille, Vevey,
Neuchâtel et Couvet.

Les époux :

Georges Pasche
Marie Pasche

Les témoins :

E. Borel M. Borel
H. Michaud H. Pasche
M. Borel H. Pasche

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 29. Crozet
et Caille.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crozet Alphonse employé aux L.F.F.
célibataire

originaire de Ollon domicilié à
Bevaix né à

Antagnès s/Ollon le vingt-neuf octobre

mil huit cent septante-neuf fils de

François-Louis Crozet, agriculteur, et de

Marie-Louise née Mettan,

à Antagnès,

2. Caille Jeanne-Dorothée, cuisinière
célibataire

originaire de La Tour-de-Trême et Estavannens domiciliée à
Bevaix née à

La Tour-de-Trême le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Joseph-Léopold Caille, agriculteur à La Tour-de-Trême, et de

Marie-Josephine-Léona, née Kolly, sa femme.

à La Tour-de-Trême

Comme témoins :

1. Crozet Ernest, employé au Manège B. G. V. P. à Bevaix,

2. Dupasquier Jules, cafetier, à Bevaix.

Les publications ont eu lieu à Bevaix, la Tour-de-Trême, les Bains, à
Ollon, Hérimoz et Estavannens le sept octobre mil neuf cent
treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevaix, le vingt-sept octobre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Promesse de mariage;
Certificats de publication à Ollon,
Hérimoz, La Tour-de-Trême, Es-
tavannens et Bevaix.

Les époux :

Crozet Alphonse
Caille Jeanne

Les témoins :

Ernest Crozet,
J. Dupasquier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

vu le 4/XII 1913.
J. Meunier
Préfet.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 30. Richard et Marquis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Léon — garde des forêts — célibataire

originaire de Mex (Palais) — domicilié à

Lavey (village) — né à Mex — le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt — fils de

Emile Richard, agriculteur — et de

Louise née Mettan, sa femme — à Saint-Maurice

2. Marquis Marie Adeline — sans profession — célibataire

originaire de Liddes (Palais) — domiciliée à

Lavey — née à Dorenaz — le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre — fille de

Joseph Marquis, décédé — et de

Mélanie née Piollay, sa veuve — à Dorenaz

Comme témoins :

1. Sangrober Charles, ferblantier appareilleur à Bes,

2. Ronchi Marius, entrepreneur en maçonnerie, à Bes.

Les publications ont eu lieu à Lavey, Liddes le quinze et à Mex, le seize novembre mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le cinq décembre mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à Lavey, Mex, et Liddes

Les époux :

Richard Léon, Marie Adeline

Les témoins :

C. Sangrober, M. Ronchi

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 31.
Mazzelli
et Longhi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazzelli Adam Adolphe Marie _____
serurier _____ célibataire _____

originaire de Modena (Modena, Italie) _____ domicilié à
Bea _____ né à
Modena _____ le vingt-un août _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Jean Mazzelli, agriculteur, à Casalzuigno, _____ et de
Candida nei Pizzarini, décédée, _____

2. Longhi Marianne _____ couturière
célibataire _____

originaire de Casalzuigno, (Côme, Italie) _____ domiciliée à
Casalzuigno, _____ née à
Casalzuigno _____ le treize octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
Benjamin Longhi, maçon, à Bea _____ et de
feu Thérèse née Milani. _____

Comme témoins :

1. Violini Marius, et _____
2. De Peri Louis, ouvrier, maçon à Bea _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt septembre, à Modena
et à Casalzuigno les neuf et seize novembre mil neuf cent
treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vingt décembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bea,
Modena et Casalzuigno. _____
Consentement du père et acte
de décès de la mère de l'époux.
Autorisation du Département
de justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (en deux doubles) _____

Les époux :

Mazzelli Adam
Longhi Marianne
Mazzelli Marianne

Les témoins :

Violini Marius
De Peri Louis

L'officier de l'état civil :

J. Gallard

Registre des mariages A.

N° 32.

Rucher et
Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rucher Gustave-Henri
agriculteur célibataireoriginaire de Bex domicilié àBex, Posse-Dessus né àBex, Posse-Dessus le vingt-huit marsmil huit cent quatre-vingt-dix fils dePierre-François Ruchet, agriculteur et deMari-Judith née Normandà Bex, Posse-Dessus2. Genet Julie-Clara
célibataire sans professionoriginaire de Bex domiciliée àBex (Posse-Dessus) née àBex (Posse-Dessus) le vingt maimil huit cent quatre-vingt-douze fille deJean-David Genet, agriculteur et deJulie-Emilie née Genetà Bex (Posse-Dessus)

Comme témoins :

1. Ruchet allié Normand François, agriculteur,2. Genet allié Genet Jean David agriculteur à La Posse y Bex.Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-neuf novembre
mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le vingt décembre mil neuf cent
treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Communiqué

Les époux :

Gustave RuchetClara Ruchet

Les témoins :

P. RuchetJean David Genet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 33.
Stofer et
Brélaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stofer Robert Alfred
employé de bureau célibataire

originaire de Malters (Lucerne) domicilié à
Broc (Fribourg) né à
Neuchâtel le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Joseph Stofer ancien négociant et de
Caroline née Ramel, sa femme,
à Lausanne;

2. Brélaz Blanche
modiste célibataire

originaire de Lutry domiciliée à
Broc née à
Broc le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Henri-Louis Brélaz, instituteur, et de
Marie née Gillieron, sa femme
à Broc.

Comme témoins :

1. Gillieron Louis, négociant, à Broc, et
2. Taillard Charles, comptable audit lieu.

Les publications ont eu lieu à Broc, le quatorze, à Malters le
quinze, à Lutry le quinze, et à Broc le seize, octobre mil
neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Broc, le vingt-six décembre mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
mariage, délivré par l'état
civil de Broc.

Les époux :

Robert Stofer
Blanche Brélaz

Les témoins :

Gillieron
Ch. Taillard

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Malters, Broc & Lutry.

Registre des mariages A.

N° 34. Chesaux.
- Chesaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux, Marc — agriculteur —
célibataire

originaire de Savey-Morcles — domicilié à

Savey — né à

Savey — le quatre juin

mil-huit-cent quatre-vingt-cinq — fils de

Jean-Philippe-Auguste Chesaux, agriculteur à Savey et de

feu Fanny-Elisabeth née Chesaux

2. Chesaux, Camille — sans profession
célibataire

originaire de Savey-Morcles — domiciliée à

Savey — née à

Savey — le dix mars

mil-huit-cent quatre-vingt-sept — fille de

Samuel-Isaac Chesaux agriculteur — et de

Aline née Guillet, sa femme,

à Savey

Comme témoins :

1. Thelin Alfred, jardinier, à Savey (village) et

2. Chesaux Emile fils, agriculteur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Savey le quinze Novembre mil-neuf-cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt-sept, décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Promesse de mariage —
Certificat de publication à
Savey —

Communiqué —

Les époux :

Marc Chesaux
Camille Chesaux

Les témoins :

Alfred Thelin
Chesaux Emile fils

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 35. Barlet
Michello.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barlet Francis Angèle _____ électricien-
célibataire _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le vingt avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

feu Abram-Louis-Emile Barlet _____ et de

Emma-Marie-Rosine nee Marion a Bex _____

à _____

2. Michello Marthe-Melanie _____ couturière-
célibataire _____

originaire de Bagnes (Valais), _____ domiciliée à

Ollon _____ née à

Evionnaz _____ le onze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Emile-Benjamin Michello, déd. _____ et de

Hélène nee Rappaz _____

à Evionnaz _____

Comme témoins :

1. Michaud Robert, coiffeur, à Bex, et _____

2. Deléchat Ernest, maître-mouleur, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Bex, Bagnes et Ollon le quatre
et à Evionnaz le cinq décembre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vingt-neuf décembre mil neuf
cent treize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Extrait de naissance des époux _____

Certificats de publication à _____

Bex, Evionnaz Ollon & Bagnes _____

Les époux :

Barlet Francis _____

Barlet Marthe _____

Les témoins :

R. Michaud _____

E. Deléchat _____

L'officier de l'état civil :

J. Gillard _____

Le numéro trente cinq à la
page quatorze est celui de la
dernière inscription faite dans
l'année mil neuf cent treize.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Bex, le trente un décembre
mil neuf cent treize

L'officier de l'état civil de Bex
J. Gillard



Un double a été transmis
le trente un janvier mil neuf
cent quatorze à l'autorité
Cantonale en exécution de l'ar-
ticle quatorze de l'ordonnance
du Conseil Fédéral suisse du
vingt cinq février mil neuf cent
dix deux les registres de l'état
civil.

L'officier de l'état civil
J. Gillard



Imprimerie Vuodine, Yverdon, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1. Forestier
D'Anniv.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Robert Gaston _____ mécanicien
célibataire _____ au B.G.S.C.

originaire de Thierrons _____ domicilié à
Bea _____ né à
Saint-Sigier _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Jean Daniel Forestier, agriculteur, _____ et de
Julie Aimée née Putoit, sa femme _____
à L'Isle;

2. Anniv Elisabeth Marie _____ ménagère
célibataire _____

originaire de Mollens (Valais) _____ domiciliée à
Penthône (Valais) _____ née à
Penthône _____ le quatorze mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
feu Maurice Moerin _____ et de
Louise née Fott, sa sœur, _____
à Penthône.

Comme témoins :

1. Meiger Fritz, employé au B.G.S.C., au Périeur sur Bea;
2. Fier Emile, employé au B.G.S.C. aussi au Périeur.

Les publications ont eu lieu à Thierrons, Bea, Mollens et Penthône
le dix décembre mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le trois janvier mil neuf cent qua-
torze _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage; _____
Certificat de publication à : _____
Thierrons, Bea, Mollens et
Penthône _____

Les époux :

Forestier Robert
et Marie Forestier

Les témoins :

Meiger
Fier

Communiqué à l'état civil de : _____
St. Ginget, Saint-Maurice de _____
Lac, Penthône _____

L'officier de l'état civil :

J. Gellard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2.
Bissoig et
Bonzon.

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, rendu en date du 29 octobre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 16 février 1926, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ ne pourra _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 février 1926.

L'officier de l'état-civil:

F. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissoig Jacob _____ ouvrier de fabrique
célibataire _____

originaire de Unterschächen (Obri) _____ domicilié à
Lavey-les-Bains _____ né à
Züringen in Emmenmättli (Obri) le six novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seix _____ fils de
Jean Joseph Bissoig, agriculteur à Unterschächen, et de
Anna née Bissoig, décédée;

à
2. Bonzon Jeanne Marie _____ sans profession
célibataire _____

originaire de Lavey-Morcles _____ domiciliée à
Lavey-les-Bains _____ née à
Evionnaz _____ le seize juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Félix Bonzon, agriculteur, _____ et de
Alexandrine née Sugon, sa femme, _____
à Lavey-les-Bains.

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier, de Ber, domicilié à Ber;
2. Isoz François, de Ber, huissier de paix, domicilié à Ber.

Les publications ont eu lieu à Lavey et à Unterschächen les
dix-huit décembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ber, le douze janvier mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux, _____
Consentement des parents
de l'épouse, _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Unterschächen & Lavey. _____

Communiqué à l'Etat civil de
Unterschächen _____

Les époux :

Jacob Bissoig
Jeanne Bissoig.

Les témoins :

Rapaz
F. Isoz

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 3. Bocherens
et Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens Charles Henri, agriculteur
célibataire

originaire de Bes, domicilié à

Bes, né à

Bes le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Charles Louis Bocherens, agriculteur, et de

Anna Louise, née Porlez, sa femme,

à Bes.

2. Genet Marie Anna, cuisinière
célibataire

originaire de Bes, domiciliée à

Bes, au Chêne, née à

Bes (Tossez-Peissiez) le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de

Pierre Jules Genet, agriculteur, et de

Sophie Adèle, née Bolle, sa femme,

à Bes, au Chêne.

Comme témoins :

1. Bührer Hans, jardinier à Bes, rue du Crochet;

2. Richard François, agriculteur, à Bes, au Glaroy.

Les publications ont eu lieu à Bes, le huit janvier mil neuf
cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le vingt-trois janvier mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bes.

Communiqué

Les époux :

C. Bocherens
A. Bocherens

Les témoins :

Hans Bührer
François Richard.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4.
Moreillon
Fontannaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Alfred _____ agriculteur
célibataire _____

originaire de Bea _____ domicilié à
Bea, aux Plans, _____ né à
Bea, aux Plans, _____ le neuf novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Pierre-François Moreillon, ruraliste postal, _____ et de
Julie Camille née Ravy, sa femme, _____
à Bea, aux Plans; _____

2. Fontannaz Idas Marguerite _____ sans profession
célibataire _____

originaire de Bea _____ domiciliée à
Bea, aux Plans, _____ née à
Bea, aux Plans _____ le vingt-un juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____ fille de
Jules-César Fontannaz, agriculteur, _____ et de
Ida née Ravy, sa femme, _____
à Bea, aux Plans, _____

Comme témoins :

1. Moreillon François, ruraliste postal, aux Plans rière Bea,
2. Fontannaz née Ravy Idas, ménagère, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Bea le dix janvier mil neuf
cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le vingt-un janvier _____
mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Consentement au mariage des
parents de l'épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication à
Bea _____

Communiqué _____

Les époux :

Alfred. Moreillon
Marguerite Moreillon

Les témoins :

Ida Fontannaz
François Moreillon

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 5.

Bastian-
Bernard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bastian Alfred Robert bauchier
célibataireoriginaire de Sous-le-Saurier (Jura, France) domicilié à
Beva né àSully le vingt-quatre marsmil huit cent quatre-vingt-sept fils deJean Isaac Jacques Bastian, décédé; et deSophie Julie née Juillard, sa veuve,à Beva2. Bernard Elise Felicie cuisinière
célibataireoriginaire de Beva domiciliée à
Beva née àAllon, aux Isles, le huit janviermil huit cent quatre-vingt-neuf fille deJules François Bernard, tailleur de Pierre, et deAlisonie Bollat, sa femme,à Beva

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier, de Beva, y domicilié, et2. Rapaz Hubert Elie, restaurateur, des mêmes lieux domicileLes publications ont eu lieu à Sous-le-Saurier et à Beva le dix
janvier mil neuf cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beva, le sept février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Consentement au mariage de la
mère de l'époux; Acte de décès du
père de l'époux; Acte d'immatriculation;
Autorisation du Conseil d'Etat; Cer-
tificats de publication à Beva & Sous-
le-Saurier; Promesse de mariage;
Acte de capacité délivré par le Consul
de France à Genève; Autorisation du Dé-
partement, N. P.
à la Chancellerie d'Etat &

Les époux :

Alfred Bastian
Félicie Bastian.

Les témoins :

E. Rapaz
Rapaz

L'officier de l'état civil :

F. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 6. Wursten
Blanchin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wursten Henri-Louis, agriculteur, célibataire,

originaire de Gessenay (Berne), domicilié à Fenalet rive Bas, né à Fenalet le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de Henri-Philippe Wursten, agriculteur, à Fenalet, et de feu Marie-Louise née Ravy;

2. Blanchin Marguerite-Laura, sans profession, célibataire,

originaire de Collonges (Valais), domiciliée à Fenalet rive Bas, née à Fenalet le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de François-Félix-Alfred Blanchin, agriculteur, et de Aline née Pillier, sa femme, à Fenalet.

Comme témoins :

1. Anner François, charpentier, à La Possession, Bas;
2. Mayor, August, employé de commerce, domicilié à Biège.

Les publications ont eu lieu à Collonges le vingt-huit, à Gessenay et à Bas le vingt-neuf janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bas, le dix-sept février mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux;
Consentement au mariage des parents de l'épouse;
Promesse de mariage;
Certificats de publication à Bas, Gessenay et Collonges (Valais).

Communiqué à l'état civil de Gessenay et de Collonges (Valais).

Les époux :

Henri Wursten
Laura Wursten

Les témoins :

F. Anner

Aug. Mayor

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 7.

Buzion
Brändlin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buzion Edouard Félix ¹⁹¹⁵⁻¹⁹¹⁶ ~~_____~~ ^{_____} ~~_____~~
célibataireoriginaire de Blonay _____ domicilié à
Bea _____ né à
Bea _____ le vingt-cinq mai _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
François-Louis Buzion, agriculteur à Bea _____ et de
fue Jeannette-Françoise-Louise née Mages; _____
à _____

2. Brändlin Cécile Marie _____ cuisinière

célibataire _____
originaire de Kénikon (Lucerne) _____ domiciliée à
Bea _____ née à
Kruetwil _____ le vingt-huit novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Léon Brändlin, décédé _____ et de
Catharina née Trüssel, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Brauchlin Adolphe, peintre en voiture à Bea _____
2. Marguet Lucien, agriculteur, au dit lieu. _____

Les publications ont eu lieu à Blonay et à Bea le sept février
et à Kénikon le sept février mil neuf cent quatorze _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le onze mars mil neuf cent quatorze. 2

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à :
Bea, Blonay et Kénikon. _____

Les époux :

Edouard Buzion
Cécile Buzion

Les témoins :

Adolphe Brauchlin
L. Marguet

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 8. Dormond
Genes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dormond Aimé Auguste mécanicien
célibataire

originaire de Ollon domicilié à
Olarens, commune du Châtelard né à
Glutieres le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Auguste Dormond, employé et de
Marie-Estienne Moret,

à Beva

2. Genes Alice Emma sans profession
célibataire

originaire de Beva domiciliée à
Beva née à
Beva le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Elise Eugénie Genes, et de

à Beva

Comme témoins :

- 1. Genes Renaud Gustave, employé au Bex G. P. C. à Bex
- 2. Dormond Auguste, employé au B. G. P. C. à Bex

Les publications ont eu lieu à Châtelard le six, à Ollon et à
Beva, le sept, et à Flumoz, le huit mars mil neuf
cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le deux avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Montreux

Les époux :

A. Dormond
A. Dormond

Les témoins :

Genes Gustave
Dormond 8²

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 9. Cammelli et Soudoari.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cammelli Giuseppe - Maria Giovanni
professeur
célibataire
originaire de Florence (Italie) domicilié à Genève
né à Florence le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Enea Cammelli, Directeur des Postes à Florence, et de feu Elena Cellai;

2. Soudoari Eugénie-Georgette-Louise-Yvonne
sans profession
célibataire
originaire de Paris (14e arrt) domiciliée à Paris
née à Troistorrens (Valais) le seize août mil huit-cent quatre-vingt-six fille de Arthur-Louis-Auguste Soussant, rentier, et de Louise-Clémence-Gabrielle Berthe à Paris.

Comme témoins :

- 1. Madame Mabire, Monsieur Heddy, domiciliés à Paris & Genève
2. Monsieur le Comte Comestabile della Staffa, de Florence et Monsieur Maurice Colomb, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Genève le premier et à Paris le huit novembre mil neuf cent treize et à Florence le trente novembre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paris, le quatre avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Permis de célébration de l'état civil de Genève

Les époux :

Giuseppe Cammelli
Yvonne Soussant
Yvonne Cammelli

Les témoins :

M. Mabire Heddy
Comestabile della Staffa
G. Soussant et Soussant
Officier de l'état civil : F. Gillard

Communiqué, à l'état civil de Genève et à la Chancellerie d'état (en deux doubles)

Registre des mariages A.

N^o 10. Delaloye Jaggi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaloye Albert agriculteur C. S. F.
célibataire

originaire de Ardon (Valais) domicilié à Yverdon
né à Yverdon

le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Maurice Delaloye, agriculteur et de
Marie née Clemence (à)

à Ardon

2. Jaggi Emma Madeline sans profession
célibataire

originaire de Lenk (Bern) domiciliée à Bex
née à Bex

le dix huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Christian Jaggi, agriculteur à Bex et de
Elise Catherine née Raaflaub, dévidée

à Bex

Comme témoins :

1. Jaggi Jules, maître d'hôtel à Bex, Grand Hôtel des Salines;
2. Jaggi Edouard, cafetier au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le dix-sept, à Ardon le dix-huit, à Lenk et à Bex le dix-neuf, mars, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le treize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'état civil d'Yverdon

Les époux :

Delaloye Albert
Madeline Delaloye

Les témoins :

J. Jaggi
Ed. Jaggi

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 11. Wieland
Case.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wieland Victor-Henri Conducteur aux
lignes Orsières
célibataire

originaire de Beva domicilié à
Orsières né à
Beva le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Auguste Wieland, décédé, et de
Louise-Elise née Ruchet, sa veuve,
à Beva

2. Case Cecile-Rose-Marie ménagère
célibataire

originaire de Orsières domiciliée à
Orsières née à
Orsières le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Argemir Cave, agriculteur, à Orsières et de
Esther née Jay, sa femme
à Orsières

Comme témoins :

- 1. Cave Argemir, agriculteur, à Orsières
- 2. Richard Frédéric, Agent de Police, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Orsières le vingt-deux mars et
à Beva le vingt-cinq mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le quatorze avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Permis de célébration dé-
livré par l'Etat civil d'Or-
sières

Communiqué à l'Etat civil d'
Orsières

Les époux :

V. Wieland

Cecile Wieland

Les témoins :

Cave Argemir

Richard

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 12.
Franccey et
Bollat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franccey Maurice Alfred employé aux C^h
célébatrice

originaire de Arbaz (Valais) domicilié à
Bea né à
Sailon le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eugène Franccey, agriculteur à Bea et de
fue Josephine née Bertuchoz;

2. Bollat Rose cuisinière
célébatrice

originaire de Bea domiciliée à
Bea née à
Bea le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François Samuel Bollat, ferrantier, à Bea, et de
fue Anna Marie Henriette née Maurer.

Comme témoins :

1. Franccey Eugène, agriculteur à Bea et
2. Bollat François ferrantier, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Arbaz et à Bea, le neuf avril mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vingt-quatre avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à Ar-
baz et à Bea.

Les époux :

Alfred Franccey
Rose Franccey

Les témoins :

Franccey Eugène
Bollat François

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'état civil d'Arbaz

Registre des mariages A.

N^o 13.
 Cozminboeuf
 et Rohrbasser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cozminboeuf Ignace ———— *électricien*
célibataire

originaire de *Domdidier (Fribourg)* ———— domicilié à
Bex ———— né à
Domdidier ———— le *deux novembre*

———— mil huit cent *quatre-vingt six* ———— fils de
Joseph Alexis Cozminboeuf, menuisier à Domdidier, et de
feu Marie Virginie née Brunet;

2. Rohrbasser Alice Virginie ———— *ménagère*
célibataire

originaire de *Montel (Fribourg)* ———— domiciliée à
Montel ———— née à
Montel ———— le *sept octobre*

———— mil huit cent *quatre-vingt neuf* ———— fille de
Louis Emile Rohrbasser, agriculteur ———— et de
Euphrasie née Sayaz sa femme,
 à *Montel.*

Comme témoins :

1. *Cozminboeuf Alexis, menuisier à Domdidier;*
 2. *Bernard Ferdinand, cantonnier à Bex.*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le deux, à Domdidier le trois*
et à Montel le quatre avril mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à *Bex, le vingt-cinq avril mil neuf*
cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bex, Domdidier et Montel

Les époux :

Cozminboeuf
A Cozminboeuf.

Les témoins :

A. Cozminboeuf
J. Bernard

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Domdidier et Montel.

Registre des mariages A.

N^o 14. *Fontannaz*
et Buffat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Fontannaz Charles-Henri* _____ *secrurier*
célibataire _____

originaire de *Beva* _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le *vingt-neuf juillet* _____

_____ mil *huit cent quatre-vingt-cinq* _____ fils de

Jean-Emile Fontannaz, secrurier, décédé, _____ et de

Henriette-Elise née Jaquerod, sa veuve, _____

à *Beva* _____

2. *Buffat-Vanoy* _____ *sans profession*
célibataire _____

originaire de *Aigle, Ollon & Quarens* _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Beva _____ le *onze février* _____

_____ mil *huit cent quatre-vingt-sept* _____ fille de

Charles-François Buffat, ancien confiseur, _____ et de

Louise-Emma née Nicollerat, sa femme, _____

à *Beva* _____

Comme témoins :

1. *Buffat Charles, ancien confiseur à Beva,* _____

2. *Cherix Buffat Edouard, négociant au dit lieu,* _____

Les publications ont eu lieu à *Beva le vingt-cinq, à Aigle, Ollon,*
Huimoz et Quarens le vingt-six mars mil neuf cent
quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Beva, le vingt-cinq avril mil neuf cent*
quatorze. _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Certificat de publication à
Beva, Aigle, Ollon, Huimoz
& Quarens. _____

Communiqué à l'état civil de :
Quarens, Aigle et Ollon _____

Les époux :

Fontannaz
N. Fontannaz

Les témoins :

Charles Buffat
Cherix

L'officier de l'état civil :

H. Jillard

Registre des mariages A.

N° 15.
Staubez
et Berner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staubez Ernest ~~ferblantier~~
célibataire

originaire de Volketswil (Zurich) domicilié à
Berne, au Châtel, né à
Berne, au Suisse, le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
François Staubez, charpentier, et de
Anne Marie née Maret, sa femme,
à Berne, au Suisse;

2. Berner Laura-Gabrielle ménagère
célibataire

originaire de Juggisberg (Berne) domiciliée à
Berne née à
Berne le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Gabriel Berner, retraité des C. F. F. et de
Marie-Alice née Favre, sa femme,
à Berne

Comme témoins :

1. Comte Isaac, agriculteur à Berne et
2. Bollat François, concierge au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Juggisberg le vingt-cinq, à Volketswil et à Berne le vingt-six février mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le vingt-cinq avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à:
Volketswil, Juggisberg et Berne.

Communiqué à l'état civil de Volketswil et de Juggisberg.

Les époux :

Staubez Ernest.
Staubez Laura

Les témoins :

Isaac Comte
Bollat François

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 16.
Massard et
Gugelmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massard Albert Henri boulangier
célibataire

originaire de Rossinière domicilié à
Bea, aux Devens, né à

Bea, aux Devens, le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Samuel François Henri Massard, sellier, et de

Suzie Elise née Tillet, sa femme,

à Bea, aux Devens.

2. Gugelmann Marguerite Hélène cuisinière
célibataire

originaire de Brittnau (Argovie) domiciliée à
Paris, 5, rue des Petites née à

Bea, aux Devens, le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles Gugelmann, carrier tourneur à Melun et de

Marie née Thomas, décédée.

à

Comme témoins :

1. Thomas François fabricant de savon à Bea,

2. Morier Charles, boulanger au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bea, le quatre, à Rossinière et à
Brittnau le six et à Paris, le, le dix avril mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vingt-cinq avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage;

Promesse de mariage de l'épouse;

Certificat de publication à Bea,

Rossinière, Brittnau & Paris.

Les époux :

H. Massard

M^{me} Massard

Les témoins :

Thomas

C. Morier

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 17.

Rosset
et Pittier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Jules _____ agriculteur
célibataire _____originaire de Ormont-Vessuz _____ domicilié à
Bea, Fenalet, _____ né à
Fenalet _____ le treize décembre __________ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
Jules-Philippe Rosset, agriculteur, _____ et de
Julie-Elisa née Bratschky, sa femme, _____
à Fenalet _____2. Pittier Constance-Elisa _____ cuisinière
célibataire _____originaire de Bea _____ domiciliée à
Bea, aux Dévons, _____ née à
Bea _____ le neuf novembre __________ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Alfred Pittier, hongreur, _____ et de
Anna-Madeleine née Herren, sa femme, _____
à Bea, aux Dévons _____

Comme témoins :

1. Pittier Alfred, hongreur, à Bea, aux Dévons &
2. Pittier Arnold, agriculteur au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Bea le onze et à Ormont-Vessuz
le douze avril, mil neuf cent quatorze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea le neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage, _____
Certificats de publication _____
à Bea & à Ormont-Vessuz _____

Les époux :

Jules Rosset
Constance Rosset

Les témoins :

Alfred Pittier
Arnold Pittier

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 18. *Serner et Keim.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Serner François Alexis* ouvrier aux C.T.F.
célibataire

originaire de *Ormont-Pressus* domicilié à
Bea né à
Bea le *huit février*

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
défunt Pierre François Serner, et de
Maria François née Baud, sa veuve,
à *Bea;*

2. *Keim Ida* sans profession,
célibataire

originaire de *Pursinel* domiciliée à
Bea née à
Lavey le *vingt-un septembre*

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Georges-Jacob Keim, agriculteur et de
Adèle-Virginie née Rosal, sa femme,
à *Bea, en Châtaine.*

Comme témoins :

1. *Keim Paul* de *Pursinel*, tous deux employés de
2. *Keim Robert* commerce, domiciliés à *Bea.*

Les publications ont eu lieu à *Bea*, le quatorze, à *Ormont-Pressus*
et à *Pursinel* le quinze Mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea le *cing juin mil neuf cent quatorze*

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Bea, Ormont-Pressus et Pursinel

Les époux :

François Serner
Ida Serner

Les témoins :

Paul Keim
Robert Keim

L'officier de l'état civil :

H. Gellard

Communiqué à l'état civil de :
Ormont-Pressus et Pursinel

Registre des mariages A.

N^o 19.
 Jaggi et
 Rouiller née Wolle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi David François ——— journalier
 célibataire

originaire de Gsteig (Berne) ——— domicilié à
 Bex ——— né à
 Olon (Resent) ——— le vingt six juillet
 ——— mil huit cent quatre vingt deux ——— fils de
 David Jaggi, agriculteur à Bex ——— et de
 Marie Sylvie née Cretton, sa femme

2. Rouiller née Wolle Henriette, ménagère
 divorcée de Claude Etienne dit Gabriel Rouiller dès
 le vingt deux avril mil neuf cent treize,
 originaire de Martigny-Ville ——— domiciliée à
 Bex ——— née à
 Riddes ——— le dix huit mars
 ——— mil huit cent huitante cinq ——— fille de
 Pierre Alois Wolle, agriculteur, ——— et de
 Augustine née Gay, sa femme, à Riddes

Comme témoins :

1. Jaggi David et
 2. Jaggi Henri, tous deux agriculteurs à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le seize, à Martigny le
 dix sept et à Gsteig le dix huit avril mil neuf cent
 quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le six juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de
 l'époux. Acte du premier
 mariage de l'épouse, avec
 la mention du divorce —
 Promesse de mariage —
 Certificats de publication à
 Bex, Gsteig & Martigny.

Communiqué à l'état civil à
 Gsteig, Bex et Martigny.

Les époux :

Jaggi François
 Jaggi Henriette.

Les témoins :

David Jaggi
 Henri Jaggi

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 20.

Bieri
Anece.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Fritz Emile _____ commis aux C.P.F.
célibataire

originaire de Schangnau (Bern) _____ domicilié à
Vevay _____ né à
Neuchâtel _____ le six décembre

_____ mil huit cent quatre-vingt six _____ fils de
Emile-Christian Bieri, Chef de Gare, à Montreux, _____ et de
Fredérique-Antonie Wilhelmine-Constance née Delay,
à sa femme;

2. Anece Helene Berthe _____ employée de bureaux
célibataire

originaire de Olon _____ domiciliée à
Pex _____ née à
Pex _____ le deux juillet

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Edouard-Henri-Louis Anece, à Pex _____ et de
Helene née Schleicher, sa femme

Comme témoins :

1. Bieri Emile, Chef de Gare, à Montreux, _____
2. Anece Edouard, employé de commerce à Pex, _____

Les publications ont eu lieu à Vevay et à Pex le six, à Olon, le sept,
à Schangnau, le huit, et à Hérimoz le sept juin mil neuf
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pex, le vingt juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Vevay.

Les époux :

F. Bieri
H. Bieri

Les témoins :

Bieri
Anece

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

— Divorce. —

Par jugement rendu le
quatorze janvier dernier,
déclaré exécutoire le quinze
mars courant, le Tribunal
du district de Vevay a pro-
noncé la dissolution de
ce mariage par le divorce
avec défense à la femme
de se remarier avant l'écou-
lement du délai de deux
ans.

Inséré le vingt quatre
mars mil neuf cent quatorze
le sergent de la Préfecture
mont de justice & Police, Office
N° 1313, pièces déposées aux
archives. L'Officier de l'état
civil. F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 21
Reichenbach-
Vaudroz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichenbach, Paul Alfred Employé aux C. & S.
célibataire

originaire de Gsteig bei Saanen (Berne) domicilié à
Berne né à
Berne le vingt quatre Février
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Cardenio Reichenbach, cuisinier, à Genève, et de

2. Vaudroz Marie Anna
célibataire

originaire de Leyzin domiciliée à
Berne née à
Berne le quinze mars
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Paul Vaudroz, facteur, (à Berne) et de
Roseria née Kowald, sa femme, à Berne

Comme témoins :

1. Feller Christian, horticulteur, à Berne
2. Tisserier Auguste, ferblantier, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Gsteig et à Leyzin le dix et à Berne le
onze juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le trente juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Autorisation des parents de
l'épouse,
Certificats de publication à
Leyzin, Gsteig et Berne

Communiqué à l'état civil de
Gsteig et de Leyzin.

Les époux :

Paul Reichenbach
Marie Reichenbach

Les témoins :

Ch. Feller.

Aug. Tisserier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 22. Pittier et Schenk.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittier, Julien Aimé — Employé aux C.T.F. — célibataire

originaire de Bevaux — domicilié à Lausanne — né à

le dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-onze — fils de

Abram François Pittier, agriculteur, — et de

Alène Louise née Basset, sa femme

à Bevaux.

2. Schenk, Noéline — célibataire

originaire de Eggwil (Berne) — domiciliée à Bevaux — née à

Bevaux le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-onze — fille de

Oswald Schenk, forgeron, — et de

Mari-Josette Stéphanie née Sutter, sa femme

à Bevaux.

Comme témoins :

1. Pittier Abram François, agriculteur à La Possé, Berne;

2. Schenk Oswald, forgeron, au Bévieux, près Bevaux.

Les publications ont eu lieu à Eggwil, le dix, à Lausanne le onze et à Bevaux le douze juin mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevaux, le trois juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'Etat Civil de Lausanne.

Les époux :

Pittier Julien.
Pittier Noéline

Les témoins :

Oswald Schenk
Ab. Fr. Pittier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Divorce.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 29 Novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 10 février 1924, le mariage interit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Par le 27 février 1924.
L'officier de l'état civil :
J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 23. Schwynter
Auler.

Par jugement du Tribunal
du district d'Aigle rendu en
date du sept janvier mil neuf
cent dix-neuf déclaré définitif
et exécutoire le dit mariage a
été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an
le délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un
nouveau mariage.

Inscrite vingt-neuf mil
neuf cent dix-neuf.

L'officier de l'état civil :
F. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwynter Georges Emile

charpentier

célibataire

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à

Bex (Tosse-Dessus) né à

Bex (Tosse) le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Emile-Tierre Schwynter, agriculteur, et de

Elisa née Maxillon, sa femme,

à la Tosse-Dessus, rière Bex;

2. Auler Marianne,

sans profession

célibataire

originaire de Gryon, Bex & Aigle domiciliée à

Gryon née à

Gryon le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules Aulet, agriculteur, et de

Marie-Louise Emma née Pelacretaz, sa femme,

à Gryon

Comme témoins :

1. Aulet Jules, agriculteur, domicilié à Gryon

2. Aulet François, agriculteur, domicilié à Gryon.

Les publications ont eu lieu à : Gessenay, le deux, à Aigle, le trois,
Bex, le quatre, et à Gryon le cinq juin mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le dix-huit juillet mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Extrait de naissance de l'épouse,
Consentement des parents de
l'épouse; Promesse de mariage,
Certificats de publication à :
Gessenay, Gryon, Bex & Aigle.

Communiqué à l'état civil de :
Gessenay, Gryon & Aigle.

Les époux :

Georges Schwynter
Marianne Schwynter

Les témoins :

Jules Aulet fils
François Aulet fils

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 24.

Monti
Seeyser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monti Maxime Alexis Adolphe peintre en
célibataire Bâtimentoriginaire de Cuzzago (Novare, Italie) domicilié à
Bex né àYverdon le douze décembre
mil huit cent quatre vingt douze fils deAugustin Monti, peintre, et de
Maria Thérèse née Bessera Belli, sa femme,à Yverdon.2. Seeyser Marguerite Bertha tailleur
célibataire.originaire de Gsteig (Berne) domiciliée à
Bex née àBex le cinq avril
mil huit cent quatre vingt quatorze fille defeu Charles Auguste Seewer, tailleur, et de
Emma née Gyger, sa sœur,à Bex.

Comme témoins :

1. Vicario Baptiste et
2. Gustave Justave, tous deux peintres en bâtiment, domiciliés à Bex.Les publications ont eu lieu à Bex, le douze, à Gsteig le treize,
et à Cuzzago le vingt-huit juin mil neuf cent qua-
torze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le vingt-sept juillet mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage; consente-
ment des parents de l'époux; —
certificats de publication à Bex,
Gsteig et Cuzzago; Autorisation
du Conseil d'Etat qui a gardé le
consentement précité et le certi-
ficat de nationalité d'étranger en
faveur de l'époux.Communiqué à la Chancellerie d'
Etat et à l'état civil de Gsteig.

Les époux :

Maxime Monti
Marguerite Monti.

Les témoins :

Vicario Baptiste
Gustave Justave

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 25.
Roberto Baghe -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baghe Giacomo - Giovanni - Giuseppe - Noé -
portier

célibataire

originaire de Settimo-Vittone (Province de Turin, Italie) domicilié à
Lavey-les-Bains

né à Settimo-Vittone le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Giovanni Baghe et de

Carolina Agnesina

à Gheddos (Passy, Savoie)

2. Roberto, Caterina - femme de chambre
célibataire

originaire de Salerano (Province de Turin) domiciliée à
Lavey-les-Bains

née à Salerano le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pietro Roberto décédé et de

Teresa née Getto

à Vevey

Comme témoins :

1. Rapaz Elise hôtelière et

2. Bitterlin Charles chef d'institut, à Beva

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-trois mai, à
Salerano et à Settimo-Vittone le deux juillet mil
neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le vingt août mil neuf cent qua-
torze

Pièces déposées :

Extraits de naissance et cer-
tificats de célibat des époux
Autorisation des parents de l'époux
Autorisation de la mère de
l'épouse. Promesse de mariage
Certificats de publication à
Lavey Salerano et Settimo Vittone
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Giacomo Baghe
Catherine Baghe

Les témoins :

E. Rapaz
Ch. Bitterlin

L'officier de l'état civil :

V. Bissat

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 26.
Ansermet
Bonzon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet Jules François dit John
camionneur des forêts

célibataire
originaire de Ormont-Pessus domicilié à
Lavey né à
Ormont-Pessus le vingt-trois Mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
François Ansermet, décédé et de
Louisa née Garin, sa veuve,
à Lavey.

2. BONZON Marianne Nelly
sans profession.

célibataire
originaire de Lavey-Morcles & Ormont-Pessus domiciliée à
Lavey née à
Es Laxrière Lavey le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Pierre François Bonzon, décédé et de
Catherine née Guillat, sa femme,
à Lavey.

Comme témoins :

1. Guillat Isaac, agriculteur & mécanicien à Es Lax & Lavey,
2. Feller Christian, horticulteur, à Ber

Les publications ont eu lieu à Lavey le dix-huit, Ormont-Pessus
Ormont-Pessus le dix-neuf Août mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ber le samedi cinq septembre mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Lavey, Ormont-Pessus et Ormont-
Pessus.

Les époux :

J. Ansermet
M. Ansermet

Les témoins :

Guillat Isaac
Ch Feller.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 27.
 Bezzu-
 Deléglise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezzu-Emile-Nicolas, agriculteur, veuf de Mélanie
Pasche née Chamorel des le premier février mil neuf cent
treize,
 originaire de Troislorrens (Palais), domicilié à
Bez, né à
Troislorrens le treize janvier
mil huit cent soixante-trois fils de
 défunt Jean-Louis Bezzu, et de
 feu Marie-Elisabeth née Bellon,

2. Deléglise-Marie-Suzanne ménagère
 célibataire
 originaire de Bagnes (Palais), domiciliée à
Alarons (Commune du Châtelard), née à
Bagnes (Lottery) le sept avril
mil huit cent soixante-trois fille de
 François-Justin Deléglise, décédé, et de
 feu Marie-Anne-Séraphine née Terretaz.

Comme témoins :

1. Nicod André et
 2. Nicod Oscar, tous deux professeurs à Bez.

Les publications ont eu lieu à Bagnes et Châtelard le vingt-huit,
à Troislorrens le vingt-neuf et à Bez le trente juillet mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bez, le dix octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux
Extrait matricaire de ses premiers parents,
Extrait de naissance de l'épouse,
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bez, Trois-
lorrens, Bagnes, et Châtelard.

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil de Troislorrens, Bagnes et
Châtelard.

Les époux :

Emile Bezzu
Marie Bezzu

Les témoins :

Nicod
Nicod

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 28. *Dubois et
Terriraz*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Dubois Jules* _____ *negociant*
célibataire _____

originaire de *Travers (Neuchâtel)* _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le *vingt mai* _____

_____ mil *huit cent septante-deux* _____ fils de
défunt Jules Gustave Dubois _____ et de
Elisabeth née Roth, décédée _____

2. *Terriraz Ida* _____ *negociante*
célibataire _____

originaire de *Chavornay et de l'Abbergement* _____ domiciliée à
Villars sur Ollon _____ née à
Chavornay _____ le *deux septembre* _____

_____ mil *huit cent septante-huit* _____ fille de
François-Louis Terriraz, à Lausanne, Croix d'Orchay _____ et de
Rosine née Matherte, décédée _____

Comme témoins :

1. *Borel Gabriel, Major vétérinaire* _____
2. *Richard Louis Charles, Ingénieur, à Bes* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le quinze, à Travers et à
Ollon, le seize, à Hucimoz et à l'Abbergement le dix sept, et à
Chavornay le dix-huit septembre, mil neuf cent quatorze.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Bes, le dix-neuf octobre, mil neuf cent
quatorze.*

Pièces déposées :

*Permis de célébration délivré
par l'Etat civil de Lausanne.*

Les époux :

J. Dubois
Ida Dubois

Les témoins :

Borel Gabriel
L.C. Richard Ing.

L'officier de l'état civil :

J. Gellard

Communiqué à l'Etat civil de :
*Travers, Lausanne, Chavornay,
Sigriswil, Ollon.*

Registre des mariages A.

N^o 29.
Dettwiler et
McConney née Sommer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dettwiler Jean Jacob, tonnelier, veuf de Rosalia née Frei, dès le vingt-un mars mil neuf cent onze,

originaire de Reigoldswil (Balas campagne) domicilié à Bex, né à Reigoldswil le quatre septembre mil huit cent cinquante-sept fils de défunt Martin Dettwiler, et de Catherine née Roth, décédée;

2. McConney née Sommer Anna Rosina ménagère, veuve de Julien McConney dès le quinze mars mil neuf cent neuf originaire de Châtelard domiciliée à Bex, née à Bolligen le trois mai mil huit cent septant-trois fille de Frédéric Sommer, à Bex, et de feu Elisabeth née Sulzer

Comme témoins :

1. Galliker Jean, mécanicien, à Bex, et,
2. Lutz Oscar, commis négociant, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le quatorze, à Reigoldswil et à Bex le quinze octobre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le trente-un octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux; Extrait mortuaire de sa première femme; Extrait du premier mariage de l'épouse; Extrait mortuaire de son premier mari; Promesse de mariage; Certificats de publication à Bex, Châtelard & Reigoldswil

Communiqué à l'état civil de Reigoldswil et de Montreux

Les époux :

Jacob Dettwiler
Rosa Dettwiler

Les témoins :

Jean Galliker
Oscar Lutz

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 30.
Genet et
Verlod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet Henri Robert _____ agriculteur
célibataire _____

originaire de Beva _____ domicilié à
Beva, La Pesse-Dessous _____ né à
La Pesse-Dessous _____ le quatorze mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de
François-Félix Genet, agriculteur, _____ et de
Jeanne-Louise-Camille, née, Thomas, _____
à La Pesse-Dessous, _____

2. Verlod Florence-Julia _____ couturière,
célibataire _____

originaire de Ormont-Dessous, _____ domiciliée à
Beva (La Pesse) _____ née à
La Pesse _____ le dix-huit janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Henri-Auguste Verlod, agriculteur, _____ et de
Isaline, née Ravy, sa femme, _____
à Beva (La Pesse) _____

Comme témoins :

1. Fausse Henri, agent de police, à Beva,
2. Michaud François, cocher, audit lieu.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous et à Beva le qua-
torze octobre mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le trente-un octobre mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage ;
certificats de publication
à Beva et Ormont-Dessous.

Les époux :

Genet Robert
Genet Julia

Les témoins :

Fausse Henri
F. Michaud.

L'officier de l'état civil :

H. Gillard.

Communiqué à l'état civil d'
Ormont-Dessous _____

Registre des mariages A.

N° 31.

Tatzbel et
Desmonts.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tatzbel Albert _____ *Prologes*
célibataire _____originaire de *Goumiers-la-Ville, Goumiers-le-Juc & Penthaiz* domicilié à
Beex _____ né à*Beex* _____ le *trente-un janvier*
_____ mil *huit cent septante huit* _____ fils dedéfunt *Julien Tatzbel*, _____ et de*Lina Emma née Bultier*, sa veuve _____à *Beex*; _____2. Desmonts Marie Eugénie _____ *lingère*
célibataire _____originaire de *La Houssoye (Oise), France* _____ domiciliée à
Beex _____ née à*La Houssoye* _____ le *deux-sept février*
_____ mil *huit cent quatre-vingt deux* _____ fille de*Leon Desmonts*, décédé _____ et de*Sophie Joséphine née Pelitjean*, sa veuve _____à *Paris, 17, route de Suèvres*. _____

Comme témoins :

1. *Michaud Robert*, coiffeur, à *Beex*; _____2. *Germain Henri*, boucher, à *Beex, Glarey*. _____Les publications ont eu lieu à *Beex*, le *vingt-cinq*, à *Goumiers-la-Ville et Goumiers-le-Juc* le *vingt-six* et à *Penthaiz* le *treize*
octobre mil neuf cent quatorze - *septembre* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Beex*, le *trente-un octobre mil neuf cent*
quatorze _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Bulletin de naissance de l'épouse,
Certificat de capacité matrimoniale
de l'épouse, et permis de domicile,
Autorisation du Conseil d'Etat dis-
pensant de la publication à *La*
Houssoye lieu compris dans la région
occupée par les belligérants. Promesse
de mariage. Certificats de publication à
Des Goumiers-la-Ville, Goumiers-le-Juc & Penthaiz
Communiqué
à l'Etat civil d'*Echallens* et de
Sullens et à la Chancellerie d'*Etat*.

Les époux :

A. Tatzbel
Eug. Tatzbel

Les témoins :

R. Michaud
H. Germain

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 32.
Dozmond.
Chamorel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dozmond Jules Edouard, garde des forêts, veuf de Sophie née Stager des le quinze décembre mil neuf cent dix,

originaire de Ollon domicilié à Sarey né à Huelmoz le trente-un décembre

mil huit cent soixante-huit fils de Jules Dormond, décédé, et de feu Elisabeth née Neger.

2. Chamorel Emma sans profession célibataire

originaire de Ollon domiciliée à Sarey née à Ollon le vingt-trois janvier

mil huit cent soixante-trois fille de Abram Samuel Chamorel, décédé, et de feu Félixi née Baudy.

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier, de Bes, domicilié
2. Fauser François, d'Ormont Veveys et de Leyzin agriculteur à Bes

Les publications ont eu lieu à Ollon et Huelmoz le treize et à Sarey le vingt-six octobre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le vendredi vingt novembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage des époux. Extrait mortuaire de sa première femme; Extrait de naissance de l'épouse. Promesses de mariage. Certificats de publication à Sarey, Ollon et Huelmoz.

Communiqué à l'Etat Civil d'Ollon.

Les époux :

J. Dozmond,
Emma Dormond

Les témoins :

Rapaz
Fauser

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 33.
Emery et
Schläppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Jules agriculteur
célibataire

originaire de Cullayes domicilié à
Bea

Bea né à
Bea le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Jules Emery, agriculteur, à Bea, et de
feue Elise née Genet, sa femme,

2. Schläppi Marie-Louise blanchisseuse
célibataire

originaire de Lenk (Berne) domiciliée à
Bea

Bea née à
Bea le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Pierre Auguste Schläppi, agriculteur-voiturier, et de
Rosine-Catherine née von Allmer, sa femme,

à Ber.

Comme témoins :

1. Richard Henri Commissaire de Police à Bea

2. Grassi, Jean, Architecte au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Lenk et à Bea, Lenk, et aux Cullayes le cinq octobre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le mardi vingt-quatre novembre
mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bea, les Cullayes et Lenk.

Les époux :

Emery Jules
Marie Emery

Les témoins :

Henri Richard
Jean Grassi

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'Etat civil de
Mézières & de Lenk.

Registre des mariages A.

N^o 34. *Bochatey,
Rouiller.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bochatey Pierre-Joseph* _____ agriculteur,
célibataire _____

originaire de *Salvan (Talais)* _____ domicilié à
Bez _____ né à
Salvan _____ le huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
Pierre-Maurice Bochatey, agriculteur à Bez, _____ et de
feu Marie-Catherine née Picault; _____

2. *Rouiller Marie-Julie* _____ ménagère
célébataire _____

originaire de *Martigny-Bourg (Talais)* _____ domiciliée à
Bez _____ née à
Sion (Dioly) _____ le quinze avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Armand-Ezéchiel Rouiller, vigneron, _____ et de
Martine-Othilie dite Marie née Eggs, sa femme. _____
à *Martigny* _____

Comme témoins :

1. *Bochatey Louis, agriculteur à Bez, aux Caillottes.*
2. *Rouiller Lucien, agriculteur à Saxon (Talais)* _____

Les publications ont eu lieu à *Salvan, Martigny et Bez* le
vingt-six novembre mil neuf cent quatorze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bez, le onze décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication à
Bez, Salvan, et Martigny-Bourg*

Les époux :

*Bochatey Joseph
Bochatey Julie*

Les témoins :

*Bochatey Louis
Rouiller Lucien*

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Martigny et de Salvan _____

Registre des mariages A.

N° 35. Chauffard
et Joos.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chauffard François Henri, charpentier, divorcé de
Louise Thérèse née Tannod dès le dix-sept octobre mil neuf
cent quatre

originaire de Orny domicilié à

Bex né à

Orny le vingt-neuf juillet

mil huit cent soixante-quatre, fils de

Jules Chauffard et de

Elise Rose née Jacquinet, décédée;

2. Joos Eugénie-Henriette Blanche issue
célibataire

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le six mai

mil huit cent septante-cinq, fille de

défunt Jean Marc Joos et de

Henriette Marie Charlotte née Leipold,

à Bex.

Comme témoins :

1. Genet Louis, Inspecteur forestier communal à Bex,

2. Renaud Henri, charbonnier, audit lieu.

Les publications ont eu lieu à Orny et à Bex le trois décembre
mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le dix-sept décembre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage
de l'époux; (avec mention du divorce)
Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Chauffard

Eug. Chauffard

Les témoins :

Genet
Renaud

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Divorce.
Par jugement rendu le
vingt décembre mil neuf
cent seize, déclaré exécutoire
le seize mars courant, le
Tribunal civil du district
d'Orny a déclaré par le
divorce, le mariage
Chauffard Joos
insérer ci-combe.
Le mari ayant été désigné
comme époux coupable ne
peut se remarier avant
l'expiration du délai de 2
ans.
Inséré le vingt-huit mars
mil neuf cent dix-sept.
L'Officier de l'état civil
J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 36.
Saucon et
Rognon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saucon Emile-Samuel _____ boucher
célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à
Dailly-sur-Morcles _____ né à
Lucens _____ le sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Emile-Alexandre-Auguste Saucon, cuisinier, à Morcles, et de
Alice-Louise Irma née Regamey, sa femme, _____
à Morcles _____

2. Rognon Héléne-Léna _____ sans profession
célibataire _____

originaire de Montalchez (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Morcles _____ née à

Saint-Aubin _____ le vingt-six Août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

Charles-Jules Rognon, vigneron à Chez-le-Bart _____ et de
Marie-Elisabeth née Gimnel, sa femme, _____
à Chez-le-Bart _____

Comme témoins :

1. Couryer Edmond, entrepreneur à Morcles _____
2. Dormond Edouard, employé fédéral, à Lavey _____

Les publications ont eu lieu à Lavey et Lausanne le dix, et à Saint-
Aubin le onze décembre mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt-six Décembre mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage : _____
Certificats de publication à : _____
Lavey, Lausanne et St-Aubin _____

Les époux :

A. Saucon
Héléne Rognon

Les témoins :

Edmond Couryer
Ed. Dormond

L'officier de l'état civil :

H. Jillard

Communiqué à l'état civil de _____
Lausanne et de Saint-Aubin _____

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 37.
Voessray et Nétroz
née Ribordy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voessray Jean Michel garde des forêts
célibataire

originaire de Perrossaz (Valais) domicilié à
Savey né à
Erionnaz le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt fils de
Jean Jacques Voessray, agriculteur et de
Mari Louise née Richard, sa femme
à Erionnaz;

2. Nétroz née Ribordy Antoinette Catherine
Elisabeth dite Cecile, sans profession, veuve de Charles
Daniel Nétroz des le neuf janvier mil neuf cent dix;

originaire de Sembrancher (Valais) domiciliée à
Martigny Bourg née à
Sembrancher le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François Alphonse Ribordy, agriculteur à Sembrancher et de
Catherine Angélique née Nétroz, décédée
à

Comme témoins :

- 1. Piltier Pierre, maréchal au Bouillet sur Bex
- 2. Cherix Ferdinand, garde forestier à La Posse sur Bex

Les publications ont eu lieu à Savey et à Martigny le dix; à
Perrossaz et à Sembrancher le onze décembre mil neuf
cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt six décembre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux;
- Extrait du premier mariage de l'épouse;
- Extrait mortuaire de son premier mari; Pièces de mariage;
- Certificats de publication à Savey, Perrossaz, Martigny et Sembrancher.

Les époux :

Voessray Jean
Antoinette Voessray

Les témoins :

Pierre Piltier
Ferd. Cherix

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

*Val 14 janvier 1915
Maurand
Piltier*

Le numéro trente-sept
à la page cinquante une est
celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année mil
neuf cent quatorze.
Les deux doubles du pré-
sent registre sont conformes.
Ce que nous certifions
Bex, le treize décembre
mil neuf cent quatorze.
L'officier de l'état civil
J. Gillard



Un double a été remis
à l'Autorité Cantonale le 14
janvier 1915 en exécution de
l'article 14 de l'ordonnance
du Conseil fédéral suisse, du
26 février 1910, sur les registres
de l'état civil.

Bex, le 14 janvier 1915.
L'officier de l'état civil.
J. Gillard



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Sidoux et
Guidoux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sidoux Ernest _____ agriculteur
célibataire _____originaire de Forel et de Villars-le-Comte _____ domicilié à
Cronay _____ né à
Villars-Bramard _____ le vingt-quatre février _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
Héli Sidoux, agriculteur à Cronay _____ et de
Rosine née Fathbert, décédée _____
à _____2. Guidoux Elise _____ ménagère
célibataire _____originaire de Cronay _____ domiciliée à
Cronay _____ née à
Cronay _____ le treize septembre _____
_____ mil huit cent septante _____ fille de
défunt Louis Guidoux _____ et de
Lydie née Pittet, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Zimmermann Christian, restaurateur à Beaumont _____
2. Zimmermann Cécile, restaurateur à Beaumont _____

Les publications ont eu lieu à Cronay le deux, à Villars-le-Comte
et Forel le trois janvier mil neuf cent quinze _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beaumont, le vingt janvier mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Melandin _____

Les époux :

Ernest Sidoux
Elise Sidoux

Les témoins :

Z Zimmermann
C Zimmermann

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de Luont,
Melandin à Domeloye et Doney
et Veyrier _____

Registre des mariages A.

N^o 2. Baud
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud David-Philippe agriculteur
célibataire

originaire de Bea domicilié à
Frenières nère Bea né à
Frenières le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
François-Philippe Baud, décédé, et de
Mari née Cherix
à Frenières;

2. Cherix Augusta-Elisa sans profession,
célibataire

originaire de Bea domiciliée à
Frenières nère Bea née à
Frenières le trent-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles-François-Philippe Cherix, à Frenières et de
Elisa née Ravy, décédée.
à

Comme témoins :

1. Jesoz François, huissier, de Bea, y domicilié,
2. Kilchoer Charles, sommelier, de Liebistorf en séjour à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt-un janvier mil
neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi six février mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Certificat de publication à Bea

Les époux :

Ik: Baud
Elisa Baud

Les témoins :

Kilchoer Charles
J. Jesoz

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 3.
Grattini
Dufrene née Durgniat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grattini Pierre-Joseph-Emile _____ majeur
célibataire _____

originaire de Schiavenco (Novare, Italie) _____ domicilié à
Ormont-Gessous _____ né à

Schiavenco _____ le vingt-huit juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Joseph Grattini _____ et de
Maria née Gaudi _____

à Schiavenco;

2. Dufrene née Durgniat - Marie-Louise, mariée
Veuve de Robert-Alfred Dufrene dès le dix septième
septembre mil neuf cent treize _____

originaire de _____ Seyvin et Aigle _____ domiciliée à
Ormont-Gessous _____ née à

Ormont-Gessous _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

David-Vincent Durgniat _____ et de
Louise-Emilie née Perrod, décédée. _____

à _____

Comme témoins :

1. Hüsser Amiguet Charles, de Baldo (Zurich), serrurier à Berz,
2. Ghisoli Amédée, de Calata (Novare, Italie) serrurier à Pecco-

Les publications ont eu lieu à Seyvin et Ormont-Gessous le vingt
huit septembre, à Ormont-Gessous et à Aigle le vingt-neuf septem-
bre et à Schiavenco le dix sept décembre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Berz, le mercredi vingt-quatre Février
_____ mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Officier de
l'Etat civil d'Ormont-Gessous.

Les époux :

Grattini Emile
Grattini Marie

Les témoins :

Amédée Ghisoli
Charles Hüsser

L'officier de l'état civil :

F. Gellard.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat civil, d'Ormont-Gessous
d'Ormont-Gessous, de Seyvin et
d'Aigle.

Registre des mariages A.

N° 4. Signolet
et Chambaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signolet Louis - Henri employé de commerce
célibataire

originaire de Châtaudoux domicilié à
Bes

Fenatet sur Bes le deux Novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri Signolet, charpentier à Fenatet, et de

vue Marie-Henriette, née Drapel

2. Chambaz Berthe - Rodalie - Marguerite

garde-malade

célibataire

originaire de Bremlens domiciliée à

Gryon née à

Gryon le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean-Louis-Charles Chambaz, décédé, et de

Rosalie, née Nicodier, à Fenatet.

Comme témoins :

1. Petallaz Louis, agriculteur, domicilié à Entremont sur Bes

2. Girod Samuel, négociant, domicilié à Bes

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Bes, le dix-neuf et à Châtaudoux et Bremlens vingt février mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le samedi vingt mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux -
Promesse de mariage -
Certificats de publication à Gryon -
Bes, Châtaudoux et Bremlens

Les époux :

Signolet Louis
Signolet Berthe

Les témoins :

Girod Chambaz Jeanne
Petallaz Louis

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 5. Testaz
Auler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testaz Eugène _____ agriculteur
célibataire _____

originaire de Bea _____ domicilié à
Bea, Frenières _____ né à
Frenières, rive Bea _____ le onze août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____ fils de
défunt Georges Testaz, _____ et de
feu Julie Louise née Lussaz _____
à _____

2. Auler Julie _____ sans profession
célibataire _____

originaire de Gryon, Ber et Nigle _____ domiciliée à
Gryon _____ née à
Gryon _____ le vingt-cinq décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ fille de
François Aulet, agriculteur _____ et de
Ida née Broyon, sa femme _____
à Gryon _____

Comme témoins :

1. Aulet François, de Gryon, Ber et Nigle, agriculteur à Gryon
2. Aulet Jules, de Gryon, Ber et Nigle, domicilié à Gryon

Les publications ont eu lieu à Ber, le vingt-neuf, Gryon et Ni-
ggle le trente octobre mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ber, le samedi vingt-sept Mars mil
neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'é-
pouse, consentement au ma-
riage des parents de l'épouse,
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication à
Ber, Gryon et Nigle _____

Communiqué à l'Etat civil de _____
Gryon et Nigle _____

Les époux :

Eugène Testaz
Julie Bertaz

Les témoins :

Jules Aulet
François Aulet

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 6.
Bach, née Bellec
Bach, née Nicolliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellec Hector-Louis, agriculteur
célibataire

originaire de Combremont-le-Petit, domicilié à
Beva, né à

Combremont-le-Petit le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Louis-Edouard Bellec, agriculteur, et de
Constance née Vicaty, sa femme,
à Combremont-le-Petit;

2. Bach, née Nicolliez Bertha-Hélène-Alice, divor-
cée de Charles-Louis-Émile Bach, dès le vingt-deux décembre
mil neuf cent onze ménagère

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Beva, née à

Beva le six avril
mil huit cent septante-neuf

filles de défunt Henri Nicolliez, charpentier, et de
Louise-Henriette-Marianne née Blanc, sa veuve
à Beva.

Comme témoins :

1. Richard Henri, fils, d'Ormont Dessous, agriculteur à Beva
2. Jacquier Louis, de Salvan (Palais), charpentier à Beva

Les publications ont eu lieu à Beva le dix-huit, à Gessenay le
dix-huit et à Combremont-le-Petit le dix-neuf Mars mil
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le vendredi neuf avril mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Acte du premier mariage avec
mention du divorce de l'épouse,
Promesse de mariage.
Certificats de publication à
Beva, Combremont-le-Petit et
Gessenay.

Les époux :

Hector Bellec
Alice Bellec

Les témoins :

H. Richard
L. Jacquier

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Combremont-le-Grand et de
Gessenay.

Registre des mariages A.

N^o 7. Würsten
Mozet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würsten Louis _____ (scieur) _____
célibataire _____

originaire de Gessenay (Serne) _____ domicilié à

Bea, aux Dévins, _____ né à

Bea (La Saie) _____ le dix-sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ fils de

Louis Würsten, décédé, _____ et de

Julie Marie née Palmat, _____

à _____

2. Mozet Jeanne Madeleine _____ sans profession _____
célibataire _____

originaire de Ollon _____ domiciliée à

aux Fontaines rière Ollon _____ née à

aux Fontaines _____ le cinq septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Jean Alexis Mozet, agriculteur, _____ et de

Sauva Fanny née Kesson, sa femme, _____

aux Fontaines _____

Comme témoins :

1. Mozet Jean, agriculteur, aux Fontaines rière Ollon, _____

2. Welton Félix, négociant, à Bea, _____

Les publications ont eu lieu à Bea le vingt, à Ollon le vingt-trois
à Hérimoz et à Gessenay le vingt-deux mars mil-
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi, dix-sept avril, mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des é-
poux; Promesse de mariage;—
Certificats de publication
à Bea, Gessenay, Ollon et
Hérimoz _____

Les époux :

Würsten Louis
Jeanne Würsten

Les témoins :

Mozet Jean
Welton Félix.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'Etat civil de
Gessenay et d'Ollon _____

Registre des mariages A.

N^o 8.
Lambelet
Bornez née Beutler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Henri-Louis chef de train
veuf de Julie-Marie née Guichard des le seize août mil
neuf cent treize
originaire de Forel (Lavaux) domicilié à
Brique (Valais) né à
Forel le huit mai
mil huit cent septante-cinq fils de
François Lambelet et de
Marie née Jan, tous deux
à Chesalles sur Oron

2. Bornez née Beutler Louise-Elise
gardiennede malade veuve d'Hermann Bornez
des le dix juin mil neuf cent quatre
originaire de Rickenbach (Soleure) domiciliée à
Neuchâtel née à
l'Abbaye, le Pont (Vaud) le douze mars
mil huit cent septante fille de
Christian Beutler et de
Louise-Charlotte née Rochat, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Mandrin Henri, chef de train à Laocuy
2. Lambelet Auguste, conducteur à Renens

Les publications ont eu lieu à Brique le douze, à Neuchâtel
le quinze, à Rickenbach le quatorze et à Forel (Lavaux)
le quinze février mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le vingt-quatre avril mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'Etat civil de Brique

Les époux :

Lambelet H.

Louise Lambelet

Les témoins :

H. Mandrin

Aug^t Lambelet

Communiqué à l'Etat civil de :
Brique, Neuchâtel, Ricken-
bach et Forel

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N° 9.

Nicollerat
Girardin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollerat Félix Gabriel _____ agriculteur
célibataire _____originaire de Bes _____ domicilié à
Bes, La Patisserie _____ né à
Bes, La Patisserie _____ le quatre février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
défunt Gabriel Nicollerat _____ et de
Louise Amélie née Cheris, sa veuve, _____
à Bes, La Patisserie;2. Girardin Laure Thérèse _____ sans profession
célibataire _____originaire de Bémont (Berne) _____ domiciliée à
Landeron _____ née à
Bémont (Communes) _____ le vingt-sept octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Charles Auguste Girardin, menuisier, _____ et de
Marie Adèle née Jigon, sa femme, _____
de Landeron.

Comme témoins :

1. Comte Emile, agriculteur, à Bes, La Patisserie;
2. Magnenat Marcel, instituteur, au Châtel près Bes.Les publications ont eu lieu à Bes, Saignelegier et au Landeron
le vingt Mars mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bes, le vendredi sept mai mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse;
Promesse de mariage _____
Certificat de publication à Bes,
Saignelegier et Landeron _____

Les époux :

F. Nicollerat
Laure Nicollerat

Les témoins :

Comte Emile
M. Magnenat.

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
Suppl.

Registre des mariages A.

N^o 10. Stuby et
Grand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stuby Emile _____ jardinier
célibataire _____originaire de Bussigny-sur-Oron _____ domicilié à
Lavey-les-Bains _____ né àBussigny-sur-Oron _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils deAdolphe Stuby, agriculteur _____ et de
Louise Lucie née Schollat _____

à Nyon _____

2. Grand Judith Christine _____ employée d'hôtel,
célibataire _____originaire de Nax (Valais) _____ domiciliée à
Lavey-les-Bains _____ née àNax _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille deJoseph Grand, agriculteur _____ et de
Philomène née Métral, sa femme, _____

à Genève _____

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier, de Berz, y domicilié, _____
2. Marquis Louis, hôtelier, de Morges, domicilié à Ferret _____Les publications ont eu lieu à Lavey, le vingt-deux avril et à
Nax le vingt Mai mil neuf cent quinze et à Bussigny
sur-Oron le vingt-six avril mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Dressé le samedi cinq juin mil neuf
cent quinze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Bussigny-sur-Oron, Lavey et
Nax _____

Les époux :

Emile Stuby
Judith Stuby

Les témoins :

Rapaz
Louis Marquis

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de Oron
et de Nax _____

Registre des mariages A.

N° 11. Tiquet et Nicole?

Approuvé la radiation d'un mot remplacé par "jeun" Bex, le 16 juin 1915

H. Piquet

Ch. Piquet

Jean Lambert

Ed. Nicole

F. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiquet Henri Joseph Lucien
Inspecteur forestier

celibataire
originaire de Chenit domicilié à
Martigny-Ville né à
Sausanne le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

David-Henri-Florentin Tiquet et de

Anna-Henriette née Tiquet

à Le Sentier

2. Nicole Louise Thérèse

sans profession
celibataire

originaire de Chenit et du Lieu domiciliée à

Bex née à

Bex le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Edouard-Jules Nicole, horloger et de

Justine née Roy, sa femme

à Bex

Comme témoins :

1. Rambert Jean, Pasteur, à Bex;

2. Nicole Edouard, prénommé aussi domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Martigny le sept, au Sentier le neuf, à Bex et au Lieu le onze, mars, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le, mercredi seize juin, mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication de mariage délivré par l'état civil de Martigny

Les époux :

H. Piquet

Ch. Piquet

Les témoins :

Jean Lambert
Ed. Nicole

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 12. Marlétaz Veillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marlétaz Alexis Charpentier célibataire

originaire de Ormont-Pessoux domicilié à Frenières rière Bea né à Frenières

le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean-Louis Marlétaz agriculteur et de Louise-Julie née Chevica sa femme

à Frenières

2. Veillon Blanches Amélie couturière célibataire

originaire de Bea domiciliée à Bea aux Plans née à aux Plans

le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles Veillon agriculteur et de Barbara née Rehrex sa femme

à aux Plans

Comme témoins :

- 1. Marlétaz Louis agriculteur à Frenières rière Bea;
2. Marlétaz née Ravy Bertha domiciliée à Frenières.

Les publications ont eu lieu à Bea le vingt-deux et à Ormont-Pessoux le vingt-quatre Mai mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt-six juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Consentement au mariage délivré par les parents de l'époux; Promesse de mariage; Certificat de publication à Bea et à Ormont-Pessoux.

Les époux :

Alexis Marlétaz Blanche Marlétaz

Les témoins :

Louis Marlétaz Bertha Marlétaz Hélène Raymond

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 13.

Bernier et
Seeszer née Gyger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernier Jean Adrien serurier,
veuf, en secondes nocces de Lina Dudan née Schwan
dei, dès le treize mars mil neuf cent treize,
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Berne né à
Berne le cinq juillet
mil huit cent soixante-un fils de
dépente Jeanne Marguerite Bernier et de

2. Seeszer née Gyger Emma ménagère
veuve de Charles Auguste Seeszer, dès le vingt-cinq
octobre mil neuf cent treize,
originaire de Gsteig (Berne) domiciliée à
Berne née à
Gessenay (Berne) le seize février
mil huit cent soixante-huit fille de
dépente Gottlieb Gyger et de
feu Sophie Lucie née Desplands

Comme témoins :

1. Monti Max, de Cuzzago, Novare, Italie, peintre en bâtiment;
2. Guillermin Philippe, d'Aligle, peintre en bâtiment, tous deux à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le premier juillet, à Guggisberg
le deux et à Gsteig b. Saanen le quatre juillet mil neuf cent
quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le lundi vingt-six juillet mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits des précédents mariages
de chacun des époux; extraits de
décès de leurs précédents conjoints;
Promesse de mariage
Certificats de publication, à
Berne, Guggisberg et Gsteig b.
Saanen

Les époux :

Adrien Bernier
Emma Bernier

Les témoins :

M. Guillermin
Max Monti

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Guggisberg et Gsteig b.
Saanen

Registre des mariages A.

N^o 14. Ferriraz
et Veillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz Ernest Louis Employé aux P.T.T.
célibataire

originaire de Chavornay et de l'Abergement domicilié à
Genève, né à
Penthaz le dix huit mars
mil huit cent quatre vingt fils de
Louis Ferriraz, retraité du chemin de fer, à Lausanne, et de
Elise née Fauquez, sa femme, décédée;

2. Veillon Léa télégraphiste
célibataire

originaire de Beva domiciliée à
Beva née à
Beva le dix sept novembre
mil huit cent quatre vingt fille de
Henri Francis Veillon, agriculteur, et de
Anna née Zürcher, sa femme;
à Beva

Comme témoins :

- 1. Wehrmann Jean, télégraphiste, domicilié à Beva,
- 2. Anex Veillon Robert, employé au P.D.G. V.C., aussi domicilié à Beva

Les publications ont eu lieu à Genève le huit, Chavornay, l'A
Abergement et Beva le dix juillet mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le jeudi douze juillet mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier de l'état civil de Genève.

Les époux :
Ferriraz
L. Ferriraz

Les témoins :

J. Wehrmann
Robert Veillon

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil du Canton de Genève, et Signorolles et Chavornay.

Registre des mariages A.

N^o 15. Leyer
Berthod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyer Alphonse. Alphonse

employé fédéral

célibataire

originaire de Vouvry domicilié à

Savey, village né à

Vouvry le dix-sept mai

mil huitcent septante-sept fils de

César Leyer, agriculteur et de

Sophie née Cornut, sa femme,

à Vouvry;

2. Berthod Cécile. Marie. Sophie

sans profession

célibataire,

originaire de Sierre domiciliée à

Vouvry née à

Vouvry le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emile Berthod, comptable, et de

Aline née Coppez, sa femme,

à Vouvry.

Comme témoins :

1. Fumeaux Joseph, employé fédéral à Saint-Maurice

2. Chevalley Emil, employé au Bureau fédéral des constructions à S. Maurice

Les publications ont eu lieu à Vouvry et à Sierre le premier et à Savey le deux septembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dex, le jeudi seize septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Vouvry, Sierre et à Savey

Les époux :

Leyer Alphonse

Cécile Leyer

Les témoins :

Fumeaux J. P.

Emile Chevalley

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 16. Paillard et Gilliéron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paillard Charles-Henri-Félicien
comptable
célibataire
originaire de Bevaux domicilié à
Bevaux né à
Bevaux le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Félicien Paillard, Notaire, et de
Louise née Favre, sa femme,
à Bevaux;

2. Gilliéron Alice
sans profession
célibataire
originaire de Rivaz et de Servin domiciliée à
Bevaux née à
Bevaux le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Louis Gilliéron, négociant à Bevaux et de
feu Anna née Pièce
à

Comme témoins :

- 1. Paillard Félix, Notaire à Bevaux,
2. Gilliéron Louis, négociant à Bevaux.

Les publications ont eu lieu à Bevaux le vingt-un, à Servin le vingt-trois et à Rivaz le vingt-quatre août mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevaux, le vendredi dix-sept septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publications
à Bevaux, Rivaz & Servin

Les époux :

Ch. Paillard
A. Paillard

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Communiqué à l'état civil d'Oron et de Saint-Saphorin à Chèvres

Registre des mariages A.

N° 17. *Ruffieux et Gailloud.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Ruffieux Louis-Jean-Joseph*
 agriculteur
 célibataire
 originaire de *Créruz (Fribourg)* domicilié à
Moreles, né à
Créruz (La Blanchetaz) le *deux novembre*
 mil huit cent *quatre-vingt-treize* fils de
Alphonse-François Ruffieux, greffier de Pair, et de
Josephine-Françoise Amarelle, née Ruffieux
 à *Créruz*;

2. *Gailloud Alice-Rosalie*
 sans profession
 célibataire
 originaire de *Villeneuve, Rennaz et Noville*, domiciliée à
Moreles, née à
Moreles le *vingt-trois février*
 mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* fille de
Jean-Louis Gailloud, décédé, et de
Jeanne-Fanny-Rosalie, née Berloy.
 à

Comme témoins :

- Eccuyer Edmond, d'Enry, entrepreneur à Moreles;*
- Edward Alfred, agriculteur, à Moreles.*

Les publications ont eu lieu à *Créruz, Lavey, Villeneuve, Rennaz et Noville* le *quatre septembre mil neuf cent quinze*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beve, le *lundi vingt septembre mil neuf cent quinze*.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux,*
- Autorisation du tuteur de l'épouse,*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication à*
Créruz, Lavey, Villeneuve, Ren-
naz et Noville.

Les époux :

Louis Ruffieux.
Alice Ruffieux

Les témoins :

Edmond Eccuyer
Alfred Edward

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Créruz et de Villeneuve

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 18.

Stauber et Jooz

Divorce.

Par jugement du Tribunal de première instance de Lausanne... rendu en date du 12 mai 1903, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1903... le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 août 1903. L'officier de l'état-civil: J. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauber Emile

menaisier

célibataire

originaire de Volketsweil (Genève) domicilié à

Arnex né à

Bea le vingt-deux février

mil huit cent nonante fils de

François Stauber, agriculteur, à Bea et de

vue Anne Marie née Claret;

2. Jooz Marguerite Lucile

menagère

célibataire

originaire de Bea domiciliée à

Bea née à

Bea le sept. Novembre

mil huit cent nonante quatre fille de

Marie Augustine Jooz, à Genève et de

Comme témoins :

1. Morier Charles, négociant, à Bea,

2. Favre Henri, agent de police, audit lieu

Les publications ont eu lieu à Arnex, le vingt, Bea, le vingt-un et à Volketsweil le vingt-deux juillet, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt-cinq septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat civil d'Agiez à Arnex sur Orbe.

Les époux :

Emile Stauber
Marguerite Stauber.

Les témoins :

C. Morier
H. Favre

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Communiqué à l'Etat civil de: Volketsweil et Agiez

Registre des mariages A.

N° 19.

Venthey et
Nicollezat née Lottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Venthey Jean-Louis, agriculteur, veuf de Marie
Louise-Éléonore Porsaz des le dix-sept janvier mil
neuf cent six

originaire de Dorénaz (Valais) domicilié à

Bea né à

Dorénaz (Allesse) le treize avril

mil huit cent soixante-six fils de

défunt Pierre-Antoine Venthey et de

Jacqueline née Sugon, sa veuve,

à Dorénaz;

2. Nicollezat née Lottaz Marie-Virginie

ménagère, veuve de Félix-Gabriel Nicollezat des le
quatre mars mil neuf cent onze

originaire de Bea domiciliée à

Bea née à

Chandon (Fribourg) le vingt-six février

mil huit cent soixante-quatre fille de

défunt Claude-Etienne-Paul Lottaz et de

Jeune Henriette née Nageus

à

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier à Bea,

2. Meylan Robert, Secrétaire municipal au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Dorénaz le dix-sept, Bea le dix-huit
septembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi neuf octobre mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux

Extrait mortuaire de sa première femme

Extrait du premier mariage de l'épouse

Extrait mortuaire de son premier mari.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bea

à Dorénaz

Communiqué à l'Etat civil d'Entre-

Athone, à Collonges

Les époux :

Venthey Jean Louis
Nicollezat Virginie

Les témoins :

Rapaz Louis
Meylan Robert

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 20.
von Burg
Bonzon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Burg Fritz Louis
boulangier au fort de Savatan
célibataire

originaire de Lommiswil (Soleure) domicilié à
Savatan, rière Savoy né à
Neuchâtel le trente Novembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Fritz Bernard von Burg, magasinier, et de

Marie né Javel, sa femme,

à Lugiez (Fribourg)

2. Bonzon Marie Alice

sans profession

célibataire

originaire de Savoy Morcles et Ormont-Dessous, domiciliée à
Savoy les Bains née à

Es Lea, rière Savoy le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Felix Bonzon, agriculteur, et de

Marie-Alexandrine né Lugiez, sa femme

à Savoy les Bains.

Comme témoins :

1. von Burg Alcide, boulangier à Val d'Illiez

2. Motier Edouard, cocher, domicilié à Bevaix

Les publications ont eu lieu à Oberdorf, Savoy et Ormont-Dessous
le trente septembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevaix, le samedi seize octobre mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

consentement des parents de l'épouse

Autorisation du conseil d'Etat.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Sa-

voy, Oberdorf et Ormont-Dessous.

Communiqué à l'Etat civil de Oberdorf-

et Ormont-Dessous.

Les époux :

Fritz von Burg

Alice von Burg

Les témoins :

Alcide von Burg

Edouard Motier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 21.
Cherix
Borloz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Menzi _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bea _____ domicilié à

Bea, au Châtel, _____ né à

Bea, au Châtel, _____ le onze septembre _____

_____ mil huitcent quatre-vingt-sept _____ fils de

David-Félic Cherix, agriculteur, _____ et de

Emma née Ravy, sa femme; _____

à Bea, au Châtel; _____

2. Borloz Marguerite-Sophie _____

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Ormont-Vessouds _____ domiciliée à

Bea, En Chienne _____ née à

Bea _____ le vingt-deux Août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

François-Alfred Borloz, agriculteur, _____ et de

Elise née Hützli, sa femme; _____

à Bea. _____

Comme témoins :

1. Favre Emile, orthopédiste, domicilié à Genève; _____

2. Krieger Henri, négociant, domicilié à Genève. _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-Vessouds le vingt-neuf et
à Bea le trente septembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le vendredi, vingt-deux octobre mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à _____

Bea et à Ormont-Vessouds. _____

Communiqué à l'Etat civil de _____

Ormont-Vessouds. _____

Les époux :

Cherix Henri

Marguerite Cherix

Les témoins :

Henri Krieger

E. Favre

L'officier de l'état civil :

E. Gillard

Registre des mariages A.

N° 22.
Borloz
Ditoret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz François-Henri

voiturier

célibataire

originaire de Ormont-Dessous domicilié à

Bex (Chêne) né à

Bex le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

François-Alfred Borloz, agriculteur, et de

Elise née Heitzli,

à Bex;

2. Ditoret Emma-Elise

couturière

célibataire

originaire de Sembracher (Valais) domiciliée à

Bex née à

Bex le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

feu Gaspard Antoine Moret, et de

Marquerite née Balli, veuve, à Bex

à

Comme témoins :

1. Moret Charles, veuve, à Bex;

2. Cherix Henri, agriculteur, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le seize, à Ormont-Dessous le dixsept et à Sembracher le dix-huit septembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi, vingt-deux octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Consentement de la mère des époux
se; Promesses de mariages
Certificats de publication à
Ormont-Dessous, Sembracher
et Bex.

Les époux :

Borloz Henri.

Borloz Emma.

Les témoins :

Moret Charles

Henri Borloz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Communiqué à l'état civil de :
Ormont-Dessous et de
Sembracher.

Registre des mariages A.

N° 23.
Jaquenod
Crosier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenod Henri-Fernand

Notaire
célibataire

originaire de Ecublens domicilié à

Beva né à

Beva le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Etienne Gabriel Jaquenod et de

Mari-Julie née Bourgeois,

à Beva;

2. Crosier Hélène Julia

célibataire

sans profession

originaire de Beva et d'Olton domiciliée à

Beva née à

Beva (Cottard) le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François Edouard Crosier agriculteur, à Beva, et de

Françoise Marie née Nicollerat, décédée

à

Comme témoins :

1. Meylan Robert, Secrétaire Municipal à Beva,

2. Ronchi Marius, Entrepreneur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Olton le cinq, à Huiémoz
le six et à Beva le sept octobre, mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le vendredi vingt-neuf octobre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage.

Certificats de publication à :

Ecublens, Olton, Huiémoz et

Beva.

Communiqué, à l'Etat civil de :

Ecublens & Olton

Les époux :

H. Jaquenod.

H. Jaquenod.

Les témoins :

Meylan

M. Ronchi

L'officier de l'état civil :

G. Gillard

Registre des mariages A.

N° 24.

Amolutz
Bicolaz.Rectification

Par décision du S. O. S. du 12.11.1911,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom paternel
de l'époux doit être
orthographié
"Amolutz".

Inscrit le 1er Août 1911.

L'officier de l'état-civil:

J. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amolutz Henri, marcelleurVeuf de Marie née Annen des le dix huit mai mil
neuf cent quatorze

originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à

Bea, né à

Bea le quatre décembre

mil huit cent quatre vingt dix, fils de

Jean Amolutz, scienc, et de

Marie Louise née Isoz, sa femme,

à Bea.

2. Bicolaz Mathilde, sans professioncélibataire

originaire de Saint-Anselme (Haut-Savoie) domiciliée à

Chêne-Bourg (Genève) née à

Chêne-Bourg le douze janvier

mil huit cent soixante dix huit, fille de

Urbain Brestaz, boulanger, à Chêne-Bourg, et de

Eugénie née Jaquet, décédée,

à

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, hôtelier, à Bea

2. Poytrequin, Marius, dessinateur à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sigriswil et à Chêne-Bourg le
dix-neuf octobre et à Bea le vingt-un octobre mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi treize Novembre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Livret de famille portant acte de
naissance, du premier mariage et
de décès de la première femme du
mari; Extrait de naissance de l'époux;
Consentement de son père; Déclaration
de domicile de l'époux; Acte de décès de
sa mère; Promesse de mariage; Certificats
de publication à Bea, Sigriswil, Chêne-
Bourg; Certificat de capacité; Autorisation
Communiqué du Conseil d'Etat pour publier
à la Chancellerie d'Etat, à l'Etat Civil
de Sigriswil et au Bureau Cantonal
de l'Etat Civil de Genève.

Les époux :

Amolutz Henri
Amolutz Mathilde

Les témoins :

Rapaz
Marius Poytrequin
M. Poytrequin

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 25.
Schwarz et
Thoule.

Par jugement du Tribunal des chefs
trib. d'origine rendu
en date du 7 février 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 15 avril
1926, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé 30 le
décal pendant lequel il désigne
ne pour contracter un nouveau
mariage les deux conjoint
comme pour coupables
Inscrit le 17 avril 1926.
L'officier de l'état-civil :

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwarz Hermann Louis
agriculteur

célibataire

originaire de Saint-Stephan (Berne) domicilié à
Bex

Bex (Fronières) le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de
Jean Gottfried Schwarz, agriculteur à Bex, et de
Louise Marie née Bernard,

2. Thoule Josephine
ménagère

célibataire

originaire de Châtel (Haut-Savoie, France) domiciliée à
Bex

Bex le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-un

fille de
Joseph Emile Thoule, agriculteur, et de
Julie Fanchette née Prier, sa femme,
à Bex.

Comme témoins :

1. Cquerz Alois, d'Ormont-Pessaux, agriculteur, et
2. Hubert Alfred, d'Ormont-Pessaux, agriculteur au Sancy.

Les publications ont eu lieu à Saint-Stephan le dix-neuf et à Bex
le vingt-un octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi treize Novembre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Consentement des parents de l'épouse; Promesse de mariage; Auto-
ritation du Conseil d'Etat pour
la publication; Certificats de pu-
blication à Saint-Stephan (Berne)
et à Bex.

Les époux :

Schwarz Hermann
Schwarz Josephine

Les témoins :

Cquerz Alois
Hubert Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 26.
Saudoz
et Pittier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saudoz Louis Henri
agriculteur
célibataire

originaire de Ollon domicilié à
Fenalet rière Beva né à
Falluoyres rière Ollon le vingt septembre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Félic Saudoz, agriculteur à Fenalet, et de
Sophie née Tille, décédée;

2. Pittier Emma Louise
ménagère
célibataire

originaire de Beva domiciliée à
Fenalet née à
Fenalet le dix neuf février
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Jean François Louis Pittier, agriculteur et de
Louise Rosalie née Bronzer, sa femme,
à Ber, aux Vellaires.

Comme témoins :

- 1. Rapaz Louis, de Ber, hôtelier, au dit lieu et
- 2. Signolet Louis, de Châtaud'Or, employé de commerce à Ber.

Les publications ont eu lieu à Ollon et à Ber le vingt un et à
Hélioz le vingt deux octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Ber, le mercredi dix sept novembre mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Ollon, Hélioz et Ber.

Les époux :
Saudoz Henri
Emma Saudoz

Les témoins :
Rapaz
Signolet Louis.

L'officier de l'état civil :
F. Gillard.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 27.

Mager
Cheriac.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mager Victor, Charles

cocher

célibataire

originaire de l'Isle domicilié à

Pex né à

Lausanne le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Victor Isaac Mager, décédé et de

Caroline Louise Marie Françoise née Gaudin, décédée,

à

2. Cheriac Suodme-Marianne-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Pex domiciliée à

Pex née à

Pex le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt cinq fille de

Isaac Alexis dit Edouard Cheriac, décédé, et de

Jeanne Marie Susette née Wieland.

à

Comme témoins :

1. Faure Henri, Agent de Police, domicilié à Pex et

2. Chapuis Edouard, de Romanel sur Lausanne, à Pex

Les publications ont eu lieu à l'Isle et à Pex le sept octobre mil
neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pex, le vendredi dix-neuf novembre mil
neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

l'Isle et à Pex.

Les époux :

Mager Victor

Marguerite Mager

Les témoins :

H. Faure

E. Chapuis.

L'officier de l'état civil :

Gillard

Registre des mariages A.

N° 28. Gailloud
Berger.

Divorce.

Par jugement rendu en date du 21 février 1921 déclaré définitif et exécutoire le 28 Avril 1921, le mariage interdit ci contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 mai 1921.

L'Officier de l'état civil:

J. Gillard

Communiqué au Département qui a fait inscrire sur le double en date du mai 1921.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud Gustave Eugène Louis

gardien de sûreté au fort de Dailly

célibataire

originaire de Villeneuve, Noville et Remmaz domicilié à

Morcles né à

Morcles le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Gustave Louis Gailloud et de

Jenny Rosalie née Pétroz, tous deux décédés;

2. Berger Elsa

femme de chambre

célibataire

originaire de Spiez (Berne) domiciliée à

Morcles née à

Olten le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Albert Berger, à Olten, et de

feu Bertha née Walter.

Comme témoins :

1. Ecuier Edmund, d'Ensy, entrepreneur, à Morcles

2. Ecuier née Gailloud Adèle, des mêmes lieu et domicile

Les publications ont eu lieu à Spiez le seize, Villeneuve, Remmaz et Noville le dix-sept, et à Saveny le dix-huit. Novembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ber., le samedi quatre décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Saveny, Spiez, Villeneuve, Remmaz et Noville

Les époux :

Gailloud Eugène
Gailloud Elsa

Les témoins :

Edmond Emyer
Adèle Emyer

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 29.
Jaquezod
Desplands.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquezod Henri Jules _____ agriculteur
Veuf de Jenny Eliza née Ravy des le douze février mil
neuf cent onze _____
originaire de Ormont-Pessus _____ domicilié à
Bex, à La Forêt, _____ né à
Bex, au Chêne _____ le dix décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Louise Jaquezod, domiciliée à Bex, au Chêne, _____ et de

2. Desplands Blanche Henriette, _____
ménagère _____
célibataire _____
originaire de Rougemont _____ domiciliée à
Bex, à La Forêt, _____ née à
Ellen (Sallaz) _____ le dix février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Charles Alexandre Desplands, agriculteur à La Forêt et de
fue Marie Louise née Jaggi _____

Comme témoins :

- 1. Desplands Alexandre, agriculteur, à Bex, La Forêt
- 2. Desplands Albert, agriculteur, à Bex, La Forêt.

Les publications ont eu lieu à Bex, le trente octobre et à Ormont-Pessus
et à Rougemont le premier Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi onze décembre mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait du premier mariage de
l'époux, Extrait mortuaire de sa pre-
mière femme. Promesse de mariage
Certificats de publication à Bex,
Ormont-Pessus et Rougemont.

Les époux :

Henri Jaquezod
B. Jaquezod

Les témoins :

A. Desplands
A. Desplands.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Vu le 16 décembre 1915
J. Meunier
Trésorier

Registre des mariages A.

N° 30.

Aneax et
Dizarlétaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aneax François Louis**, agriculteur,
 fils de Rose Marguerite Aneax nee Warpelin, des le
vingt mai mil neuf cent douze
 originaire de Gryon et d'Allon domicilié à
Bea, au Reuseux, né à
Gryon le six Mai
mil huit cent septante-six fils de
François Louis Aneax, décédé, et de
Marie Anna nee Fontanaux, sa femme,
 à Gryon;

2. **Dizarlétaz Nancy**, Da
ménagère
célibataire
 originaire de Ormont-Tessoud domiciliée à
Bea, aux Plans, née à
aux Plans sur Bea le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
François Gustave Dizarlétaz, agriculteur, et de
Marie-Jade nee Bernavel, sa femme,
 à aux Plans sur Bea;

Comme témoins :

1. Pillier Henri, de Bea, Inspecteur des Travaux, à Bea;
2. Michaud Robert, de La Sarraz, coiffeur, à Bea.

Les publications ont eu lieu à Gryon, Allon, Hucimoz et Bea le
vingt et à Ormont-Tessoud le vingt-un Novembre mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi des huit décembre mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux
Extrait mortuaire de sa première femme
Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bea
Allon, Hucimoz, Gryon, et Ormont-
Tessoud.

Les époux :

Louis Aneax
Nancy Aneax

Les témoins :

P. Pillier
R. Michaud

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'état civil de Gryon
Allon & Ormont-Tessoud.

Registre des mariages A.

N° 31.

Emery
Ozerney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Josias-Louis-Henri Employé fédéral
 Veuf de Marie-Louise née Richard dès le cinq Novembre
mil neuf cent douze
 originaire de Etagnières domicilié à
Lavey né à
Sauvann le treize octobre
mil huit cent soixante-quatre fils de
feu Paul-Antoine Emery et de
feu Louise née Girardet

2. Ozerney Alexandrine Caroline
 célibataire,
 sans profession
 originaire de Charmey (Gruyère, Fribourg) domiciliée à
Saint-Maurice née à
aux Basses, près Gryon le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jacques-Vital Ozerney, agriculteur à Interlaken, et de
Louise née Flitschi, sa femme

Comme témoins :

1. Fleuti Alfred, de Gessenay/Bonaf, négociant, à Bex &
2. Sautwyl Reinert, de Reinach (Gruyère), industriel à Bex.

Les publications ont eu lieu à Saint-Maurice le quatorze, à Etagnières le quinze, à Charmey le seize et à Lavey le seize de décembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trente-un décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux, Extrait de décès de sa première femme, Extrait de naissance de l'épouse
Bonnette de mariage
Certificats de publication à Lavey, St-Maurice, Charmey et Etagnières

Les époux :

Emery
O. Emery

Les témoins :

apflety
R. Sautwyl

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Le numéro trent-un à la page quatre-vingt-deux est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quinze.

Les deux doubles du présent registre sont conformes de qui nous certifions Bex, le trente-un décembre mil neuf cent quinze.

L'officier de l'état civil de Canton de Vaud, Département de Bex



J. Gillard

Un double a été remis le quatre janvier mil neuf cent seize à l'habité cantonale en exécution de l'article quatorze de l'ordonnance du Conseil fédéral suisse du vingt-cinq février mil neuf cent dix sur les registres de l'état civil. Bex, le quatre janvier mil neuf cent seize.



J. Gillard

Imprimé à Yverdon, chez J. B. Suter, 1000 r. d.

Registre des mariages A.

N° 1. Hemmi
Desago née Zehner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hemmi, Jules-Frédéric
celibataire

employé aux fortifications de St-Maurice

originaire de Churnwalden (Grisons) domicilié à

Savey-village né à

Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt fils de

Christian Hemmi et de

Rosine née Ammann, tous deux décédés

à

2. Desago née Zehner, Emma, divorcée de
Joseph Desago depuis le sept janvier mil neuf cent
quinze sans profession

originaire de Val-d'Illiez domiciliée à

Pouveret née à

Monthey le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Joseph Zehner et de

Marie-Louise née Charret, tous deux décédés

à

Comme témoins :

1. Hemmi Charles, contremaître à la Gips Union à Rex

2. Dormond Edouard, fonctionnaire fédéral à Savey

Les publications ont eu lieu à Port-Valais le vingt-deux à

Savey le vingt-trois, à Churnwalden le vingt-cinq

octobre mil neuf cent quinze et à Val-d'Illiez le

cinq janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rex, le samedi, vingt-deux janvier

mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux; extrait du premier mariage de l'épouse. Jugement en divorce de l'épouse. Promesse de mariage - certificats de publication à Port-Valais, Savey, Churnwalden, Val d'Illiez

Communiqué à l'état civil de Churnwalden, Val d'Illiez et Port-Valais

Les époux :

Hemmi Jules
Emma Hemmi

Les témoins :

Hemmi Charles
Dormond Ed.

Le L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Moreillon
Marlétaiz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Félix
célibataire
agriculteur
originaire de Beva _____ domicilié à
aux Plans sur Beva _____ né à
aux Plans _____ le seize mai
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Henri François Moreillon, agriculteur _____ et de
Louisa née Devonoge, sa femme. _____
à Beva sur Beva _____

2. Marlétaiz Hélène
célibataire
sans profession
originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à
aux Plans sur Beva _____ née à
aux Plans _____ le 21 vingt-un septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
François Gustave Marlétaiz, agriculteur _____ et de
Alara née Bernard, sa femme. _____
à Beva, aux Plans _____

Comme témoins :

1. Marlétaiz Alexis, charpentier à Beva, aux Plans _____
2. Gyger Rodolphe, postillon, à Beva, aux Plans _____

Les publications ont eu lieu à Beva, le trois janvier et à Or-
mont-Dessous le quatre février mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beva, le samedi dix-neuf février mil neuf-
cent seize _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
Certificats de publication à-
Beva & à Ormont-Dessous _____

Communiqué à l'Etat Civil d'Or-
mont-Dessous _____

Les époux :

Félix Moreillon
Hélène Moreillon

Les témoins :

Alexis Marlétaiz
Gyger Rodolphe
Claude Marlétaiz
L'officier de l'état civil :
F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 3.
Chezia en
Ruprecht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chezia Marc François _____
célibataire _____

agent de police _____

originaire de Beva _____ domicilié à

Beva _____ né à

Frenières, près Beva _____ le seize Août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

François Louis Chezia, agriculteur, _____ et de

Camille Louise Aline née Moreillon, _____

à Frenières _____

2. Ruprecht Marguerite _____
célibataire _____

ménagère _____

originaire de Saupen (Berne) _____ domiciliée à

Saupen _____ née à

Saupen _____ le onze septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Gottlieb Ruprecht, ferronnier _____ et de

Maria-Lina née Blaser, sa femme, _____

à Saupen _____

Comme témoins :

1. Geiger Adrien, de Gessenay (Berne), capitaine à Berne

2. Keim Robert, de Bussinel, agriculteur à Berne

Les publications ont eu lieu à Saupen le premier et à Berne le
deux mars mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Berne, le vendredi vingt-quatre Mars _____
mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance et
promesse de mariage de
l'épouse, _____

Consentement des parents
de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication
à Saupen et à Berne _____

Communiqué à l'état civil de
Saupen _____

Les époux :

Marc Chezia

Marguerite Chezia

Les témoins :

Geiger Adrien

Robert Keim

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 4. Wieland et
Wieland.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wieland Jean Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Becc et de Schüpfen (Bernes) domicilié à
Becc né à
Becc le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Georges Louis Wieland, agriculteur, et de
Marie Fanny née Nicollat
à Becc;

2. Wieland Berthe
célibataire
sans profession
originaire de Becc domiciliée à
Becc née à
Becc le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
défunts Edouard Wieland et de
Sophie Colette née Proyon.
à

Comme témoins :

- 1. Procherons Louis, de Becc, négociant au dit lieu
- 2. Richard Frédéric, d'Ormont-Debbous, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schüpfen le huit et à Becc le
neuf mars mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Becc, le vendredi vingt-quatre mars
mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication à
Schüpfen & à Becc.

Les époux :

Jean Wieland

Berthe Wieland

Les témoins :

L. Bucher

J. Pierrat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Schüpfen

Registre des mariages A.

N^o 5.
Künzi
Gersbach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Künzi Fritz-Albert
célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Erlach (Berne) domicilié à

Bex né à

Bex le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Albert Künzi, charpentier et de

Mari-Louise née Hartmann, sa femme,

à Bex.

2. Gersbach Emma-Régina

célibataire

sans profession.

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le dix-neuf

juin mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

défunt Xavier Gersbach et de

Anna née Spring, sa veuve,

à Bex.

Comme témoins :

1. Gersbach Ernest, fonctionnaire postal, domicilié à Bex,

2. Lütz Oscar, employé de commerce suisse domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Erlach le quinze et à Bex le
seize mars mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi trois avril mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

certificat de publication à
Erlach et à Bex

Les époux :

F. Künzi

E. Künzi

Les témoins :

Oscar Lütz

Gersbach

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 6. Putallaz et Signolet.

Droit de cité.

Le 22 février 1921, Basile Ernest Putallaz, mentionné ci-contre, a été reçu citoyen genevois, résidant à la Commune de Versoix, Intéret le 16 décembre 1921. L'officier de l'état civil: F. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Putallaz Basile - Encore - célibataire charpentier originaire de Chamoson (Valais) domicilié à Bex (Suisse - Dessus) né à Gufon le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-dix fils de défunt Joseph - Basile Putallaz et de Emma née Signolet, sa veuve à Bex

2. Signolet Berthe - célibataire couturière originaire de Château-d'Oex domiciliée à Versoix née à Versoix le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-six fille de David-Louis Signolet, charpentier et de Sophie-Joséphine née Mettan, sa femme, à Versoix

Comme témoins :

- 1. Signolet Louis, employé de commerce, de Château-d'Oex & 2. Putallaz Louis, employé au tramway, de Chamoson, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Chamoson le vingt-trois, à Château-d'Oex, Versoix et à Bex le vingt-quatre mars mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi huit avril mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, Promesse de mariage, Promesse de mariage de l'épouse, Certificats de publication à Chamoson, Château-d'Oex, Versoix & Bex.

Les époux :

Basile Putallaz Berthe Putallaz

Les témoins :

Signolet Louis Putallaz Louis

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué au Bureau Cantonal de l'Etat Civil à Genève, à l'Etat Civil de Chamoson, et de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 7. Moreillon
Bernard

Divorce

Par jugement du Tribunal civil I de Neuchâtel rendu en date du 13 juillet 1934 déclaré définitif et exécutoire le 2 août 1934, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 août 1934

L'officier de l'état-civil :

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon François-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Bevaux domicilié à

Bevaux, aux Hautes, né à

Bevaux le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

François-Louis Moreillon, retraité des C.T.P. Bevaux, et de

Marie-Julie née Zwaalen

à

2. Bernard Cécile,

célibataire

ménagère

originaire de Bevaux domiciliée à

Bevaux née à

Olten, au Duzillet le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Auguste Bernard, charpentier, et de

Elisa née Saussez, veuve

à Saint-Triphon

Comme témoins :

1. Fauser Henri, Agent de Police, domicilié à Bevaux

2. Moreillon François, agriculteur, à Bonvillier, près Bevaux

Les publications ont eu lieu à Bevaux le huit avril mil neuf cent

seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevaux, le samedi vingt-deux avril mil neuf

cent seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Certificat de publication à Bevaux

Promesse de mariage

Communiqué

Les époux :

Moreillon François

Cécile Moreillon

Les témoins :

Fauser Henri

Moreillon François

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 8. Emery et Schläppi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Eugène
célibataire
agriculteur
originaire des Cullayes domicilié à
Beva né à
Beva le quatre décembre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Jules Emery, agriculteur, à Beva, et de
feue Elise née Genet,

2. Schläppi Anna Mathilde
célibataire
cuisinière
originaire de Lonk (Berne) domiciliée à
Beva née à
Beva le cinq janvier
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Pierre Auguste Schläppi, agriculteur, et de
Rose Catherine née von Allmen, sa femme,

Comme témoins :

- 1. Burion Henri, agriculteur, de Moray, domicilié à Beva;
2. Stauber Emile, menuisier, de Poltschwil, (Zürich) domicilié à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva, le huit, aux Cullayes le neuf
et à Lonk le dix avril mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi vingt-neuf avril mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificat de publication à Beva
Lonk & les Cullayes

Les époux :

Emery Eugène
Emery Anna

Les témoins :

Henri Burion
Emile Stauber

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 9.
 Michaud
 Pollini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Félix-Jules _____
 célibataire _____

agriculteur serrurier _____

originaire de Bes et La Sarraz _____ domicilié à

Bes _____ né à

Bes _____ le premier septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Pierre-Henri Michaud _____ et de

Mari-Louise, née Motte, sa femme _____

à Bes _____

2. Pollini Louise-Berthe _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Tella (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Bes _____ née à

aux Isles d'Olten _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Giuseppe-Dominique Pollini, ferblantier, _____ et de

Louise, née Zumbunnen, sa femme _____

à Bes _____

Comme témoins :

1. Krauss Frédéric, d'Orsines (Palais), conseiller, domicilié à Bes;

2. Michaud Philippe, de Bes & La Sarraz, seigneur, domicilié à Bes.

Les publications ont eu lieu à Bes, le seize, à La Sarraz le quinze
 décembre mil neuf cent quinze et à Tella les neuf et
 seize avril mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bes, le samedi vingt mai mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Consentement des parents et acte

de célibat de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Autorisation du Conseil d'état-

vaudois; Permis de domicile (réservé)

Publications à Bes, La Sarraz et

Tella _____

Communiqué à l'état civil de La Sarraz

et à la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Michaud, Jules

Berthe Michaud

Les témoins :

Krauss Frédéric

Philippe Michaud.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 10.
Rieder et
Bocherens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieder Félix - Emile
célibataire
employé d'usine
originaire de Fritigen (Berne) domicilié à
Bea né à
aux Isles d'Olten le premier août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Rieder, journalier à Olten, et de
jeu Marianna Elisa née Aron.

2. Bocherens Louise - Henriette
célébataire
ménagère.
originaire de Bea domiciliée à
Bea née à
Bea le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gabriel Henri Bocherens, agriculteur, et de
Marie Bertha née Kapaz, sa femme.
à Bea

Comme témoins :

1. Michaud Philippe, veuve de Bea & La Sarraz, à Bea,
2. Michaud Hélène née Rieder, sa femme audit lieu

Les publications ont eu lieu à Fritigen et à Bea le six mai
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi vingt-cinq mai mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux;
Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Fritigen et à Bea.

Communiqué à Fritigen

Les époux :

Emile Rieder
Louise Rieder

Les témoins :

Philippe Michaud,
Hélène Michaud

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11. Luisier et
Moreillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luisier Jules-Edouard
célibataire
électricien
originaire de Bagnes (Valais) domicilié à
Bex né à
Lourtier de Bagnes le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Adèle Luisier à Bienne et de

2. Moreillon Méry
célibataire
couturière
originaire de Bex domiciliée à
Bex née à
Bex, aux Plans le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jean-François Moreillon, agriculteur et de
Emma née Estoppey, sa femme
à Bex, Les Plans

Comme témoins :

- 1. Thomas Edouard, de Bex, agriculteur, au Bochet,
- 2. Pellegrini Albert, de Caprezzo (Italie), Entrepreneur à Bex;

Les publications ont eu lieu à Bex, le huit et à Bagnes le neuf
avril mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi trent-un mai mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux,
- Extrait de naissance de l'épouse,
- Promesse de mariage,
- Certificats de publication à
Bagnes et à Bex.

Les époux :

Luisier Jules
Luisier Méry

Les témoins :

Alb. Pellegrini
E. Thomas

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 12
Siemiassoki
Ortatique.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siemiassoki Sigismond-Casimir

célibataire

étudiant

originaire de sujet russe domicilié à

Lausanne né à

Varsovie le treizevingt-cinq Avril

mil huit cent quatrevingt-huit fils de

Tchrestof Siemawski et de

Mari née Ogrodnicza, décédée,

à

2. Ortatique Lucienne-Carlotta-Rosa,

célibataire

originaire de sujette belge domiciliée à

Lausanne née à

Bouillon (Luxembourg belge) le sept octobre

mil huit cent quatrevingt-douze fille de

Joseph-Louis-Michel Ghislain Marique, docteur-médecin et de

Josephine-Adèle née Swyer

à Nice.

Comme témoins :

1. Rotskowski Sim, avocat, domicilié à Lausanne,

2. Pydyntowski Stanislas, étudiant, domicilié à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Les, le samedi vingt-neuf juillet mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
livré par l'état civil de Lausanne

Les époux :

Sigismond Siemiassoki
Lucienne Ortatique

Les témoins :

Léon Rotskowski
St. Pydyntowski

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de Lau-
sanne et à la Chancellerie d'
Etat, en deux doubles.

Registre des mariages A.

N° 13. Trümpler et
de Laharpe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trümpler Robert-Julius

célibataire

docteur en philosophie, Astronomie,

originaire de Zurich

domicilié à

Pittsburgh (Pennsylvanie) Etats-Unis d'Amérique),

né à

Zurich-Riesbach le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-seis

fils de

Wilhelm Ernest Trümpler, négociant,

et de

Souise Schanna née Küttel, tous deux domiciliés

à Zurich.

2. de Laharpe Augusta - Cécile - Octavie

célibataire

institutrice

originaire de Rolle (Vaud)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Eugène Oswald de Laharpe, Docteur médecin

et de

Elise-Wilhelmine née Warnery, tous deux domiciliés

à Lausanne, en séjour à Berne.

Comme témoins :

1. de Laharpe Eugène Oswald, docteur médecin à Berne;

2. Trümpler Ernest, négociant, domicilié à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Zurich le six, à Lausanne et à Rolle le huit juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le vendredi quatre Août mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Zurich

Les époux :

Robert Trümpler
Augusta Trümpler

Les témoins :

E. Trümpler - Fentz
Dr Ed. de Harpe

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de :
Zurich, Lausanne & Rolle

Registre des mariages A.

N^o 14.
Richard
Graf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Louis-Mauris
célibataire

employé aux C.T.T.

originaire de Roche domicilié à

Bea, Subvent, né à

Roche le dix-sept septembre

mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de

Abram Richard, garde-vues aux C.T.T. et de

Sophie Melina, née Delavy, sa femme,

à Bea

2. Graf Louise-Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Sauterbrunn (Berne) domiciliée à

Aigle née à

Rue (Fribourg) le quatre février

mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Christian Graf, employé à l'Aigle, S. J. P. P. Diablerets et de

Marie Lucie, née Robatel, sa femme,

à Aigle

Comme témoins :

1. Richard Julien, employé aux C.T.T. à Bea,

2. Lemayeur Henri, mouleur, sujet français, interne à Bea

Les publications ont eu lieu à Bea, le douze, à Aigle, le treize, à Roche

le quatorze et à Sauterbrunn le quinze août mil neuf cent

seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi huit septembre mil neuf

cent seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage, consentement des parents de l'époux;

Certificats de publication, à Bea,

Aigle, Roche et Sauterbrunn.

Les époux :

Richard Louis
Louise Richard.

Les témoins :

Julien Richard
Lemayeur Henri

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 15.

Italek Zadeh et
Itichaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Italek Zadeh Awadalah, Kahn,

célibataire

étudiant

originaire de Beze domicilié àBeze né àSaprahan le quinze juin

mil huit cent norante fils de

feu Kalokel Metekelimin et deFatemeh Behschli, décédée;

à

2. Itichaud Anna Rosa Henriette Hélène dite Mütty,

célibataire

sans profession

originaire de Beze et de La Sarraz domiciliée àBeze née àMetkhausen (Prvince du Rhin) (Allemagne) le quinze juillet

mil huit cent norante cinq fille de

François-Jules Michaud, négociant, et deAnna Marie née Kettler, sa femme.à Beze

Comme témoins :

1. Michaud Jules François, négociant à Beze,2. Modjibos-Sofara, candidat en jurisprudence à GenèveLes publications ont eu lieu à La Sarraz et à Beze le neuf septembre
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beze, le samedi vingt-trois septembre mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la femme;
Certificat de naissance de l'époux,
délivré par le Consulat de Perse à
Paris; Promesse de mariage;Certificats de publication à Beze
à La Sarraz; Certificat, délivré par
le dit Consulat, constatant que la
publication n'est pas nécessaire en
Perse; Autorisation du Conseil d'Etat
communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat civil de La Sarraz.

Les époux :

Italek Zadeh
Mütty Italek Zadeh.

Les témoins :

François Michaud
Modjibos-Sofara

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Par jugement du Tribunal
Judiciaire de Lausanne en
date du 30 juin 1919,
déclaré définitif et exécutoire
le 15 octobre 1919, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous
par la divorce.

Le Tribunal a fixé à un an
le délai pendant lequel l'époux
pouvé ne pourra contracter
un nouveau mariage.

Inscrit le 28 octobre 1919.
L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Par ordre du Département
de Justice et Police du Canton
de Vaud du 24 octobre 1953,
l'acte de mariage inscrit
ci-contre est rectifié en ce
sens que l'épouse doit être dési-
gnée sous les prénoms "Anna
Rosa Henriette Hélène" et
non Anna Henriette Héli-
ne dite Mütty.

Inscrit le 28 octobre 1953.
L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Par ordre du Département
de Justice et Police du Canton
de Vaud du 31 octobre 1953,
l'acte de mariage, ci-contre,
est rectifié en ce sens que
l'épouse doit être désignée
comme étant née le 11 juillet
1895 et non pas le 15 juillet
1895.

Inscrit le 20 novembre 1953.
L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 16. Signolet
Rucher née Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signolet Vincent Julien
célibataire

charpentier,

originaire de Château-d'Œx, domicilié à

Œx, au Chêne, né à

Œx (Posse-Pessus) le vingt novembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Vincent Signolet, charpentier, et de

Marie Julie née Broyon, sa femme,

à Œx, au Chêne,

2. Rucher née Moreillon Marie Ida, veuve

d'Eugène Rucher des le vingt quatre novembre mil

neuf cent douze, ménagère

originaire de Œx, domiciliée à

Œx, au Chêne, née à

Œx, au Chêne, le dix sept novembre

mil huit cent septante six fille de

David Louis Moreillon, contre maître mineur, et de

Emma née Fabry, sa femme,

à Œx, au Soulard.

Comme témoins :

1. Signolet Louis, de Château-d'Œx, employé de commerce à Œx,

2. Desplands Albert, de Rougemont, agriculteur, à La Forêt de Œx.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx et à Œx, le trente

avril mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Œx, le samedi trente septembre mil neuf

cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;

Extrait mortuaire du premier

marriage de l'épouse;

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Château-d'Œx & à Œx.

Communiqué à l'état civil de Châ-

teau d'Œx.

Les époux :

Vincent Signolet

Ida Signolet

Les témoins :

L. Signolet

A. Desplands

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 17.
Tollaton
Inclair

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tollaton Fritz-Ulysse, comptable, divorcé de
Jeanne Héléna née Tinguet, dès le sept juillet mil
neuf cent seizeoriginaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à
Lavey né àLa Chaux-de-Fonds le douze octobre
mil huit cent quatre vingt cinq fils deFritz-Ulysse Tollaton et de
Fanny Henriette Gauthier Jacques née Jacot

à tous deux décidés,

2. Inclair Ephie Marie
célibataire

sans profession.

originaire de Sallanches (Haute-Savoie) domiciliée à
Lavey née àSallanches (aux Rapilles) le trente un janvier
mil huit cent quatre vingt neuf fille deFerdinand Inclair, charbon, décidé et de
Marie Justine née Allard, sa veuve,

à Sallanches

Comme témoins :

1. Lott Henri, employé fédéral, domicilié à Lavey,
2. Gailloud Louis, employé fédéral, domicilié à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lavey le sept, à Travers le huit,
et à Sallanches le dix septembre mil neuf cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi sept, octobre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de
l'époux; Acte de naissance de l'
épouse; Promesse de mariage;
Acte de décès du père de l'épouse
Consentement de la mère de l'
épouse; Certificat de publication
à Bex soit à Lavey, à Travers et
à Sallanches.Communiqué à la Chancellerie de
l'état et à l'état civil de TraversLes époux:
M. Tollaton
E. Inclair

Les témoins :

H. Lott

L. Gailloud

L'officier de l'état civil :

H. Gellard

Registre des mariages A.

N^o 18.
Crompt
Richon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crompt-Alexis
célibataire

garde des forêts

originaire de Ollon domicilié à

Savatan rive Lavey né à

Sarret rive Ollon le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles-Alexis Crompt, agriculteur et de

Rosine-Léa née Kysis, sa femme,

à Huimoz,

2. Richon Léontine - Lauzy

célibataire

reputée

originaire de Saint-Gingolph domiciliée à

Saint-Gingolph née à

Martigny-Bourg le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph-Laurent Richon, carrier, à Saint-Gingolph, et de

Marie-Anais née Adely, sa femme;

à Saint-Gingolph

Comme témoins :

1. Pouvez Henri, d'Ollon, domicilié à Bex, au Chatel;

2. Crompt David, d'Ollon, agriculteur, verrier, à Saint-Brev.

Les publications ont eu lieu à Lavey, Ollon, Huimoz et Saint-Gingolph le vingt-deux septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi sept octobre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Consentement des parents de
l'épouse, Promesse de mariage.
Certificats de publication à
Lavey, Ollon, Huimoz et Saint-
Gingolph

Les époux :

A. Crompt
Louy Crompt

Les témoins :

Pouvez Henri
D. Crompt

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 19.
Labenne
Bonte.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Labenne Etazcel Charles-Auguste

célibataire

négoçant

originaire de Sille (Nord, France) domicilié à

Sille, en séjour à Beex né à

Sille le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles-Auguste-Joseph Labenne, négociant, et de

Virginie-Marie née Salomé, sa femme,

à Sille

2. Bonte Renée Etazcelle

célibataire

sans profession

originaire de Tourcoing (Nord, France) domiciliée à

Paris (XIV^e) née à

Tourcoing le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Ernest-Louis-Joseph Bonte, à Paris et de

Palmyre née Vermael, sa femme, en séjour

à Beex

Comme témoins :

1. Testaz Auguste, de Beex, docteur en médecine à Beex,

2. Cordey François, de Saigny, Chir. dentiste, aussi à Beex.

Les publications ont eu lieu à Beex le quinze et à Paris (XIV^e)

le vingt-un juillet mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beex, le samedi vingt-neuf octobre mil neuf

cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse,

Promesse de mariage; Acte de

notoriété certifiant l'exactitude des

actes d'état civil produit par les époux,

Certificat de capacité matrimoniale

délégué aux époux par le Consul de France

à Genève; Contenance des parents de

l'époux, ou de l'épouse. Publications à Beex, Paris.

Authorisation du Conseil d'état vaudois.

Communiqué à la Chancellerie d'état (en deux dou-

bles)

Les époux :

Labenne
A. Labenne

Les témoins :

Capit. Testaz

Cordey med dentiste

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 20. Blum et
Ou.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum Ernest

célibataire

hôtelier

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à

Bex né à

Gessenay le trent mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Albert Blum, agriculteur, et de

Catherine née Kurz, sa femme,

à Bex

2. Ou Thilde Tarquezite

célibataire

sans profession

originaire de / d'origine française domiciliée à

Sainte-Croix née à

La Chaux-de-Fonds le quinze juin

mil huit cent nonante fille de

défunt Charles Ou, et de

jeune Sophie Louise née Egli

à

Comme témoins :

1. Jaquerod Alexandre, négociant, d'Ormont-Geslé, à Bex

2. Borel Pierre, de Yver, Neuchâtel & Couvet, étudiant, aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu à Gessenay et à Sainte-Croix le qua-
tre et à Bex le cinq octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trois Novembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Promesse de mariage; Consentement du tuteur de l'épouse;
Certificat de capacité délivré par le consul de France à Genève;
Acte d'immatriculation; Certificats de publication à Bex, Gessenay et Sainte-Croix.

Les époux :

Ernest Blum
Thilde Blum

Les témoins :

J. Jaquerod
P. Borel

L'officier de l'état civil :

J. Gellard

Communiqué à la Chancellerie d'état
et à l'état civil de Sainte-Croix
et de Gessenay

Registre des mariages A.

N° 21. Yannaz
et Bioley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yannaz Georges-Ernest
célibataire

employé aux C.T.T.

originaire de Sutry et Epesses domicilié à

Fenalet, rive Bex né à

Bex, au Chêne, le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Abraham Yannaz, mineur, et de

Julie-Elisa, née Pélletier, sa femme,

à Fenalet;

2. Bioley Marie-Louisa
célibataire

sans profession

originaire de Saint-Maurice domiciliée à

Saint-Maurice née à

Mastigney-Bourg le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Benjamin Bioley, à Saint-Maurice et de

feu. Marie Kottense, née Terraudin,

à

Comme témoins :

1. Michaud Clément, de Montierlot, Savois, à Mastigney,

2. Kappeler Victor, agriculteur à Epinastey, St-Maurice.

Les publications ont eu lieu à Sutry le quatre, à Epesses, Saint
Maurice et Bex le cinq, octobre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le samedi onze novembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

St-Maurice, Sutry & Epesses.

Les époux :

Yannaz Ernest

Louisa Yannaz

Les témoins :

Michaud Clément

Kappeler Victor

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Sutry, Cully & St-Maurice.

Registre des mariages A.

N° 22.
BURNET et
Cherise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. BURNET Louis-Emile, agriculteur, veuf de Catherine née Jwahlen, deü le treize décembre mil neuf-cent dix;

originaire de Bex domicilié à Bex né à Bex le treize mai mil huit cent septante-cinq fils de Louis-Eduard Burnet, agriculteur, à Bex, et de feu Louis-Marie né Kurisier,

2. Cherise Elisa célibataire

sans profession, originaire de Bex domiciliée à Bex née à Bex le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de François-Auguste Cherise, agriculteur, et de Marie, née Rapaz, sa femme, à Bex

Comme témoins :

1. Renaud Henri, de La Chaux, charbon à Bex,
2. Cherise Gabriel, de Bex, négociant au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-six octobre mil neuf-cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi dix-sept novembre mil neuf-cent seize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificat de publication
à Bex

Les époux :

Burnet Emile
Burnet Elisa

Les témoins :

Renaud
G. Cherise

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 23. Rossier
Venthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Denis - Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Troislorrens domicilié à

Troislorrens né à

aux Seyres, Colombes Meraz, le vingt deux mars

mil huit cent quatre vingt seize, fils de

Maxime Rossier, et de

Céline née Gonnet-Bress,

à Troislorrens;

2. Venthey Marie - Léontine - Pauline

célibataire

sans profession

originaire de Doréraz (Palais) domiciliée à

Bex née à

Degny sur Leytron le vingt neuf juin

mil huit cent quarante huit fille de

Jean Louis Venthey, à Bex, et de

feue Marie Louise Eléonore née Pottaz.

à

Comme témoins :

1. Fauve Henri, d'Agix Leyzin, Agent de Police, à Bex.

2. Venthey Jean Louis, de Doréraz (Palais), aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu à Troislorrens le trente, à Doréraz,
le trente un octobre et à Bex le deux novembre mil
neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi dix huit novembre mil
neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'Etat civil de
Troislorrens

Communiqué à l'Etat civil de
Troislorrens et à Centre Rhône
à Collonges.

Les époux :

Rossier Denis
Pauline Rossier

Les témoins :

Fauve Henri
Venthey Jean Louis
Stevan Louis.

L'officier de l'état civil :

J. Gellard

Registre des mariages A.

N^o 24.
Baataz
Dufour.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baataz Emile
célibataire

carrier

originaire de Dèmeret domicilié à

Bex, aux Gérens, né à

Veufflens-la-Ville le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Alexis Baataz, décédé, et de

Louise née Metmel, sa veuve,

à Brotemmières

2. Dufour Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Dommartin, Montaubion et Villars-Mendraz, domiciliée à

Bex, aux Gérens, née à

Yverdon le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Adrien Dufour et de

feu Marie Louise née Freymond

à

Comme témoins :

1. Cherix Aimé, de Bex, agriculteur, aux Bouillet,

2. Pittier Henri, de Bex, agriculteur, aux Gérens.

Les publications ont eu lieu à Dommartin, Montaubion, Villars

Mendraz le quinze, à Dèmeret et à Bex, le seize novembre

tre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi neuf décembre mil neuf

cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Consentement en faveur de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

Dèmeret, Dommartin, Montaubion

et Villars Mendraz

Communiqué à l'état civil de

Donneloye, Focherges, Botten-

et Poliez-le-Grand

Les époux :

Baataz Emile

Baataz Bertha.

Les témoins :

Aimé Cherix

Henri Pittier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 26.
Putallaz
Signolet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Putallaz Louis-Aimé-François

célibataire

employé au P. G. V. de

originaire de Chamoson (Valais) domicilié à

Bea, aux Posses, né à

Gryon le huit février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Joseph-Basile Putallaz, décédé, et de

Emma née Signolet, sa veuve,

à Bea, aux Posses,

2. Signolet Julie-Elsa,

célibataire

sage-femme,

originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Bea née à

Fenalet-rive Bea le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri Signolet, charpentier à Fenalet, et de

Marie-Henriette née Drapel, décédée.

à

Comme témoins :

1. Signolet Louis de Château-d'Oex, employé de commerce à Bea,

2. Lauriat Raul, de Mézières, jardinier à la Cour-de-Filly.

Les publications ont eu lieu à Chamoson et à Château-d'Oex, le cinq et à Bea le sept décembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication à :

Chamoson, Château-d'Oex & Bea.

Communiqué à l'état civil de

Château-d'Oex et de Chamoson

Les époux :

Putallaz Louis
Putallaz Julie

Les témoins :

Raul Lauriat
Louis Signolet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 27. Moreillon
Stäub.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Bea domicilié à
Bea, Botruit, né à
Botruit le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Emile Gabriel Eugène Moreillon, agriculteur, et de
Jeanne Elie née Rapar, sa femme,
à Bea, Botruit.

2. Stäub Sophie
célibataire
repasseuse
originaire de Säupfingen (Bâle Campagne) domiciliée à
Bea, née à
Säupfingen le six avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Johann-Jakob Stäub, ouvrier de fabrique, et de
Lina née Reig
à Bea

Comme témoins :

- 1. Moreillon Edouard, de Bea, facteur postal, au dit Bea,
- 2. Meister Edouard, de Lunniswald, (Borne), relieur, libraire à Bea

Les publications ont eu lieu à Bea, le douze, et à Säupfingen,
le treize décembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi vingt-neuf décembre
mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'épouse
- Promesse de mariage,
- Certificats de publication à
Bea et Säupfingen.

Les époux :

Paul Moreillon
Sophie Moreillon

Les témoins :

Moreillon
Meister

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Le numéro vingt-sept à la
page cent-neuf est celui de la
dernière inscription faite dans
l'année mil neuf cent seize.

Les deux doubles du présent
recevraient, sont conformes
à ce que nous certifions.

Bea, le trente-un décembre
mil neuf cent seize.

L'officier de l'état civil de
l'arrondissement de Bea:



F. Gillard

Un double a été remis
le six janvier mil neuf
cent dix-sept à l'Autorité
Cantonale en exécution de
l'article quatorze de l'ordon-
nance du Conseil fédéral suisse
du vingt-cinq février mil
neuf cent dix sur les registres
de l'état civil.

Bea, le six janvier 1917



F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 1.
Zuchuan
Welten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuchuan Germain-Marie
célibataire

chauffeur d'automobile

originaire de Savièse (Valais) domicilié à

Bea né à

Saint-Germain de Savièse le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jean-Marie Zuchuat, dévot et de

Jeanne Marie Barthe née Jacquet

à

2. Welten Alice-Menzielle,

célibataire

sans profession

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

Bea née à

Bea le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Félix Welten, industriel, à Bea et de

Fanny née Charrovet, sa femme.

à

Comme témoins :

1. Meylan Robert, du Chenet, secrétaire municipal, à Bea,

2. Morier Charles, de Château d'Or, boulanger, à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le onze, à Savièse et à Gessenay
le treize janvier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi dix février mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bea, Savièse et Gessenay

Communiqué aux Officiers de l'

État civil de Savièse & Gessenay

Les époux :

Germain Zuchuat
Alice Zuchuat

Les témoins :

R. Meylan

C. Morier

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 2.
Boucharie
Schlegel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boucharie Valentin _____
célibataire _____

originaire de d'origine française _____ domicilié à

Saubertie, interne de guerre à Gryon, _____ né à

Saubertie Commune de Gryon le vingt-deux mai _____

1880 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Jean Boucharie, agriculteur, _____ et de

Marie née Richard, _____

à Saubertie; _____

2. Schlegel Berthe Pauline Augusta _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Grindelwald (Berne) _____ domiciliée à

Sausanne _____ née à

aux Buges près Boudry le vingt-trois janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Alfred Schlegel, décédé, _____ et de

Pauline Augusta Elise née Perrin, _____

à Sausanne; _____

Comme témoins :

1. Coutard Armand, cuisinier, d'origine française, interne à Gryon,

2. Gosselin Théophile, employé de commerce, d'origine française, interne _____

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Grindelwald le vingt-neuf _____
et à Sausanne le trente décembre mil huit cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Berne le lundi douze février mil neuf cent _____
dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de _____
lire par l'officier de l'état ci-
vil de Gryon _____

Communiqué à l'état civil de Gryon
Grindelwald et Sausanne et
à la chancellerie d'état du
Canton de Vaud _____

Les époux :

Boucharie Valentin
Berthe Boucharie

Les témoins :

Coutard Armand
Gosselin Théophile

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 3. Pasche et
Chevaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Edouard René _____
célibataire _____

postillon _____

originaire de Cron-la-Ville et Sarey-Morcles _____ domicilié à
Sarey _____ né à

Sarey _____ le vingt-deux janvier _____

mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Edouard Pasche, agriculteur, _____ et de

Fanny née Chevaux, sa femme, _____
à Sarey; _____

2. Chevaux Marthe _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Sarey-Morcles _____ domiciliée à

Sarey _____ née à

Sarey _____ le huit juin _____

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Emile Chevaux, agriculteur, _____ et de

Caroline née Chevaux, sa femme, _____
à Sarey. _____

Comme témoins :

1. Fiaux Edouard, de Hermerches, employé fédéral, à Sarey

2. Pasche Fernand, de Sarey & Cron, employé C. N. T., à Sarey.

Les publications ont eu lieu à Cron-la-Ville et à Sarey le dix-
sept février mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ à Sarey, le vendredi deux mars mil neuf cent
dix-sept _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à

Cron-la-Ville et à Sarey. _____

Les époux :

René Pasche

M. Pasche

Les témoins :

Fiaux Edouard

et Pasche.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'Etat Civil d'Oron-
la-Ville. _____

Registre des mariages A.

N° 4. *Francsey*
Bochereno.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Francsey Maurice - Paul*
célibataire

scieur

originaire de *Saillon (Palais)* domicilié à

Bea né à

Saillon le *vingt-deux juin*

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Maurice Francsey, décédé, et de

Catherine née Bertholet, sa veuve,

à *Bea*

2. *Bochereno Berthe*

célibataire

ménagère

originaire de *Bea* domiciliée à

Bea née à

Bea le *sept septembre*

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Gabriel Henri Bochereno, agriculteur, et de

Mari-Bertha née Rapaz, sa femme,

à *Bea*

Comme témoins :

1. *Bernard Gabriel, de Bea, agriculteur à Bea, au Glarey*

2. *Francsey Léon, de Saillon, scieur, à Bea, au Glarey*

Les publications ont eu lieu à *Saillon et à Bea* le *trois Fé-*
vrier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à *Bea* le *vendredi deux Mars mil neuf*
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance du
fiancé. Promesse de mariage
certificats de publication à
Saillon & à Bea.

Les époux :

Francsey Maurice
Francsey Berthe

Les témoins :

Bernard Gabriel
Francsey Léon

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Saillon.

Registre des mariages A.

N° 5.

Comby
et Perret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comby Robert-Henri _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Chamoson (Valais) _____ domicilié à

Bea, aux Révers, _____ né à

Chamoson _____ le huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Albert Comby, décédé, _____ et de

Pauline, née Carruzzo, sa veuve, _____

à Bea, _____

2. Perret Marie-Ethel _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Châtelard (Montreux) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Allon, aux Fontaines, _____ le onze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Julien-Alfred Perret, agriculteur, _____ et de

Elisa, née Mellan, sa femme, _____

à aux Fontaines, près Allon. _____

Comme témoins :

1. Perret Victor, de Châtelard, agriculteur, aux Fontaines.

2. Comby Camille, de Chamoson, agriculteur, aux Révers

Les publications ont eu lieu à Chamoson, Châtelard, Lausanne
et Bea le dix-sept février mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea le mercredi sept mars mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des é-

poux; Promesse de mariage;

Promesse de mariage de l'é-

pouse; _____

Certificats de publication à:

Chamoson, Châtelard, Bea,

Lausanne _____

Communiqué à l'état civil de _____

Chamoson, Montreux et _____

Lausanne _____

Les époux :

Comby Robert

Comby Marie

Les témoins :

Perret Victor

Comby Camille

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 6.
Stauber
et Janace.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauber André-Lucien
célibataire

agriculteur

originaire de Volketswil (Zürich) domicilié à

Bex, en Chablais né à

Bex, au Suisse, le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

François Stauber, agriculteur, à Bex et de

feu Anne Marie née Claret,

à

2. Janace Marceline-Marquezite,

célibataire

ménagère,

originaire de Leyzin et Ormont-Pessey domiciliée à

Berne née à

Ormont-Pessey, Aubarmel, le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pierre-Auguste Janace, agriculteur et de

feu Julie née Prost

à

Comme témoins :

1. Stauber Louis, de Volketswil, menuisier, à Bex, au Glaron

2. Prost Francis, de Bex, domicilié, huissier de la justice de paix

Les publications ont eu lieu à Bex, le huit, à Berne, Volketswil,

Leyzin, le neuf et à Ormont-Pessey le dix février mil neuf

cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi neuf, Mars mil neuf

cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Promesse de mariage de l'épouse,

Certificats de publication à Bex,

Volketswil, Leyzin, Ormont-Pes-

sey et Berne

Les époux :

Stauber André

Marceline Stauber

Les témoins :

Louis Stauber

F. Prost

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 7.Fazio et
Bätscher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fazio Bernard

célibataire

négoçant

originaire de Vallauris (Alpes-Maritimes, France) domicilié à

Vallauris, interné à Bes, né à

Vallauris le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

défunt François Fazio, et de

Fina née Grazia, sa veuve, négociante,

à Vallauris.

2. Bätscher Maria

célibataire

sans profession,

originaire de Rüttschegg (Berne) domiciliée à

Bes, née à

Ried (Fribourg) le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Rudolf Bätscher, décédé, et de

Magdalena née Hebersold, sa veuve,

à Ried.

Comme témoins :

1. Oussel Jean-Baptiste, d'origine française, instructeur, à Courmays, 2.

Vannieuwenhuyze Florin, d'origine française, négociant, à Bes.

Les publications ont eu lieu à Rüttschegg le vingt-neuf janvier, à Vallauris, le neuf, et à Bes le dix février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le samedi dix mars, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Acte de décès du père de l'époux;
Consentement au mariage de la mère de l'époux; certificats de publication à Bes, Rüttschegg et à Vallauris; certificat de capacité matrimoniale en faveur de l'époux; Autorisation du Cantonal d'Etat Vaudois

Communiqué à l'état civil de Rüttschegg et à la Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud

Les époux :

Fazio Bernard
Fazio Maria

Les témoins :

Oussel

Vannieuwenhuyze

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 8. Pinte et Debommaize.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinte Achille-Léon-Marie... célibataire... charpentier-mouleur... originaire de l'origine française... domicilié à Mareq en Bascul, (Nord, France), interné à Bea... né à Courrières (Pas-de-Calais) le trente-un décembre... mil huit cent septantasing... fils de Apollonie Pinte... et de

à Mareq en Bascul; 2. Debommaize Marguerite... célibataire... sans profession... originaire de Saint-Maurice (Valais)... domiciliée à Bea... née à Bea... le quinze mai... mil huit cent quatre-vingt-seize... fille de Pierre-Marie Debommaize, forgeron, et de Sylvie née Desgnat, sa femme, à Ber.

Comme témoins : 1. Gobert Jean-Baptiste, douanier à Mont-Saint-Martin, Maurthe ylla... 2. Leroy Albert, brasseur, domicilié à Bouleis (Nord, France), interné à Bea. Les publications ont eu lieu à Ber le vingt-quatre à St-Maurice, le vingt-sept février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. Bea, le vendredi seize mars mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées : Autorisation du Conseil d'Etat, Acte de notoriété reçu Faillard... Notaire à Bea, valant acte de naissance, des époux; Promesse de mariage; Lettre du Consul de France, à Genève; Extrait de naissance de la fiancée; Certificat de capacité matrimoniale délivré au fiancé;

Les époux : Pinte Achille, No. Pinte

Les témoins : [Signatures]

L'officier de l'état civil : F. Gillard

1. Benjamin. Approuvé l'adjonction de ce mot qui est le troisième prénom du père de l'époux. Pinte Achille No. Pinte [Signature] L'officier de l'état civil: F. Gillard

Le vic. Cantault-Dutour

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 9. Capez et
Buznet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capez Maurice - Elie - Adalbert
 célibataire
 Ingénieur
 originaire de d'origine française domicilié à
 Calais, 18, rue des Marchands, (Interne à Besl) né à
 Calais le vingt-sept décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Elie - Nicolas - Isidore Capez, commerçant, et de
 Louise Julie née Meliton, sa femme,
 à Calais.

2. Buznet Marie - Julie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Besl domiciliée à
 Besl née à
 Besl le quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 François Alfred Buznet, agriculteur, et de
 Marie Julie née Dupesne, sa femme,
 à Besl.

Comme témoins :

1. Seroy Albert, brasseur, domicilié à Douvlers (Nord, France) Interne à Besl
 2. Delattre Jean, conducteur d'auto, domicilié à Croix (Nord, France) Interne à Besl

Les publications ont eu lieu à Calais, le seize, et à Besl le vingt-deux
 février mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Besl le samedi dix-sept mars mil neuf cent
 dix-sept.

Pièces déposées :
 Extraits de naissance des époux;
 Consentement au mariage, des
 parents de l'époux; Promesse
 de mariage, certificat de publi-
 cation à Calais et à Besl, certi-
 ficat de capacité matrimonia-
 le en faveur de l'époux; Autori-
 sation du Département de
 Justice et Police.
 Communiqué à la Chancellerie
 d'état du Canton de Vaud.

Les époux :
 M. Capez
 M. Buznet

Les témoins :
 Elie Capez
 Delattre
 Alfred Buznet
 L'officier de l'état civil :
 H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 10.
 Francey, en
 Puzzo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francey, Jules-Léonce _____
 célibataire, _____

scient _____

originaire de Saillon (Valais) _____ domicilié à

Bea, au Glarey, _____ né à

Saillon _____ le douze septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Maurice-Daniel Francey, décédé, _____ et de

Catherine née Bostholat, sa veuve, _____

à Bea, _____

2. Puzzo, Cécile, _____

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Planfayon et Oberschrot (Fribourg) _____ domiciliée à

Bea, à Cottard, _____ née à

Bea, à Cottard, _____ le quatorze juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Joseph Puzzo, décédé, _____ et de

Anna-Fanny née Baud, sa veuve, _____

à Bea, _____

Comme témoins :

1. Francey Emile, de Saillon (Valais), ouvrier de fabrique à Bea;

2. Vallon Maurice, de Genollier, agriculteur, à Genollier.

Les publications ont eu lieu à Saillon, Planfayon, Oberschrot, et
 à Bea, le quinze février mil neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le samedi vingt-quatre mars mil
 neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à

Saillon, Planfayon, Oberschrot,

et Bea, _____

Communiqué à l'état civil de _____

Saillon et Planfayon _____

Les époux :

Francey, Léon

Cécile Francey

Les témoins :

Francey Emile

Vallon Maurice

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 11. *Sochon en
Mazagnin.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Sochon Joseph-Louis* employé fédéral
Veuf de Anne Françoise Sochon née Rossel dès le vingt-
deux septembre mil neuf cent seize
 originaire de *Vérossaz (Valais)* domicilié à
Lavey village né à
Vérossaz le *vingt octobre*
mil huit cent septante-trois fils de
Joseph Sochon, décédé, et de
feue Marie née Boulay,
 à _____

2. *Mazagnin Lucie*
 célibataire
 sans profession
 originaire de *Charrat (Valais)* domiciliée à
Charrat née à
Charrat le *douze septembre*
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
feu Lucien Magnin et de
Marie-Egyptienne née Magnin,
 à *Charrat*

Comme témoins :

1. *Magnin Louis, de Charrat, garde frontière, à Saint-Gingolph*
2. *Pittier Henri, de Bex, agriculteur & inspecteur des travaux à Bex.*

Les publications ont eu lieu à *Marigny et à Lavey le six et à
 Vérossaz le sept mars mil neuf cent dix-sept.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Bex, le samedi vingt-quatre mars mil
 neuf cent dix-sept.*

Pièces déposées :

*Acte du premier mariage de l'époux
 Acte de décès de sa première femme
 Extrait de naissance de l'épouse.
 Promesse de mariage.
 Certificats de publication à :
 Vérossaz, Marigny & Lavey-*

*Communiqué à l'état civil de Vé-
 rossaz et de Marigny.*

Les époux :

*Sochon Joseph
 Lucie Magnin Mazagnin*

Les témoins :

*H. Pittier
 H. Magnin*

L'officier de l'état civil :

F. Gelland

Registre des mariages A.

N° 12.

Zumbrennen
Vodoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbrennen Marcel _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lenk (Berne) _____ domicilié à

Fenalet rive Berne _____ né à

Fenalet rive Berne _____ le vingt-cinq août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Jules-Félix Zumbrennen, agriculteur, _____ et de

Marie-Julie née Pittier, de femme, _____

à Fenalet, _____

2. Vodoz Hélène-Marquerite _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de La Tour-de-Peilz _____ domiciliée à

Berne (Allée) _____ née à

La Tour de Peilz _____ le premier novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Jean-François-Frédéric Vodoz, vigneron, _____ et de

Louise Marie Sophie née Nicolet _____

à La Tour de Peilz. _____

Comme témoins :

1. Zumbrennen Aimée, de Lenk (Berne), à Fenalet, Berne

2. Ruchet Marc, de Berne, agriculteur à Fenalet rive Berne.

Les publications ont eu lieu à Lenk & à La Tour de Peilz le
vingt-huit février et à Berne le premier mars mil-
neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Berne, le samedi trente un mars mil-
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux _____

Extrait de naissance de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à : _____

Lenk, La Tour de Peilz et à _____

Berne (le) _____

Communiqué aux officiers de l'état _____

civil de Lenk et de La Tour _____

de Peilz _____

Les époux :

Marcel Zumbrennen

Marquerite Zumbrennen

Les témoins :

Aimée Zumbrennen

Marc Ruchet

Henri Vodoz

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 13.

Jouvenat
et Mozet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jouvenat Fernand

célibataire

agriculteur

originaire de Olon domicilié à

Bex, au Rhône, né à

Olon (Séion) le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

David Frédéric Jouvenat et de

Marie Constance née Sallet-Pois,

à Bex, au Rhône;

2. Mozet Julie Lina

célibataire

sans profession

originaire de Olon domiciliée à

Bex, (La Forêt) née à

Bex (Pérens) le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louis Lucien Moret, agriculteur, et de

Louise née Jaquoret, (sa femme),

à Bex (La Forêt)

Comme témoins :

1. Audétat Nicollet, Marguerite, de Neuchâtel, domiciliée à Bex;

2. Fontannaz Ruchet François, de Bex, au Bouillet rive ce lieu.

Les publications ont eu lieu à Olon, Muimoz et Bex le huit (8),
mars mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le jeudi, cinq avril, mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux; Extrait de naissance de
l'épouse; Promesse de mariage;
Consentement des père et mère
de l'épouse.Certificats de publication à :
Olon, Muimoz et Bex.Communiqué à l'Officier de l'état
civil d'Olon.

Les époux :

Fernand Jouvenat
Lina Jouvenat

Les témoins :

F. Fontannaz Ruchet
M. Audétat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 14.

Molle
et Lottas.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molle Jacques-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Seytron (Malais) domicilié à

Pex, au Brézel. né à

Riddes le vingt huit août

mil huit cent quatre vingt sept fils de

défunt Pierre-Aloys Molle, et de

Marie-Augustine née Gay, décédée;

à

2. Lottas Angeline-Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de Chandon (Fribourg) domiciliée à

Pex, née à

Chandon (le Creux) le huit février

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Virginie Lottas et de

ménagère

à Pex.

Comme témoins :

1. Maggi François, de Chatelet (Démé), électricien à Pex,

2. Chapuisod Jules, de Saint Maurice, électricien, à Pex.

Les publications ont eu lieu à Pex, le dix, à Chandon, le douze,
et à Seytron le quatorze mais mil neuf cent dix sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pex, le samedi sept avril mil neuf cent
dix sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;

Extrait de naissance de l'épouse;

Promesse de mariage;

Certificats de publication à :

Pex, Chandon et Seytron.

Les époux :

Molle Jacques-Louis
Angeline Moll.

Les témoins :

Maggi François
Jules Chapuisod

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Seytron et de Riddes.

Registre des mariages A.

N° 15. Richard et Vuclod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Benzi-Philippe agriculteur
Veuf de Veda-Sylvie née Tille dit le vingt-huit Août mil
neuf cent onze
originaire de Bex domicilié à
Bex (Tosse-Tessous) né à
Bex le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Louis Richard, agriculteur, et de
Marie-Julie née Genet, sa femme,
à Bex, (Tosse-Tessous);

2. Vuclod Léa
célibataire
sans profession
originaire de Ormont-Tessous, domiciliée à
Bex (Tosse-Tessous) née à
Bex (Tosse-Tessous) le trente un mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri-Auguste Vuclod, agriculteur, et de
Isaline née Ravy, sa femme,
à Bex (Tosse-Tessous).

Comme témoins :

- 1. Richard allié Genet François, de Bex, agriculteur, à la Posse;
2. Vuclod Henri, d'Ormont-Tessous, agriculteur, à la Posse/Bex.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Tessous et à Bex le cinq
avril mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-un avril mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Ormont-Tessous et à Bex

Les époux :

Richard Henri
Richard Léa

Les témoins :

Richard Genet
Henri Vurtov

L'officier de l'état civil :

H. Gellard

Registre des mariages A.

N^o 16.
Aneax
Guillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aneax Rodolphe ^{Veuf de Louis-Elié, né Be-}
raley, des le seize février mil neuf cent quinze,
facteur postal

originaire de Olton _____ domicilié à
Chernea (Châtelard) _____ né à
Olton _____ le seize Août _____

_____ mil huit cent soixante seize _____ fils de
François-Henri Aneax, décédé, _____ et de
Anna-Rosalie, née Tanner, _____

à Beax _____

2. Guillard Fanny, Alice

célibataire

_____ sans profession _____

originaire de Beax _____ domiciliée à
Beax _____ née à

Beax, au Larozy, _____ le vingt novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Henri-Rodolphe Guillard _____ et de
Héra-Jane, née Hly, _____

à Beax _____

Comme témoins :

1. Guillard Henri, député, carrier, des C.F.F. à Beax;

2. Crosel Robert, mécanicien au M.C.P., à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Beax le vingt-trois; à Olton et à Hérimoz le vingt-quatre avril mil neuf dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beax, le jeudi dix mai mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication suit
autorisation de célébration
délivré par l'Officier de l'état
civil de Montreux. _____

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Montreux & d'Olton _____

Les époux :

R. Aneax

F. Aneax

Les témoins

H. Guillard

R. Crosel

L'officier de l'état civil :

F. Guillard

Registre des mariages A.

N^o 17.

Ducres-
et Chausy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducres Henri-André
célibataire

employé au B.G.V.

originaire de Ecublens et de Saint-Sulpice domicilié à

Bea né à

Bea le six novembre

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Jean Henri Ducres, décédé et de

Sophie-Henriette Cécile née Hammer, sa veuve,

à Bea

2. Chausy Lina Jenny
célibataire

sans profession

originaire de Yens (Vaud) domiciliée à

Bea née à

Porrentruy le vingt deux novembre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Jules-Louis Chausy, mécanicien à Bea, et de

feu Augustine née Pelignat.

à _____

Comme témoins :

1. Corminbeuf Ignace, de Porrentruy, électricien, domicilié à Bea,

2. Rodet Philippe, d'Ygh, employé au B.G.V. et aussi à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le quatorze, à Yens, le seize, à Ecublens et à St-Sulpice le dix sept avril mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi douze mai mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication à Bea,

Ecublens, St-Sulpice & Yens.

Les époux :

André Ducres

Lina Jenny

Les témoins :

Corminbeuf

Rodet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Ecublens & Villars & Yens.

Registre des mariages A.

N^o 18. *Rapaz
et Perreten.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rapaz Ernest* - Jean, veuf de *Caroline* née *Rapaz*
guin, des le cinq novembre mil neuf cent quinze
cafetier

originaire de *Bea* _____ domicilié à

Bea _____ né à

Bea _____ le seize avril _____

_____ mil huit cent soixante huit _____ fils de

Jules François Rapaz, décédé, _____ et de

feue *Amélie* née *Staubert*, _____

à _____

2. *Perreten Rodine* dite *Maria* _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de *Gessenay* (Berne) _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Gossau (Zürich) _____ le vingt-six août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Frédéric Robert Perreten, sellier, _____ et de

Marguerite née *Fasold*, sa femme, _____

à *Yverdon* _____

Comme témoins :

1. *Bitterlin Charles*, professeur, de *St-Sulpice* (Neuchâtel) à *Bea* ;

2. *Perreten Robert*, de *Gessenay* (Berne), sellier à *Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Gessenay* et à *Bea* le vingt-six

avril mil neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Bea*, le mardi quinze mai mil neuf

cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux _____

Acte du précédent mariage de _____

l'époux. _____

Acte de décès de sa femme _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

à *Bea* & à *Gessenay*. _____

Les époux :

Ernest Rapaz

R. Rapaz

Les témoins :

Ch. Bitterlin

R. Perreten

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 19. **Lesage**
et **Vannaz.**

Divorce
Par jugement du Tribunal civil de première instance du Département de la Seine rendu le 30 novembre 1923, le mariage institué ci-contre a été dissous par le divorce.
Inséré le treize février mil neuf cent vingt quatre.
L'officier de l'état civil:
J. Gillard
Communiqués au Département de Justice et Police et aux états civils de Lutry, Cully et Olon, le 13.2.1924

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. **Lesage Salvador-François-Joseph** _____
celibataire

monteur, mécanicien _____
originaire de **Isbergues (Pas de Calais, France)** _____ domicilié à
Waudring-Aimery (Belgique), interné de guerre à Villers-sur-Oron _____
Isbergues _____ le **dix-neuf mai** _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
François Lesage, décédé, _____ et de
Marié née Dellys _____
à **Isbergues;** _____

2. **Vannaz Julia-Elisa** _____
célibataire

sans profession _____
originaire de **Lutry et Epesses** _____ domiciliée à
Fenalet rive Presa _____ née à
Fenalet _____ le **quinze mai** _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Abram Vannaz _____ et de
Julie-Elisa née Pellier sa femme. _____
à **Fenalet.** _____

Comme témoins :
1. **Vannaz Gustave, de Lutry et Epesses, agriculteur à Fenalet**
2. **Vannaz Ernest, des mêmes lieux, employé aux C.F.F. à St-Maurice.**
Les publications ont eu lieu à **Lutry et à Huémoz le cinq, à Olon, le six, à Epesses et à Presa le sept février et à Isbergues, le trois mai mil neuf cent dix-sept.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
_____ **Pres**, le **samedi, dix-neuf mai mil neuf**
cent dix-sept.

Pièces déposées :
Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Huémoz _____

Communiqué aux officiers de l'état civil de: **Olon, Lutry et Cully** _____
à la Chancellerie d'état du **Canton de Vaud.** _____

Les époux :
Lesage Salvador
Lesage Julia

Les témoins :
Vannaz Gustave
Vannaz Ernest
L'officier de l'état civil :
J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 20.
Gasteau et
Pollini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasteau Auguste-Albert

célibataire

chauffeur de locomotive

originaire de origine française, interné à Bea domicile à

Saint-Mars-de-Locquenay (Sartre, France) né à

Saint-Mars-de-Locquenay premier Novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Auguste-François Gasteau, agriculteur, et de

Eugénie-Armandine née Pasquier,

à Bouloire (Sartre)

2. Pollini Antonie-Jeanne dite Antoinette

célibataire

couturière,

originaire de origine italienne domiciliée à

Bea née à

Pella (Novare, Italie) le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Jean Pollini, contre-maître papetier et de

Lucia née Albertoni,

tous deux célibataires.

Comme témoins :

1. Michaud Jules, de Bea et La Sarraz, demeurant à Bea;

2. Pinte Achille, interné français, charpentier-courreur à Bea.

Les publications ont eu lieu à : Bea le dix-sept, Saint-Mars-de-Locquenay le vingt-deux, mars et à Pella les quinze et vingt-deux avril mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à :

Bea, Saint-Mars-de-Locquenay et à

Pella. Certificats de capacité

matrimoniale en faveur des 2

époux. Certificat de célibat en

faveur de l'épouse, autorisé

par le Département de Justice

Communiqué à la Chancellerie d'Etat en

deux doubles.

Les époux :

Gasteau

Gasteau

Les témoins :

Jules
Michaud Jules

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 21.

Meier
et Itan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier Jacob - Robert,

célibataire

charcutier

originaire de Monthai (Argovie) domicilié à

Bex né à

Monthai le vingt-huit Avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

feu Jacob Meier et de

Elisabeth née Haussener, sa veuve,

à Bex

2. Itan Rosa - Marguerite,

célibataire

sans profession

originaire de Brème (Allemagne) domiciliée à

Bex née à

Akerdon le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

feu Frédéric Mau et de

Emma - Henriette - Louise née Krebs, sa veuve,

à Fayerne

Comme témoins :

1. Rapaz Louis, de Bex, hôtelier, à Bex,

2. Blatti Jean, de Bolligen (Berno), agriculteur à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex et à Monthai le vingt-six et
à Brème le trente avril mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le jeudi sept juin mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à :

Bex, Monthai et Brème; _____

Autorisation de publication

délivrée par le Conseil d'Etat.

Certificat de capacité matri-

moniale délivré par le Sénat

commis de Brème, à l'épouse

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat et à l'officier de l'

Etat civil de Monthai _____

Les époux :

Meier - Robert.

Meier Marguerite.

Les témoins :

Rapaz

Jean Blatti

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 22. *Jocho*
Dufreone.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Jocho* *Ferdinand dit Fernand*
célibataire

garde des forêts à *Pailly*
originaire de *Vérossaz (Valais)* domicilié à

Lavey né à
Vérossaz (Hauts) le *deux* décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis-Joseph Jocho, employé fédéral à *Lavey*, et de
Anne née Rosset, décédée;

2. *Dufreone* *Alice*
célibataire

sans profession
originaire de *Lavey-Morcles* domiciliée à

Lavey née à
Lavey le *vingt-neuf* août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules-François-Auguste Dufreone, agriculteur, et de
Augustine-Julie née Piltet, sa femme,
à *Lavey*

Comme témoins :

- 1. *Dufreone* *Jeanne*, de *Lavey-Morcles*, domiciliée à *Lavey*,
- 2. *Droquet* *Ernest*, de *Sainte-Croix*, serrurier à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lavey* le *vingt-trois* et à *Vérossaz*,
le *vingt-quatre* mai *mil neuf cent dix-sept*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bez., le *samedi* *neuf* juin *mil neuf cent*
dix-sept

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux,*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication à*
Vérossaz et à Lavey

Les époux :

Jocho *Ferdinand*
Alice *Jocho*

Les témoins :

Jeanne Dufreone
Ernest Droquet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 23.
Desarzenso
Vigna née Villanova.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzenso Aimé, tailleur de pierre, divorcé de
Angèle-Marie Pasquale, dès le quinze juillet mil neuf cent
onze

originaire de Sarzens, domicilié à
Bex, au Charvet, né à

le cinq novembre
mil huit cent septante quatre ^{à Combremont-le-François} fils de

François Desarzens, décédé, et de
jeu Susetta Frédéricique Louise, née Thonney,

à

2. Vigna née Villanova Regina, ménagère
Veuve d'Antoine Vigna, dès le douze septembre mil neuf
cent quatorze

originaire de Rueglia (Vercia, Italie), domiciliée à
Bex, née à

Netvesa (Trevise, Italie), le dix octobre
mil huit cent soixante-trois, fille de

Jean-Baptiste Villanova, et de
Maria, née Masetto, tous deux décédés.

à

Comme témoins :

1. Gilomen Henri, contre maître à la fabrique de ciment à Pouvery
2. Gilomen Eugénie, femme du précédent, aussi domiciliée à Pouvery.

Les publications ont eu lieu à Sarzens le quatorze, à Bex le dix
mars et à Rueglia les vingt-neuf avril et six mai mil neuf
cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-neuf juin mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;
Copie de l'acte du premier mariage
de l'époux, portant la mention du divorce;
Acte du premier mariage de l'époux
acte de décès de son premier mari
et traduction de cet acte, Promesse
de mariage; Certificats de publica-
tion à Bex, Sarzens et Rueglia.

Les époux :

Aimé Desarzens
Regina Desarzens

Les témoins :

Henri Gilomen
Eugénie Gilomen

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sarzens et à la Chan-
cellerie d'état.

Registre des mariages A.

N^o 24.
Magnenat
Jacot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Charles Auguste
Instituteur

célibataire

originaire de Vaulion (Vaud) et Genève (Ville) domicilié à
au Petit-Saconnex, né à

Genève le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Adrien Jules Magnenat, électricien, et de

Jeanne Henriette Hozy, sa femme, domiciliés

au Petit-Saconnex,

2. Jacot Elzira Olga

sans profession

célibataire

originaire de Locle et La Chaux-de-Milieu (Neuchâtel) domiciliée à
Bea (Vaud) née à

Bea le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Walther Adolphe Jacot, Agent d'Affaires patentes, et de

Adèle Louise née Terrilini, sa femme, domiciliés

à Bea

Comme témoins :

1. de Bacher Edouard, d'origine belge, domicilié à Berx

2. Liza Alfred, de Vandœuvre (Genève), domicilié à Genève.

Les publications ont eu lieu au Petit-Saconnex, le dix-huit, au Locle,
à Vaulion et à Berx, le dix-neuf, à Genève et à La Chaux-de-
Milieu le vingt juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi cinq juillet mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil
du Petit-Saconnex.

Les époux :

Magnenat
Elzira Magnenat

Les témoins :

E. De Bacher
Liza

L'officier de l'état civil :

A. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
Civil de: Vaulion, Genève, Le
Petit-Saconnex, Le Locle, La Chaux-
de-Fonds.

Registre des mariages A.

N° 25.
 Sarvego
 et Cherix.

Approuvé la radiation du
 quatrième mot de la ving-
 tième ligne de cet acte
 remplacé par Meilland

Casimir Sarvego
 Louis Sarvego
 F. Cherix
 Philippe Bollat
 J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarvego Louis
 boulanger
 célibataire
 originaire de Genève (Ville) domicilié à
 Genève né à
 Genève le vingt-un janvier

mil huit cent quarante fils de
 André Sarvego, cordonnier, à Genève, et de
 Théodolinde née Poletti, sa femme, décédée;

2. Cherix Esther-Adeline
 couturière
 célibataire
 originaire de Bex (Vaudois) domiciliée à
 Bex née à
 Bex le dix-huit mai

mil huit cent quarante deux fille de
 François Cherix, agriculteur, et de
 Louise Hortense, née Moirillon, sa femme,

Comme témoins :

1. Cherix François Jean Antoine Louis, de Bex, à Bex, agriculteur;
2. Bollat Philippe, de Bex, agriculteur, de Bex, y domicilié.

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-deux et à Bex, le
 vingt-trois juin mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi sept juillet mil neuf
 cent dix-sept

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
 par l'officier de l'état civil
 de Genève

Les époux :

L. Sarvego
 Casimir Sarvego

Les témoins :

F. Cherix
 Bollat Philippe

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 26.

Donzé et
Conno née Held.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donzé, Jean-Alexandre-Vital _____
célibataire _____

mécanicien _____

originaire des Breuleux (Berne) _____ domicilié à

Cressier _____ né à

aux Tacheries des Breuleux le dix juillet _____

mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fils de

Donzé Vital, hâtelier, remonteur, aux Breuleux _____ et de

Nathalie née Bonnemain, sa femme, _____

à

2. Conno née Held, Ida-Julie _____

veuve de Conno François-Lucien dès le onze dé-
cembre mil neuf cent huit _____ couturière

originaire de Rue (Fribourg) _____ domiciliée à

au Châtelard (Montreux) _____ née à

aux Brenets (Neuchâtel) le vingt-quatre Mai _____

mil huit-cent septante-sept _____ fille de

Held Franz-Sales _____ et de

Otilie née Kellstein, sa femme, tous deux décédés. _____

à

Comme témoins :

1. Guendet Arthur, de Sainte-Croix, corcomier, à Berne _____

2. Zeiter Albert, de Biel (Palais), peintre aussi domicilié à Berne _____

Les publications ont eu lieu aux Breuleux, à Cressier, à Rue et au
Châtelard le vingt-deux mai mil neuf cent dix-sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Berne, le samedi quatorze juillet mil-
neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil
de Romanel _____

Communiqué aux officiers de l'état-
civil de : Les Breuleux, Romanel,
à Prilly, Rue et Montreux. _____

Les époux :

Jean Donzé
Ida Conno

Les témoins :

A. Guendet
Albert Zeiter

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 27.

Cherix et
Dupretuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Henri-Louis, _____
célibataire _____gardes des forêts, _____
originaire de Bes _____ domicilié à

Lavey _____ né à

Bes _____ le quinze Novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Louis-Henri Cherix, agriculteur, à Lavey, _____ et de

Elise née Chesaux, décédée, _____

à _____

2. Dupretuis Louise-Marie, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à

Lavey _____ née à

Allon, au Pied, _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Henri-Pierrot Dupretuis, agriculteur, _____ et de

Marie-Constance née Allamand _____

à Perrey près Roche _____

Comme témoins :

1. Chesaux Henri, de Lavey-Morcles, gardes des forêts, à Lavey

2. Cherix Emile, de Bes, agriculteur, domicilié à Lavey.

Les publications ont eu lieu à Bes, Lavey et Ormont-Dessous
le seize juin mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bes, le samedi quatorze juillet mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Autorisation des parents de l'
épouse, Promesse de mariage,
Certificats de publication à Bes,
Lavey & Ormont-Dessous.

Les époux :

Cherix Henri

Cherix Louise

Les témoins :

Chesaux H^{enri}

Cherix Emile

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 28.

Premat
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Premat Henri

célibataire

garde des forêts

originaire de Mex (Valais) domicilié à

Larvatan rive Lavey né à

Bex, aux Chenalettes, le vingt-un Novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Marie-Emilie dite Louise Premat, décédée, et de

2. Richard Marie-Thérèse

célibataire

ménagère

originaire de Mex (Valais) domiciliée à

Allon (Villy) née à

Sprangerolet rive Allon le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Marie-Joséphite Richard et de

ménagère

à La Chaux-de-Fonds.

Comme témoins :

1. Richard Joseph, de Mex (Valais) agriculteur à Villy, Allon.

2. Colla Jules, de Proposetia (Stalis), agriculteur, à Villy, Allon.

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-trois, à Mex, Allon
et Hérimoz le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi quatorze juillet mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication à :
Lavey, Mex, Allon & Hérimoz

Les époux :

Premat Henri

Premat Marie

Les témoins :

Richard Joseph

Colla Jules

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 29.

Biollay et
Schweotermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biollay Charles
célébatrice

garde des forêts
originaire de Doréraz (Valais) domicilié à
Lavey né à
Lavey le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Michel Basimier Biollay, agriculteur, et de
Louise Anna née Echenard, sa femme,
à Lavey.

2. Schweotermann Joséphine,
célébatrice

sans profession
originaire de Bergisch (Valais) domiciliée à
Saint-Maurice née à
Saint-Maurice, aux Cases, le seize août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean Schwestermann, agriculteur, et de
Marie Louise Alvine née Gollet, sa femme,
à Saint-Maurice, aux Cases.

Comme témoins :

1. Gallay Paul, de Saint-Maurice, serrurier, à Saint-Maurice,
2. Gallay Eugène, de Saint-Maurice, sans profession, à Saint-Maurice.

Les publications ont eu lieu à Lavey, le trente juin, à Doréraz,
Naters et Saint-Maurice le premier juillet mil neuf
cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le samedi vingt-un juillet mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse,
Promesse de mariage de l'époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à Bes,
à Lavey, Doréraz, Naters, Saint-
Maurice.

Les époux :

Charles Biollay
Joséphine Biollay

Les témoins :

Paul Gallay
Eugène Gallay

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par ordre du Département de
Justice et Police du Canton de
Vaud, du 15 avril 1955, l'acte
de mariage inscrit ci-con-
tre est rectifié en ce sens
que l'épouse soit désignée
comme étant originaire de
Bergisch et Bellwald (Val-
lais).
Bes, le 21 avril 1955.
L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 30.

Ruch
Vandroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruch Louis-Franz

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à

Vernier (Châtelard) né à

Thörigen le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Johann Ruch, mécanicien à Thörigen, et de

Maria-Louise née Christen, décédée,

à

2. Vandroz Rodée Emma

célibataire

sans profession

originaire de Leyser domiciliée à

Bea née à

Bea le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Paul Vandroz, facteur postal, et de

Roseria née Kowald, sa femme,

à Bea

Comme témoins :

1. Moreillon François, de Bea, facteur postal à Bea;

2. Vandroz Paul, de Leyser, aussi facteur postal à Bea.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit, à Bea & à Sumiswald le dix-neuf juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le Vendredi trois Août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Permis de célébration de
légal par l'officier de l'état
civil de Monthèze.

Les époux :

Louis Ruch
Emma Ruch

Les témoins :

Moreillon François
Paul Vandroz

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux officiers de l'
Etat civil de Sumiswald, de
Châtelard et de Leyser.

Registre des mariages A.

N° 32.

Tauxe et
Tauxe née Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Jules-Edouard _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-Pessoux et de Leyzin, _____ domicilié à

Bea _____ né à

Bea, aux Monts, _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

François Tauxe, agriculteur, à Bea, _____ et de

jeune Marie-Julie née Lettier, _____

à _____

2. Tauxe née Genet - Alice Eugénie, _____ ménagère _____

veuve de Jules-Alexandre-François Tauxe, dès le douze

juin mil neuf cent neuf _____

originaire de Aigle, Leyzin et Ormont-Pessoux _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent septante _____ fille de

défunt Louis-Philippe Genet _____ et de

jeune Marie-Elise née Fontamay _____

à _____

Comme témoins :

1. Tauxe Henri, d'Ormont-Pessoux et de Leyzin, Agent de Police, à Bea

2. Zeiter Albert, de Biél (Valais), peintre en bâtiment, domicilié à Bea

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Bea, le vingt-deux; à Or-
mont-Pessoux le vingt-trois et à Leyzin le vingt-cinq juin
mil neuf cent dix-sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea, le vendredi dix Août mil neuf cent
dix-sept _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificat de publication à :

Bea, Aigle, Leyzin et Ormont-

Pessoux. _____

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Leyzin, Ormont-Pes-

soux et Aigle. _____

Les époux :

Ed Tauxe

E Tauxe

Les témoins :

H Tauxe
Albert Zeiter

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 33.
Demièze et
Bernard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demièze Gustave
célibataire
sellier-tapissier
originaire de Moudon domicilié à
Dailly né à
Lausanne le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Charles Demièze et de
Elise née Goumiens, tous deux décédés
à _____

2. Bernard, Ida
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bex domiciliée à
Bex née à
Bex le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Isaac-Gabriel Bernard, décédé, et de
Eugénie Steffen née Rochat
à Bex

Comme témoins :

1. Rapay Louis, de Bex, hôtelier à Bex
2. Schenkeli Albert, domicilié à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lavey, Moudon et Bex le dix-sept
juillet mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt-quatre août mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des
époux. Promesse de mariage
Certificats de publication à
Lavey, Moudon et Bex

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Moudon.

Les époux :

G. Demièze
Ida Demièze

Les témoins :

Rapay
de Schenkeli

L'officier de l'état civil :

F. Japy
suppl.

Registre des mariages A.

N° 34.

Seewer et
Castella.

Divorce.

Par jugement du Tribunal du dist.
trist. de Sigle rendu
en date du 2. mai 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 7. janvier
1933, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 10. février 1933.

L'officier de l'état-civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seewer, Jean-Gottlieb
cibataire
agriculteur
originaire de Gsteig bei Saanen, Berne domicilié à
Bex né à
Bex le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
defunt Charles-Auguste Seewer et de
Emma née Gygé, sa veuve,
à Bex

2. Castella, Catherine-Marie
cibataire
journalière
originaire de Gruyères (Fribourg) domiciliée à
Bex née à
Gruyères le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Maxime Castella et de
Marie née Gachet
à Gruyères.

Comme témoins :

1. Monti Max, de Buzzago, (Novare, Italie) plâtrier à Bex,
2. Craux Henri, de Seysin & Ormont-Épesses, agent de police, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-six, à Gruyères
le vingt-huit et à Gsteig bei Saanen le huit août
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi vingt-quatre septembre
mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Gsteig, Gruyères et Bex

Les époux :

Seewer Jean Gottlieb
Son Catherine Seewer

Les témoins :

Max Monti
H. Craux

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 35. Ravy et
Maret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravy Édouard. Gabriel, _____
célibataire _____

seigneur _____

originaire de Bes _____ domicilié à

Bes (La Forêt) _____ né à

Bes (La Forêt) _____ le _____

huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Édouard-François Ravy, décédé, _____ et de

Adèle-Françoise, née Anet, sa veuve, _____

à Bes (La Forêt); _____

2. Maret Marie-Ida _____

célibataire _____

ouvrière _____

originaire de Bagnes (Valais) _____ domiciliée à

Monthey _____ née à

Finhaut, à Liamon, _____ le vingt-deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Louis Maret, cordonnier, _____ et de

Adèle née Eugène Moutin, sa femme, _____

à Monthey _____

Comme témoins :

1. Ravy Ernest, de Bes, agriculteur, domicilié à Bes, La Forêt,

2. Jaggi Victor, de Paubuz, cocher, domicilié à La Forêt et Bes.

Les publications ont eu lieu à Bes, le douze, à Monthey le quatorze,

et à Bagnes le quinze septembre mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bes le samedi dix octobre mil neuf cent
dix-sept _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
Promesse de mariage portant les
signatures des père et mère de
l'épouse mineure ainsi autorisée.
Certificats de publication à Bes,
Bagnes et Monthey. _____

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Bagnes et de Monthey _____

Les époux :

Ravy Gabriel
Ida Ravy

Les témoins :

Jaggi Victor
Ravy Ernest
Ida Adèle Ravy et
L'officier de l'état civil :
F. Jellard

Registre des mariages A.

N° 36.

Stezzen et
Veuthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stezzen Louis Isidore
célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Eischoll (Valais) domicilié àBea né àChampéry (Brevin) le cinq décembremil huit cent quatre vingt quatorze fils deJoseph Stezzen, ébéniste et deMarié Agathe Arvanthay,à Monthey;2. Veuthey Léonice Adeline
célibataire

sans profession

originaire de Doréaz (Valais) domiciliée àBea née àLeytron le onze avrilmil neuf cent fille deJean-Louis Veuthey, agriculteur, à Bea, et deMarié Louise Eléonore née Doréaz, décidée.

à

Comme témoins :

1. Fauve Henri, de Leyzin et Ormont Dessous, Agent de police à Bea,2. Veuthey Jean Louis, de Doréaz (Valais), agriculteur, aussi à Bea.Les publications ont eu lieu à Doréaz, le neuf, à Eischoll le dix,
et à Bea le onze juillet mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi, onze, octobre mil neuf cent
dix sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Consentement au mariage des
parents de l'épouse, Autorisation du
Conseil d'Etat en faveur de l'é-
pouse, Promesse de mariage
Certificats de publication à : Bea,
Eischoll & Doréaz
Acte de décès de la mère de l'épouseCommuniqué aux Officiers de l'Etat
Civil de Eischoll et de Doréaz

Les époux :

Stezzen LouisAdeline Stezzen

Les témoins :

J. Fauve
Veuthey Jean Louis

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 37.

Dufresne en
Berche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufresne Charles-Henri
célibataire

agriculteur

originaire de Lavey-Morcles domicilié à

Bea, Leschaux, né à

Bea, Leschaux le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François-Edouard Dufresne, agriculteur, et de

Nanette-Julie née Moret sa femme,

aux Chaumières Bea.

2. Berche Marie

célibataire

couturière

originaire de Penthalaz domiciliée à

Bea née à

Pray, Gebaz rive Tuidoux le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Samuel-Rodolphe-Maurice Berche, agriculteur, et de

Julie née Chevalley, sa femme,

à Bea

Comme témoins :

1. Berche Maurice, de Penthalaz, agriculteur domicilié à Bea,

2. Dufresne François, fils, de Lavey-Morcles, agriculteur à Bea, La Pelissière.

Les publications ont eu lieu à Lavey et à Bea le quinze, et à Pen-

thalez le dix-huit septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi douze octobre mil neuf cent

dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication à

Bea, Lavey et Penthalaz.

Les époux :

Dufresne Henri.

Dufresne Marie.

Les témoins :

M. Berche.

F. Dufresne Henri.

M. Berche.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard.

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Cossonay.

Registre des mariages A.

N° 38.
Droz et
Bonjour.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droz Joseph-Louis
célibataire

agriculteur

originaire de Olten domicilié à

Bex, La Forêt, né à

Bex, La Châtelle, le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Félix Moret, agriculteur et de

Françoise-Melanie née Clivaz, sa femme,

à Bex, La Forêt,

2. Bonjour Alice-Statilde

célibataire

ménagère

originaire de Blonay domiciliée à

Antagnès sur Olten, née à

Antagnès le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Alois Bonjour, agriculteur et de

Mari-Marguerite née Cardinaux, sa femme,

à Antagnès.

Comme témoins :

1. Stein Eugène, marchand de bois, domicilié à La Tour de Peilz

2. Zuchuat Germain, de Savièse, automobiliste, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-six à Olten le vingt-

huit, à Blonay, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-

sept et à Huémoz le vingt-huit septembre dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi treize Octobre mil neuf cents
dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

Olten, Blonay & Huémoz

Les époux :

Mout Louis

Moret Alice

Les témoins :

Eug Stein
Germain Zuchuat

L'officier de l'état civil :

J. Cottard

Registre des mariages A.

N^o 39. Despland -
Genet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despland Charles - Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Rougemont, domicilié à
Bea, La Forêt, né à
Bea, La Forêt, le seize avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles Alexandre Despland, agriculteur, à La Forêt et de
feu Marie Louise née Maggi.

2. Genet Henriette - Elise
célébataire
femme de chambre,
originaire de Bea, domiciliée à
Cornaux sur Montreux, née à
Gryon le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jean Louis Genet, décédé et de
Suzanne Julie née Bocherens, sa veuve,
à Gryon.

Comme témoins :

1. Borjous Alice, de Blonay, domiciliée à Jérint, ménagère,
2. Morillon Charles Edouard, agriculteur, de et à Gryon.

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt-neuf septembre, à Rougemont et à Montreux le deux octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea le jeudi, dix-huit octobre, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à Bea,
Rougemont et Montreux.

Les époux :

Albert Despland
Henriette Gust Despland

Les témoins :

Alice Borjous
E. Morillon

L'officier de l'état civil :

F. Jellard

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Rougemont et de Montreux.

Registre des mariages A.

N° 40.
 Michaud
 Tralong.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Marc-Julien Zéphirin

célibataire

chauffeur

originaire de Roche domicilié à

Bea, Souvent, né à

Roche le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Abram Michaud, employé aux C. F. et de

Sophie Melina née Delavry, sa femme,

à Bea, Souvent

2. Tralong Cézarine

célibataire

couturière

originaire de Salins (Valais) domiciliée à

Riddes née à

Iséables le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Maurice-Joseph Tralong et de

Virginie née Monnet, sa femme,

à Riddes

Comme témoins :

1. Tralong Maurice, de Salins (Valais), tailleur, domicilié à Riddes

2. Michaud Abram, de Roche, employé aux C. F. à Souvent et Bea

Les publications ont eu lieu à Bea, le premier, à Salins et à Riddes
 le deux et à Roche le quatre octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt octobre mil neuf
 cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage

Certificats de publication à
 Bea, Roche, Salins & Riddes.

Les époux :

Michaud Julien
 Michaud Cézarine

Les témoins :

Tralong Maurice
 Michaud Abram
 Michaud Louis
 L'officier de l'état civil :
 F. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
 civil de Villeneuve, Salins et
 Riddes.

Registre des mariages A.

N^o 41.
Corboud et
Cordery.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboud, Paul-Jules
celibataire
directeur d'hôtel
originaire de Surpierre domicilié à
Leysin né à
Fribourg le vingt-neuf octobre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Paul-Jules Corboud et de
Emma nie Desclou
à Fribourg

2. Cordery, Marguerite-Emilie
celibataire
sans profession
originaire de Savigny domiciliée à
Bex née à
Lausanne le trois juillet
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
François-Louis Auguste Cordery et de
Louise-Ida-Frédérica née Raymond
à Bex

Comme témoins :

1. Vogel Gottlieb, de Menziken (Argovie) secrétaire au Buffet de la Gare, Lucerne.
2. Vogel Pierre, de Willibau (Lucerne) directeur d'hôtel à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Savigny le six octobre, à Bex le six octobre, à Surpierre le sept octobre et à Leysin le six octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-six octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'Officier de l'Etat civil de Leysin

Communiqué à l'Etat civil de Savigny, de Surpierre et de Leysin

Les époux :

Paul-Jules Corboud
Marguerite-Emilie Cordery

Les témoins :

Gottlieb
Pierre

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet suppl.

Registre des mariages A.

N° 42.
Jaquemet
et Guérin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquemet-Louis
celibataire

agriculteur

originaire de Monnaz domicilié à

Lavey né à

Fiez le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean-Louis-Samuel-Jaquemet et de

Ida née Simon

à Lavey

2. Guérin, Mathilde-Delphine-Célestine

celibataire

mineure

originaire de Chandon-le-Croix domiciliée à

St-Maurice née à

Fribourg le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Joseph-Thiophile Guérin et de

Marie-Clotilde née Jaquet

à St-Maurice

Comme témoins :

1. Cottin Alphonse, de Tintérin, (Fribourg) agriculteur.

2. Bulloy Fernand, de Villars-le-Combe, boulanger à Montbois

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-cinq, à St-Maurice
le vingt-sept à Monnaz le vingt-sept et à Chan-
don le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-sept octobre mil
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des
époux; Promesse de mariage,
consentement au mariage des
parents de l'épouse. Certificats
de publication à Lavey, St-
Maurice, Monnaz et Chan-
don

Les époux :

Jaquemet Louis
Jaquemet Mathilde

Les témoins :

Cottin Alphonse
Bulloy Fernand

Communiqué à l'état civil de
St-Maurice, Monnaz et
Léchelles

Le L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N° 43. Moreillon
et Magnianaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon, Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Bex domicilié à
Bex, à la Poste-Dessous né à
Bex, Poste-Dessus le quatre octobre
mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fils de
David-François Moreillon et de
Marie-Sophie née Oyon, décédés

2. Magnianaux Adèle
célibataire
sans profession
originaire de Vecherens domiciliée à
Bex, Poste-Dessous née à
Lausanne le quinze juillet
mil-huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Jules-Edouard Magniaux, décédé et de
Louisa née Cherix, sa veuve
à Bex

Comme témoins :

- 1. Borloy Henri, d'Ormont-Dessous, agriculteur, à Bex
- 2. Anex Jean, de Gyron, restaurateur à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le quatre et à Vecherens le
cinq octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-sept octobre mil
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux, Promesse de mariage.
Certificats de publications à
Bex et à Vecherens

Les époux :

Moreillon Paul
Moreillon Adèle

Les témoins :

Borloy Henri
Anex Jean

L'officier de l'état civil :

A. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 44.Mayor et
Dizerens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Henri-Adolphe _____
célibataire _____

commis pharmacien _____

originaire des Planches (Montreux) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bex _____ le dix-huit septembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fils de

Louis Mayor, comptable, _____ et de

Marie-Louise Fanny née Pièce _____

à Bex _____

2. Dizerens, Marthe-Amélie _____
célibataire _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Paudex _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de

François-Henri Dizerens, négociant, à Bex _____ et de

Françoise-Catherine née Milliquet, décédée _____

* _____

Comme témoins :

1. Schwab Robert, de Kerzers (Triboung), boulanger à Bex;

2. Cherix allié Maublet, Paul, de Bex, agriculteur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Planches, à Sa-
vigny et à Bex le onze octobre mil neuf cent dix-
sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le, cinq novembre mil neuf cent
dix-sept _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil
de Lausanne. _____

Les époux :

Mayor
Marthe Dizerens

Les témoins :

Robert Schwab
J. Cherix

* L'officier de l'état civil :

J. Jaquez

Vu le 24 novembre 1917.

Maurand

Préfet.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 45. Délez et
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Délez Henri-Louis _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Salvan (Valais) _____ domicilié à

Bex, Bornuit, _____ né à

Vernier (Châtelard) _____ le vingt-deux avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Jean-Pierre Délez, agriculteur, _____ et de

Marie-Hélène née Clément, sa femme, _____

à Bex, Bornuit, _____

2. Richard Marguerite _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Ormont-Vessouds _____ domiciliée à

Bex, Allard'Enhaut, _____ née à

Bex _____ le neuf novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Charles-Alexandre Richard, agriculteur, _____ et de

Élisabeth-Marie née Baud, sa femme, _____

à Bex. _____

Comme témoins :

1. Moreillon Paul, de Bex, agriculteur, de Bex, à Bornuit et à Bex _____

2. Feller Christian, fils, de Metendorf (Berne), jardinier à Bex. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le quatorze, Ormont-Vessouds, le

quinze et à Salvan le seize novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi trente novembre mil neuf-

cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux ; _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à : _____

Bex, Salvan et Ormont-Vessouds. _____

Communiqué aux Officiers de l'état _____

civil de Salvan et Ormont _____

Vessouds. _____

Les époux :

Délez Henri

Marguerite Délez

Les témoins :

Paul Moreillon

Ch. Feller fils

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 46.

Kasby et
Turcy née Borgeat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kasby Ruben, commerçantdivorcé de Aziza-Alice Oualid dès le dix juillet mil neuf
cent treize

originaire de Média (Département d'Alger) domicilié à

Grand (i. Belgique), interné civil, hospitalisé à Bes, né à

Media le deux avril

mil huit cent soixante-quinze fils de

David Kasby et de

Jean Beziza née Theboul

à Blida (Alger)

2. Turcy née Borgeat Jeanne-Marie, modistedivorcée de Jean-Maurice Jules Turcy dès le onze janvier mil neuf
cent cinq

originaire de Lyon domiciliée à

Bes, née à

Lyon le deux décembre

mil huit cent soixante-seize fille de

Philippe Borgeat et de

Jeanne-Maurice Texstrait,

à tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Darys Emile, employé de banque, interné français, domicilié à Montauban
9, rue Raybaud;2. Barbed Louis, comptable interné français, demeurant à Paris, 77,
rue de la Harpe.Les publications ont eu lieu à Bes, le six novembre mil neuf cent
dix-sept; à Lyon, le seize novembre mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bes, le mardi, onze décembre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
avec la mention du divorce.

Acte du premier mariage de l'épouse

Acte du divorce rompant ce mariage.

Acte de contentement du père de l'é-

poux; Promesse de mariage. Certifi-

cat de publication à Bes et à Lyon.

Certificat de capacité matrimoniale de l'é-

poux et de l'épouse par le Consul de France.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué

à la Chancellerie d'Etat en deux

doubles

Les époux :

M. Kasby

Les témoins :

Darys Barbed

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 47.
D'Ysidoeliez
Tasche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. D'Ysidoeliez Adrien-Edmond
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Mex (Valais) domicilié à
Bea né à
Bea le premier novembre
 mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Albert-Louis Misseliot, agriculteur, et de
Marie née Kützli, sa femme,
 à Bea.

2. Tasche Valérie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lavey-Morcles et d'Oron-la-Ville domiciliée à
Lavey née à
Lavey le dix décembre
 mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Louis Tasche, décédé, et de
Eugénie née Brocherens, sa veuve,
 à Lavey.

Comme témoins :

1. Cherix Marc, de Bea, Agent de Police au dit lieu
 2. Taura Henri, d'Ormont-Dessus et de Seyvin, domicilié à Bea

Les publications ont eu lieu à Bea et à Lavey le vingt-un, à Oron le vingt-trois et à Mex (Valais), le vingt-six novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bea, le vendredi quatorze décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :
 Extraits de naissance des époux;
 Promesse de mariage;
 Certificats de publication à:
Bea, Lavey, Mex & Oron.

Les époux :
Misseliot Adrien
Misseliot Valérie

Les témoins :
M Cherix
M Taura

Communiqué aux officiers de l'état civil de S. Maurice & d'Oron-la-Ville.

L'officier de l'état civil :
F. Jellard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 48. Tommaz et Riou.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tommaz Pierre - Abram
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Savey, Moreles, Cully et Lutry domicilié à
Bea. né à
Bea, au Luissalet le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Abram François Tommaz, absent, et de
Julie née Ecot
 à Bea, au Chatel,

2. Riou Berthe Françoise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de origine française domiciliée à
Bea née à
Harve (France) le premier février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François Marie Riou, à Flestin les Epaves, et de
feu Marie Françoise née Lucas,

Comme témoins :

1. Cherix Marc, de Bea, Agent de Police, audit lieu,
2. Tauxe Henri, de Leyrin & Ormont-Dessous, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Savey le onze, à Bea le onze, à Cully et à Lutry le douze octobre et au Harve du dix-neuf au vingt-neuf octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi quinze décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage,
Consentement au mariage du père de l'époux, Acte de décès de la mère de l'époux, Certificat de capacité en faveur de l'épouse
Autorisation du Conseil d'Etat, Certificats de publication à Bea, Savey, Lutry, Cully & Le Harve
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat et aux officiers de l'Etat civil de Cully et de Lutry

Les époux :

Tommaz Abram
Berthe Riou

Les témoins :

J. Dettwyler fils.
A. Perrin

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 49. *Rucher* et
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rucher François Edmond,*
célibataire

agriculteur
originaire de *Bea* domicilié à
Bea, aux Plantas, né à
Bea, aux Plantas le *vingt* en *janvier*
mil *huit* cent *quatre-vingt-quatorze* fils de

Henri-Félix Ruchet, agriculteur et de
Jenny Elise née Richard, sa femme
à *Bea, aux Plantas;*

2. *Cherix Violette*
célibataire

Sans profession
originaire de *Bea* domiciliée à
Bea, Fronières, née à
Fronières le *vingt-quatre* *Septembre*
mil *huit* cent *quatre-vingt-quinze* fille de

Charles-François-Philippe Cherix, agriculteur, à Fronières et de
Elisa née Ravy, décédée.

Comme témoins :

- 1. *Cherix Philippe, de Bea, agriculteur, domicilié à Fronières*
- 2. *Ruchet Jeanne, de Bea, institutrice, domiciliée à Bonvillars*

Les publications ont eu lieu à *Bea* le *six* *décembre* mil *neuf* cent
deux-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea le *jeudi* *vingt-sept* *décembre* mil
neuf cent *deux-sept*.

Pièces déposées :

Promesse de mariage,

Les époux :

Edmond Ruchet
Violette Ruchet

Les témoins :

Cherix Philippe
Ruchet Jeanne

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Le numéro *quarante-neuf*
à la page *cent-cinquante-huit*
est celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année mil *neuf*
cent *deux-sept*.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

En que nous certifions
Bea le *vingt* en *décembre*
mil *neuf* cent *deux-sept*.

L'officier de l'état civil de l'
arrondissement de *Bea* :

H. Gillard
ÉTAT CIVIL
BEX

Un double a été remis le
vingt en *janvier* mil *neuf*
cent *deux* à l'Autorité can-
tonale en exécution de l'article
quatorze de l'Ordonnance du
Conseil fédéral suisse du *vingt*
cinq en *janvier* mil *neuf* cent *deux*
sur les registres de l'état civil.

Bea le *24* *janvier* *1918*.

L'officier de l'état civil :
H. Gillard
ÉTAT CIVIL
BEX

Registre des mariages A.

N° 1.
Gretillat
et Cheriaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gretillat Jules-Oscar
célibataire

agriculteur

originaire de Coffrane (Neuchâtel) domicilié à

Bex né à

Coffrane le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean Gretillat, à Coffrane, et de

jeune Olga-Evangéline née Gretillat,

à

2. Cheriaz Léa-Léon

célibataire

cuisinière

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex, aux Monts, le six août

mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de

François-Louis Cheriaz, agriculteur, et de

Emma née Guillet,

à Bex, aux Monts.

Comme témoins :

1. Cheriaz Philippe de François-Louis, de Bex, agriculteur à Bex;

2. Chabloz Alce, de Château-d'Or, couturier, à Bex, au Glarey.

Les publications ont eu lieu à Bex, le quinze, à Coffrane le seize
février, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi deux mars mil neuf-
cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse,

Premesse de mariage,

Certificats de publication à Bex

& à Coffrane

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Coffrane

Les époux :

Jules Gretillat
Léa Gretillat

Les témoins :

Cheriaz Ph. de François Louis
Mme Chabloz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 2.
 Borloz et
 Trosoard née Boody

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz François Alfred, agriculteur
 divorcé de Elise née Heitzli dès le douze juillet mil
 neuf cent quinze

originaire de Ormont-Dessous domicilié à
 Bes, (La Croix) né à
 Bes, au Châtel, le premier janvier
 mil huit cent soixante quatre fils de

défunt François Louis Borloz et de
 feu Jeannette Anne née Keim;

2. Trosoard née Boody Emma ménagère
 veuve de Filicien Placide Trosoard dès le vingt-six de
 cembre mil neuf cent quinze

originaire de Progen et Le Crêt (Fribourg) domiciliée à
 Bes née à
 Froyone le trois février
 mil huit cent septante sept fille de

Françoise Boody, décédée et de

Comme témoins :

1. Michaud Robert, de La Sarraz, coiffeur, domicilié à Bes.
2. Anet Jean, de Froyon et d'Allen, capteur, aussi domicilié à Bes.

Les publications ont eu lieu à Progen & Bes, le vingt-six, Le Crêt,
 le vingt-sept et à Ormont-Dessous le vingt-huit janvier mil
 neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le jeudi sept mars mil neuf cent
 dix huit.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux, acte portant la mention du divorce,
 Extrait de naissance de l'épouse et
 Extrait mortuaire de son premier mari
 Promesse de mariage
 Certificats de publication à Bes,
 Progen, Le Crêt & Ormont-Dessous.

Les époux :

F. Borloz
 E. Boody

Les témoins :

R. Michaud
 J. Anet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 civil de Ormont-Dessous, Progen
 & Le Crêt.

Registre des mariages A.

N^o 3. Borloz et
Pittier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz Jean-Félix, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-Dezob _____ domicilié à

Bex, Fosse-Dezob, _____ né à

Bex, Fosse-Dezob, _____ le onze avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Jean-David Borloz, agriculteur, _____ et de

Marie-Elise née Delacretaz, sa femme, _____

à Bex, Fosse-Dezob; _____

2. Pittier Marie-Julia _____
célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Bex, Fosse-Dezob, _____ née à

Bex, Fosse-Dezob, _____ le quatorze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

François-Philippe Pittier, agriculteur, _____ et de

Marie-Elise née Pittier, sa femme, _____

à Bex, Fosse-Dezob. _____

Comme témoins :

1. Amiguet Jules, de Gyron, agriculteur, domicilié à Gyron,

2. Pittier John, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex, Fosse-Dezob.

Les publications ont eu lieu à Bex, le six et à Ormont-Dezob, le
huit Novembre mil neuf cent dix-sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le samedi seize mars mil neuf cent
dix-huit _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage; _____

Certificats de publication à
Ormont-Dezob et à Bex. _____Communiqué à l'Officier de l'état
civil d'Ormont-Dezob. _____

Les époux :

J. Borloz
Julia Borloz

Les témoins :

Jules Amiguet
John Pittier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 4. Teolaz et Asiolan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Teolaz Eugène
Veuf de Julie née Aulet dès le quatre janvier mil neuf cent
seize
agriculteur
originaire de Bex domicilié à
Bex, Fronières, né à
Bex, Fronières le onze août
mil huit cent quatre-vingt-neuf
fils de
Georges Teolaz, décédé, et de
Jeu Julie Louise née Saustaz,
à sa femme;

2. Asiolan Marguerite
célibataire
cocher,
originaire de Ormont-Dessous domiciliée à
Fronières rive Bas née à
Loddes (Es Espeniers, le dix sept août
mil huit cent quatre-vingt-treize
fille de
Marie Suzanne Julie Asiolan et de

Comme témoins :

- 1. Jaquerod Henri, maître charpentier, d'Ormont-Dessous, à Bex;
2. Testaz Georges, agriculteur, de Bex, domicilié à Fronières & Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex et à Ormont-Dessous le vingt-sept
février mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi seize mars mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage
Certificat de publication à Bex et
à Ormont-Dessous.

Les époux :

Eugène Teolaz

Marguerite Asiolan

Les témoins :

Henri Jaquerod
G. Testaz

L'officier de l'état civil :

J. Pillard

Communiqué à l'officier de l'Etat
Civil d'Ormont-Dessous le 12/3/18

Registre des mariages A.

N^o 5. Richard
et Landry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Alois _____

célibataire _____

fondeur _____

originaire de Ormont-Pessoux _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le deux août _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de

David Henri Richard, commissaire de police à Bex, _____ et de

feu Marie Camille née Richard, _____

à _____

2. Landry Marie. Hélène _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Bâtiay (Valais) _____ domiciliée à

Bâtiay _____ née à

Bâtiay _____ le sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de

Joseph Alexandre Landry, dévot, _____ et de

Marie Catherine née Creiller, _____

à Bâtiay _____

Comme témoins :

1. Emery Fernand, des Cullayes, agriculteur, domicilié à Bex _____

2. Bollat Philippe, de Bex, agriculteur, aussi domicilié à Bex. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le deux, Martigny-Ville, le trois, et
à Ormont-Pessoux le quatre mars mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi trente mars mil neuf cent
dix huit.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Bex,

Ormont-Pessoux et Martigny-

Ville _____

Communiqué aux Officiers de l'état-

civil d'Ormont-Pessoux et de

Martigny-Ville. _____

Les époux :

Richard,

Hélène Richard

Les témoins :

Emery Fernand

Bollat Philippe

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

N° 6. *Cherix et
Bonjour.*

Divorce.

Par jugement rendu en date du 29 mars 1950, devenu définitif et exécutoire le 12 avril 1950, le mariage indissoluble a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé d'un an dès le 12 avril 1950 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Bea, le 24 avril 1950.

L'officier de l'état civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Cherix Marcel Menzi*
célibataire

agriculteur

originaire de *Bea* domicilié à

Bea, Fronières, né à

Bea, Fronières le *vingt cinq mai*

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Henri-Louis Cherix, agriculteur, et de

Julie Anne Marie née Morillon,

à *Fronières;*

2. *Bonjour Rosalie Sylvic*

célibataire

couturière

originaire de *Blonay* domiciliée à

Flambuit rive Ollon née à

Aigle le *six novembre*

mil huit cent quatre vingt douze fille de

François David Alexandre Bonjour, décédé, et de

Sophie née Heer, sa veuve à Flambuit

à *rive Ollon*

Comme témoins :

1. *Bonjour Alois, de Blonay, agriculteur à Flambuit ? Ollon*

2. *Otz Marie, de Oberalm (Dern), couturière, à Grosdon.*

Les publications ont eu lieu à *Blonay, Ollon et Bea, le deux et à
Hucimoz le trois avril mil neuf cent dix huit.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Bea, le samedi vingt avril mil neuf
cent dix huit.*

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse; Promesse de mariage; Certificats de publication à: Blonay, Ollon, Hucimoz et Bea.

Les époux :

*M. Cherix
R. Cherix*

Les témoins :

*Marie Otz Alois Bonjour
J. Bonjour*

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état civil de *St. Régis* et *Ollon* le *20.4.48.*

Registre des mariages A.

N^o 7. Richard
et Bertholet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Ormont-Dessus, domicilié à

Beva né à

Beva (Souvent) le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles Alexandre Richard, agriculteur, et de

Elisabeth-Marie née Baud, sa femme,

à Beva.

2. Bertholet Germaine

célibataire

cuisinière

originaire de Rougemont domiciliée à

Trévenloup, née à

Lausanne, le vingt-deux mai

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Marius-Louise Bertholet, et de

à

Comme témoins :

1. Fauve Henri, d'Ormont-Dessus, agent de police à Beva.

2. Pellegrini Albert, de Caprezzo (Italie), Entrepreneur, à Beva.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-sept, à Ormont-Dessus, le vingt-sept, à Trévenloup et à Beva le vingt-huit mars mil-neuf-cent-dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le, samedi, vingt-sept avril mil-neuf-cent-dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication à Beva,

Ormont-Dessus, Rougemont et

Trévenloup.

Communiqué aux Officiers de l'état-

civil de: Ormont-Dessus, Rou-

gemont & Lucens.

Les époux :

Samuel Richard

Germaine Richard

Les témoins :

H. Fauve

Alb. Pellegrini

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Approuvé la radiation
de deux mots remplacés par
vendredi, à Beva.

Beva, le 26 avril 1918.

Samuel Richard
Germaine Richard
J. Fauve

Alb. Pellegrini

J. Gillard
o.c.

Registre des mariages A.

N^o 8.Smelt et
Brühlmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Smelt Louis
célibatairegarçon, majeur
originaire de La Fère, (Aisne, France) domicilié à
Saint-Nicolas aux Bois, interné de guerre en séjour à Villars sur Ollon à
Dussy le treize septembre
mil huit cent nonante quatre fils deSmelt Honoré et de
Hélène Adèle née Rosier,
à Braire (Aisne);2. Brühlmann Anna
célibatairejeune fille à l'Hôtel Bellevue,
originaire de Hemmetswil (Thurgovie) domiciliée à
Villars sur Ollon née à
Tallat le quatorze janvier
mil huit cent huitante huit, fille deBrühlmann Henri, à Saint-Gall, et de
Katie née Graf, décédée.

Comme témoins :

1. Belmonte Lucie, de Monthey, télégraphiste, domiciliée à Monthey
2. Anet Jean, de Gryon et d'Ollon, hôtelier, domicilié à Bes, Hôtel de ville

Les publications ont eu lieu à Heuromoz, le vingt-cinq, à Hemmetswil, le vingt-sept, et à Ollon, le vingt-huit janvier mil neuf cent dix huit. Les publications aux lieux de naissance et de domicile de l'époux, occupés par l'ennemi, n'ont pas eu lieu.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le samedi vingt-sept avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par
l'Officier de l'Etat Civil de Heuromoz

Les époux :

Louis Smelt
Anna Smelt.

Les témoins :

L. Ochental
J. Anet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Officiers de l'Etat Civil des
Ollon et Hemmetswil

Registre des mariages A.

N^o 9.
Pillet Genet et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet Louis Benjamin

Né de Emma née Nicollorat dès le onze octobre mil
neuf cent seize

agriculteur

originaire de Beva domicilié à

Beva né à

Beva le huit septembre

mil huit cent septante son

fils de

Louis Benjamin Gabriel Genet, décédé, et de

feue Elisa née Rocherens;

à

2. Pillet Elise Emilie

célibataire

lingère

originaire de Ormont-Dessous et d'Orlon domiciliée à

Beva née à

Beva le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Louis Pillet, maréchal, à Beva, et de

feue Marie-Aline née Crosel.

à

Comme témoins :

1. Rocherens Louis, de Beva, Municipal au dit lieu.

2. Pillet Louis, d'Ormont-Dessous et d'Orlon, maréchal à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva le vingt-sept, Ormont-Dessous et Orlon, le vingt-huit février, et à Blucimoz le premier mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le jeudi deux mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication

à Beva, Ormont-Dessous, Orlon,

Blucimoz.

Les époux :

L. Genet

E. Genet

Les témoins :

L. Bahner

L. Pillet

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 10. Pochon et Weiss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Pochon Julien Adolphe

Dossier N° 1211. /45

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE DU CANTON DE VAUD

Vu les articles 45, alinéa 2, du Code civil suisse, 50 de l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928 sur le service de l'état civil, 12 de la loi du 18 mai 1911 sur l'organisation de l'état civil dans le canton de Vaud et 33 du règlement d'application de l'ordonnance précitée, Vu la loi du 1er septembre 1920 transférant au Département de justice et police certaines compétences attribuées en matière d'état civil au Conseil d'Etat,

ordonne la rectification soit le complément de l'acte du mariage célébré à Bex, le 4 mai 1913 entre Pochon, Julien Adolphe et Weiss, Edwige Olga (vol. 7, page 168, No. 10) en ce sens que le lieu de naissance de l'époux est Martigny-ville.

LAUSANNE, le 11 mars 1946.

Le Chef du Département :

[Signature]

Transmis à Monsieur l'Officier d'état civil à Bex pour mention de cette rectification en marge de l'acte désigné d'autre part sous N°.

Communication de cette rectification sera faite en outre :

a) sous forme d'un extrait de l'acte annoté, aux offices de l'état civil de Vérossaz (Vs) et Seanen (Se).

b) par simple communication de l'annotation marginale à notre Département.

ANNEXES :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Communiqué aux Officiers de l'Etat civil de Vérossaz et de Gessenay le 4.5.1946.

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 19.02.46 le Département de Justice du Canton de Vaud a certifié l'acte ci-dessus que le marié qui y est orthographié sous le nom de Weiss est né le 18.11.1882

Inscrit le 26 octobre L'officier de l'état civil [Signature]

Registre des mariages A.

N° 10. Pochon et Weiss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Julien - Adolphe
célibataire

plâtrier-peintre
originaire de Vérossaz (Valais) domicilié à
Beve né à

le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

François Pochon, agriculteur, à Gryon, et de
Julie Dionise, née Gay, sa femme,
à Beve;

2. Weiss Edwige - Olga
célibataire

femme de chambre,
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Beve née à

Beve le deux sept, mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Paul-Emile Weiss, scieur, à Genève, et de
Marie, née Cloro, à Bretembrières.

Comme témoins :

- 1. Cortray Gustave, originaire d'Étoy, plâtrier-peintre, domicilié à Beve
2. Nötz Adolphe, de Chardonnay sur Morzes, cocher, domicilié à Beve.

Les publications ont eu lieu à Beve, le vingt-huit février, à Vérossaz,
et à Gessenay le deux mars, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beve, le samedi quatre mai, mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extraits de naissance des époux,
Certificats de publication à
Beve, Vérossaz et Gessenay

Les époux :

Pochon Julien
Edwige Pochon

Les témoins :

G. Cortray
A. Nötz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Par décision du 19 octobre 1945,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
qui y est orthographié par
Weiss a été écrit tout orthogra-
phie "Weiss".

Inscrit le 26 octobre 1945.
L'officier de l'état-civil:
J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 11.

Discreno
Pillet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Discreno Charles-Henri

célibataire

Ingénieur

originaire de Savigny domicilié à

Bea né à

Paudeux (La Vallée) le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François-Henri Discreno, négociant, à Bea, et de

Françoise-Catherine née Milliquet,

à décédée.

2. Pillet Hélène-Aline

célibataire

couturière

originaire de Ormont-Dessous et d'Aller domiciliée à

Bea née à

Bea le trois-vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis Pillet, maréchal, à Bea, et de

Elise Emma née Grosel,

à décédée.

Comme témoins :

1. Discreno François, de Savigny, négociant, domicilié à Bea,

2. Pillet Louis, d'Ormont-Dessous et d'Aller, maréchal, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Ormont-Dessous et Hérimoz, le vingt-sept; à Aller et à Bea le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi quatre mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage;

Certificats de publication à Bea,

Ormont-Dessous, Aller, Savigny

et Hérimoz;

Communiqué aux Officiers de l'état civil

de Ormont-Dessous, Savigny,

Aller

Les époux :

C. Discreno

H. Pillet

Les témoins :

L. Discreno

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 12. *Bernard*
et Francicy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bernard Gabriel* _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de *Bex* _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le *vingt-six janvier* _____

_____ mil *huit cent quatre-vingt-dix-sept* _____ fils de

défunt *Isaac Gabriel Bernard*, _____ et de

Eugénie Steffen, née *RoCHAT*, sa veuve, _____

à *Bex* _____

2. *Francicy Zoélie - Renée dite Zelly* _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de *Saillon Valais*, _____ domiciliée à

Bex _____ née à

St-Maurice _____ le *huit février* _____

_____ mil *neuf cent* _____ fille de

défunt *Maurice Francicy*, _____ et de

Catherine née *Bertholet*, sa veuve, _____

à *Bex* _____

Comme témoins :

1. *Bernard Charles*, de *Bex*, agriculteur, domicilié à *Bex*;

2. *Francicy Emile*, de *Saillon*, maraîcher, domicilié aussi à *Bex*.

Les publications ont eu lieu à *Saillon* et à *Bex*, le *treize avril* _____

mil neuf cent dix-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Bex*, le *samedi dix-huit mai mil neuf*

cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage portant

l'autorisation de la mère de la promise;

Acte de décès du père de l'épouse;

Certificats de publication à

Saillon et à Bex. _____

Communiqué à l'Officier de l'état-

civil de *Saillon*, le *18.5.18.* _____

Les époux :

Bernard Gabriel

Zelly Bernard

Les témoins :

Charles Bernard

Francicy Emile

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 13.

Ciana et
Zürcher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ciana Jean-Charles-Albert

célibataire

entrepreneur en bâtiment

originaire de Gossens (Haut) domicilié à

Saint-Sièges né à

La Sarraz le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Joseph Antoine Ciana, décédé, et de

Maria Rosa née Sappa, sa veuve,

à La Sarraz;

2. Zürcher Amélie-Albertine

célibataire

ménagère

originaire de Trubschachen (Bas) domiciliée à

Sièze (Valais) née à

Bollens (en Mantaux) le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Friedrich Zürcher, agriculteur, et de

Julie Auguste née Jaton, sa femme

à Sièze.

Comme témoins :

1. Lambert Jean, de Châtelard et de Verrin, domicilié à Bes

2. Naget Louise, de Bes, couturière, domiciliée aussi à Bes

Les publications ont eu lieu à Trubschachen et à Sièze, le trois,
à Saint-Sièges le quatre et à Gossens le cinq mai mil
neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bes, le vendredi trente-un mai mil
neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
délégué par l'officier de l'état
civil de Saint-Sièges.

Les époux :

Ciana
Albertine Ciana

Les témoins :

Jean Lambert
Louise Naget.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 14.
Theillon et
Bollat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Theillon Jean

célibataire

électricien

originaire de Châlus (Haute-Pièonne), France, domicilié à

Paris, 80 rue Philippe de Girard, intenu de guerre à Bes, né à

Châlus le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

feu Léonard Theillon et de

Marquerite Delomenie, sa veuve,

à Châlus.

2. Bollat Esther Louise

célibataire

sans profession

originaire de Bes, domiciliée à

Bes née à

Bes le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles François Félix Bollat, ferblantier, et de

Marie née Rapaz, sa femme,

à Bes

Comme témoins :

1. Testaz Auguste, de Bes, Docteur, médecin au dit lieu,

2. Richard Paul de François, de Bes, jardinier au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Paris, 18^e, le premier, à Châlus, le
cinq avril et à Bes le dix mai, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le samedi premier juin, mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

promesse de mariage,

acte de décès du père et con-
sentement de la mère de l'époux,

certificats de publication à

Paris, Châlus et à Bes,

autorisation du Conseil d'Etat

et du Département de Justice

et Police, certificat de capacité

matrimoniale en faveur des époux.

Communiqué

à la Chancellerie d'Etat, en

deux doubles, le 1^{er} juin 1918.

Les époux :

J. Theillon

Esther Theillon

Les témoins :

Dr Testaz

Paul Richard

L'officier de l'état civil :

J. Theillon

Registre des mariages A.

N^o 15.Minel en
Giosanna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minel Louis-Jean

célibataire

mécanicien

originaire de ~~origine française~~ domicilié àParis X^e Arrondissement, 210, Rue St-Maur, intérieurement à Ber, né à

Paris le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-dix, fils de

Hippolyte-Dominique Minel, libraire, décédé, et de

Marie-Louise née Fournier, sa veuve,

à Paris, rue St-Maur, 210;

2. Giosanna Eugénie Marie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Varzo (Novare, Italie) domiciliée à

Ber née à

Ber le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de

Eugène-Laurent-Bernard Giovanna, négociant, et de

Marie-Pélagie née Scatta, sa femme,

à Ber.

Comme témoins :

1. Giovanna Eugène, de Varzo (Novare, Italie) domiciliée à Ber,

2. Giovanna Louis, de Varzo (Novare, Italie) à Ber, négociants.

Les publications ont eu lieu à Paris X^e le vingt octobre mil neuf cent dix-sept; à Ber le vingt mars et à Varzo le vingt-deux avril mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ber, le samedi premier juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Consentement de la mère de l'époux;
Acte de décès du père de l'époux;
Promesse de mariage. Certificats
de publication à Ber, Paris, Varzo.
Permis de domicile de l'épouse;
Certificat de capacité matrimoniale
le onfaveur de l'époux. Autorisations
du conseil d'état et du Département
Communiqué ~~à~~ ~~ministère de Justice~~ Police
à la Chancellerie d'état en 4
doubles le 1^{er} juin 1918.

Les époux :

Minel
Eugène Minel

Les témoins :

Giosanna
Louis Giosanna

L'officier de l'état civil :

F. Pellard

Registre des mariages A.

N^o 16.
de Grassenzied et
de Vallombrosa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Grassenzied Paul Marie Robert
célibataire

artiste peintre

originaire de Chapelle (Broye; Fribourg) domicilié à
Bea, né à

Châtel. Saint Denis le vingt huit

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Philippe Andrey, décédé, et de Pauline Marie Claudine et de

adopté le vingt huit mil neuf cent dix huit par Gabriel Em
manuel Wolfgang de Grassenzied, rentier, domicilié aux Carrières
à rue du Pré des Vaux, citoyen lemois, né le quatorze Novembre mil
huit cent soixante deux,

2. de Vallombrosa Louise-Albénais Marie-Manca,

divorcé de Marie-Joseph-Louis-Henri-André Pichon d'is

le six novembre mil neuf cent treize, sans profession

originaire de origine française domiciliée à

Bea, née à

New-York le quatorze janvier

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Antoine Amédée-Vincent Marie-Manca Anat de et de

Marie-Médora née de Hoffmann, sa veuve, St. Paul, Suéde

à Paris

Comme témoins :

1. Morel Adrien, de Collombier (Neuchâtel), Avocat, domicilié à Lausanne

2. Krebs Hélène née Morel, de Berlen, domiciliée à Bea, sans profession

Les publications ont eu lieu à Chapelle et à Bea, le vingt mai et à
Paris, 16^e, le premier juin mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le lundi dix sept juin mil neuf
cent dix huit.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait du premier mariage de
l'épouse, acte portant la mention
du divorce; Promesse de mariage
Certificats de publication à:
Chapelle, Bea & Paris, 16^e;

Les époux :

P. de Grassenzied
A. de Grassenzied

Les témoins :

Adrien Morel
H. Krebs

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 17. *Pomaz et*
Joss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Pomaz Julien Francis**célibataire**agriculteur*originaire de *Cully, Lutry et Lavey-Morcles* domicilié à*Bex* né à*Bex, Suisselet,* le *deux mai*

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Abraham Francis Pomaz, agriculteur, et de*Julie née Escot*à *Bex (Suisselet);*2. *Joss Marie. Aïde**célibataire**sans profession*originaire de *Oberburg (Bernes)* domiciliée à*Aigle* née à*Aigle* le *neuf décembre*

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Gustave Joss, tonnelier à Aigle, et de*Annes Marie-Rosalie née Chetis, sa femme,*à *Aigle*

Comme témoins :

1. *Legros Germaine, d'origine française, domiciliée à Aigle,*2. *Ames Jean, de Gyron d'Ollon, à Bex, restaurateur.*Les publications ont eu lieu à *Cully, Lutry, Lavey, Oberburg, Aigle et Bex* le *vingt juin mil neuf cent dix-huit*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trois août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux;**Promesse de mariage**Certificats de publication à:**Cully, Lutry, Lavey, Oberburg,**Aigle & Bex.*

Les époux :

*Pomaz Francis**Glise Pomaz*

Les témoins :

*J. Germain Legros.**Jean Ames*

L'officier de l'état civil :

F. Gillard.

Registre des mariages A.

N° 18.

Neiger et
Pulallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neiger Frédéric
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Meiringen (Berne) domicilié à
Bex né à
Meiringen (Stein) le onze avril
mil huit cent quatre vingt six fils de
Marquise Neiger, décédée, et de

2. Pulallaz Berthe-Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chamoson (Valais) domiciliée à
Bex, Tasse-Dessus, née à
Gryon le vingt-six février
mil huit cent nonante deux fille de
défunt Joseph-Basile Pulallaz et de
Emma née Signolet, sœur
 à Bex, (Tasse-Dessus)

Comme témoins :

1. Renaud Auguste, de La Chaux, mécanicien au B.G.V.C. à Bex, La
2. Mottiez Adolphe, de Mattonges, employé au B.G.V.C. à Bex, La

Les publications ont eu lieu à Bex, le dix-sept, à Meiringen et
à Chamoson le dix-neuf août mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi six septembre mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux,
- Extrait de naissance de l'épouse,
- Promesse de mariage
- Certificats de publication à :
- Bex, Meiringen & Chamoson

Les époux :

Neiger
Berthe Neiger

Les témoins :

Renaud
Mottiez Adolphe

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Meiringen et de
Chamoson - 6. 9. 1918.

Registre des mariages A.

N^o 19. Halleux
Choller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Halleux Joseph Julien Urbain
célibataire

boulangers

originaires de nationalité belge domicilié à

Grivegnée, province de Liège, interné civil à Gyron, né à
Delembrew, province de Liège - le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Félicien Halleux, lamineur, domicilié à Laifont, et de

Saure née Terve, domiciliée

à Grivegnée;

2. Choller-Rocq-Marguerite
célibataire

sans profession.

originaires de Maracon (Auds), domiciliée à

Seysin née à

Roche le vingt quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Adolphe Louis Charles Choller et de

Henriette Aline née Andemoz

à Seysin

Comme témoins :

1. Warzee Henri, de nationalité belge, interné à Gyron.

2. Richard Alexis, d'Ormont. Dessus, marbrier, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Gyron, le douze, à Seysin, le treize,
et à Maracon le quatorze août mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi quatorze septembre mil
neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil de
Gyron.

Les époux :

Halleux Urbain
Halleux Marguerite

Les témoins :

Warzee Henri
Richard Alexis

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Divorcé
Par jugement du Tribunal du district
de Hainaut (Auds) rendu
en date du 17 décembre 1927 déclaré
définitif et exécutoire le 16 février
1928. Le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a désigné en
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage, par

Inscrit le 24 février 1928

L'officier de l'état-civil :

J. Gillard.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Gyron, Seysin, Palé-
zieux et à la Chancellerie d'
Etat du Canton de Vaud, 14.9.28.

Registre des mariages A.

N^o 20. Ravy et Teotaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravy Constant
célibataire

agriculteur

originaire de Bex domicilié à

Bex, Frenières, né à

Frenières le dixsept décembre

mil huitcent quatre vingt dix fils de

Isaac Charles François Ravy, agriculteur, à Frenières, et de

vue Jeanne Marie Sophie née Morod,

à

2. Teotaz Marie Elise

célibataire

ménagère

originaire de Bex domiciliée à

Bex, Frenières, née à

Gryon le vingt novembre

mil huitcent nonant six fille de

Henri Philippe Teotaz, agriculteur, et de

Marianne Elise née Kulet,

à Gryon.

Comme témoins :

1. Marlétaz Louis, d'Ormont Dessous, à Frenières y Bex;

2. Ravy Gustave, de Bex, domicilié à Frenières y Calère.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt cinq septembre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi douze octobre mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux; Promesse de mariage, Certificat de publication à Bex

Les époux :

Ravy Constant
Ravy Elise

Les témoins :

Marlétaz Louis.

Gue Ravy

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 21.

Bochaley et
Lugon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bochaley Louis-Alippe

célibataire

agriculteur

originaire de Salvan (Valais) domicilié à

Bex, (aux Caillettes) né à

Salvan (Villes) le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Pierre Maurice Bochaley, agriculteur, aux Caillettes, et de

fem. Marie Catherine, née Décaillot,

2. Lugon Marie-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Riddes (Valais) domiciliée à

Saint-Maurice née à

Riddes le quatre décembre

mil neuf cent fille de

Marine Lugon, à Riddes et de

Comme témoins :

1. Fauser Henri, d'Aligle, Leyzin & Ormont-Dessus, Agent à Bex,

2. Bochaley Pierre Maurice, de Salvan, agriculteur, à Bex, Caillettes

Les publications ont eu lieu à Salvan, St-Maurice, Riddes et à

Bex le seize octobre mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vingt-un octobre mil neuf cent dix-

huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des é-

poux; consentement au maria-

ge de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à:

Salvan, Riddes, St-Maurice,

et Bex.

Communiqué aux Officiers de l'

Etat civil de Salvan, Riddes

et St-Maurice.

Les époux :

Bochaley Louis
Louise Bochaley

Les témoins :

H. Fauser
Bochaley Pierre Maurice

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 22.

Deslea en
Saillen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deslea Alphonse _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lavey, Morcles _____ domicilié à

Lavey _____ né à

Lavey _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Alphonse Deslea, agriculteur, _____ et de

Clémence-Hélène née Piclard, _____

à Lavey; _____

2. Saillen Marie-Zénobie _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Vérossaz (Valais) _____ domiciliée à

Lavey _____ née à

Vérossaz (Sadoey) _____ le dix-huit juillet _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Jerémio Saillen, agriculteur, _____ et de

Marie née Jacquemoud, _____

à Vérossaz _____

Comme témoins :

1. Richard Lion, de Mex (Valais), garde des forêts à Lavey, _____

2. Saillen Henri, de Vérossaz, garde des forêts, à Lavey, _____

Les publications ont eu lieu à Lavey le cinq et à Vérossaz le dix
octobre mil neuf cent dix-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Mex, le samedi deux novembre mil neuf
cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux _____

Procuré de mariage _____

Certificats de publication à _____

Vérossaz et à Lavey _____

Communiqué à l'Officier de l'état _____

civil de Vérossaz, le 25 1918. _____

Les époux :

Alphonse Deslea
Zénobie Deslea

Les témoins :

Richard Lion
Saillen Henri

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 23. Ketterer
et Chesalley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ketterer Henri-Georges
célibataire

relieur

originaire des Bois (Berne) domicilié à

Genève né à

La Chaux-de-Fonds le quinze août

mil huit-cent nonante-deux fils de

Henri-Edouard Ketterer, décédé, et de

jeune Fanny née Sandoz,

2. Chesalley Nézida-Marguerite,
célébataire

sans profession

originaire de Champtauroz domiciliée à

Lavey née à

Trey le trois février

mil huit cent nonante-deux fille de

Henri Chesalley, décédé, et de

Alice née Vallon, sa veuve,

à Lavey.

Comme témoins :

1. Chesalley Louis, de Champtauroz, agriculteur à Lavey;

2. Chesaux Hortense, de Lavey-Morcles, domiciliée à Lavey.

Les publications ont eu lieu à Genève le onze, Les Bois le quatorze, Champtauroz le quatorze et Lavey le quinze octobre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Berne, le samedi neuf novembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Permis de célébration
délivré par l'officier de l'état civil de Genève

Les époux :

Henri Ketterer
Nézida Ketterer

Les témoins :

Louis Chesalley
Hortense Chesaux

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Les Bois, Genève et Chamboury-le-Grand.
22. 1918.

Il résulte d'une notification de la Chancellerie d'état du canton de Genève que Ketterer, Henri-Georges, marié à Chesalley Nézida, le 9 novembre 1918, a été reçu citoyen genevois, ressortissant de la Commune de Plainpalais, le 8 décembre 1928.
Inscrit le 14 mai 1928
L'officier de l'état civil de Berne
J. Gillard.
Communiqué le 28 mai 1928

Registre des mariages A.

N^o 24.
Ferrari et
Comby née Carruzzo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari Joseph _____
célibataire _____

maçon _____
originaire de Cressa (Novare, Italie) _____ domicilié à
Bex, aux Dévons, _____ né à
Cressa (Saône et Loire, France) le seize octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de

Roch Ferrari, fondeur, _____ et de
Rosalie née Pissera, sa femme, _____
à Insoie (Novare, Italie) _____

2. Comby née Carruzzo Pauline, _____ ménagère
veuve de Emmanuel Albert Comby dès le quinze décembre
_____ mil neuf cent huit _____

originaire de Chamoson (Valais) _____ domiciliée à
Bex, aux Dévons, _____ née à
Chamoson _____ le dix-neuf septembre _____
_____ mil huit cent soixante-neuf _____ fille de

Jean Claude Carruzzo, décédé, _____ et de
sœur Virginie née Comby _____

Comme témoins :

1. Karter Robert, d'origine française, interné de guerre à Bex,
2. Biberer Hans, de Schaffhouse, jardinier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-quatre, à Chamoson
le vingt-cinq et à Cressa du trois au vingt-neuf octobre mil
neuf cent dix-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi neuf novembre, mil neuf
cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Acte du premier mariage de
l'épouse; acte du décès de son
premier mari; Promesse de ma-
riage; Certificats de publica-
tion à Bex, Cressa et Chamo-
son; Autorisations du Conseil
d'Etat. _____

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à l'Officier de l'Etat
Civil de Chamoson, J. B. 1918. _____

Les époux :

Ferrari Joseph
Ferrari Pauline.

Les témoins :

R. Karter.
H. Biberer

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 25.
Hauswirth
et Emery.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauswirth Auguste, _____
célibataire _____

négoçant _____

originaire de Gessenay (Bern) _____ domicilié à

Bex _____ né à

Saconn _____ le vingt huit août _____

_____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de

Jean Hauswirth, à Tevoz, _____ et de

feu Fanny née Klein, _____

à _____

2. Emery Amélie Marguerite _____

célibataire _____

indépendante _____

originaire de Chardonne _____ domiciliée à

Bex, aux Térens, _____ née à

Paris _____ le vingt un avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de

Alexandre Emery, serrurier, à Villeneuve, _____ et de

feu Sophie née Fallet. _____

à _____

Comme témoins :

1. Moreillon Edouard, de Bex, domicilié, facteur ci la poste

2. Widmann Charles, de Anet (Bern), fonctionnaire postal à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le six, à Chardonne et à Gessenay
le sept Novembre mil neuf cent dix huit. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le lundi vingt cinq Novembre mil
neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Acte de naissance de la femme
figurant dans le livret de famille
portant l'acte du premier mariage
du père de l'épouse. _____

Acte d'origine de l'épouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Bex,
Gessenay & Chardonne _____

Communiqué aux Officiers de l'état
Civil de Gessenay et Cozier _____

25.18 _____

Les époux :

A. Hauswirth
A. Hauswirth

Les témoins :

Moreillon
Moreillon
Widmann
Widmann

L'officier de l'état civil :

J. Gillard
J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 26. Pasche en
Ponnaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Fernand, _____
célibataire _____

Agent. C. F. F. _____
originaire de Lavey-Morcles et Oron-la-Ville _____ domicilié à
Lavey _____ né à
Lavey _____ le trente juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Jean-Louis Pasche, décédé, _____ et de
Eugénie née Rocherons, sa femme, _____
à Lavey; _____

2. Ponnaz Emma-Marcelle _____
célibataire _____

Sans profession _____
originaire de Cully, Lutry et Lavey-Morcles, _____ domiciliée à
Lavey _____ née à
Lavey _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Henri Ponnaz, agriculteur, _____ et de
Jeanne-Louise Eugénie née Pasche, sa femme, _____
à Lavey. _____

Comme témoins :

1. Rocherons Louis, de Bex, Municipal au dit lieu, _____
2. Anet Jean, de Gyron, cuisinier à Bex. _____

Les publications ont eu lieu à Lavey, le vingt-trois; Lutry, le
vingt-cinq, Cully et Oron-la-Ville le vingt-six, novem-
bre mil neuf cent dix-huit. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi treize décembre mil
neuf cent dix-huit. _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage, _____
Certificats de publication
à Lavey, Oron-la-Ville, Cully
et Lutry. _____

Les époux :

F. Pasche
E. Pasche

Les témoins :

Lo. Rocherons
Jean Anet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
civil d'Oron-la-Ville, Cully et
Lutry. _____

Registre des mariages A.

N^o 27. Genet
et Bonsin.

Divorce

Par jugement du Tribunal de 1^{re} Instance
de la République Canton de Fribourg rendu
en date du 24 mars 1938, déclaré
définitif et exécutoire le 11 juin 1938.
Le mariage en question, a été dissous et le divorce
a été prononcé. Le divorce
Le Tribunal a jugé deux ans, le
déli pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 21 Juin 1938.

L'officier de l'état-civil:

J. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet Louis-Merci _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Beva _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le treize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Henri-Louis Genet, employé, _____ et de

Marie-Rosalie née Allamand, sa femme, _____

à Beva;

2. Bonsin Marie-Judith _____
célibataire _____

ménagère _____

originaire de Granges (Valais) _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Granges _____ le six février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

défunt Etienne Bonsin, _____ et de

Marie-Thérèse née Dagnoud, décédée _____

Comme témoins :

1. Genet Henri, de Beva, employé de liquisterie à Beva,

2. Bonsin François, de Granges (Valais), manoeuvre à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva, le vingt-un et à Granges
(Valais) le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-
huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi vingt-un décembre
mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux; _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publica-
tion à Beva & à Granges _____

Communiqué à l'Officier de l'
Etat civil de Granges _____

21.12.1918 _____

Les époux :

Louis Genet

Judith Genet

Les témoins :

Genet H^{ri}

François Bonsin.

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N° 28.

Cherix
et Rucher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Henri-Philippe

célibataire

agriculteur

originaire de Bex

domicilié à

Bex, Frenières,

né à

Bex, Frenières,

le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Charles-François-Philippe Cherix, à Frenières et de

feu Elise née Ravy, décédée;

2. Rucher Jeanne-Louise

célibataire

Institutrice

originaire de Bex

domiciliée à

Bex (aux Planters)

née à

Bex

le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Henri-Félix Rucher, agriculteur,

et de

Jenny-Elise née Richard, sa femme,

à Bex, aux Planters.

Comme témoins :

1. Rucher Edmond, de Bex, agriculteur aux Planters à Bex,

2. Cherix Isaac, de Bex, agriculteur à Frenières rive Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le treize décembre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt huit décembre mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificat de publication à Bex.

Les époux :

Cherix Philippe

Rucher Jeanne

Les témoins :

Edmond Rucher

Isaac Cherix

L'officier de l'état civil :

M. Bissat

Vu le 8/1. 1919.

Maisson

Préfet.

Le numero vingt huit à la page cent huitante six est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent dix huit.

Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions.

Bex, le treize décembre mil neuf cent dix huit.

L'Officier de l'état civil de Bex.



Un double a été remis le huit janvier mil neuf cent dix neuf à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article quatorze de l'ordonnance du Conseil fédéral Suisse du vingt-cinq février mil neuf cent dix, sur les registres de l'état civil.

Bex, le 8 janvier 1919.

L'Officier de l'état civil



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4001.

Registre des mariages A.

N^o 1.Jaquet et
Rucher, née Rucher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Arthur-François-Louis _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vallorbe _____ domicilié à

Bea _____ né à

Vallorbe _____ le neuf juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Henri-Auguste Jaquet, agriculteur, _____ et de

Rose-Julienne Matthey, sa femme, _____

à Chaumont, France; _____

2. Rucher, née Rucher-Fanny Alice _____ femme de

divorcé d'Eugène Rucher dès le treize juillet mil

neuf cent dix-sept _____ couturière _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Muenz, près Olon _____ le vingt-un mars _____

_____ mil huit cent septante-deux _____ fille de

Henriette-Isabelle Rucher _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Heim Robert, de Bursinel, employé de commerce à Bea, _____

2. Burri Maurice, de Escholzmat (Lucerne), coiffeur, à Bea. _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le huit et à Vallorbe le

neuf janvier mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le mardi onze février mil neuf

cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Acte du premier mariage de
l'épouse, portant la mention du
divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à
Bea & à Vallorbe _____

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Vallorbe (12.2.19) _____

Les époux :

Jaquet Arthur
Jaquet Alice

Les témoins :

R. Heim
M. Burri.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 2.

Jaquet
-Rucher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Paul-Louis-Henri _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vallorbe _____ domicilié à

Bea _____ né à

Vallorbe _____ le douze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Auguste-Henri Jaquet, agriculteur, _____ et de

Rose-Julienne Matthey, _____

à Chaumont (France) _____

2. Rucher Lucille Annita _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea _____ le seize novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Eugène Rucher _____ et de

Fanny-Alice née Rucher _____

à Bea _____

Comme témoins :

1. Burri Maurice, de Escholzmatt (Lucerne) Coiffeur à Bea; _____

2. Keim Robert, de Buisin, employé de commerce à Bea. _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le huit et à Vallorbe le neuf
janvier mil neuf cent dix-neuf. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea, le mardi onze février mil neuf cent
dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à

Bea & à Vallorbe _____

Communiqué à l'Officier de l'état

Civile de Vallorbe _____ 11.2.19. _____

Les époux :

Jaquet Paul.

Rucher Lucille

Les témoins :

M. Burri

R. Keim.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 3. Fontaine
Janiec

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontaine François-Philippe _____ agriculteur
divorcé d'Alicia Nancy née Echenard dès le trente-un
Janvier mil neuf cent dix sept,

originaire de Bex _____ domicilié à
Frenières sur Bex _____ né à
Frenières _____ le seize septembre
_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de

François Fontaine, agriculteur, _____ et de
Marie-Julie Adèle née Jaquerod, sa femme _____
à Frenières,

2. Janiec Marie _____
célibataire

sans profession

originaire de Varsovie (Pologne russe) _____ domiciliée à
Lausanne, Avenue d'Ecchy, 23, _____ née à
Varsovie _____ le quinze (vingt-sept) sept
tembre _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de

Antoine Janiec _____ et de
Joséphine née Walozuka _____

Comme témoins :

1. Testaz Eugène, de Bex, agriculteur, domicilié à Frenières,
2. Jaquerod Henri, charpentier, d'Ormont Dessus, à Chesières.

Les publications ont eu lieu à Bex le cinq et à Lausanne le sept
février mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi premier mars mil
neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de
l'époux, pièce portant la mention
du divorce; Acte de naissance
de l'épouse; Traduction de
cette pièce; Permis de domici-
le de l'épouse; Déclaration du
clergé romain; Dispense de
publication et autorisation du
Conseil d'Etat pour l'épouse.
Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lausanne et à la
Chancellerie d'Etat du canton
de Vaud.

Les époux :

Fontaine Philippe
Marie Fontaine

Les témoins :

Henri Jaquerod
Testaz Eugène

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 4.

Nicolleran
en Genes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolleran Jean
célibataire

agriculteur

originaire de Bex domicilié à

Bex né à

Bex le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean Abram Nicollerat, agriculteur, à Bex, et de

Jane Charlotte Louisa née Bath

à

2. Genes Evdanne-Elise

célibataire

couturière

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean Alfred Charles Genes et de

Sida Clara née Moreillon, sa veuve,

à Bex

Comme témoins :

1. Nicollerat Jules, de Bex, employé aux B.G. à Bex,

2. Anet Jean, de Gryon et d'Olon, restaurateur, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le treize février mil neuf

cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi sept mars mil neuf

cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse,

Promesse de mariage,

Certificat de publication à

Bex

Communiqué

Les époux :

Jean Nicollerat.

S. Nicollerat

Les témoins :

Nicollerat

Jean Anet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 5.

Nussbaum
Gaidon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nussbaum Ernest

célibataire

garde des forêts

originaire de Noyil (Berne)

domicilié à

Savalan sur Lavey

né à

Küttwyl (Berne)

le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Edouard Nussbaum, à Langnau,

et de

Lina née Moset,

à Küttwyl;

2. Gaidon Lina-Maria

célibataire

ménagère,

originaire de Feschel (Locle (Valais))

domiciliée à

Lavey

née à

Monthey

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Edouard Gaidon, employé fédéral, à Lavey,

et de

jeune Amélie née Rimet,

Comme témoins :

1. Duchoud Eugène, agriculteur, de et à Monthey

2. Gaidon Henri, de Feschel, agriculteur, de Feschel, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Lavey, et à Feschel le vingt-quatre
et à Grosshöchstetten le vingt-cinq février mil neuf cent
dix-neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beac, le samedi quinze mars mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse,

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication à :

Lavey, Grosshöchstetten et

Feschel

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Grosshöchstetten et
de Feschel 15.3.19.

Les époux :

Nussbaum Ernest

Nussbaum Lina

Les témoins :

Duchoud Eugène

Gaidon Horvé

Gaidon Martha
L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 6. Herren et
Baud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren Albert Rodolphe

célibataire

agriculteur

originaire de Mühleberg, Berne

domicilié à

Antagnès sur Olon

né à

Antagnès

le vingt-huit juin

mil-huit cent nonante-cinq

fils de

Rodolphe Siegfried Herren, agriculteur

et de

Sylvie Mathilde née Ruchet

à Antagnès

2. Baud Louise-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Bex

domiciliée à

Bex, Frenières

née à

Bex, Frenières

le dix-sept mars

mil huit cent nonante-sept

fille de

Alphonse Baud à Frenières

et de

Elise née Riéhen, décédée

Comme témoins :

1. Baud Alphonse, de Bex, agriculteur, à Frenières de Bex.

2. Riéhen Samuel, de Gessonay, agriculteur aux Fontaines de Olon.

Les publications ont eu lieu à Olon et à Bex, le vingt-sept, à Mühleberg et à Héliemoy, le vingt-huit février mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-deux mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil d'Olon.

Les époux :

Albert Herren
Marguerite Herren

Les témoins :

Baud Alphonse
Riéhen Samuel

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 7. **Bardellini et
Sasini.**

Divorce.

Par jugement du Tribunal du District de Saaschellen, rendu en date du 11 Janvier 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 Septembre 1931, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 Septembre 1931.

L'officier de l'état-civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bardellini, Milie Isidore**

célibataire

raisonneur

originaire de Toschiaro (Grisons) domicilié à

Bex né à

Toschiaro le deux novembre

mil huit cent nonante sept fils de

Pierre Bardellini, décédé et de

Maria née Godenzi, sa veuve

à St-Moritz;

2. **Sasini Thérèse-Rose**

célibataire

couturière

originaire de Crino (Côme), Italie domiciliée à

Bex née à

Crino le onze janvier

mil huit cent nonante huit fille de

Leidar Savini, maçon et de

Rosa née Felli, sa femme,

à Bex.

Comme témoins :

1. Blatti André, de Boltigen (Berne), négociant, domicilié à Bex,

2. Zeiter Albert, de Biel (Valais), plâtrier-peintre, aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt, à Toschiaro le vingt-un décembre mil neuf cent dix-huit, et à Crino les dix-neuf et vingt-six janvier mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi huit mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage;

Consentement au mariage des parents de l'épouse;

Permis de domicile de l'épouse;

Certificats de publication à :
Bex, Toschiaro et Crino.

Autorisation du Conseil d'Etat -
office 1866 daté 4 décembre 1918.

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Toschiaro et à la Char-

cellerie d'Etat du Canton de
Vaud, 31 III 1919.

Les époux :

A. Bardellini

T. Bardellini

Les témoins :

Albert Zeiter

André Blatti

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 8. Piltier et
Nicole

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piltier François-Philippe _____

célibataire _____

charpentier _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex, Tasse-Tessus _____ le deux avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

François-Louis Piltier _____ et de

Marianne née Dupontuis _____

à tous deux décédés _____

2. Nicole Marie _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Villeneuve _____ domiciliée à

Villeneuve _____ née à

Villeneuve (Champlojet) _____ le vingt-neuf juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Jacques-François Nicolet _____ et de

Marie-Hélène née Girardoz _____

à tous deux décédés _____

Comme témoins :

1. Piltier Rod Henri, de et à Bex, Entrepreneur. _____

2. Tinturier Jules, de Bex, forblantier, à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-sept mars et à Vil-
leneuve le vingt-neuf Mars mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi onze avril mil neuf
cent dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à
Villeneuve et à Bex _____

Les époux :

Piltier Philippe _____

Marie Piltier _____

Les témoins :

Rod Piltier _____

J. Tinturier _____

L'officier de l'état civil :

A. Gillard _____

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Villeneuve. 11.4.19 _____

Registre des mariages A.

N^o 9.Crosset et
Bochereno.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosset Lucien _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Beso et d'Allon _____ domicilié à

Beso _____ né à

Beso _____ le vingt deux juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Emile Crosset, agriculteur _____ et de

Julie-Sophie née Magas, sa femme, _____

à Beso _____

2. Bochereno Anna-Louise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Beso _____ domiciliée à

Beso _____ née à

Beso _____ le onze septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de

Charles Louis Bochereno, agriculteur, _____ et de

Anna Louise née Porloy, sa femme, _____

à Beso _____

Comme témoins :

1. Quillard Henri fils d'Henri, de Beso, notaire au dit lieu.

2. Heim Robert, de Bursinel, employé de commerce, domicilié à Beso.

Les publications ont eu lieu à Allon, Hucimoz et Beso, le vingt six 26.
mars mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beso, le jeudi dix-sept avril mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Beso,
Allon et Hucimoz. _____

Les époux :

Crosset
A. Crosset

Les témoins :

Quillard
R. Heim

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 10.

Favez et
Fayod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez Prosper - Emile _____
célibataire _____

candidat forestier _____

originaire de Tonthériaux _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Ormont-Petit _____ le onze novembre _____

_____ mil-huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Emile Favez, décédé _____ et de

Marie-Félicité née Jeanneret, décédée _____

à _____

2. Fayod, Erica-Jeanne _____
célibataire _____

candidate en pharmacie _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Piéle _____ le vingt-huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Charles Fayod _____ et de

Catherine-Virginie, née Lieh, _____

à Sant. Mari di Nervi (Ligurie, Italie). _____

Comme témoins :

1. Seylaz Louis, de Badstrully (Fribourg), professeur, domicilié à Nigle.

2. Favez Marguerite, de Tonthériaux, sans profession domiciliée à Leybain.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Tonthériaux et Bex le trois avril

mil neuf cent dix-neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le jeudi dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par

l'officier de l'état civil de Vevey _____

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Tonthériaux et de Vevey _____

21. 4. 19. _____

Les époux :

Prosper Favez

Erica Jeanne Fayod

Les témoins :

L. Seylaz

M. Fayod

L'officier de l'état civil :

F. Saquet suppl.

Registre des mariages A.

N° 11.

Diteylan
Rasy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diteylan Félix. Albert
célibataire

agent de police

originaire de Lieu

domicilié à

Lausanne

né à

Féchy

le dix-neuf avril

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Henri-Frédéric Meylan, et de

Anna-Selina née Uldry, décédée.

2. Rasy Jeanne. Sudanne
célibataire

sans profession

originaire de Bex

domiciliée à

Bex

née à

Bex

le trois juillet

mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Auguste Rasy, agriculteur, à Bex, et de

Alix-Elisa née Formond, décédée.

Comme témoins :

1. Deléchat Charles, d'Aubonne et Mont-sur-Rolle, menuisier à Bex

2. Deléchat Ernest, d'Aubonne et Mont-sur-Rolle, menuisier, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-huit février, au lieu
et à Bex le premier mars mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi dix-neuf avril mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'Officier de l'état civil de
Lausanne.

Les époux :

F. Meylan
J. Meylan

Les témoins :

Ch. Deléchat,
Ernest Deléchat

L'officier de l'état civil :

F. Gillard.

Communiqué aux Officiers de l'état
civil du Lieu et de Lausanne

21.4.19

Registre des mariages A.

N^o 12. *Mitrochi Rodienæ.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Mitrochi Charles-Edmond.*
célibataire

Sergent de la garde des forêts,
originaire de *Schangrau (Berne)* domicilié à
Saint-Maurice né à
Mulleray (Berne) le *vingt-trois* mars
mil huit cent quatre-vingt fils de
Emile Mitrochi, et de
Fanny née Mädet.

2. *Rodienæ Rosa-Amélie.*
célibataire

cuisinière
originaire de *Rossinière (Aud)* domiciliée à
Château-d'Os, née à
Rossinière le *vingt-sept* avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jules-Louis-Aimé Rodienæ et de
Maries-Madeleine née Yersin,
à *Rougemont.*

Comme témoins :

1. *Hemmi Charles, de Chumalden (Grisons) ouvrier à La Gys Union.*
2. *Perney Ernest, du Chenit, garde des forêts, domicilié à Larrey.*

Les publications ont eu lieu à *Saint-Maurice, Schangrau, Château-d'Os* le *vingt-trois* mars et à *Rossinière* le *vingt-sept* mars *mil neuf cent dix-neuf.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Reçu, le *vendredi vingt-cinq* avril
mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration
déclaré par l'Officier de
l'état civil de Saint-Maurice.

Les époux :

Mitrochi Charles
Rosa Mitrochi

Les témoins :

Charles Hemmi
Perney Ernest, Sergent

L'officier de l'état civil :

A. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Officiers de l'état civil de *Saint-Maurice, Rossinière, Château-d'Os, et Schangrau*

Registre des mariages A.

N° 13. *Guillard*
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Guillard Henri-Rodolphe*
célibataire

camionneur

originaire de *Bex* domicilié à

Bex né à

Bex le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Rodolphe Guillard, camionneur, et de

Flora Jane née Sly, sa femme,

à *Bex*;

2. *Mercier Emma Louise*

célibataire

cuisinière

originaire de *Coppet* domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles Louis Mercier, fondateur, et de

Louise-Léa née Besson, sa femme,

à *Yverdon*;

Comme témoins :

1. *Guillard Henri, de Bex, camionneur au dit lieu, député.*

2. *Guillard John, fils du précédent, des mêmes lieu & domicile.*

Les publications ont eu lieu à *Coppet et à Yverdon* le quinze
et à *Bex* le seize mais mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-cinq avril mil
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;

Promesse de mariage

Certificats de publications à *Bex,*
Coppet & Yverdon

Les époux :

Guillard
Emma Mercier

Les témoins :

H. Guillard
John Guillard

L'officier de l'état civil :

J. Guillard

Registre des mariages A.

N^o 14. *Burnier*
Maillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Burnier Edmond*

célibataire

agriculteur

originaire de *Rossinière* domicilié à

Bex, Posse-Dessous, né à

la Posse-Dessous le *vingt huit juin*

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri-Vincent Burnier, agriculteur, et de

Marie-Hélène née Schwenter, sa femme,

à *la Posse-Dessous;*

2. *Maillard Rose-Sylsie*

célibataire

sans profession

originaire de *Rossinière* domiciliée à

Gryon née à

Gryon le *quatorze août*

mil neuf cent fille de

Jules-Alphonse Maillard, employé au P. & V., et de

Léna née Drapel, sa femme,

à *Gryon.*

Comme témoins :

1. *Ruchet Benjamin, de Bex, agriculteur à La Posse-dessus,*

2. *Burnier Marcel, de Rossinière, agriculteur, à La Posse-dessous.*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le neuf,* à *Gryon, le dix* et à *Rossinière le onze* avril *mil neuf cent dix-neuf.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi dix mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Consentement des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex, Gryon et Rossinière.

Communiqué aux Officiers de l'état

Civil de Gryon & de Rossinière,

10.5.19

Les époux :

Burnier Edmond

Burnier Rose.

Les témoins :

Ruchet Benjamin

Burnier Marcel

L'officier de l'état civil :

F. Gilberd

Registre des mariages A.

N° 15. Rieder et
Amstutz.

Par décision du 2.6.1911, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom matrimonial que s'Amstutz, soit orthographe: "AMSTUTZ"

Inscrit le 17.5.1919.

L'officier de l'état-civil:

J. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieder Félix-Emile employé d'usine

veuf de Louise-Henriette Bocherens des le trent mai mil neuf cent dix huit

originaire de Frutigen (Berne) domicilié à

Bex né à

Olten (aux Isles) le premier août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis Rieder, journaliste, à Olten et de

jeu Marianne-Léa née Ance,

à

2. Amstutz Marie-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Signiswil (Berne) domiciliée à

Bex née à

Bex le trent octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix huit fille de

défunt Jean Amstutz et de

jeu Marie-Louise née Bex

à

Comme témoins :

1. Rambert Jean, Pasteur, domicilié à Bex, originaire de

2. Amstutz Henri, de Signiswil (Berne), employé d'usine à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le trent avril, Signiswil, le premier et à Frutigen le deux mai mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi dix sept mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex, Frutigen et Signiswil.

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Frutigen et Signiswil

17.5.1919.

Les époux :

Félix Rieder

Marie Rieder

Les témoins :

Jean Rambert

Amstutz Henri

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 16.
Vaudroz
Vaudroz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaudroz Fernand

célibataire

boulangier

originaire de Leyzin domicilié à

Bea né à

Bea le trente mars

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Charles Vaudroz, décédé, et de

feue Louise Hélène, Eléonore, née Jequier,

à

2. Vaudroz Louise, Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Leyzin domiciliée à

Bea née à

Vevey le dix huit avril

mil huit cent quatre vingt treize fille de

défunt Charles Jules César Vaudroz et de

Marie Louise Emma, née Chollet, sa veuve,

à Vevey

Comme témoins :

1. Bitterlin Charles, professeur, de St. Julien (Neuchâtel) à Bea

2. René Jacot, du Ecole X de La Chaux du Milieu, (Neuchâtel) à Bea

Les publications ont eu lieu à Leyzin le sept et à Bea le huit mai mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt quatre mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à :
Bea et à Leyzin.

Les époux :

R. Vaudroz
M. Vaudroz

Les témoins :

Ch. Bitterlin
René Jacot

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'état Civil de Leyzin - 24.5.19

Registre des mariages A.

N^o 17.
Richard
Bollat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Paul. Albert

célibataire

jardinier

originaire de Bes domicilié à

Bes né à

Bes le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

David-François Richard, agriculteur, et de

Helène Emma née Delachat, sa femme,

à Bes

2. Bollat Alice

célibataire

sans profession

originaire de Bes domiciliée à

Bes née à

Bes le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles-François-Félix Bollat, ferronnier, et de

Marie née Rapaz, sa femme,

à Bes

Comme témoins :

1. Bollat Marie, de Bes, ménagère, au dit lieu

2. Bollat François, de Bes, secrétaire aux produits chimiques, à Bes

Les publications ont eu lieu à Bes, le trente avril mil neuf cent dix-

neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bes, le vendredi six juin mil neuf cent dix-

neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bes

Communiqué

Les époux :

P. Richard

Alice Richard

Marie Bollat

Les témoins :

Marie Bollat

F. Richard

L'officier de l'état civil :

F. Gittard

Registre des mariages A.

N^o 18. Dittli
Duchêne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dittli Ernest-Marius
célibataire
mécanicien
originaire de Alldorf (Uri) domicilié à
Monthey né à
Lausanne le vingt-sept août
mil huit cent nonante-six fils de
Ernest-Jean Dittli, mécanicien, et de
Adrienne née Imband, sa femme,
à Lausanne.

2. Duchêne Martha-Alice
célibataire
couturière
originaire de St-Maurice (Valais) domiciliée à
Bex née à
Bex le vingt-six juin
mil huit cent nonante-six fille de
François-Maurice Duchêne, couturier, et de
Sera née Pusgnat, sa femme,
à Bex.

Comme témoins :

- 1. Duchêne Paul, de St-Maurice, gendarme, à Genève.
- 2. Anet Jean, de Gryon, restaurateur, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Monthey, le quinze, à St-Maurice
et à Alldorf le seize et à Bex le dix-sept mai mil neuf-
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi six juin mil neuf cent dix-
neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil de
Monthey

Les époux :

Ernest Dittli
Martha Dittli

Les témoins :

P. Duchêne
Jean Anet

L'officier de l'état civil :

H. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 19. Chesaux
et Zeiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux Henri-François

célibataire

garde des forêts

originaire de Lavey-Morcles

domicilié à

Lavey

né à

Lavey

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Elisa Chesaux, décédée;

et de

2. Zeiter Augustine-Camille

célibataire

cuisinière

originaire de Biel (Natais)

domiciliée à

Bex

née à

Lion

le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Antoine-Séverin Zeiter, ouvrier d'usine,

et de

Suzette née Zeiger, sa femme, à Bex

Comme témoins :

1. Zeiter Antoine, père de l'épouse, de Biel (Natais), domicilié à Bex

2. Zeiter Albert, oncle de l'épouse, peintre décorateur, aussi de Biel, à Bex

Les publications ont eu lieu à Lavey, Biel et Bex le quinze mai
mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-un juin mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Lavey, Biel et Bex

Les époux :

Chesaux Henri

Chesaux Augustine

Les témoins :

Zeiter Antoine

Albert Zeiter

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil de Selkingen - 21.6.19

Registre des mariages A.

N° 20.
Tizzadura
Sale.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tizzadura Lucien _____
célibataire _____

manœuvre _____
originaire de Gubbio (Perouse, Italie) _____ domicilié à
Bex _____ né à
Gubbio _____ le vingt-quatre mai _____
_____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de
Evangelista Tizzadura, manœuvre à Gubbio, _____ et de
Lavinia née Covarelli, décédée, _____
à _____

2. Sale Marie-Octavie _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Saint-Pierre (Aoste, Italie) _____ domiciliée à
Bex _____ née à
St-Pierre _____ le quatorze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Jurat Louis Sale, maçon, décédé, _____ et de
Elisabeth née Grange, sa veuve, _____
à St-Pierre _____

Comme témoins :

1. Calandra Felice, de Bex, capitaine au dét. lieu _____
2. Caratti Alphonse, de Bologne, (Italie), manœuvre, à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Bex le seize mars, à St-Pierre, les
treize et vingt avril et à Gubbio le vingt et vingt-sept
avril mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi vingt-un juin mil neuf
cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Bex, St-Pierre & Gubbio (Italie)

Les époux :

Tizzadura Lucien
Marie Tizzadura

Les témoins :

F. Calandra
Caratti Alphonse

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat (en deux doubles) 21.6.1919

Registre des mariages A.

N^o 21.
Ansermoz
Zumbunnen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermoz René

célibataire

employé d'usine

originaire de Ormont-Dessus domicilié à

Bex, au Bouillet, né à

Bex, au Bouillet, le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Eugène Ansermoz, employé aux mines, et de

Marie née Lurrit, sa femme,

à Bex, au Bouillet;

2. Zumbunnen Rose-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Lenth (Berne) domiciliée à

Bex, Fenalet, née à

Bex, Fenalet, le deux mai

mil neuf cent fille de

Eugène Edouard Zumbunnen, agriculteur et de

Marie Louise née Kelly, sa femme,

à Bex; Fenalet.

Comme témoins :

1. Genet Adrien, de Bex, agriculteur, à la Fosse-Dessus de Bex.

2. Zumbunnen Eugène, de Lenth (Berne), agriculteur à Fenalet.

Les publications ont eu lieu à Bex, le six, à Ormont-Dessus et à Lenth le sept juin mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Projet de mariage

Certificats de publication à :

Bex, Ormont-Dessus et Lenth

Communiqué aux Officiers de l'

Etat Civil d'Ormont-Dessus

et de Lenth, le 28.VI.1919.

Les époux :

Ansermoz René
Marguerite Ansermoz

Les témoins :

Genet Adrien
Zumbunnen Eugène

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 22. *Rapaz
Chérix.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rapaz Edouard Joël*

célibataire

régent

originaire de *Bex*

domicilié à

Bex

né à

Bex

le *quinze août*

mil-huit-cent quatre-vingt-seize

_____ fils de

Edouard Joël Rapaz, agriculteur

_____ et de

Marie-Louise née Tschung

à *Bex*

2. *Chérix Blanche-Rose*

célibataire

originaire de *Bex*

domiciliée à

Bex

née à

Bex

le *vingt-trois octobre*

mil-huit-cent quatre-vingt-seize

_____ fille de

feu Edouard-Louis Chérix

_____ et de

Fanny-Elisa née Schleicher, sa veuve

à *Bex*

Comme témoins :

1. *Rapaz Joël, de Bex, agriculteur, à Bex.*

2. *Chérix Louis, de Bex, agriculteur, au dit lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mardi premier juillet mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex.

Les époux :

Edouard Rapaz.

Blanche Rapaz.

Les témoins :

Rapaz Joël

Louis Chérix

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 23.
Zimmermann
Emery.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann Jean-Louis
célibataire

agriculteur

originaire de Savigny et Wattenwil (Berne) domicilié à

Bex né à

Savigny le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt fils de

Louis-Jeanot Zimmermann, agriculteur, et de

Augusta Julia Garderie née Stäki, sa femme,

à Savigny

2. Emery Marie-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Les Cullayes domiciliée à

Bex née à

Bex le trois avril

mil huit cent huitante-huit fille de

François-Jean-Louis Emery, décédé et de

Maria née Tritton, sa sœur,

à Bex

Comme témoins :

1. Emery François, de Les Cullayes, agriculteur, domicilié à Bex.

2. Michaud Robert, de La Sarraz, coiffeur, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex et à Savigny le douze, et
à Wattenwil et à Les Cullayes le treize juin mil neuf
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi trois juillet mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des é
poux, Promesse de mariage,
Certificats de publication
à Bex, Savigny, Wattenwil
& Les Cullayes.

Les époux :

Zimmermann Louis

Marie Zimmermann

Les témoins :

R. Michaud

F. François Emery

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Savigny, Wattenwil
et Mézières - 3.7.19.

Registre des mariages A.

N° 24.
Blaser
Rosoy née Nicolet

Divorce.
Par jugement de la cour de Justice de Bienne, rendu en date du 19 mai 1948 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article 142 du code civil suisse.
Inscrit le 30 septembre 1948.
L'officier de l'état civil:
Chelluigi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Henri
célibataire
opérateur au cinématographe
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Bevaux né à
Le Seclé le premier février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Georges Alfred Blaser, agent de banque, et de
Hélène née Schreyer, sa femme,
à Neuchâtel;

2. Rosoy née Nicolet Marie Alice
Veuve de Pierre Edouard Rosoy décédé le vingt-deux juillet
mil neuf cent dix-huit
originaire de Chavornay domiciliée à
Bevaux née à
Valleyres sur Villeneuve le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Alain Vincent Nicolet, décédé, et de
Jenny Louise née Roche, sa veuve,
à Bevaux

Comme témoins :

1. Geites Albert, de Biel (Basel), peintre décorateur, domicilié à Bevaux
2. Heller Armand, de Gléresse (Berne), fabricant, domicilié à Bevaux

Les publications ont eu lieu à : Bevaux, le vingt-un, à Chavornay, le
vingt-deux et à Langnau, le vingt-trois juin mil neuf cent
dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bevaux, le samedi dix-neuf juillet mil neuf
cent dix-neuf.

<p>Pièces déposées :</p> <p>Extrait de naissance de l'époux, Extrait du premier mariage de l'épouse Extrait de décès du premier mari de l'épouse Promesse de mariage Certificats de publication en Bevaux, Chavornay et Langnau</p>	<p>Les époux :</p> <p>Henri Blaser Marie Blaser</p> <p>Les témoins :</p> <p>Albert Geites Armand Heller</p> <p>L'officier de l'état civil : J. Gillard</p>
---	--

Communiqué aux Officiers de l'état
Civile de : Langnau et
de Chavornay (19.7.48)

Registre des mariages A.

N° 25.
 Moreillon et
 Rossier née Veuthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Charles-Eugène
 célibataire
 ouvrier
 originaire de Bex domicilié à
 Bex, les Flacettes né à
 Bex le dix-huit juin
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 défunts François-Louis Moreillon et de
 Julie née Zwahten

2. Rossier née Veuthey Marie-Séverine-Pauline
 veuve de Denis-Émile Rossier des le vingt-neuf juillet
 mil neuf cent dix huit
 originaire de Troistorrents (Valais) domiciliée à
 Bex née à
 Gigny sur Leyron le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Jean-Louis Veuthey et de
 feu Marie-Louise-Éléonore née Doraz

Comme témoins :

1. Veuthey Jean-Louis, de Dorénoz, ouvrier de fabrique à Bex.
2. Anet Jean, de Gizon, hôtelier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-un et à Troistorrents
 le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mardi cinq août mil neuf cent
 dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé,
 Extrait du premier mariage de la
 fiancée; acte de décès de son premier
 mari; Acte de promesse de mariage,
 Certificats de publication à Bex
 et à Troistorrents.

Les époux :

Charles Moreillon
 Pauline Moreillon

Les témoins :

Veuthey Jean-Louis
 Jean Anet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Troistorrents, le 5.8.19

Registre des mariages A.

N° 26.

Sarlozino
Teolaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarlozino Jean

célibataire

négociant

originaire de Roubaix (France) domicilié àRoubaix né àRoubaix le deux-neufmil huit cent quatre-vingt-neuf fils dePierre-Ferdinand Sarlozino, décdé, et deEmma Louise Catherine née Blanpain, sa femme,à Roubaix;2. Teolaz Jeanne-Louise-Elisabeth

célibataire

sans profession

originaire de Beaumont domiciliée àBeaumont née àBeaumont le cinq aoûtmil huit cent quatre-vingt-quatorze fille deAuguste Louis Alexandre Testaz, docteur, et deMéline Anna née Ruffet, sa femme,à Beaumont.

Comme témoins :

1. Richard Louis, de La Sarraz, Ingénieur, domicilié à Beaumont.2. Testaz Auguste, de Beaumont, docteur-médecin, au dit lieu.Les publications ont eu lieu à Roubaix le dix-sept et à Beaumont le vingt-
un mai mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beaumont, le vendredi huit août mil neuf
dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait de naissance de l'épouse

Certificat de publication à RoubaixCertificat de publication à Beaumont;

Certificat de capacité matrimoniale

délivré par le Vice-Consulat

de France, à Lausanne, en faveur

de l'époux, conformément à la mise-

Autorisation du Conseil d'Etat

Communiqué à l'Officier de l'Etat

Civil de Roubaix par la Chancel-lerie d'Etat. 2.8.19.

Les époux :

J. Sarlozino
J. Teolaz

Les témoins :

R. L. Richard
A. Testaz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 27
Houzier
Vallecard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Houzier Georges-Albert

célibataire

fondé de pouvoirs de banque

originaire de Tramelan-Dessous et Mont-Tramelan Berne, domicilié à
Bex

Courtelay le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Albert Houzier décédé et de

Alice-Herminie née Michaud, sa veuve

à Courtelay

2. Vallecard Eveline-Mazie

célibataire

sans profession

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Ernest Vallecard, décédé et de

Ida-Eveline née Ansermoz, sa veuve,

à Bex

Comme témoins :

1. Schaer Jacques, d'Egnach (Thurgovie), négociant à Bex.

2. Vallecard Eric, de Bex, négociant au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-sept et à Tramelan
le dix-huit juillet mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le mardi douze août mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux, Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Bex et à Tramelan.

Les époux :

Georges Houzier
Eveline Houzier

Les témoins :

Jacques Schaer
E. Vallecard

Communiqué à l'état civil de
Tramelan

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 28.
Wicht
Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicht Jean-Louis
célibataire

meunier

originaire de Senédes (Fribourg) domicilié à
Bex né à

Stigle le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Georges-Gaspard Wicht, décédé, et de

Mari-Charlotte née Barman, sa veuve,

à Bex;

2. Genet Hélène-Bertha
célébraire

sans profession

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Louis Genet, agriculteur, et de

Mari-Rosalie née Allamand, sa femme,

à Bex

Comme témoins :

1. Genet Henri, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex,

2. Genet Louis, de Bex, agriculteur, aussi domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le seize et à Senédes le
dix-sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-deux août mil
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex et à Senédes

Les époux :

Jean Wicht

Hélène Wicht

Les témoins :

Genet Hⁿ

Genet Louis

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 29.
Hajjn
Belotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hajjn Auguste Charles hôtelier, veuf de Léona - Augustine Hajjn née Willaredt des le treize mars mil neuf cent quinze

originaire de Roche-d'Or (Berne) domicilié à

Bex né à

Bologne le onze juillet

mil huit cent septante six fils de

Joseph Auguste Hajjn et de

Agnes née Schmitz, tous deux décédés

2. Belotti Adèle - Jeanne - Louise

célibataire

sans profession

originaire de La Pianca, commune de San Giovanni Bianco domiciliée à

Bex (Zogno Bergamo, Lombardie Italie) née à

Lausanne le dix février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Pierre - Paul Belotti et de

Jeanne - Louise née Parisod

à Berne

Comme témoins :

1. Belotti Pierre, d'origine italienne, domicilié à Berne,

2. Reuter Louis, de Blumenstein (Berne),oucher, à Bex

Les publications ont eu lieu à Grand'Fontaine et à Bex le premier août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le samedi vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux ; Extrait de décès de sa première femme, Extrait de naissance de l'épouse. Promesse de mariage. Certificats de publication à Bex et à Roche d'Or. Autorisation du Conseil d'Etat portant la dispense de la publication en Italie

Communiqué à l'officier de l'état civil de Grand'Fontaine et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

A. Hajjn
Jeanne Hajjn

Les témoins :

P. Belotti
Ls Reuter

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 30. - Wicky
Oyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky Hermann - Charles
célibataire
négociant
originaire de Schüpfheim (Lucerne) domicilié à
Bea né à
Saint-Maurice le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
François Wicky, agriculteur et de
Rosa née Rüfenot, sa femme,
à St. Maurice

2. Oyon Suzanne - Marie
célibataire
couturière
originaire de Bea domiciliée à
Bea née à
Bea le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
défunt François Louis Oyon et de
fue Virginie Marie née Piellay
à

Comme témoins :

- 1. Biolley Albert de, Massonges, chauffeur aux C.F.F.
- 2. Wicky Félix, de Schüpfheim Lucerne, domicilié à St. Maurice

Les publications ont eu lieu à Bea le seize et à Schüpfheim le
dix-sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le lundi premier septembre mil
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à Bea & à Schüpfheim.

Les époux :

Wicky Hermann
Wicky Suzanne

Les témoins :

Biolley Albert
Wicky Félix

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Schüpfheim - 1. 9. 1919

Registre des mariages A.

N^o 31. Cozthay et
Drozzeillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cozthay Lucien. Charles

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Etoy

domicilié à

Bea

né à

Etoy

le six février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis-François Cozthay, agriculteur, à Bea, et de
Eugénie née Bosloy, décédée

2. Drozzeillon Bertha Alice

célibataire

ménagère

originaire de Bea

domiciliée à

Bea

née à

Bea

le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Elise-Catherine née Drozzeillon, décédée et de

Comme témoins :

1. Cozthay Louis, d'Etoy, agriculteur, domicilié à Bea.

2. Cozthay William, d'Etoy, employé d'hôtel, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le douze, et à Etoy le seize
août mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea, le vendredi cinq septembre mil-
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux; Promesse de mariage;
certificats de publication à
Bea et à Etoy

Les époux :

Cozthay Charles.
Bertha Cozthay

Les témoins :

L. Cozthay
William Cozthay

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 32.

Jau mann
Zahn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jau mann Alexandre-Alfred-Aloïs
célibataire

docteur

originaire de Tübach (St Gall) domicilié à

Nelstal (Glarus) né à

Weisbaden le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Alfred Jau mann, décédé, et de

jeune Elisabeth née Stander, (sa veuve),

à Weisbaden;

2. Zahn Thérèse

célibataire

sans profession,

originaire de Reischegg (Berne) domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jean Zahn, décédé, et de

Agathe née Müller, (sa veuve),

à Bex

Comme témoins :

1. Rahm Emile, de Untere Halden (Schaffhouse), domicilié à Bex.

2. Bollat Alar, de Bex, ferronnier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Nelstal, le huit; à Reischegg; à Tübach et à Bex, le neuf septembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-six septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Nelstal le 28 septembre 1919

Les époux :

Alfred Jau mann
Thérèse Zahn

Les témoins :

Emile Rahm
Alar Bollat

L'officier de l'état civil :

H. Jelland

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Tübach, Nelstal et Reischegg le 9.10.1919.

Registre des mariages A.

N° 33.
Roth. Keim et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keim Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Bursinel domicilié à

Bex né à

Bex le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Pierre Abram Keim, agriculteur, et de

Anna née Lou, sa femme,

à Bex.

2. Roth Adèle

célibataire

sans profession

originaire de Wattwil (S. Gall) domiciliée à

Martigny-Bourg, née à

Sauvaz le trente mars

mil neuf cent fille de

Louis Charles Roth, mécanicien, et de

Thérèse née Harri, sa femme,

à Martigny-Bourg

Comme témoins :

1. Genet Charles, de Bex, agriculteur au dit lieu

2. Girod Samuel, de Champod (Bex) représentant à Bex.

Les publications ont eu lieu à Martigny et à Bex le dix-huit; à Wattwil et à Bursinel, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trois octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage et consentement des parents de la fiancée.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex Bursinel, Wattwil, & Martigny-

Communiqué aux Officiers de l'état civil

de Epilly, Wattwil (S. Gall) et Martigny

Les époux :

Robert Keim

Adèle Keim.

Les témoins :

M. Genet

Girod

L'officier de l'état civil :

H. Jillard

Registre des mariages A.

N^o 34. Berner
et Casin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berner Adrien-Eugène
célibataire
employé C. P. F.
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Bex né à
Bex le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gabriel Berner, agriculteur et de
Marie-Alice née Favre, sa femme à Bex
à _____

2. Casin Fanny
célibataire
cuisinière
originaire de Vulliens domiciliée à
Bex née à
Aigle le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
feu Jean-Frédéric Casin et de
Henriette née Lagniaz, sa veuve
à Aigle

Comme témoins :

- Berner Gabriel, de Guggisberg, agriculteur à Bex
- Staubert Ernest, de Volketswil (Zürich) fabricant à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le onze, à Guggisberg et à Vulliens le douze septembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trois octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bex, Guggisberg et Vulliens.

Les époux :

Berner Eugène.
Berner Fanny

Les témoins :

Gabriel Berner
Staubert Ernest.

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Môtiers

Registre des mariages A.

N° 35.

Morcillon
et Wazpelin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morcillon François-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Gryon domicilié à

la Possession Beau né à

la Possession le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Philippe Morcillon, décédé, et de

Marie-Elise, née Morcillon, sa veuve,

à la Possession Beau.

2. Wazpelin Louise

célibataire

sans profession

originaire de Ollon domiciliée à

la Possession Beau née à

la Possession le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules Wazpelin, agriculteur, et de

Marie-Julie née Acheris, sa femme,

à la Possession Beau.

Comme témoins :

1. Morcillon Marcel, de Gryon, agriculteur, domicilié à la Possession Beau.

2. Anes Acheris, de Gryon et d'Ollon, agriculteur, domicilié à Gryon.

Les publications ont eu lieu à Bes, le six, à Ollon, Huémoy et
Gryon, le sept, soit mil neuf cent dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bes, le samedi quatre octobre mil
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication à
Bes, Gryon, Ollon, Huémoy.

Les époux :

Morcillon François

Morcillon Louise

Les témoins :

Morcillon Marcel

Anes A.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Gryon et d'Ollon le 11.10.19.

Registre des mariages A.

N° 36.

Byrde
Vielli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde Louis Samuel _____
célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Château d'Os _____ domicilié à

Bex _____ né à

Lausanne _____ le cinq septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Jean Samuel Louis Byrde, charpentier, _____ et de

Josephine Antoinette, née Falconnet, sa femme, _____

à Bex, _____

2. Vielli Elise Angèle Marcelle _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Villata (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Villata _____ le vingt-quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Joachim Vielli, agriculteur, _____ et de

Nathalie née Viaggi, sa femme, _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Richard Jean, d'Ormont Dessous, agriculteur, à Bex.

2. Pellegrini Eugène, de Leprezzo (Italie) peintre, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-un, à Château d'Os, le vingt-trois mai et à Villata les six et treize juillet mil-neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi dix-sept octobre mil-neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extrait et acte de naissance des époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à Bex, Château d'Os et à Villata, Certificat d'état libre de l'épouse, Permis de domicile de l'épouse, Autorisation du Conseil d'Etat _____

Les époux :

Byrde Louis
Elise Byrde.

Les témoins :

Jean Richard
Eugène Pellegrini

L'officier de l'état civil :

F. Gillard.

Communiqué, à la Chancellerie d'Etat et à l'Officier de l'état civil de Château d'Os, le 17.5.19 _____

Registre des mariages A.

N° 37. - Widmann et - Vaudroz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmann Charles-Louis
célibataire
fonctionnaire-postal
originaire de Ainet (Berne) domicilié à Bex
Bex né à Bex le dix-huit octobre mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de Charles-Frédéric Widmann, ancien facteur postal à Bex, et de Anna née Kuhn, décédée

2. Vaudroz Suzanne
célibataire
sans profession
originaire de Leyzin domiciliée à Bex
Bex née à Bex le trente avril mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de Charles Vaudroz, décédé, et de feu Louise-Hélène-Élionore née Jequier

Comme témoins :

- 1. Pittier Gustave, de Bex, Administrateur postal, à Bex.
2. Vaudroz Charles, de Leyzin, agriculteur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Leyzin et à Bex le trente septembre et à Ainet le deux octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi dix-sept octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage
certificats de publication
à Bex, Leyzin et Ainet

Les époux :

Widmann
S. Widmann

Les témoins :

G. Pittier
Ch. Vaudroz

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Leyzin & d'Ainet. - 17. 10. 19

Registre des mariages A.

N^o 38.Anker
Amotutz née Curral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anker Jean-Louis _____ agriculteur
 Veuf de Jenny née Annen dès le vingt quatre
 mai mil neuf cent dix neuf
 originaire de Luscherz (Berne) _____ domicilié à
 Beso _____ né à
 Collombier (France) _____ le vingt neuf octobre
 _____ mil huit cent cinquante cinq _____ fils de
 Marguerite Anker, décédée, _____ et de

2. Amotutz née Curral Marie Julie _____ ménagère
 Veuve de Charles Jean Amotutz dès le cinq Novembre
 mil neuf cent dix huit
 originaire de Sigriswil (Berne) _____ domiciliée à
 Beso _____ née à
 Fiaugères (Fribourg) _____ le onze septembre
 _____ mil huit cent septante deux _____ fille de
 Nicolas Curral _____ et de
 Laurette née Decret, tous deux, décédés.

Comme témoins :

1. Moreillon François, de Beso, facteur postal au dit lieu.
2. Matthey Auguste, de Vallorbe, menuisier aussi à Beso.

Les publications ont eu lieu à Vinelz et à Sigriswil le huit, et à
 Beso le sept octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beso, le vendredi vingt quatre octobre
 mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage
 de l'époux et acte de décès de
 sa première femme.
 Livret de famille portant l'ac-
 te du premier mariage de l'é-
 pouse et l'acte de décès de son
 premier mari.
 Promesse de mariage. Certi-
 ficats de publication à Beso
 Communiqué _____ à l'état civil de
 Vinelz et de Sigriswil.

Les époux :

Anker Louis
 Julie Anker

Les témoins :

Moreillon François
 Auguste Matthey

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 39. Brand et
Tzisch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand Ulrich

célibataire

charpentier

originaire de Lauenen (Boîne) domicilié à

Bex, au Fond des Champs, né à

Lauenen le dixsept décembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Ulrich Brand, charpentier, et de

Sarah née Reichen, sa femme,

à Gryon

2. Tzisch Marie-Léonie

célibataire

lingère

originaire de Sussy (Glâne) domiciliée à

Gryon née à

Rumont (aux Chavannes) le vingt cinq mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Souise Trivet et de

à

Comme témoins :

1. Brand Alfred, de Lauenen, charpentier, à Gryon

2. Malfoïd Augusta, d'origine française, lingère, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le trois, à Lauenen, Sussy, et
Gryon le quatre octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt cinq octobre mil
neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Lauenen, Sussy & Gryon

et Bex

Les époux :

Ulrich Brandt.

Maria Brand.

Les témoins :

Alfred Brand

August Malfoïd.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Officiers de l'état
Civil de Lauenen, Vélaz St =
Pierre et Gryon 25 X 1919

Registre des mariages A.

N^o 40.
Rappo et
Baumann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rappo Fridolin _____
célibataire _____

meunier _____

originaire de Weissenwil (Fribourg) _____ domicilié à
Bex _____ né à

Reinried _____ le vingt un octobre _____
_____ mil huit cent septante neuf _____ fils de

Apurion Rappo, décédé _____ et de
Anna née Mulhauser, sa veuve, _____

à Planfayens _____

2. Baumann Rosa _____ femme de chambre
divorcée d'Arnold Lüscher dès le treize novembre mil
neuf cent douze _____

originaire de Moosleerau (Argovie) _____ domiciliée à
Bex _____ née à

Möhlen (Argovie) _____ le vingt un avril _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de

Emile Baumann, décédé _____ et de
Défunte Louise née Henziker _____

à _____

Comme témoins :

1. Beckler Hans, de Schaffhouse, jardinier à Bex,
2. Haat Alfred, de Messenenthal, boulanger au dit Bex

Les publications ont eu lieu à Moosleerau le trente septembre, à Bex
le huit et à Weissenwil le quinze, octobre mil neuf cent dix-
neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le jeudi trente octobre mil neuf cent
dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Promesse de mariage _____

Acte du premier mariage de
l'épouse portant la mention du
divorce _____

Certificats de publication à Bex
Weissenwil et Moosleerau, _____

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Weissenwil et Moosleerau, _____

Les époux :

Fridolin Rappo
Rosa Rappo

Les témoins :

H. Beckler

Alf. Haat.

L'officier de l'état civil :

J. Gillon

Registre des mariages A.

N° 41.
 Chesaux
 et BONZON.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux Emile _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lavey-Morcles _____ domicilié à

Lavey _____ né à

Lavey _____ le vingt-huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Emile Chesaux, agriculteur, _____ et de

Caroline née Chesaux, sa femme, _____

à Lavey _____

2. BONZON Aline, Annette _____

célibataire _____

(aucune) _____

originaire de Lavey-Morcles et Ormont-Bessous _____ domiciliée à

Bex, au Suisse, _____ née à

Bex _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Louis-Charles Bonzon, agriculteur, _____ et de

Adèle-Aline née Bernard, sa femme, _____

à Bex, au Suisse. _____

Comme témoins :

1. Chesaux Albert, agriculteur, de Lavey-Morcles, domicilié à Lavey

2. Chesaux Gabriel, agriculteur, de Lavey-Morcles, domicilié à Lavey

Les publications ont eu lieu à Lavey et à Bex le sept, et à Ormont-Bessous le huit, octobre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi trente-un octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Bex, Lavey et Ormont-Bessous. _____

Communiqué, à l'Officier de l'Etat-

civil de Ormont-Bessous. 31.219

Les époux :

Emile Chesaux fils

Aline Chesaux

Les témoins :

A Chesaux
 G Chesaux

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 42.
Tittiez
et Vuzlod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tittiez John-Philippe _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex, Poste-Dessus _____ né à

la Poste-Dessus _____ le neuf avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

François-Philippe Tittiez agriculteur _____ et de

Mari-Elise née Tittiez, sa femme _____

à Bex, Poste-Dessus _____

2. Vuzlod Nancy-Rosa _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à

Bex, Poste-Dessus _____ née à

la Poste-Dessus _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Henri-Auguste Vuzlod, agriculteur, _____ et de

Saline née Ravy, sa femme, à Bex, Poste-Dessus _____

à _____

Comme témoins :

1. Caruzzo Oscar, de Chamesson (Palais), bûcheron, domicilié à Bex,

2. Axiolat Albert, d'Ormont-Dessous, agriculteur, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le trois et à Ormont-Dessous
le quatre octobre mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi huit novembre mil neuf
cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux - Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bex et à Ormont-Dessous _____

Les époux :

Tittiez John
Nancy Tittiez

Les témoins :

Caruzzo Oscar
Axiolat Albert

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'état civil de
Ormont-Dessous _____

Registre des mariages A.

N^o 43.
Egli
et Taccolar.

Divorce.

Par jugement du Tribunal del Canton de Genève, rendu en date du 24 février 1931, déclaré définitif et exécutoire le 19 mars 1931, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 mai 1931
L'officier de l'état-civil:

F. Jellard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egli Victor

célibataire

mechanicien chauffeur

originaire de Hohentain (Lucerne) domicilié à

Lavey né à

Lavey-les-Bains le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Xavier dit Auguste Egli, cafetier, et de

Helène née Pittet, sa femme

à Lavey-les-Bains

2. Taccolar Marie-Aimée

célibataire

semmelière

originaire de Dorénaz domiciliée à

Dorénaz (Valais) née à

Dorénaz le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Gédion Taccolat, agriculteur et de

Emma née Loutard, sa femme

à Dorénaz

Comme témoins :

1. Pittet Charles, d'Almonte Testoz, cafetier, domicilié à Sigle

2. Jeanner Eugène, de Steig bei Saanen, tailleur, domicilié à Ber

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-deux et à Dorénaz le vingt-trois octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ber le samedi huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Tromette de mariage

Certificats de publication à Lavey,

Hohentain et Dorénaz

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Hohentain et d'Auterive

à Rhône à Collonges, le 27.11.19.

Les époux :

Victor Egli
Aimée Egli

Les témoins :

Ch. Pittet
Eg Jeanner

L'officier de l'état civil :

F. Jellard

Registre des mariages A.

N^o 44.
Rucher et
Schysentz née Biolley.

Divorce.

Par jugement du Tribunal
na du district d'Argle,
rendu en date du 2^e décem-
bre 1924, déclaré défectif
et exécutoire le 2^e du mê-
me mois, le mariage inter-
crit ci-contre a été dissous par
le divorce.

Les deux conjoints ont été
designés, comme époux con-
joints.

Intéruit le 8 janvier 1925.
L'Officier de l'Etat Civil de Bex

F. Gillard.

Communiqué au Département

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rucher Eugène agriculteur
divorcé de Fanny Alice Rucher née Rucher dès le treize
juillet mil neuf cent dix-sept.

originaire de Bex domicilié à

Bex né à

Bex le six janvier

mil huit cent septante-deux fils de

Auguste Rucher, décédé, et de

Rosalie née Boilez, sa veuve.

à Fonalet;

2. Schysentz née Biolley Marie Mathilde, caissière
divorcée d'Henri Auguste Schysentz dès le dix neuf no-
vembre mil neuf cent treize.

originaire de Gessenay domiciliée à

Bex née à

Monthey le quatre mars

mil huit cent soixante-huit fille de

Pierre Marie Biolley et de

Marie née Jaquet,

à tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Keim Robert, de Bursinel, agriculteur, domicilié à Bex

2. Anet Jean, de Gryon et d'Ellon, restaurateur aussi à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le trente et à Gessenay le tron-
te-un, octobre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi quatorze novembre mil
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de mariage de chacun

des époux, avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Gessenay et à Bex

Communiqué à l'Etat civil de

Gessenay

Les époux :

Eugène Rucher

Mathilde Rucher

Les témoins :

R. Keim

J. Anet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 45. *Bézaneck*
et *Borlan*.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bézaneck Marcel*
célibataire

menuisier
originaire de *Donatyre* domicilié à
Bex né à
Layrines le *vingt-quatre octobre*
mil huit cent *quatre-vingt-cinq* fils de

Jean-Samuel Bézaneck et de
Rosalie-Henriette née Doucine
à *Layrines*

2. *Borlan Emma-Judith*
célibataire

couturière
originaire de *Ormont-Pessaux* domiciliée à
Bex née à
Bex le *huitième janvier*
mil huit cent *quatre-vingt-seize* fille de

Vincent Borlan et de
Alice Anna née Echenard
à *tous deux décédés*

Comme témoins :

1. *Stauber Louis, de Volketswil (Zürich), menuisier, domicilié à Bex*
2. *Bür Emil, de Grenchen (Solothurn), menuisier, aussi domicilié à Bex*

Les publications ont eu lieu à *Bex* le *vingt-deux, Donatyre, le vingt-trois* et à *Ormont-Pessaux* le *vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le *vendredi, quatorze novembre mil-neuf cent dix-neuf*

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Donatyre, Ormont-Pessaux et à
Bex

Les époux :

Bézaneck Marcel
Bézaneck Emma

Les témoins :

Louis Stauber
Emil Bür

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Divorce
Par jugement du Tribunal de l'Instance
de *Canton de Genève* rendu
en date du *14 février 1931*, déclaré
définitif et exécutoire le *4 mai*
1931, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le *28 mai 1931*
L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Approuvé la radiation
de cette inscription qui
concerne le N° *14* précédant
Bex, le *20 mai 1931*
J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 46.
Potterat
Legros née Joss

Divorce.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 2 mai 1929, déclaré définitif et exécutoire le 6 juin 1929, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 février 1929
L'officier de l'état-civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat René
célibataire

gendarme d'armée

originaire de Morrens domicilié à

Savey, précédemment à Bière né à

Bovatannaz vicie Bière le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Adalbert-François-Auguste Potterat, décédé, et de

Marie-Jenny née Zimmermann, sa veuve

à Bière

2. Legros née Joss Germaine

Veuve de Victor-René-Georges Legros des le vingt-deux

février mil neuf cent dix-huit

originaire de Paris domiciliée à

Stigle née à

Stigle le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gustave Joss, décédé et de

Anna-Marie-Rosalie née Chérix, sa veuve

à Stigle

Comme témoins :

1. Stauber Louis de Volketswil (Zurich), monsier, domicilié à Bex

2. Bér Emile de Gunzberg (Solothurn), monsier, aussi domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Savey, Stigle et Bière le douze et à

Morrens le treize et à Paris, XI, le quatorze septembre mil neuf

cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi quatorze novembre mil

neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait de naissance de l'épouse

Extrait du premier mariage de l'é-

pouse. Extrait de décès du premier

mari de l'épouse. Permis et déclaration

de domicile de l'épouse, acte d'im-

matri-culation, Promesse de mariage, cer-

tificat de publication à Savey, Stigle, Bière

Morrens et Paris.

Communiqué à l'état civil de Morrens

à Poligny, le Grand Bière, Stigle et

à la Chânoillerie d'Etat

Les époux :

R. Potterat

G. Legros

Les témoins :

Louis Stauber

Emile Bér

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 47.
Meisner et
Cadilosa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meisner Alexandre _____
célibataire _____

artiste gymnaste _____
originaire de Rychnow n. N. Bohême (actuellement _____ domicilié à
Genève _____ Tcheco-Slovaquie _____ né à
Tzevaczon (Hongrie) _____ le quinze septembre _____
_____ mil huit cent nonante _____ fils de
Franziska Meissner, décédée; _____ et de

2. Cadilosa Berta _____
célibataire _____

artiste _____
originaire de Tcheco-Slovaquie _____ domiciliée à
Genève _____ née à
Prezi (Tcheco-Slovaquie) _____ le seize novembre _____
_____ mil huit cent nonante six _____ fille de
Anna Cadilova, domiciliée à Nième _____ et de

Comme témoins :

1. Omonkosty Adolphe, de Vienne (Autriche) domicilié à Zurich;
2. Lehmann Otto, de Prato (Saxe), aussi domicilié à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Genève le trois octobre mil neuf cent
dix-neuf. Par sa déclaration du sept courant, la Légation Tcheco-
Slovaque, à Berne, a reconnu la validité du présent mariage.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Berne, le mardi dix-huit novembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'Officier de l'état civil de
Genève. _____

Les époux :

Alexander Meisner
Berta Meissner

Les témoins :

Adolf Omonkosty
Otto Lehmann

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Divorce
Par jugement rendu le
23 mai 1924. par le Tribunal
de droit fédéral de Lausanne, Alt.
N° à Brém (République Tcheco-
Slovaque), le mariage enjoint
ci-contre a été dissous pour le
divorce.

Intéressé le 23 mai 1924. _____
L'officier de l'état civil : _____
F. Jaquet

Communiqué à Lausanne
approuvé la radiation ci-dessus
remplacé par 21 janvier _____
F. Jaquet
c.e.s.

Registre des mariages A.

N° 48.

Dettssilez
et Borloz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dettssilez Walthoz

célibataire

tonnelier

originaire de Reigoldswil (Bâle-Campagne) domicilié à

Bex né à

Bex le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Jacob Dettwiler, tonnelier, à Bex, et de
feu Rosalie née Frei;

2. Borloz Augusta

célibataire

sans profession

originaire de Ormont-Dessous domiciliée à

Valleyres vicie Villeneuve née à

Valleyres le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles Borloz, agriculteur, et de

Louise née Chenaud, sa femme,

à Valleyres-sur-Villeneuve

Comme témoins :

1. Duranel Jean, horloger, de Brot-Dessous (Neuchâtel), &

2. Duranel Marie, lingère, du même lieu, domiciliés à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Bex, le quatre, et, à Ormont-Dessous
le six et à Reigoldswil le six (6), novembre mil neuf cent
dix-neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le mercredi dix-neuf novembre mil
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage des époux;

Promesse de mariage

certificats de publication à :

Reigoldswil, Ormont-Dessous,

Villeneuve et Bex.

Les époux :

W. Dettwiler

A. Dettwyler

Les témoins :

Jean Duranel

Me Duranel

L'officier de l'état civil :

J. Saguet

Suppl.

Registre des mariages A.

N° 49.
Deschamps
et Guella.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschamps Georges Paul Henri Victor
célibataire

menuisier-ébéniste

originaire de origine française domicilié à

Paris, rue Guénégaud N° 29 (6^e Arrondissement) né à
Hesloup (Bloncon, Orne) le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Pauline Deschamps, domiciliée à Paris, rue Guénégaud, et de

à

2. Guella Jeanne Marguerite Josépha
célibataire

couturière

originaire de origine italienne domiciliée à

Bex née à

Borghesina (Novare, Italie) le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
André Guella décédé et de

Angela née Bellardone, sa veuve
à Bex

Comme témoins :

1. Arret Jean, de Jorjon, restaurateur, domicilié à Bex,
2. Pillet Louis, d'Ormont-Dessus & d'Ellon, maréchal à Bex.

Les publications ont eu lieu à Paris le vingt cinq juillet, à Borghesina les trois & dix août et à Bex le quatorze août mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi dix-neuf novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
consentement de la mère de l'époux;
permis de domicile de l'épouse);
certificat de capacité matrimoniale de l'épouse; certificats de résidence et de bonnes mœurs de l'époux; promesse de mariage; certificats de publication à Paris (à Borghesina & Bex. Autorisation Communiqué du Conseil d'Etat à la Chancellerie d'Etat (ondeurs obulles)

Les époux :

Deschamps Georges
Jeanne Deschamps

Les témoins :

J. P. Arret
Jean Arret

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudouise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 50.

Maret
Rapaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maret René

célibataire

agriculteur

originaire de Bagnes domicilié àMonthey né àFinhaut le dix-huit février

mil huit cent nonante-sept fils de

Louis Maret, agriculteur et deAdèle née Ligonà Monthey2. Rapaz Marie-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Bex domiciliée àBex née àBex le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-deux fille de

Friedric-Gustave Rapaz, agriculteur et deJulie-Louise née Richardà Bex

Comme témoins :

1. Rapaz Gustave, fils, de Bex, agriculteur, à La Teulière près Bex2. Bavy Gabriel, de Bex, ouvrier de fabrique, à Bex, AllierLes publications ont eu lieu à Monthey le dix-sept, à Bex le dix-huit et à Bagnes le vingt octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bex, le jeudi vingt novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'Officier de l'état civil
de Monthey

Les époux :

Maret René
Maret Julie

Les témoins :

Rapaz Gustave
Bavy GabrielCommuniqué aux États civils de
Bagnes et de MontheyL'officier de l'état civil :
J. Jaquemot
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 51.
Marlétaz
Fontannaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marlétaz, Louis-Philippe
célibataire

agriculteur

originaire de Ormont-Dessous domicilié à

aux Plans sur Bex né à

aux Plans le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

David-François-Elie Marlétaz, hôtelier, et de

Marie-Louise-Henriette née Regamey,

à Bex, les Plans

2. Fontannaz — Lucy

célibataire

sans profession

originaire de Bex domiciliée à

aux Plans sur Bex née à

aux Plans le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules-César Fontannaz, agriculteur, et de

Ida née Ravy

à Bex, les Plans sur Bex

Comme témoins :

1. Marlétaz Jean d'Ormont-Dessous, domicilié aux Plans

2. Fontannaz Lilas de Bex, aussi domiciliée aux Plans sur Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-cinq et à Ormont-Dessous le vingt-huit octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi vingt-sept novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux; Promesse de mariage, Certificats de publication à Ormont-Dessous et à Bex, —

Les époux :

Philippe Marlétaz
Lucy Marlétaz

Les témoins :

Jean Marlétaz
Lilas Fontannaz

L'officier de l'état civil :

Y. Bissat

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ormont-Dessous, 27.11.19

Registre des mariages A.

N° 52. Tinturier et Gognat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tinturier Jean-Eugène-Edouard.

célibataire

seul

originaire de Pière domicilié à

Pier né à

Pier le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Frédéric-Adami-Auguste Tinturier, seul et de

Adèle née Nicollat, sa femme,

à Pier

2. Gognat Marthe-Emma

célibataire

sans profession

originaire de Sajois (Berne) domiciliée à

Ber née à

Sajois le vingt-un novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Arnold Gognat, décédé, et de

Lea née Veya, sa veuve, à Grandson

à Grandson

Comme témoins :

1. Bernasconi Fernand, de Ligornetto (Tessin), domicilié à Ber;

2. Koehler René, de Beurenens (Berne), domicilié à Ber;

Les publications ont eu lieu à Pière et à Ber le huit et à Sajois, le treize novembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pier, le vendredi vingt-huit novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à Pière, Sajois & Ber.

Les époux :

Tinturier Edouard, Marthe Tinturier

Les témoins :

Jean Koehler, Munoz

L'officier de l'état civil :

H. Spillard

Registre des mariages A.

N° 53. Müller et
Aubousson.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Albert

célibataire

cocher

originaire de Bolligen (Berne) domicilié à

Bea né à

Aigle le vingt huit décembre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Jacob Müller, décédé, et de

Lina Marie née Burri, sa veuve,

à Saxon,

2. Aubousson Marie-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de d'origine française domiciliée à

Bea née à

Préposché (Château-Chinon) le deux novembre

mil huit cent septante quatre fille de

Jacques Aubousson, retraité à Clamecy, et de

défunte Jeanne née Magnin,

Comme témoins :

1. Meriadé Jules, de Besonnaz (Valais), hâtelier, à Bea,

2. Chrétien Jules feu Gabriel, de Bea, agriculteur à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bolligen et à Bea le trente Sep-

tembre mil neuf cent dix-neuf et à Préposché le dix-neuf

octobre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi, cinq décembre mil

neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Acte de décès de la mère de l'épouse,

Permis de séjour de l'épouse,

Promesse de mariage, autorisa-

tion du Conseil d'Etat, Cer-

tificats de publication à Bea

Bolligen et Préposché, Certifi-

cat de capacité matrimoniale

en faveur de l'épouse,

Communiqué, à la Chancellerie

de l'Etat et à l'Officier de l'Etat

civil de Bolligen 5-III-1919.

Les époux :

Müller Albert

Madame Müller

Les témoins :

Mériadé
Chrétien Jules

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 54.
Crosset
et Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosset Robert - Emile _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Olon _____ domicilié à

Bex, au Charalet _____ né à

Arveyes _____ le trois novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

François-Félix Crosset agriculteur _____ et de

Marie-Alice née Kohli, sa femme à Bex _____

au Charalet _____

2. Richard Marcelle - Julie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bex _____ le huit juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

défunt Henri-André Richard _____ et de

Marie-Eugénie née Niklaus, sa veuve _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Edouard Tinkler, de Bière, fabricant à Bex _____

2. Corthay Gustave, d'Étoy, peintre à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-neuf, à Olon et à Héli-
moz le vingt novembre mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi cinq décembre mil
neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage, certificats
de publication à Bex, Olon et
Hélimoz _____

Communiqué à l'état civil d'Olon _____

Les époux :

Robert Crosset
Marcelle Crosset Richard.

Les témoins :

Edouard Tinkler

G. Corthay

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 55. Ledrappier
et Delacroix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ledrappier Albert-Charles-Léon,
célibataire

typographe
originaire de Paris (France) domicilié à

Savatan rière Lavey né à
Paris le six mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Léon-Joseph Ledrappier mécanicien et de

Mari-Jeronima née Adam
à Philippeville (Algérie)

2. Delacroix Madeline-Pauline
célibataire

couturière
originaire de Dieppe (France) domiciliée à

Bex, précédemment à Chesière sur Ollon née à
Dieppe le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Edouard-Amédée Delacroix, carrossier à Dieppe et de

Lucie-Berthe-Léonie née Boulanger décédée
à _____

Comme témoins :

1. Louis Fusay, de Ragny (Valais), gendarme d'armée à Savatan
2. Marguerite Gillard Deléchat, de Suscivaz, domiciliée à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex et à Lavey le seize à Ollon et
à Huemoy le dix-sept et à Dieppe le dix-huit octobre mil
neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi dix décembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Certificat de mariage de l'épouse, acte
de décès de la mère de l'épouse, acte
d'immatriculation de l'épouse, promesse
de mariage, certificats de publica-
tion à Lavey, Bex, Ollon, Huemoy, -
Dieppe, promesse de mariage, Autori-
sation du Conseil d'Etat, Certificat de
Capacité matrimoniale
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à l'Etat civil d'Ollon

Les époux :

Albert Ledrappier
Madeline Ledrappier

Les témoins :

M. Gillard
Fusay Louis

L'officier de l'état civil :

J. Jaouen
suppl.

Vu le 12/XII 1919.

Meaisin

Préf.

Registre des mariages A.

N° 56.
Broyon
et Nançois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broyon Louis-Eugène

célibataire

employé aux Forces motrices de l'Avancée

originaire de Gyon domicilié à

Gyon

né à

Gyon

le onze septembre

mil huit cent huitante-trois

fils de

Abam-Louis Broyon, décédé,

et de

Marie Rosine-Hélène née Cherix

à Gyon

2. Nançois Marie-Blondine

célibataire

ménagère

originaire de Conthey domiciliée à

Conthey, Bourg,

née à

Conthey, Bourg,

le vingt août

mil huit cent nonante-six

fille de

François Nançois, agriculteur,

et de

Emilie née Riccioz

à Conthey, Bourg,

Comme témoins :

1. Broyon Aimé, de Gyon, ouvrier de fabrique, domicilié à Berx,

2. Nançois Albert, de Conthey, employé d'hôtel, domicilié à Conthey.

Les publications ont eu lieu à Gyon et à Conthey le douze novembre

tre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi treize décembre mil neuf

cent dix-neuf

Pièces déposées :

Permis de célibation délivré
par l'Officier de l'état civil
de Gyon

Communiqué aux Etats civils de
Conthey et de Gyon

Les époux :

Eug Broyon
Blondine Broyon

Les témoins :

Aimé Broyon
Albert Nançois

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
Suppl.

Registre des mariages A.

N° 57.

Mamin
et Fallezi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mamin Louis-Samuel

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de la Tour-de-Peilz et de Blonay domicilié à

Dailly et Lavoy né à

la Tour-de-Peilz le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Louis-Samuel-Jean Mamin, employé de banque et de

fue Mine-Sainte née Pasche

à la Tour-de-Peilz

2. Fallezi Marie-Ève.

célibataire

sans profession

originaire de Gravesano (Tessin) domiciliée à

St-Maurice née à

Morcles, Dailly le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Gerolamo Fallezi décédé et de

Blaise-Emilie née Naget, sa veuve

à St-Maurice.

Comme témoins :

1. Pasche Jules, d'Oron la Ville, négociant, domicilié à Lausanne

2. Pasche Henri, d'Oron la Ville, employé de banque, domicilié à Lavoy

Les publications ont eu lieu à Lavoy le treize, à la Tour et à Blonay le quatorze, à Gravesano le quinze et à St-Maurice le dix-sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Devant, le samedi treize décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux. Promesse de mariage. Certificats de publications à Lavoy, La Tour, Blonay, Gravesano et St-Maurice.

Les époux :

Mamin
Marie Mamin

Les témoins :

J. Pasche Jules Perrot

L'officier de l'état civil :

J. Fagnant

Communiqué aux officiers de l'état civil de la Tour-de-Peilz, St-Maurice, Gravesano et St-Maurice

Registre des mariages A.

N^o 58. *Bochatay*
et Biollay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bochatay Joseph-Maxime*

célibataire

agriculteur

originaire de *Salvan (Valais)* domicilié à

Bea né à

Bea le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Joseph-Lucien Bochatay, agriculteur, et de

Maries-Edite née Bochatay, sa femme,

à *Bea*.

2. *Biollay Augustine-Marie*

célibataire

ménagère

originaire de *Massongex (Valais)* domiciliée à

Massongex née à

Massongex le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jean-Baptiste dit Jean-Louis Biollay, agriculteur, et de

Marie-Delphine née Rard, sa femme,

à *Massongex.*

Comme témoins :

1. *Teschuz Emile, Le Fuidoux, ouvrier au comptoir en passage*

2. *Biollay Jean-Louis de Massongex, boulanger au dit lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Salvan, Massongex et à Bea* le

quatre décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi, vingt, décembre mil

neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

certificats de publication à

Salvan, Massongex et Bea.

Promesse de mariage.

Les époux :

Bochatay Marius
Augustine Bochatay

Les témoins :

Costa Emile
Jean Louis Biollay

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 59. Genet et Durand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet Marc, agent de train C.F.F. Neuf de Léa Genet née Hoffer des le neuf avril mil neuf cent treize originaire de Bex domicilié à Lavey né à Bex le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-deux fils de François-Louis Genet et de Julie-Henriette née Richard, tous deux décédés.

2. Durand Marie-Anne, célibataire sans profession originaire de Allon domiciliée à St-Triphon née à St-Triphon le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Henri-Louis Durand et de Marie-Elise née Delarue, tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Pittier François, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex, Glarey
2. Cuendet Arthur, de Saint-Aroix, cotillonier aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu à Lavey, le sept à Bex le six, à Allon, et à Héliomoz le neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le le, lundi vingt-deux décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de l'époux, extrait de décès de la première femme, Extrait de naissance de l'épouse. Promesse de mariage. Certificats de publication à Bex, Lavey, Allon et Héliomoz.

Les époux :

Genet
M. Genet

Les témoins :

F. Pittier
A. Cuendet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Divorce
Par jugement du Tribunal du District d'Argle rendu en date du 27 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 28 décembre suivant, le mariage enseris ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'article 142 du code civil suisse. Le mari a été désigné comme époux coupable. Inséré le 14 janvier 1924. L'officier de l'état civil de Bex.

F. Gillard



Le numéro cinquante-neuf à la page deux cent quarante-cinq est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent dix-neuf.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce qui nous certifions

Bex le deux décembre mil neuf cent dix-neuf.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Bex:

F. Gillard

Un double a été remis le 15 janvier 1920 à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance du Conseil fédéral suisse du 26 février 1920 sur les registres de l'état civil. Bex, le 16 janvier 1920.



F. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'état civil d'Allon le 27 juillet 1919.

Registre des mariages A.

N^o 1.Lüdi
Aellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüdi Gottfried-Otto _____
célibataire _____

boucher _____

originaire de Heimiswil (Bern) _____ domicilié à

Bex _____ né à

Seeberg Bettwil im Neuhaus _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Gottfried Lüdi, agriculteur, _____ et de

Emma née Mühlmann à Langenthal _____

+

2. Aellen Cathérine _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Saanen (Bern) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Saanen _____ le six décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Thiophile Aellen, agriculteur à Aigle _____ et de

sue Elise née Misching _____

à _____

Comme témoins :

1. Aellen Gottfried, de Saanen, industriel, domicilié à Bex

2. Aellen Adolphe, de Saanen, industriel, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Heimiswil, Gessenay et Bex les 20
vingt-quatre et vingt-trois décembre mil neuf cent dix-neuf _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le vendredi neuf janvier mil neuf cent
vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à
Bex, Heimiswil & Gessenay. _____

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Heimiswil & Gessenay. _____

Les époux :

Otto Lüdi

Katherine Lüdi

Les témoins :

Gottfr. Aellen.

Adolf Aellen.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. Winterhauser
Schwab née Gleyre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winterhauser Emile, Antoine
célibataire

photographe
originaire de Berg (Thurgovie) domicilié à
Bex né à

Hofen le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Clément Winterhauser, contremaître à Eglisten et de

Catherine née Honauer

tous deux décédés

2. Schwab née Gleyre Emilie

veuve de Robert Samuel Schwab des le quinze octobre mil
neuf cent dix-huit

originaire de Kerzers (Fribourg) domiciliée à
Bex née à

Cattenay le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Adrien Gleyre et de

Elise née Mutti
tous deux décédés

Comme témoins :

1. Müller Jean, de Gessenay (Bern), agriculteur à Bex;

2. Sellen Amin, de Gessenay (Bern), industriel, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Kerzers et à Bex le douze et à Berg
le quinze décembre mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi quinze janvier mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;
Extrait du premier mariage de
l'épouse, Acte de décès de son
premier mari; Promesse de
mariage. Certificats de publi-
cation à Bex, Berg et Kerzers

Les époux :

E. Winterhauser
E. Schwab

Les témoins :

J. Müller
A. Sellen.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil de Kerzers et de Berg.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3. Renaud et
Tornay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud Eugène - Auguste employé P. G. V. B.
veuf de Lia - Ida Renaud née Chêne des le vingt-huit
avril mil neuf cent quatorze

originaire de La Chaux domicilié à
Bex (La Barmaz) né à
Bex le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jean Renaud, décédé, et de

Julie - Marguerite - Louis née Pittier, sa veuve
à Bex

2. Tornay Marie - Marguerite
célibataire

ménagère

originaire de Volleges et de Charrat (Valais) domiciliée à
Charrat née à

Charrat le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph Tornay, agriculteur, décédé et de
Hélène née Favre, sa veuve

à Charrat

Comme témoins :

1. Pittier Henri, de Bex, à Bex, Inspecteur des Travaux ;

2. Chesix Marc, de Bex, à Bex, Agent de Police, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Volleges, à Marigny et à Bex le
douze et à La Chaux le treize décembre mil neuf cent dix-
neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi vingt-huit janvier mil
neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de
l'époux. Acte de décès de sa premi-
ère femme. Extrait de naissance
de l'époux - Promesse de mariage.
Certificats de publication à
Volleges, Marigny, La Chaux
et Bex.

Les époux :

Eugène Renaud
Marguerite Renaud

Les témoins :

H. Pittier
M. Chesix

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil de Cottinay, Volleges et
Marigny - 25.1.20

Registre des mariages A.

N^o 4.Renard
von Allmen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard Henri-Fernand

célibataire

mâçon

originaire de La Chaux-dumont domicilié à

Bex né à

Bex, (La Parmay), le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

désunt Jean Renard et de

Julie Marguerite-Louise née Pillelet, sa veuve,

à Bex, La Parmay;

2. von Allmen Mathilde-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Sauterbrunn (Berne) domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt-trois septembre

mil neuf cent fille de

Jean-Frédéric von Allmen, décédé, et de

Julie Fanny Thérèse née Büss, sa sœur,

à Bex, actuellement femme de Rodolphe Bernard

Comme témoins :

1. Renard Auguste, de La Chaux, mécanicien au P.S.G. N. 6.

2. Genet Renard Gustave, employé au P.S.G. de Bex, domicilié à

Les publications ont eu lieu à La Chaux et à Bex le treize et à Sauterbrunn le quinze décembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trente janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, consentement au mariage de la mère de l'épouse, Promesse de mariage. Certificats de publication à La Chaux, Sauterbrunn et Bex.

Les époux :

Fernand Renard
Mathilde Renard

Les témoins :

Aug Renard
Gust Genet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 5. *Pittel
Crozet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Pittel Charles*

célibataire

agriculteur

originaire de *Ormont-Dessous et Ollon* domicilié à

Bex né à

Bex le *vingt mai*

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Emile-Louis Pittet, décédé, et de

Eugénie née Marliay, sa veuve

à *Bex*

2. *Crozet Marie-Adèle*

célibataire

sans profession

originaire de *Ollon* domiciliée à

Bex, au Chavalet née à

Arveves le *dix avril*

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

François-Félix Crozet, agriculteur, et de

Marie-Alice née Kohli, sa femme

à *Bex*

Comme témoins :

1. *Richard André, de Bex, y domicilié, agriculteur.*

2. *Emery Fernand, des Cullayes, domicilié à Bex, agriculteur.*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le Seize, Ollon, Huémoz et Or-*
mont-Dessous le dix-sept janvier mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le *vendredi trois janvier*
mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication, à Ormont-Dessous
Ollon; Huémoz et Bex

Les époux :

Pittel Charles
Marie Pittet

Les témoins :

Richard André
Emery Fernand

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 6.Matossian
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matossian Léon

célibataire

photographe

originaire de d'origine arménienne domicilié à

Bex né à

Alexandrie (Egypte) le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Vincent Matossian et de

feue Philomène née Garabédian, au baïse

à

2. Cherix Elia

célibataire

repatteuse

originaire de Bex domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis Cherix et de

Marie-Héloïse née Cottet-Grosjean, tous deux décédés

à

Comme témoins :

1. Deantoni Pierre, d'origine italienne, entrepreneur à Bex

2. Pittet Charles, agriculteur, et Olga et Simon Jodet, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le trois décembre mil neuf cent
deux-neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le vendredi trente janvier mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage - Déclaration
du curé de Bex. Certificat de pu-
-blication à Bex. Autorisation
du conseil d'état

Les époux :

L. Matossian

E. Matossian

Les témoins :

Deantoni Pierre

Pittet Charles

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 7.
Crosset
Moreillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosset Jules-Louis _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex et d'Allon _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le quatorze juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Pierre-Samuel Crosset _____ et de

Mari-Louise née Riccard, _____

à tous deux décédés; _____

2. Moreillon Alice _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Bex, Trosse-Dessus, _____ née à

la Trosse-Dessus _____ le vingt-trois Août _____

mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Adrien-Philippe Moreillon _____ et de

Mari-Jenny née Pilliet, sa femme, _____

à Bex, Trosse-Dessus _____

Comme témoins :

1. Duthovez Henri, d'Allon et de Céligny, agriculteur à Bex

2. Viscardi Achille, Italien, mécanicien/couturier domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le six; Allon, le sept et à
Hérimoz le neuf janvier mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trentesix janvier mil
neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à Bex
Allon, et Hérimoz, _____

Communiqué à l'Officier de l'état-
civil d'Allon _____

Les époux :

Crosset Jules

Crosset Alice

Les témoins :

Duthovez Henri

Achille Viscardi

L'officier de l'état civil :

Jacquot
suppl.

Registre des mariages A.

N° 8. Luthi Pellegrini.

Divorce

Par jugement du Tribunal de... rendu en date du 12 mars 1926... déclaré définitif et exécutoire le 21 mai 1926... a été dissous par le divorce. Le Tribunal... désigné... les délit pendant lequel les deux époux ne pourr... contracter un nouveau mariage. coupables

Inscrit le 14 juin 1926... L'officier de l'état-civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthi Marcel. Albert. Gottfried... célibataire

architecte

originaire de Thierachern (Borne) domicilié à

Bex né à

Vevey le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean Gottfried Luthi, Chef mécanicien, et de

Marie Rosalie ni Salvade, sa femme,

à Vevey.

2. Pellegrini Rose. Marie... célibataire

Sans profession

originaire de Caprezzo (Intra, Novare, Italie) domiciliée à

Bex née à

Bex le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Bernard Pellegrini, Entrepreneur, à Bex, et de

Henriette Philomène ni de Siebenthal, sa femme,

à Bex.

Comme témoins :

1. Pellegrini Albert, de Caprezzo, Entrepreneur à Bex;

2. Pellegrini Eugène, de Caprezzo, plâtrier-peintre à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-sept, à Thierachern le dix-huit juillet et à Caprezzo les trois et dix-sept août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi quatre février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux; Promesse de mariage; Certificats de publication à Bex, Thierachern & Caprezzo; Permis de domicile de l'épouse; Certificat de célibat de la dite; Autorisation du Conseil d'état

Les époux :

Luthi Rose Luthi

Les témoins :

Alb. Pellegrini Eug. Pellegrini

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 9.
 Tauxe
 et Boz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Fernand-Jules

célibataire

scieur

originaire de Aigle, Lysin et Ormont-Dessous domicilié à
 Bex né à

le trente mars

mil huit cent quatre vingt-seize fils de

Jules-Alexandre-François Tauxe, décédé, et de

Elise-Eugénie née Genet

à Bex

2. Boz Rosa-Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Bex domiciliée à
 Bex née à

Vevey le sept janvier

mil neuf cent

fille de

Louis-Edouard Boz scieur et de

Marie-Georgine née Martin

à Bex

Comme témoins :

1. Boz Louis, de Bex, scieur, domicilié à Bex

2. Tauxe Charles, frère de l'époux, domicilié aussi à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-sept, à Aigle, Lysin-
 et Ormont-Dessous le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi quatorze février mil neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux,
 Promesse de mariage,
 Certificats de publication à
 Aigle, Lysin, Ormont-Dessous
 et Bex

Les époux :

Tauxe Fernand
 Rosa Tauxe

Les témoins :

Boz Louis
 Tauxe Charles

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 10.
Pastori
et Gasin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pastori Louis Auguste

célibataire

typographe

originaire de Bex domicilié à

Bex né à

Bex le vingt quatre Mai

mil huit cent quatre vingt six fils de

Pierre Jacques Fortuné Pastori, décédé, et de

Louise Marie Morel née Gotthard,

également décédés;

2. Gasin Marie-Blanche

célibataire

employée de commerce

originaire de Moudon & de Brenles domiciliée à

Martigny née à

Moudon le onze juillet

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Daniel Gasin, facteur à Moudon, et de

Henriette Leria née Monnerat, sa femme

à

Comme témoins :

1. Chabert Théodore, menuisier, d'origine française, domicilié à Bex,

2. Späth Charles, menuisier, de Saanen (Bern) domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le dix; à Moudon, le onze; à
Brenles, le douze, et à Martigny (Vully) le quatorze février
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt huit février mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex, Moudon, Brenles et à

Martigny.

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Moudon, Lucens

et Martigny.

Les époux :

Louis Pastori

Blanche Pastori

Les témoins :

Th. Chabert

Charles Späth.

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 11.
 Fontannaz
 Ouzarlétaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz Isaac _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex, aux Plans _____ né à

aux Plans _____ le seize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Jules-bitar Fontannaz _____ et de

Ida née Ravy _____

aux Plans _____

2. Ouzarlétaz Marie-Alice _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à

Bex, aux Plans _____ née à

aux Plans _____ le dix octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Pierre-David Marletaz agriculteur _____ et de

Marie née Bosset, sa femme _____

aux Plans _____

Comme témoins :

1. Moreillon Alfred, de Bex, agriculteur, domicilié aux Plans sur Bex

2. Moreillon Marguerite, de Bex, ménagère, aussi domiciliée aux Plans

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-sept et à Ormont-Dessous
 le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi vingt mars mil neuf cent
 vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 consentement au mariage
 des parents de l'épouse. Auto-
 risation du conseil d'état
 Promesse de mariage certifi-
 ficat de publication à Bex-
 let à Ormont-Dessous _____

Communiqué à l'état civil d'Or-
 mont-Dessous _____

Les époux :

Isaac Fontannaz

Alice Fontannaz

Les témoins :

Alfred. Moreillon

Marguerite Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 12.

D'Urzy
Moser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. D'Urzy Charles-Louis _____ agriculteur

veuf de Julie Mury née Dufey dit le vingt-deux juillet mil-

neuf cent dix-sept _____

originaire de Châblard _____ domicilié à

Bex _____ né à

Brent _____ le douze août _____

mil huit cent soixante-trois _____ fils de

Jean-Émile Mury _____ et de

Marie-Louise née Chevalby _____

à tous deux décidés _____

2. Moser Flora-Lydie-Mathilde _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Bettenhausen (Berne) _____ domiciliée à

Montreux _____ née à

Clarens _____ le vingt-un août _____

mil huit cent septante-sept _____ fille de

Ferdinand Moser _____ et de

Marie-Élisabeth née Feistli _____

à tous deux décidés _____

Comme témoins :

1. Paillard Félix, de Bex, Notaire, domicilié à Bex _____

2. Bowen Charles, de Londres, employé d'hôtel aussi à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-huit à Herzogenbuchsee
le dix-neuf et à Montreux le vingt-un février mil neuf
cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le lundi vingt-deux mars mil-
neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux,
Extrait de décès de sa première
femme, Extrait de naissance
de l'épouse; Promesse de maria-
ge de l'époux; Promesse de mar-
riage. Certificats de publication
à Montreux, Herzogenbuchsee
et Bex _____Communiqué aux officiers de l'État-
Civil de Montreux & de Herzogen-
buchsee _____

Les époux :

Charles Mury
Mathilde Mury

Les témoins :

F. Paillard
C. H. Bowen

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 13.Guignard
Kohly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Sylvis-Gabriel

célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion domicilié àRances (Les Conduites) né àChampvent le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Edouard-Eugène Guignard, aux conduites et deElise-Marianne nie Chautems.

à décider :

2. Kohly Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Gsteig b. Saanen (Berne) domiciliée àBex née àBex (Dévons) le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Gabriel Kohly, agriculteur et deAdèle-Marguerite nie Dizerens.à Bex (Dévons).

Comme témoins :

1. Kohly Gabriel, de Gsteig (Berne), agriculteur, à Bex, Dévons2. Kohly Emma, de Gsteig (Berne); ménagère, à Bex, DévonsLes publications ont eu lieu à Vaulion et à Rances, le vingt-cinq et
à Gsteig et à Bex le vingt-six février mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi vingt-neuf mars mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Baulmes

Les époux :

Sylvis GuignardHélène Guignard

Les témoins :

Gabriel KohliEmma Kohli

L'officier de l'état civil :

H. GillardCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Vaulion, Baulmes et
Gsteig

Registre des mariages A.

N° 14.

Gerbez
Gemppezli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerbez Robert

célibataire

tailleur

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Bex né à

Berne le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Robert Gerber, scieur, et de

Anna-Margaretha née Roos

à Bex

2. Gemppezli Marie-Anna

célibataire

brodeuse

originaire de Oberuzwil (St-Gall) domiciliée à

Bex née à

Thaa Niederhelfenschwil le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Joseph-Antoine Gemppezli agriculteur et de

Marie née Hinterhauser

à Weiern by Zugwil (St-Gall)

Comme témoins :

1. Gerber Robert, de Langnau (Berne), scieur, domicilié à Bex;

2. Reiner Jules, de Biège (Palais), scieur, aussi domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le deux, à Langnau, le trois, et à Oberuzwil le quatre mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi premier avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux, Promesse de mariage.
Certificats de publication
à Langnau, Oberuzwil et
Bex

Les époux :

Robert Gerber
Anna Gerber
Reiner Jules.

Les témoins :

Rud Gerber

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 15.

Richard
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Jean _____

célibataire _____

meunier _____

originaire de Crémont-Pessus _____ domicilié à

Pex _____ né à

Pex _____ le huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

François Auguste Richard, agriculteur, _____ et de

Henriette Kanette née Wieland, sa femme, _____

à Pex _____

2. Richard Cécile _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Crémont-Pessus _____ domiciliée à

Pex _____ née à

Pex _____ le trente-un août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

David Henri Richard, chef de Police, à Pex _____ et de

Marie Camille née Richard, _____

à Crémont-Pessus _____

Comme témoins :

1. Tillet Henri, fils, agriculteur, de Pex, y domicilié;

2. Byrde Charles, mécanicien, de Château d'Os, à Pex.

Les publications ont eu lieu à Pex le six, Crémont-Pessus, le sept, et à Crémont-Pessus le huit mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pex, le vendredi deux avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, à _____

Pex, Crémont-Pessus, Crémont-Pessus _____

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de Crémont-Pessus et de Crémont-Pessus _____

Les époux :

Richard _____

C. Richard _____

Les témoins :

Henri Tillet fils _____

Ch. Byrde fils _____

L'officier de l'état civil :

F. Gillard _____

Registre des mariages A.

N° 16.

Guérin
Hirzig.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guérin François-Louis dit François
célibataire

commerçant en bois.

originaire de Liddes (Valais) domicilié à

Lavey-les-Bains né à

Lavey-les-Bains le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François-Marie Guérin, décédé, et de

Caroline-Julie née Merminod, sa veuve,

à Lavey-les-Bains;

2. Hirzig Elise-Marguerite

célibataire

ménagée

originaire de Amboldingen (Borne) domiciliée à

Bex (Sudwest) née à

Aranches le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Pierre Hirzig, agriculteur, et de

Caroline-Charlotte née Schneider, sa femme,

à Bex (Sudwest).

Comme témoins :

1. Hirzig Pierre, d'Amboldingen, (Borne), agriculteur, à Bex, Sudwest

2. Herix Edouard, de Bex, négociant, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Lavey et à Bex, le treize, à Liddes, le quinze et à Amboldingen le dix-sept mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Lavey, Bex, Liddes et Am-
boldingen.Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Liddes et d'Amboldingen

Les époux :

François Guérin
Marguerite Guérin.

Les témoins :

Gruent
Pierre Hirzig

L'officier de l'état civil :

F. Pelland

Registre des mariages A.

N° 17.
 Chedaux
 Valentin, dit-Stell,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chedaux François Félix
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Savy, Morcles domicilié à
 Bex né à
 Bex le quatorze juillet
 mil huit cent septante six fils de
 Pierre Antoine Philippe Chedaux, décédé, et de
 feu Henriette Louise née Byrdes

2. Valentin dit-Stell, Marie-Louise-Josephine-Françoise
 célibataire
 autrichienne
 originaire de Betchem près Anvers (Belgique) domiciliée à
 Bex née à
 Lion le quinze mars
 mil huit cent septante six fille de
 Germaine Valentin dit-Stell et de
 Marguerite née Kaeplinger, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Bourgeois Gustave, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex.
2. Bourgeois Henri, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Savy et à Bex le trois avril mil
 neufcent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mardi vingt avril mil neuf
 cent vingt.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux,
- Fernis de domicile de l'épouse,
- Acte d'immatriculation de l'épouse,
- Promesse de mariage
- Autorisation du Conseil d'Etat
- Certificats de publication à Bex et
 à Savy
- Autorisation du Conseil d'Etat
- acte des époux de publication en Belgique
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Elia Chedaux
 Marie Chedaux

Les témoins :

Gustave Bourgeois
 H. Bourgeois Besaur

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 18. Delaloye et Sangrouber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaloye Albert... Neuf de Emma... Madeline né Jaggi... cent dix huit... originaire de Ardon (Valais)... domicilié à Yverdon... né à Ardon... le onze juin... mil huit cent quatre vingt sept... fils de Maurice Delaloye... et de Marie né Clemeze...

2. Sangrouber Helene... célibataire... ménagère... originaire de Valayres sous Montagny... domiciliée à Yverdon... née à Beva... le cinq avril... mil huit cent quatre vingt onze... fille de Alphonse Sangrouber, mécanicien, à Beva... et de Fanny né Cheris...

Comme témoins :

- 1. Sangrouber, Alphonse, de Valayres sous Montagny, mécanicien à Beva
2. Deléchat Ernest, de Rubens, maître menuisier au dit localité à Beva

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt quatre, à Valayres sous Montagny, le vingt cinq et à Ardon le vingt sept mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi, vingt quatre avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'Officier de l'état civil d'Yverdon.

Les époux :

Delaloye Albert
Helene Delaloye

Les témoins :

Alphonse Sangrouber
Ernest Deléchat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 19. Bollat
Sulliger née Spund.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bollat François-Samuel ferblantier
Veuf de Marie-Louise Salmon née Nicollot de le vingt
mai mil neuf cent dix-neuf
originaire de Bex domicilié à
Bex né à
Bex le deux septembre
mil huit cent cinquante-huit fils de
Isaac-François-Louis Bollat, décédé, et de
leur Marie-Louise née Falloard;

2. Sulliger, née Spund Marie ménagère
Veuve de Théophile Sulliger de le vingt-un mars mil
neuf cent dix-neuf
originaire de Lenk (Berne) domiciliée à
Bex née à
Lenk le sept décembre
mil huit-cent quarante-trois fille de
Jean Spund et de
Maria née Sauber
à tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Guillard Albert, de Bex, y domicilié, confiseur;
- 2. Heeg Gustave, de Prarisswil (Berne), domicilié à Bex, ferblantier.

Les publications ont eu lieu à Bex, le dix-sept, et à Lenk le dix-
neuf avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mardi quatre mai mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication à Bex,
et à Lenk.

Les époux :

François Bollat
Marie Solle

Les témoins :

Albert Guillard
Gustave Heeg

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Lenk le 6. 1920.

Registre des mariages A.

N° 20. Dubois et
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Charles
célibataire

jardinier
originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à
Bea né à

Colombier (Neuchâtel) le seize juin
mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de
Alphonse Louis Dubois, notaire, et de
Bertha née Pisset, sa femme,
à Colombier;

2. Cherix Bertha
célibataire

sans profession
originaire de Bea domiciliée à
Bea (Courvaillaux) née à
Bea

le trente un juillet
mil huit cent quatre vingt treize

filles de
François Benjamin Cherix, agriculteur, à Bea, et de
Louise née Faillard
à décédée.

Comme témoins :

1. Morey Félix, de Charles, d'Armont-destines, agriculteur à Bea
2. Faillard Henri, camionneur, de Bea, y domicilié

Les publications ont eu lieu à Travers, le treize et à Bea, le dix
avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le treize mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Travers et à Bea.

Les époux :

Charles Dubois
Bertha Dubois

Les témoins :

F. Morey
H. Faillard

L'officier de l'état civil :

F. Faillard

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Travers. 13 F. 20.

Registre des mariages A.

N° 22.

Bocherens
Seexer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens Menzi Gabriel

célibataire

agriculteur

originaire de Bex domicilié à

Bex né à

Bex le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Gabriel Menzi Bocherens, agriculteur, et de

Marie Bertha née Rapaz, sa femme,

à Bex.

2. Seexer Cécile

célibataire

cuisinière

originaire de Gsteig, au canton de Berne, domiciliée à

Bex, Plan Seeger, née à

Bex, Plan Seeger, le cinq Novembre

mil neuf cent fille de

Jean David Emile Seexer, agriculteur, et de

Louise Niza née Fescaules,

à Bex, Plan Seeger.

Comme témoins :

1. Ferret Robert, de Bagnes, menuisier, domicilié à Bex,

2. Ostertag Pierre, d'Attalens (Trilberg) Electricien, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le deux, et à Gsteig le quatre mars
mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le Samedi quinze mai mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux,
Promesse de mariage, portant
l'autorisation des parents de la
fiancée.Certificats de publication à
Gsteig et à Bex.Communiqué à l'officier de l'état civil
de Gsteig bei Saanen. 25 I. 1920.

Les époux :

Bocherens Menzi
Cécile Bocherens.

Les témoins :

Ferret Robert
Ostertag Pierre

L'officier de l'état civil :

J. Gillard,

Registre des mariages A.

N° 28.

CARRUZZO
Vurlod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carruzzo, Oscar

célibataire

bûcheron

originaire de Chamason (Valais) domicilié à

aux Postes rière Bex né à

Chamason le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Albert Carruzzo, décédé et de

Euphrasine née Brettag, sa veuve

à Chamason

2. Vurlod, Hermance,

célibataire

sans profession

originaire de Ormont-Dessus domiciliée à

aux Postes rière Bex née à

la Poste-Dessus le vingt-quatre mars

mil neuf cent deux fille de

Henri-Auguste Vurlod, agriculteur et de

Haline née Ravy, sa femme

à la Poste-Dessus.

Comme témoins :

1. Carruzzo Paul, de Chamason (Valais), machiniste, Frères Bex

2. Rocherens Henri, agriculteur, de Gryon, domicilié à Gryon.

Les publications ont eu lieu à Bex, Chamason et Ormont-Dessus le
quatorze avril mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi vingt-deux Mai mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage portant le
consentement des père & mère de
l'épouseCertificats de publication à
Chamason, Ormont-Dessus et
BexCommuniqué aux Officiers de l'Etat
civil de Chamason et d'Ormont-
Dessus

Les époux :

Carruzzo Oscar
Carruzzo Hermance

Les témoins :

Carruzzo Paul
Rocherens Henri

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 25.
Moreillon
Burnier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Marcel-Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Gryon domicilié à
Bex, Posse-Dessus né à
Bex, Posse-Dessus le douze février
mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze fils de
Philippe Moreillon, décédé, et de
Marie-Elisa née Moreillon, sa veuve,
à Bex, Posse-Dessus

2. Burnier Olga-Ida
célibataire
ménagère
originaire de Rossinière domiciliée à
Ormont-Dessous, La Forclaz née à
La Forclaz le trois juin
mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept fille de
Emile Burnier, agriculteur, et de
Louise-Bécile née Vurlod, sa femme,
à La Forclaz

Comme témoins :

- 1. Aulet François, de Gryon, Bex et igle, agriculteur à Gryon
- 2. Moreillon François, de Bex, agriculteur à la Posse, sur Bex

Les publications ont eu lieu à Bex et à Ormont-Dessous le vingt-cinq à Rossinière et à Gryon le vingt-six mai mil-neuf-cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-six juin mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux. Promesse de mariage. Certificats de publication à Bex, Gryon, Rossinière et Ormont-Dessous

Les époux :

Moreillon Marcel
Moreillon Ida

Les témoins :

François Aulet
Moreillon François

L'officier de l'état civil :

J. Lagueant
suppl.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 2 novembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 14 janvier 1930, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fini en, le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage désigné la femme comme épouse coupable.

Inscrit le 21 janvier 1930.
L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 26.

Dormond
Rasy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dormond Julien
célibataire

garde des forêts

originaire de Olon domicilié à

Dailly né à

Huëmoz le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules Dormond et de

Elisabeth née Külli

à tous deux décidés

2. Rasy Jeanne
célibataire

sans profession

originaire de Lavey-Morcles domiciliée à

Morcles née à

Lavey le six février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Marie-Julie Rasy et de

Comme témoins :

1. Gros Lucien, d'Échichens, fonctionnaire fédéral à Morcles

2. Gros née Rasy Marie, ménagère, des mêmes lieux et domicile

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-neuf, à Olon le
trente et à Huëmoz le trente-un mai mil neuf cent
vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi vingt-six juin mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage. Certificats
de publication à Lavey, Olon
et Huëmoz

Communiqué à l'état civil d'Olon.

Les époux :

Julien Dormond.
Jeanne Dormond

Les témoins :

L. Gros
M. Gros

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
suppl.

Registre des mariages A.

N° 27.
Rod
Tarchini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, François-Louis _____ charpentier
veuf de Ida Rod née Saussay des le premier novembre mil-
neuf cent dix-sept _____
originaire de Pency-le-Jorat _____ domicilié à
Pex _____ né à
Gruyon _____ le vingt-sept octobre _____
mil huit cent septante-six _____ fils de
Pierre-Louis Rod agriculteur _____ et de
Louise née Chamorel, sa femme _____
à Gruyon _____

2. Tarchini, Fanny-Louise, _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Balerna, Tessin, _____ domiciliée à
Pex _____ née à
Fribourg _____ le deux septembre _____
mil huit cent septante-neuf _____ fille de
Pierre Tarchini _____ et de
feu Elise née Zillmeger, _____
à Fribourg _____

Comme témoins :

1. Piffiet Henri, de Pex, charpentier domicilié à Pex;
2. Tarchini Charles, technicien, de Balerna (Tessin), à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Pex, le vingt-deux; Balerna le 25
vingt-cinq et à Pency le vingt-huit mai mil neuf cent
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Pex, le samedi vingt-six juin mil neuf
cent vingt _____

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage du
fiancé; Extrait mortuaire de sa
première femme; Extrait de naît-
sances de l'épouse; Promesse de
mariage; Certificats de publi-
cation à Pex, Balerna et à
Pency.

Communiqué aux Etats civils de:
Chavannes-le-Jorat et Balerna.

Les époux :

Rod François-Louis
Rod Fanny

Les témoins :

Piffiet Henri
Charles Tarchini

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 28. -
 Vuilleumier
 Rosselet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilleumier, Henri,

célibataire

médecin

originaire de Allaman, Tramelan (Berne) et La Sagne (Nevy), domicilié à
 Bex né à

Lausanne le premier août

mil huit cent quatre vingt six fils de

Henri-François-Emmanuel Vuilleumier, professeur et de

Anna-Louise Gaulis, décédée,

à Lausanne

2. Rosselet, Adélaïde-Uzoule,

célibataire

sans profession

originaire de Grand-Bayard (Neuchâtel), domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt sept avril

mil neuf cent fille de

Jean-Edouard Rosselet, pharmacien, et de

Marie-Louise née Denièrez, sa femme

à Bex

Comme témoins :

1. Rosselet Jean, du Grand Bayard pharmacien, domicilié à Bex

2. Garbel Henri, de Trarrens, pasteur, aussi domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le cinq, Allaman, La Sagne, Tra-
 melan le sept et à les Bayards le huit juin mil neuf cent
 vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi huit juillet mil neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 Promesse de mariage, certificat
 de publication à Bex, Allaman,
 La Sagne, Tramelan et les Bayards

Les époux :

H Vuilleumier
 H. Vuilleumier.
 H Garbel past

Les témoins :

J Rosselet
 H Garbel past

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Etats civils de :
 Allaman, Tramelan, La Sagne,
 Les Bayards.

Registre des mariages A.

N° 29

Mozier
Nicole

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozier Robert-Charles

célibataire

gyptier

originaire de Châtaud'Oex domicilié à

Bex né à

Bex le vingt mars

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Charles Mozier et de

Marie-Julie née Richard

à Bex;

2. Nicole Louise-Lisa

célibataire

monagère

originaire de Villeneuve domiciliée à

Bex née à

Valleyres près Villeneuve le deux décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

feu Alois Vincent-Louis Nicolet et de

Jenny-Louise née Roche, sa veuve,

à Bex.

Comme témoins :

1. Jacquier Louis, de Salvan, charpentier, domicilié à Bex,

2. Mozier Henri, de Châtaud'Oex, charpentier à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le onze, à Châtaud'Oex et à Villeneuve le douze août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi trois septembre mil neuf vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex & à Villeneuve et Châtaud'Oex.

Les époux :

Mozier Robert.

Lisa Mozier

Les témoins :

L. Jacquier
Mozier Henri

L'officier de l'état civil :

F. Gellard

Par jugement du Tribunal du District d'Argle rendu en date du 17 mars 1942, déclaré définitif et exécutoire le 17 avril 1942, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Ce délai court dès le 17 avril 1942

Inscrit le 22 avril 1942

L'officier de l'état-civil :

F. Gellard.

Communiqué le 22 avril 1942 au Département

Registre des mariages A.

N^o 30.
Ferracini
Dutoin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferracini, Emile-Otto

peintre _____ veuf de Szycher Bertha

Léonie dès le quinze octobre mil neuf cent dix-huit

originaire de Bex (Vaud) _____ domicilié à

aux eaux-Vives _____ né à

Corcelles (Vaud) _____ le dix-huit mars

_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de

Ferracini Gottardo-Joseph-Jean-Alexandre _____ et de

Anna née Ernst _____

à Corcelles _____

2. Dutoin Louise

sans profession _____

célibataire _____

originaire de Chavannes et Moudon (Vaud) _____ domiciliée à

Bex (Vaud) _____ née à

Berniaz (Vaud) _____ le vingt-huit avril

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Dutoit Auguste, instituteur _____ et de

Elise née Brausaq _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Dutoit Auguste, de Chavannes et Moudon, instituteur à Bex

2. Aross Jean, de Gyron et d'Ellen, hôtelier aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu aux eaux-Vives le vingt-trois à
Moudon le vingt-quatre, à Bex et à Chavannes le vingt-
cinq août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi dix-sept Septembre mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil des eaux-Vives

Les époux :

E. Ferracini
L. Ferracini

Les témoins :

Dutoit
Jean Louis

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 31.

Moreillon
Tetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon, Justave, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex, aux Plans, _____ né à

Bex, aux Plans, _____ le vingt-un Novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Pierre-François Moreillon, agriculteur, _____ et de

Julie-Camille née Ravy, sa femme, _____

à Bex _____

2. Tetter, Olga, _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Aigle _____ domiciliée à

Aigle _____ née à

Aigle _____ le huit Novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Marie-François Tetter, décédé, _____ et de

Jenny née Paudy, sa veuve _____

à Aigle _____

Comme témoins :

1. Tetter Henri, d'Aigle, à Lausanne, employé au Département de Justice et
Police _____

2. Morenod Henri, d'Ormont-Dessus, agriculteur aux Plans sur Bex _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le sept et à Aigle le neuf Sep-
tembre mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le jeudi trente Septembre, mil neuf-
cent vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à _____

Aigle et à Bex _____

Les époux :

Moreillon
Olga Moreillon

Les témoins :

Henri Tetter
Henri Morenod.

L'officier de l'état civil :

J. Lamyant
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 32.
Moreillon et
Därendinger, née Cla-
= sel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Ernest _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex, Bornuit, _____ né à

Bex _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fils de

Jules Henri Moreillon, agriculteur à Bex _____ et de

sa femme Louise, née Martin, _____

à _____

2. Därendinger née Clavel Jenny Lina, cuisinière,
divorcée de Därendinger Fritz Frédéric dès le dix huit
mai mil neuf cent seize, _____

originaire de Lütcherhofen (Soleure) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Ollon _____ le deux février _____

_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fille de

Jean Antoine Clavel, tailleur de pierres, _____ et de

Aline Jenny, née Tatche, _____

à tous deux décédés _____

Comme témoins :

1. Moreillon Francis, de Bex, agriculteur à Bex Bornuit,

2. Lothar Gustave, d'Étoy, plâtrier peintre, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le sept et à Lütcherhofen le huit
septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi deux octobre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait du premier mariage de

l'épouse, acte portant la mention

du divorce, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à

Bex et à Lütcherhofen _____

Communiqué à l'Officier de l'état

civil de Lütcherhofen, H. I. 20. _____

Les époux :

Moreillon Ernest

Lina Moreillon

Les témoins :

Lothar
Moreillon Francis

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 33.

Morier
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Ernest Gabriel
 célibataire
 originaire de Château-d'Œx domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jean Charles Emile Morier, peintre en voitures et de
Rose Hélène née Pavillon,
 à Sausanne;

2. Cherix, Camille Suzanne
 ménagère
 originaire de Bea domiciliée à
Sausanne née à
Bea le vingt-deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Pierre Philippe Cherix, agriculteur et de
Amélie Joséphine née Duprestois
 à Bea

Comme témoins :

- Morier Charles, de Château-d'Œx, peintre en voitures à Sausanne
- Neffeler Ernest, de Gondiswil (Berne), fondateur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le quatre, à Château-d'Œx le cinq et à Bea le huit août mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Sausanne.

Les époux :

E. Morier
S. Morier

Les témoins :

E. Morier
E. Neffeler

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Château-d'Œx et de Sausanne, le 21.10.20

Registre des mariages A.

N^o 35.
Borlat
Turzo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borlat, Charles-Vincent,
célibataire
jardinier
originaire de Ormont-Dessous domicilié à
Bex né à
Bex le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Vincent Borlat et de
Alice Anna née Schenard
et décidés

2. Turzo, Louisa,
célibataire
ménagère
originaire de Planfayon et Oberschrot (Fribourg) domiciliée à
Bex née à
Bex le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
feu Joseph Turzo et de
Anna-Fanny née Baud, sa veuve
à Bex

Comme témoins :
1. Dreyer Henri, de Trub (Berne) agriculteur, domicilié à Bex,
2. Moret Antoine, de Sembraucher (Valais), agriculteur à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le sept, à Oberschrot et à Planfayon le huit et à Ormont-Dessous le neuf septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bex, le vendredi vingt-deux octobre
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bex, Ormont-Dessous et Planfayon

Les époux :
Ch. Borlat.
Louisa Borlat

Les témoins :
Henri Dreyer
Moret Antoine
L'officier de l'état civil :
F. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil et Ormont-Dessous et Planfayon
22.720.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 36.
Cherix et
Chabloz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix, François-Philippe — divorcé de Hélène
Marie née Wenger des 28 Août 1918,

Contrôleur à la Sécurité,

originaire de Bex, — domicilié à

Lausanne — né à

Bex, Les Plans — le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq — fils de

François-Louis Cherix, agriculteur, à Bex, — et de

Emma née Guillet,

à décédée;

2. Chabloz, Alice,

célibataire

couvrière

originaire de Châteaud'Or, — domiciliée à

Bex — née à

Bex — le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept — fille de

Louis-Alexis Chabloz, agriculteur, — et de

Caroline de Känel née Cehli,

à Bex.

Comme témoins :

1. Chabloz Mathilde, de Châteaud'Or, domiciliée à Bex, —

2. Chabloz Albert, de Châteaud'Or, agriculteur, à Bex. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatre; à Châteaud'Or
le cinq et à Bex le sept octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trente octobre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil
de Lausanne

Communiqué aux officiers de l'
Etat civil de Châteaud'Or
et de Lausanne

Les époux :

Cherix Philippe
Alice Cherix

Les témoins :

Chabloz Mathilde
Chabloz Albert

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Registre des mariages A.

N° 37.

Zwahlen
Burner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Alfred,

célibataire

agriculteur

originaire de Gessenay (Berne)

domicilié à

Bex

né à

Gessenay

le seize novembre

mil huit cent septante cinq

fils de

Emmanuel Zwahlen

et de

Anna-Catherine née Reuteler

à tous deux décédés

2. Burner, Marie-Adèle

célibataire

sans profession

originaire de Bex

domiciliée à

Bex

née à

Bex

le dix juillet

mil huit cent septante sept

fille de

Louis-Edouard Burner, agriculteur à Bex,

et de

Marie-Louise née Murisier

décédée

Comme témoins :

1. Renaud Henri, de La Chaux, charron, domicilié à Bex

2. Burnet Emile, de Bex, agriculteur, aussi domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le cinq et à Gessenay le six octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi cinq novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Promesse de mariage. Certificats de publication à Bex et à Gessenay

Les époux :

Zwahlen Alfred
Burner Adèle

Les témoins :

Renaud
Burnet Emile

L'officier de l'état civil :

J. Gellard.

Registre des mariages A.

N^o 38.
Bertschy
Schluchter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertschy, Laurent-Maurice, _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire de Montevraz (Fribourg) _____ domicilié à

Concise _____ né à

Onnens (Vaud) _____ le sept décembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Laurent-Edmond Bertschy _____ et de

Lucie née Giroud _____

à Concise _____

2. Schluchter, Rose-Marie, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Kienthal-Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à

Penthaz (Vaud) _____ née à

Lausanne _____ le seize mai _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Alfred Schluchter, en France, _____ et de

Julie-Edwige née Rapaz _____

à Concise _____

Comme témoins :

1. Rapaz Joël, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex _____

2. Rapaz André, de Bex, tourneur, domicilié à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Concise le seize, à Penthaz, à

Montevraz et à Reichenbach le quatorze octobre mil

neuf-cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi cinq novembre mil

neuf-cent vingt _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'état civil de Concise

Les époux :

L. Bertschy

R. Schluchter

Les témoins :

Rapaz Joël
Rapaz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Etats civils de
Concise, Sullens, Praroman et
Reichenbach _____

Registre des mariages A.

N° 39.

Crosset
Wicht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosset, Paul-Émile, _____
célibataire

mécanicien _____

originaire de Bex et d'Ollon _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le vingt mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

Émile Crosset, agriculteur, _____ et de

Julie Sophie née Nagel, sa femme _____

à Bex _____

2. Wicht, Nathalie-Madeleine _____

célibataire

couturière _____

originaire de Lenèdes (Fribourg) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Vevey _____ le trente-un janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Georges-Gaspard Wicht, décédé _____ et de

Marie-Caroline née Barman _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Hebert Martin, de Zurich, tapissier, domicilié à Thonon-les-Bains,

2. Wicht Jean, de Lenèdes (Fribourg), menuisier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-neuf, à Ollon à Heu-

-moz et à Lenèdes le vingt octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi cinq Novembre mil neuf

cent vingt _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à Bex,

Ollon, Heu-moz & Lenèdes _____

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Ollon et d'Épandevan

Canton de Fribourg, 5. 11. 1920.

Les époux :

Paul Crosset.

Nathalie Crosset

Les témoins :

Hebert

Wicht Jean

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 40.

Aneax et
Buznier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aneax, Pierre

célibataire

agriculteur

originaire de Gryon et Ollon domicilié à

Gryon né à

Gryon le treize août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Aneax, boulanger, à Gryon, et de

Marianne née Normand

à dédicé

2. Buznier, Louisa-Hélène,

célibataire

ménagère

originaire de Rossinière domiciliée à

la Poste-Dessous rière Bea née à

la Poste-Dessous le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Henri-Vincent Buznier, agriculteur et de

Marie-Hélène née Schwenter

à la Poste-Dessous

Comme témoins :

1. Aneax Emile, de Gryon et d'Ollon, agriculteur à Gryon.

2. Buznier Marcel, de Rossinière, agriculteur à la Poste-Dessous.

Les publications ont eu lieu à Gryon, à Bea, à Rossinière, à

Ollon et à Hérimoz le dix-neuf octobre mil neuf

cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt novembre mil

neuf cent vingt

Pièces déposées :

Permis de célébration

délivré par l'état civil

de Gryon

Communiqué aux états civils

de Gryon, de Rossinière

et d'Ollon

Les époux :

Pierre Aneax

Louisa Aneax

Les témoins :

Emile Aneax

Marcel Buznier

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 41.Osterlag, et
Bocherens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Osterlag, Pierre-Louis, _____
célibataire

chauffeur

originaire de Allalens (Fribourg) _____ domicilié à

Bea _____ né à

la Batiaz (Martigny) _____ le six septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Charles Osterlag dit Schnidet, _____ et de

Sotère née Geyronet _____

2. Bocherens, Marie-Pièrre, _____

célibataire

ménagère

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea _____ le onze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Gabriel-Henri Bocherens, agriculteur, _____ et de

Marie-Pierrette née Rapax, sa femme, _____

à Bea _____

Comme témoins :

1. Bocherens Henri, de Bea, domicilié à Bea, agriculteur

2. Osterlag Louis, de Allalens, domicilié à Bea, électricien

Les publications ont eu lieu à Bea, le trente-un, octobre, et à Allalens le trois novembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi vingt novembre mil
neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage _____

certificats de publication
à Allalens et à Bea _____

Les époux :

Pierre Osterlag

Marie Osterlag

Les témoins :

Bocherens Henri

Osterlag Louis

L'officier de l'état civil :

F. Gallard

Registre des mariages A.

N° 42.

Fontannaz et
Vuadeno née Gilliéron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz François hologes
 Veuf de Marie-Louise Fontannaz née Reuchet dès le trente
 septembre mil neuf cent dix-neuf
 originaire de Bev domicilié à
Bev né à
Bev le premier avril
 mil huit cent cinquante-quatre fils de
 Pierre-François Fontannaz et de
 Marie née Tasche

à tous deux décédés;

2. Vuadeno née Gilliéron, Aline
 Veuve de François-Louis Vuadeno dès le quatorze octobre
 mil neuf cent seize
 originaire de Blonay domiciliée à
Cully née à
Rivaz le vingt-deux janvier
 mil huit cent soixante-trois fille de
 Paul Gilliéron et de
 Marie-Julie Anne née Daud

à tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Annen Jules, de Lauenen, jardinier, domicilié à Bev,
2. Plain Jules, d'origine française, hologet, domicilié à Bev.

Les publications ont eu lieu à Bev, le treize; à Cully et à Blonay le
 seize novembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bev, le mardi trente novembre mil neuf
 cent vingt.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage et
 acte de décès du premier mari
 de l'épouse; Promesse de maria-
 ge, certificats de publications à
Bev, Cully et Blonay

Les époux :

F. Fontannaz
 Aline Fontannaz

Les témoins :

Jules Plain
 Jules Annen

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Vu le 9/XII 1920.

Vu

Préfet.

Registre des mariages A.

N° 43.
Voessray
Biollay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voessray, Louis-Fabien _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Verossaz _____ domicilié à

Bex, l'Aumônerie _____ né à

Verossaz _____ le dix janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Pierre-Louis Voessray, agriculteur, _____ et de

Josephine née Meltan _____

à Bex, l'Aumônerie _____

2. Biollay, Adeline-Sudanne, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Dorénoz _____ domiciliée à

Lavey _____ née à

Dorénoz _____ le dix octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Louis Biollay et de Lucie Jordan adoptée le dix et de

sept avril mil neuf cent dix-neuf par Alexandre Biollay

ni le 8 octobre 1861 et par sa femme Marie-Suzanne ni Lon-

Comme témoins : Bard, née le 9 novembre 1871 domiciliée à Lavey _____

1. Voessray Louis, de Verossaz (Valais), agriculteur, à Bex, _____

2. Biollay Alexandre, de Dorénoz (Valais), agriculteur à Lavey, _____

Les publications ont eu lieu à Verossaz, Lavey et Bex le vingt et

à Dorénoz le vingt-un novembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi neuf décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Extrait de naissance de l'épouse,

portant la mention de l'adoption,

Promesse de mariage _____

Certificat de publication à Bex,

Lavey, Verossaz, Dorénoz _____

Communiqué aux Officiers de l'Etat

civil de Verossaz et d'Outre-Rhône

à Collonges, le 13. XII. 1920. _____

Les époux :

Voessray Louis
Voessray Adeline

Les témoins :

Voessray Louis
Biollay Alexandre

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 44.

Mayer et
Comte.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Ernest - Louis _____
célibataire _____

Lapissier _____

originaire de Les Planches _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le cinq février _____

mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Louis Mayer _____ et de

Marie Louise Fanny née Pièce, sa femme, _____

à Beva _____

2. Comte, Julia dite Juliette, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Chexbres _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Chexbres _____ le dix-huit juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Louis Samuel Comte, charron, _____ et de

Cécile née Gillieron, décédée _____

Comme témoins :

1. Mayer Louis, de Les Planches, employé de bureau, domicilié à Beva,

2. Anet Jean, de Gryon et d'Olten, restaurateur, domicilié à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva le dix-neuf, à Chexbres et à Les
Planches, le vingt octobre mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beva, le vendredi dix-sept décembre mil
neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication à
Beva, Les Planches et Chexbres.

Les époux :

Ernest Mayer
Juliette Mayer.

Les témoins :

L. Mayer
Jean Anet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Montreux et de Saint-
Saphorin à Chexbres.

Registre des mariages A.

N° 45. Ruchen
Jaquerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchen, Marc-Benri,
célibataire

agriculteur
originaire de Bex domicilié à
Bex, Fenalet, né à
Fenalet le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gustave-Philippe Ruchet, agriculteur, et de
Julie-Aline nie Ruchet, sa femme,
à Fenalet,

2. Jaquerod, Julie-Suzanne,
célibataire

ménagère
originaire de Ormont-Dessus domiciliée à
Tanoe-sur-Allen née à
Tanoe le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis-Alexis Jaquerod, agriculteur, et de
Amélie-Rosalie nie Dropt, sa femme,
à Tanoe

Comme témoins :

1. Ruchet Gustave, de Bex, agriculteur à Fenalet Bex,
2. Jaquerod Louis, d'Ormont-Dessus, agriculteur à Tanoe-sur-Allen

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-sept, à Allen, Hérmoy,
et Ormont-Dessus le trente novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi dix-huit décembre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux;
- Promesse de mariage
- Certificats de publication à Bex
Allen, Hérmoy & Ormont-Dessus

Les époux :

Marc Ruchen
Suzanne Ruchen

Les témoins :

G. Ruchet
L. Jaquerod

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Le numéro 45 à la
page 290 est celui de la
dernière inscription faite
dans l'année 1920.

Les deux doubles du
présent registre sont con-
firmés.

ce que nous certifions.
Bex, le 31 décembre 1920.

L'officier de l'état civil



F. Gillard

Ce double a été remis
le 15 janvier 1921 à l'Autorité
cantonale en exécution de
l'article 111 de l'acte de l'Assemblée
du Conseil Fédéral Suisse du
25 février 1910 sur les registres
de l'état civil.

Bex, le 15 janvier 1921.
L'officier de l'état civil:



F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 1.

Auer
Cheziax.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auer, Walter

célibataire

comptable

originaire de Beisen (Soleure), domicilié à

Bea né à

Baselauget le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Albert Auer et de

Bertha née Brinbrecht, sa femme,

à Högendorf;

2. Cheziax, Hélène-Kenzielle

célibataire

caulennaise

originaire de Bea domiciliée à

Bea née à

Bea le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

feu Francis Chesix et de

Louise Hortense née Meillard, sa mère,

à Bea

Comme témoins :

1. Bernasconi Fernand, de Sigornette, (Tessin) Inspecteur de Travaux, à Bea

2. Chesix Ferdinand, de Bea, agriculteur, aussi domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt-trois et à Beisen, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le jeudi treize janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

à Beisen et à Bea

Les époux :

W. Auer

Hélène Auer

Les témoins :

Bernasconi

Chesix

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Beisen, 13. I. 1921.

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 2.
Feller et
Ayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feller, Marie-Edouard, _____
célibataire _____

jardinier _____
originaire de Uetendorf (Berne) _____ domicilié à
Bex _____ né à
Bex _____ le vingt-cinq avril _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Jules-Christian Feller, jardinier, _____ et de
Marie-Théa née Kallpuss, sa femme, _____
à Bex _____

2. Ayer, Emma-Marguerite, _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Sorens (Tribourg) _____ domiciliée à
Bex _____ née à
Riaz _____ le neuf septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Jean-Baptiste Ayer, décédé, _____ et de
Marie-Léonie née Poutquiat, sa veuve, _____
à Riaz _____

Comme témoins :

1. Jacques Charles, de Grolley, garde des forêts, à Savatan.
2. Théodore Edouard, de Bex, ferronnier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le cinq, Thierachern le six, et à
Sorens, le huit janvier mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi vingt-un janvier mil
neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Bex, Thierachern & Sorens _____

Les époux :

E. Feller fils
E. Feller

Les témoins :

Chs. Jaquet
Thierachern E.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Thierachern et
Sorens _____

Registre des mariages A.

N^o 3.
Pittier
et Thomas.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittier, Henri, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Beva _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Henri-Louis Pittier _____ et de

Marie-Julie née Ravy _____

à nous deux déclarés _____

2. Thomas, Jeanne-Sophie, _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Beva _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Beva _____ le quinze juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Jean-Louis Thomas, sellier, _____ et de

Marie-Louise née Haldi, sa femme, _____

à Beva _____

Comme témoins :

1. Schiller Hermann, d'Altdorf (Ux.), menuisier, domicilié à Beva

2. Richard Jean, d'Ormont-Dessus, traillagieur, domicilié à Beva

Les publications ont eu lieu à Beva, le onze janvier mil neuf

cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le vendredi vingt-huit janvier

mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à _____

Beva _____

Communiqué _____

Les époux :

Pittier Henri

Jeanne Pittier

Les témoins :

H. Schiller

Jean Richard

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 4.
Genet et
Keim.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet, Charles, _____ agriculteur
Veuf de Clara Genet née Keim dès le dix-neuf octobre mil-
neuf cent dix-huit _____

originaire de Beva _____ domicilié à
Beva _____ né à
Beva _____ le trente août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Louis-Benjamin-Gabriel Genet, _____ et de
Elisa née Rocherons, _____

à tous deux décédés; _____

2. Keim, Alice, _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Buisserel _____ domiciliée à
Beva _____ née à
Beva _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Aime-Jacob Keim _____ et de
Marie-Sophie née Andornet _____

à Beva _____

Comme témoins :

1. Bittelier Charles, de St-Sulpice (Neuchâtel) Professeur à Beva.
2. Anet Jean, de Gryon et Olon, restaurateur, domicilié à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva le sept, & à Buisserel, le dix-
janvier mil neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beva, le vendredi quatre février mil neuf
cent vingt-un. _____

Pièces déposées :

Livret de famille portant l'acte
du premier mariage et l'acte
de décès de la première femme
de l'époux; _____

Extrait de naissance de l'épouse,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Beva et à Buisserel _____

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Gilly _____

Les époux :

Chr. Genet
Alice Genet.

Les témoins :

Chr. Bittelier
Jean Anet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 5. Echenard et
Hauoswirth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard, Marcel - Aimé,
célibataire

employé de commerce

originaire de Ormont-Dessous domicilié à

Bex né à

Bex le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jean-François Echenard, agriculteur, et de

Henriette-Suzette née Besson, sa femme

à Bex, au Châtel

2. Hauoswirth, Marie-Ida,

célibataire

couturière

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

Bex née à

Bex le vingt-quatre mars

mil neuf cent deux fille de

Jean Hautwirth, cafetier et de

Louisa née Gauthschi, sa femme, à Bex

Comme témoins :

1. Tellier Félix, de Bex, Entrepreneur domicilié à Bex,

2. Keim Robert, de Bursin, employé de commerce, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le sept, à Ormont-Dessous,

et à Gessenay le huit janvier mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi quatre février mil neuf

cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux; consentement des pa-
rents de l'épouse;

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex, Ormont-Dessous et Ges-
senay

Communiqué aux Officiers de l'Etat

Civil d'Ormont-Dessous et de

Gessenay

Les époux :

Echenard Marcel

Echenard Ida

Les témoins :

F. Tellier

R. Keim

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 6.
Camisassa
Ellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camisassa, Edmond, Jean, _____
célibataire _____

chauffeur d'automobile _____

originaire de Gessenay (Bernes) _____ domicilié à

Bea _____ né à

Bea _____ le vingt-cinq février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Dominique Natal Camisassa, négociant, _____ et de

Caroline née Fleuti, _____

à Bea _____

2. Ellen, Germaine-Marie, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Souèche-Ville (Valais) _____ domiciliée à

Nevey _____ née à

Sausanne _____ le neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Gasparine Ellet _____ et de

Comme témoins :

1. Goss, Charles, de Rothenschuh (Pavelland), mécanicien &

2. Fleuti Elisabeth, de Gessenay (Bernes) négociante à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, Leize, Nevey et Gessenay le
deux sept et à Leukerbad, le trente décembre mil neuf-
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi quatre février mil
neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à

Bea, Gessenay, Leukerbad &

Nevey. _____

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Gessenay, Leukerbad

& Nevey. 5221 _____

Les époux :

E. Camisassa

Ellen Camisassa

Les témoins :

A. Goss
& Fleuti

L'officier de l'état civil :

J. Pellon

Registre des mariages A.

N^o 7.
Maret
et Ackezet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maret, Clovis, _____
célibataire _____
journalist _____
originaire de Bagnes (Valais) _____ domicilié à
Bex _____ né à
Finhaut _____ le dix sept août _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
François-Louis Maret, agriculteur, _____ et de
Adèle née Lugon, ses femmes, _____
à Monthey, _____

2. Ackezet, Marie-Hélène, _____
célibataire _____
sans profession, _____
originaire de Neuchâumen (Thurgovie) _____ domiciliée à
Monthey _____ née à
Monthey _____ le neuf août _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Jacob Ackezet, décédé, _____ et de
Marie-Louise née Caillot, Bois, sa veuve, _____
à Monthey, _____

Comme témoins :

- 1. Maret Louis, de Bagnes (Valais), agriculteur, à Monthey, _____
- 2. Ravy Gabriel, de Bex, agriculteur, domicilié à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Monthey et à Bex le vingt quatre
à Bagnes le vingt six, et à Neuchâumen le vingt huit
décembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi cinq février mil neuf
cent vingt _____

Pièces déposées :

- Extraits de naissances des é-
- poux; Consentement au ma-
- riage de la mère de l'épouse; -
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication à
- Bex, Monthey, Bagnes et
- Neuchâumen _____

Les époux :

Maret Clovis
H. Maret

Les témoins :

Maret Louis
Ravy Gabriel

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état
civil Bagnes, Neuchâumen
et Monthey, 5.2.21 _____

Registre des mariages A.

N^o 8.
Hug
Parliez née Pochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug, Gustave-Adolphe-Joseph, forblancier
veuf de Delphine Hug née Revel dès le premier avril
mil neuf cent dix-neuf,
originaire de Madiswil (Bern), domicilié à
Bex né à
Bière le vingt-neuf octobre
mil huit cent cinquante-six fils de
Joseph-Adolphe Hug et de
Justine-Sophie née Chatalein

décédée à Amier le 20.5.80

2. Parliez née Pochon, Marie-Alexandrine,
veuve de Emile Parliez (née Pochon) dès le vingt-neuf
janvier mil neuf cent treize ménagère
originaire de Bex domiciliée à
Bex née à
Vérossaz le sept avril
mil huit cent cinquante-neuf fille de
Adrien Pochon et de
Victoire née Reverz

Comme témoins :

1. Bollat François de Bex, y domicilié, forblancier,
2. Bollat Paul, fils de François, de Bex, y domicilié, appariteur

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-neuf et à Madiswil
le vingt janvier mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le samedi douze février mil neuf
cent vingt-un

Pièces déposées :

Extrait mortuaire du premier
marriage de l'épouse;
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bex et à Madiswil

Les époux :

Gustave Hug
Hug

Les témoins :

Bollat François
Bollat Paul

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Madiswil le 21

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 9.
Rossi et
Uldry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Giovanni, Andrea, _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Ibone (Tessin) _____ domicilié à

Bex _____ né à

Ibone _____ le quatre juillet _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Carlo Rossi, menuisier, _____ et de

Catherine née Marcacci, sa femme, _____

à Ibone _____

2. Uldry, Marceline, Justine, _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Arvy-devant-Pont, Fribourg, _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Gumefens (En la Piolaz), _____ le sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Pierre-Joseph Uldry, agriculteur _____ et de

Catherine-Blaise née Rayp, sa femme _____

à Bulle _____

Comme témoins :

1. Uldry Marcel, d'Arvy-devant-Pont, domicilié à Bex, valet de ferme _____

2. Uldry Albertine, des mêmes lieu et domicile, ménagère _____

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-cinq, à Arvy-devant-Pont le vingt-sept et à Ibone le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le mercredi seize février mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
consentement au mariage
des parents de l'époux; auto-
risation du conseil d'état
en faveur de l'époux; Promesse
de mariage. Certificats de pu-
blication à Bex, Ibone et
Arvy-devant-Pont. _____

Communiqué aux Etats civils de
Ibone et Arvy-devant-Pont _____

Les époux :

Rossi Jean
Uldry Justine

Les témoins :

Uldry Marcel
Uldry Albertine

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 10. Seewer et
Vuzlod.

Divorce.

Par jugement du Tribunal de première instance de Fribourg, rendu en date du 30 juillet 1921, déclaré définitif et exécutoire le 7 août 1921, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an. le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 mai 1921.
L'officier de l'état-civil:

J. Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seewer, Victor, _____
célibataire _____
charpentier _____
originaire de Gsteig (Berne) _____ domicilié à
Bex _____ né à
Aigle _____ le vingt-deux mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Jean-Pierre Seewer charpentier _____ et de
Ida-Flora née Schallenberger, sa femme _____
à Bex _____

2. Vuzlod, Suzanne-Julie _____
célibataire _____
lingère _____
originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à
Bex _____ née à
Bex _____ le six novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Marc-David Vuzlod, agriculteur _____ et de
Caroline-Elisa née Bourgeois, sa femme _____
à Bex _____

Comme témoins :

1. Bévanek, Marcel, de Donatyre, menuisier, domicilié à Bex
2. Jaccoud, Arthur, de Peudour, charpentier, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex et à Ormont-Dessous le huit et à Gsteig le neuf février mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi vingt-six février mil-
neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux;
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à
Bex, Gsteig & Ormont-Dessous.

Les époux :

Seewer Victor
Suzanne Seewer

Les témoins :

Bévanek Marcel
Jaccoud Arthur.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 11.
Bocherens
et Badan.

1150100

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens Jules-Mon^s _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Beva _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le quatre janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Charles-Louis Bocherens, agriculteur, à Beva, _____ et de

Anna-Suzette née Berloy _____

décédée. _____

2. Badan Olga-Ysanne, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Sullens _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Beva _____ le vingt-sept juin _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Henri-Eugène Badan, nitelaur _____ et de

Anna-Joséphine née Chérie, sa femme, _____

à Lausanne. _____

Comme témoins :

1. Pierre François, de Beva, domicilié à Beva, ouvrier de fabrique.

2. Pierre Emile, de Beva, domicilié à Beva, agriculteur. _____

Les publications ont eu lieu à Beva, le vingt-trois, et à Sullens le
vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beva, le lundi vingt-huit février mil
neuf cent vingt-trois. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
consentement au mariage
des parents de l'épouse, Pro-
messe de mariage, certifi-
cats de publication à Beva
et à Sullens,
Autorisation du Conseil de
Etat _____

Communiqué à l'Officier de l'Etat
civil de Sullens. 27.2.1923. _____

Les époux :

Bocherens Jules
Badan Olga

Les témoins :

Pierre François
Pierre Emile

L'officier de l'état civil :

J. Gallat

Registre des mariages A.

N° 12.

D'Orsiod
Borloz, née Andermet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. D'Orsiod, Charles-Louis, agriculteur
veuf de Anne-Marie Morisod née Rufiner des le deux
juillet mil neuf cent quinze
originaire de Vérossay (Valais), domicilié à
Bex, né à
Vérossay le sept octobre
mil huit cent cinquante-deux fils de
Maurice Morisod et de
Marie née Voefray
à tout deux décidés

2. Borloz née Andermet, Marguerite, ménagère
veuve de François-Louis Borloz des le vingt-trois janvier
mil neuf cent dix-huit
originaire de Ormont-Dessous, domiciliée à
Bex, née à
Châtelat (Berne) le deux juillet
mil huit cent cinquante-deux fille de
Madelaine née Hauswirth femme de Jacot Fuchsler et de
divorcée de David-François Andermet
à décidés

Comme témoins :

1. Hatt, Alfred, boulanger, de Hommenthal (Schaffhouse), domicilié à Bex
2. Michaud Robert, de La Sarraz, coiffeur, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le douze à Vérossay le quatorze
et à Ormont-Dessous le seize février mil neuf cent vingt
un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi quatre mars mil neuf
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait du premier mariage de
l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Vérossay, Ormont-Dessous et
Bex

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Vérossay et Ormont-
Dessous le 11 III. 21

Les époux :

X
M. Morisod

Les témoins :

M. Michaud
Alf. Hatt

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 13. Yoddy en Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yoddy, Louis-Kenzi,
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Adelboden (Berne) domicilié à
Bex né à
Saint-Tréphon vic. Olon, le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis Yoddy, agriculteur, à Bex et de
feu. Marie-Louise née Crochet,

2. Richard, Elida,
 célibataire
 sans profession
 originaire de Ormont-Tessoud domiciliée à
Bex née à
Bex le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Charles-Alexandre Richard, agriculteur, et de
Elisabeth-Marie née Baud, sa femme,
 à Bex.

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à Bex, le dix-huit; à Adelboden
 et à Ormont-Tessoud, le dix-neuf février mil neuf cent vingt
un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Bex, le vendredi onze mars mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
promesse de mariage,
certificats de publication à
Bex, Adelboden et Ormont-
Tessoud

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil de : Adelboden & Ormont
Tessoud. 11-3-21.

La fièvre aphteuse s'étant déclarée aujourd'hui au domicile du futur époux, ce dernier est soumis à une quarantaine d'une durée indéterminée.

En conséquence, la célébration du mariage Yoddy & Richard, en soit si contra ne peut avoir lieu.

La présente inscription est annulée et le mariage suivant portera le numéro seize de la série de l'année courante.

Bex, le onze mars mil neuf cent vingt un.

L'Officier de l'Etat Civil:
H. Gillard,

Registre des mariages A.

N^o 13. Schopfer
et Ravy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer, Ernest-Alfred, waltman
veuf d'Alène-Méline Schopfer née Guerin des le vingt-neuf
janvier mil neuf cent dix-neuf
originaire de Lauenen (Bernes) domicilié à
aux Plans sur Bex né à
Lavy le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jacob Schopfer, a horloger, et de
Marie-Thérèse née Bruchez
décédée

2. Ravy, Alice,
célibataire
sans profession
originaire de Bex domiciliée à
Frenières sur Bex née à
Frenières le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Edouard-Elie Ravy, agriculteur, et de
Marie-Alice née Bernard, sa femme
à Frenières

Comme témoins :

1. Normand Georges, de Gryon, agriculteur, à Gryon
2. Ravy Marie, de Bex, couturière, domiciliée à Gryon

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-trois et à Lauenen
le vingt-six février mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi douze mars mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Livret de famille portant la
teneur de l'acte du premier ma-
riage de l'époux et la mention
du décès de sa première femme,
Promesse de mariage;
Certificats de publication à
Bex et à Lauenen.

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lauenen

Les époux :

Schopfer Alfred
Schopfer Alice

Les témoins :

Ravy Marie
Normand Georges

L'officier de l'état civil :
J. Leguon
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 14
Loth
Parliet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth, Alfred-Frédéric.

célibataire

boulangier

originaire de Pizy

Beex

domicilié à

né à

Avenches

le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jacques-Frédéric Loth, décédé,

et de

Elise-Constance née Cornaz

à Avenches

2. Parliet, Marie-Louise.

célibataire

ménagère

originaire de Beex

Beex

domiciliée à

née à

Beex

le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Henri-Louis Parliet, agriculteur

et de

Marie-Henriette née Thomas, sa femme

à Beex

Comme témoins :

1. Chérie-Marc, de Beex, Agent de Police au dit lieu

2. Rod. Philippe, d'Avully, électricien au B.G.T. 5 à Beex, Substitut

Les publications ont eu lieu à Beex, le huit et à Pizy le dix mars
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beex, le vendredi premier avril mil
neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage

Certificats de publication à Beex

et à Pizy

Les époux :

Loth Alfred

Louise Loth

Les témoins :

Chérie Marc, agent.

H. Rodier

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Gemel — 1. 4. 21. —

Registre des mariages A.

N° 15
Pittier
Perreten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittier, Paul - Nazimé,
célibataire
employé à la Geste-Union
originaire de Bex domicilié à
Bex né à
Bex, au Beuillet, le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Charles-François Pittier, agriculteur, à Bex, au Beuillet de
Adèle Marie née Oyon,

à décider
2. Perreten, Louise - Amélie,
célibataire
cuisinière
originaire de Lauenen (Sorne) domiciliée à
Bex née à
Neuveville le sept août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Frédéric Robert Perreten, sellier, et de
Marguerite née Fobold, sa femme,
à Yverdon.

Comme témoins :

1. Daven Remy, de Conthey (Valais), agriculteur, aux Fontaines
2. Mérial Pierre, d'Olten, agent de police, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le douze et à Lauenen le dix-
sept mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi deux avril mil neuf
cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux; Promesses de mariage,
certificats de publication
à Bex et à Lauenen.

Les époux :

Paul Pittier
Amélie Perreten

Les témoins :

R. Mérial
Daven Remy

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 16.
Chevalley
Michaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Louis, _____

célibataire _____

employé au téléphone _____

originaire de Morrens _____ domicilié à

Stigle _____ né à

Stigle _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

Jean-Louis Chevalley, seieur à Vevey _____ et de

Bertha-Louisa née Reichentach _____

_____ décédée _____

2. Michaud, Suzanne-Renée, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Gryon et Ferreyres _____ domiciliée à

Bex, en Léderrey _____ née à

Gryon _____ le vingt février _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Louis-Alphonse Michaud, agriculteur, _____ et de

Marie-Judith née Noillon _____

à Bex, en Léderrey _____

Comme témoins :

1. Michaud Alfred, de Gryon et Ferreyres, agriculteur à Gryon

2. Anser Jean, de Gryon et d'Oron, restaurateur à Bex.

Les publications ont eu lieu à Stigle, le vingt-huit février, à Bex

le premier, à Morrens et à Ferreyres le deux et à Gryon le

trois mars mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le jeudi sept avril mil neuf cent _____

vingt-un _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'Officier de l'état civil
d'Stigle. _____

Les époux :

Chevalley Louis

Chevalley Renée

Les témoins :

Alfred Michaud

Jean Anser

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet

suppl.

Registre des mariages A.

N° 17. *Berney*
Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Berney, Emile-Auguste.*
célibataire

garde des forts
originaire de *l'Abbaye* domicilié à

Daille né à

Rossinière le *onze janvier*

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

François-Louis Berney, agriculteur et de

Marie-Elisabeth née Kummer

à *Lavey*

2. *Cherix, Anna-Benzielle.*

célibataire

sans profession

originaire de *Bea* domiciliée à

Lavey née à

Lavey le *vingt-six mai*

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Louis-Henri Cherix agriculteur à Lavey et de

Elise née Chesaux

à *décidé*

Comme témoins :

1. *Cherix Emile, de Bea, domicilié à Genève, Gendarme.*

2. *Cherix Henri, de Bea, domicilié à Bea, employé de P.T.T.*

Les publications ont eu lieu à *l'Abbaye, Lavey et Bea* le
huit mars mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le *samedi seize avril mil neuf cent*
vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux. Promesse de mariage.
Certificats de publication à
l'Abbaye, Lavey et Bea

Les époux :

Emile Berney
Anna Berney

Les témoins :

Melis Escille
Chesaux Nelly Chesaux Henri

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'Officier de l'état
Civil de *l'Abbaye*

Registre des mariages A.

N° 18. *Matt et Schubiger.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Matt, Alfred,*
 célibataire
 boulanger
 originaire de *Hemmenthal (Schaffhouse)* domicilié à
Bex né à
Hemmenthal le *trois avril*
 mil huit cent quatre-vingt-dix
 fils de
Maria Matt, décédée et de

2. *Schubiger, Marguerite,*
 célibataire
 sans profession
 originaire de *Uznach (St-Gall)* domiciliée à
Bex née à
Bex le *dix mai*
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
 fille de
Julius Schubiger, décédé et de
Anna Cathérine née Klubi, veuve
 à *Menton*

Comme témoins :

1. *Gross, Charles, de Pétionflak (Bale, Campagne), fermier à Bex,*
2. *Matt Arthur, de Hemmenthal (Schaffhouse), négociant, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Bex* le *vingt-deux* à *Uznach* le *vingt-trois* et à *Hemmenthal* le *vingt-quatre* mars mil neuf cent *vingt-un*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le *samedi seize* avril mil neuf *cent vingt-un*

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage
Certificats de publication à
Bex, Hemmenthal & Uznach

Les époux :

Alf. Matt.
M. Matt.

Les témoins :

A. Gross.
Arthur.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil de *Hemmenthal* et de
Uznach (St-Gall) le 11. 4. 1921.

Registre des mariages A.

N° 19.

Alex, dit Chenaud,
et Weber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alex, dit Chenaud, Louis-Alfred, _____
célibataire _____

_____ gérant _____
originaire de Olon _____ domicilié à

Huëmoz-sur-Olon _____ né à

Huëmoz _____ le vingt octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Jean-Louis Alex dit Chenaud _____ et de

Elisa née Juvel _____

à Huëmoz _____

2. Weber, Marie dite Bertha _____

_____ célibataire _____

_____ ménagère _____

originaire de Bäretswil Zurich _____ domiciliée à

Chesières sur-Olon _____ née à

Chesières _____ le sept mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Jean Weber _____ et de

Catherine-Juliana née Berchtold _____

à Chesières _____

Comme témoins :

1. Montandon Jean, de Novallet et du Loch, agriculteur, à Giez _____

2. Brandt Lion, de Renan, représentant à Verdun _____

Les publications ont eu lieu à Huëmoz, le neuf, à Olon, le dix et
à Bäretswil, le onze avril mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ à _____, le jeudi vingt-huit avril mil neuf
cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Permis de célibation délivré
par l'Officier de l'Etat civil
de Huëmoz _____

Les époux :

Alex.
Bertha.

Les témoins :

Jean Montandon
Brandt.

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil d'Olon et de Bäretswil

L'officier de l'état civil :

J. Jaccard
suppl.

Registre des mariages A.

N° 20. Yooz et
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yooz, Louis-Henri
célibataire

agriculteur

originaire de Adalboden, (Berne) domicilié à

Bex né à

Saint-Triphon rière Olton le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis Yooz, agriculteur, à Bex, et de

jeune Marie-Louisa née Croptier

2. Richard, Elisa
célibataire

sans profession

originaire de Ormont-Dessous domiciliée à

Bex née à

Bex le seize février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles-Alexandre Richard, agriculteur, et de

Elisabeth-Marie née Saud, la femme

à Bex

Comme témoins :

1. Fontanroz Samuel, de Pichy, (Yverdon), agriculteur, à Lélépent,

2. Bitterlin Charles, de St-Sulpice & Panchâtel, professeur, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le dix-huit, à Adalboden,
et à Ormont-Dessous le dix-neuf février mil neuf cent
vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-neuf avril
mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

Adalboden & Ormont-Dessous.

Communiqué aux Officiers de l'état

civil de: Adalboden et Ormont-

Dessous

Les époux :

Louis Yooz.

Elisa Yooz.

Les témoins :

Charles Bitterlin

Samuel Fontanroz

L'officier de l'état civil :

H. Gillou

Registre des mariages A.

N^o 22. *Mennard et
Fontannaz.*

Divorce.

Par jugement du Tribunal du district
d'Heigle, rendu
en date du 2 novembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 23 novembre
1914, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 6 décembre 1914.
L'officier de l'état-civil:

J. Gillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Mennard, Frédéric-Albert-Marc,*
célibataire,

fonctionnaire postal

originaire de *Lugy et Boulens* domicilié à

Lausanne né à

Heigle le *sept juillet*

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Albert-Marc Mennard, menuisier et de

Fanny-Sophie née Veillard

à *Heigle*;

2. *Fontannaz, Bertha-Ida,*

célibataire

originaire de *Bea* domiciliée à

Bex, aux Plans, née à

Bea, aux Plans, le *vingt-deux novembre*

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jules-Adrien Fontannaz, agriculteur et de

Ida née Ravy

à *Bex, aux Plans*

Comme témoins :

1. *Bussat Armand, d'Ormont-Dessus, télégraphiste à Genève;*

2. *Maillet Madeline, d'Ormont-Dessus, aux Plans sur Bex.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le six; à Lugy, Boulens*
et *Bex* le huit avril mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à *Bex, le mardi trois mai mil neuf*
cent vingt-un

Pièces déposées :

Formis de célébration déli-
vrés par l'officier de l'état
civil de Lausanne.

Les époux :

Fréd. Mennard
B. Fontannaz

Les témoins :

R. Bussat

M. Maillet

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
suppl.

Communiqué aux officiers de l'état-
civil de *St-Denis, Botton et*
Poliez-le-Grand & Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 23
Colomb en
Bocherens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Colomb, Paul-Émile,** _____
célibataire _____

Typographe _____
originaire des Verrières (Neuchâtel) _____ domicilié à
la Chaux-de-fonds _____ né à
au Locle _____ le trois août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-troize _____ fils de
feu Charles-Édouard Colomb _____ et de

Marie-Elisa née Grosclaude _____
à la Chaux-de-fonds _____

2. **Bocherens Juliette-Anna,** _____
célibataire _____

demoiselle de magasin _____
originaire de Bex (Vaud) _____ domiciliée à
Bex _____ née à
Bex _____ le quatre décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
feu Jean-Pierre-Gustave Bocherens _____ et de

Marie-Louise-Anna née Tchenard _____
à Bex _____

Comme témoins :

1. Grandjean Félix, de La Sagne x des Ponts, Industriel, domicilié à Monthey
2. Grandjean Marcel, des mêmes lieux, fonctionnaire fédéral, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à la Chaux-de-fonds le premier,
aux Verrières le deux, et à Bex le quatre avril mil neuf-
cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex _____ le mercredi onze mai mil neuf
cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Permis de célébration de-
-livré par l'officier de l'état
civil de la Chaux-de-fonds

Communiqué aux officiers de l'état
civil de : les Verrières et de la
Chaux-de-fonds. _____ 11. 5. 21. _____

Les époux :

Paul Colomb
Kolobut

Les témoins :

Grandjean
Alphonse

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 24. Blatti et
Steiner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blatti, Jean, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Boltigen (Berne) _____ domicilié à

Bex _____ né à

Boltigen _____ le dix-huit décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Jean Blatti _____ et de

Elisabeth née Senften, tous deux _____

à décédés _____

2. Steiner, Frieda, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de _____ Ziebach (Berne) _____ domiciliée à

Steffisburg _____ née à

Steffisburg _____ le trois décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Jean Steiner, meunier, _____ et de

Elisabeth née Winkler, sa femme, _____

à Steffisburg _____

Comme témoins :

1. Beller Hector, de Combremont, agriculteur, à Bex, A. L. L.

2. Steiner Théophile, de Steffisburg, mécanicien, à Steffisburg.

Les publications ont eu lieu à Bex le dix huit, à Utzenstorf le dix

-neuf, à Boltigen et à Steffisburg le vingt avril mil neuf

vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi treize mai mil neuf

vingt-un.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux

Promesse de mariage de l'époux

et promise de mariage de l'épouse;

Promesse de mariage.

Certificats de publication à :

Bex, Utzenstorf, Steffisburg et

Boltigen _____

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Boltigen, Steffisburg

et Utzenstorf _____

Les époux :

Jean Blatti

Frieda Blatti

Les témoins :

Hector Beller

Th Steiner

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 25. Böhler et
Cottier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Böhler, Jean-Thomas, _____
célibataire

coiffeur _____
originaire de Embs (Grisons) _____ domicilié à
Bex _____ né à

Didentis _____ le vingt-six juin _____
mil-huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Jean-Thomas Böhler _____ et de

Anna née Tappet, sa femme _____
à Didentis _____

2. Cottier, Elisa-Emma-Julie _____
célibataire

repasseuse _____
originaire de Rougemont _____ domiciliée à
Bex _____ née à

Bully _____ le vingt-six février _____
mil-huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Louis Cottier, commerçant aux Salines _____ et de

Henriette Eugénie née Zinder _____
à Bex _____

Comme témoins :

1. Matt Alfred, de Hermenthal (Schaffhouse), boulanger à Bex ;

2. Aellen Gottfried, de Saanen (Bern), menuisier, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, Rougemont et Embs, le
quinze avril mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi seize mai mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux,
et de l'épouse, Promette de mariage,
certificats de publication à Bex, Embs,
et Rougemont _____

Les époux :

Jean Böhler
Elisa Böhler

Les témoins :

Alf. Matt
Gottfr. Aellen

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de : Embs et de Rougemont, _____

Registre des mariages A.

N° 26. Chapuisod et Pasche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuisod, Jules, célibataire

manœuvre

originaire de Saint-Maurice (Valais), domicilié à Bex

Bex le vingt six avril

mil neuf cent

fil de Jules Chapuisod, manœuvre, et de

Anno Louise née Maure, sa femme,

à Bex;

2. Pasche, Lucile, célibataire

sans profession,

originaire de Servion domiciliée à

Bex née à

Ellon, aux Isles, le dix huit septembre

mil neuf cent

fille de

François Louis Pasche, agriculteur, et de

Louise née Hanseler, sa femme,

à Ellon, aux Isles.

Comme témoins :

1. Riéder Emil, originaire de Fritigen (Doine), domicilié à Bex,

2. Bernard, François, de Bex, lieu, de son domicile, manœuvre.

Les publications ont eu lieu à Bex, le trois; à Saint-Maurice, le quatre et à Servion, le six mai mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt deux mai mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex, Saint-Maurice et Servion.

Les époux :

Jules Chapuisod

Lucille Chapuisod

Les témoins :

Emil Riéder

François Bernard

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Divorce. Par jugement rendu le 3 avril 1946, déclaré définitif et exécutoire le 29 avril, dit, le Tribunal du district d'Yverdon a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier. Inscrit le 17 mai 1946. L'officier de l'état civil: J. Gillard. acte annexé, Valais, le 17 mai 1946.

Registre des mariages A.

N^o 27. Veillon
Sanchaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veillon, Adrien _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex, aux Flans, _____ né à

Bex, aux Flans, _____ le vingt-quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Charles Veillon, agriculteur, _____ et de

Barbara née Kheset, sa femme, _____

à Bex, aux Flans, _____

2. Sanchaud, Emma-Blanche, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Sauterne _____ domiciliée à

Sauterne _____ née à

Sauterne _____ le trente juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Emile-Louis Sanchaud, décédé, _____ et de

Rose-Emma née Gorgéat, sa veuve, _____

à Sauterne, _____

Comme témoins :

1. Veillon Charles, fils, de Bex, aux Flans, agriculteur, _____

2. Sanchaud Charles, de et à Sauterne, menuisier, _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le seize et à Sauterne, le seize
mai mil neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi quatre juin mil neuf
cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, _____

Fornetto de mariage de l'épouse, _____

Fornetto de mariage, _____

Certificats de publication à Bex _____

et à Sauterne, _____

Communiqué l'officier de l'état civil _____

de Sauterne, le 4. 6. 21 _____

Les époux :

Adrien Veillon

Blanche Veillon

Les témoins :

Ch^s Veillon fils

U^h Sanchaud

L'officier de l'état civil :

J. Gillou

Registre des mariages A.

N° 28. Vaudroz
Bernard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaudroz, Louis-Félix, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Leysin _____ domicilié à

Bea, au Châtel, _____ né à

Bea, au Châtel, _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

défunt Louis Vaudroz _____ et de

Marie Anna née Cherix, sa veuve, _____

à Bea, au Châtel; _____

2. Bernard, Lucy-Elisabeth, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea _____ le onze juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

défunt Jean Alexandre Bernard, _____ et de

Elisabeth née Marini, sa veuve, _____

à Bea _____

Comme témoins :

1. Bitterlin Charles, de St Sulpice (Kuchhâtel), professeur à Bea.

2. Vaudroz Ferdinand, de Leysin, boulanger, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt-cinq, et à Leysin, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le vendredi dix-sept juin mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux; Promesse de mariage portant le consentement de la mère de l'épouse.

Certificats de publication à Leysin et à Bea _____

Communiqué à l'officier de l'état civil de Leysin _____

Les époux :

Vaudroz Félix
Vaudroz Lucy

Les témoins :

Ch. Bitterlin
F. Vaudroz

L'officier de l'état civil :

J. Pillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. s.

Registre des mariages A.

N^o 29.
Paillard
et Morex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paillard, Gabriel-Edmond, _____
célibataire _____

notaire _____

originaire de Bex _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le deux mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Jean-Félix Paillard, notaire, _____ et de

Louise née Pasche, sa femme _____

à Bex _____

2. Morex, Alice, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bex _____ le six octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Charles-Alexandre Morex, agriculteur, _____ et de

Caroline Louise dite Louisa née Chesaux, sa femme _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Paillard Félix, Notaire et Banquier, de Bex, y domicilié _____

2. Paillard Charles, Banquier, de Bex, y domicilié _____

Les publications ont eu lieu à Bex et Ormont-Dessous le deux

juillet mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi quinze juillet mil neuf
cent vingt-un _____

Pièces déposées : Promesse,
Certificats de publication à
Bex et à Ormont-Dessous.

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Ormont-Dessous _____

Les époux :

_____ et _____

Alice Paillard

Les témoins :

_____ et _____

L'officier de l'état civil :

F. Paillard

Registre des mariages A.

N° 30. Chevalley et George.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Louis-Auguste, _____

célibataire

ibémiste

originaire de Tuidoux _____ domicilié à

Châtillens _____ né à

Gillars (Fribourg) _____ le trent juin _____

mil neuf cent trois _____ fils de

Louis-Simon Chevalley, décédé, _____ et de

Elise née Pestaz, sa veuve, _____

à Châtillens _____

2. George, Blanche-Emma, _____

célibataire

ménagère

originaire de Tuibroye _____ domiciliée à

Tuibroye _____ née à

Tuibroye _____ le vingt-six octobre _____

mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Alfred-Louis George, agriculteur, _____ et de

Marie-Françoise née Rogier, _____

à Tuibroye _____

Comme témoins :

1. Richard François, agriculteur, d'Oron, Dettus, domicilié à Berx _____

2. Cherix Marc, de Berx, Agent de Police, domicilié à Berx _____

Les publications ont eu lieu à Châtillens et à Tuibroye le sept juillet mil neuf cent vingtun, et à Tuidoux le neuf juillet mil neuf cent vingtun _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Berx, le samedi trente juillet mil neuf vingtun _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'état civil d'Oron _____

Communiqué aux états civils de: Oron, _____

Chexbres _____

Les époux :

L. Chevalley _____

B. Chevalley _____

Les témoins :

F. Richard _____

M. Cherix _____

L'officier de l'état civil :

F. Gillard _____

Registre des mariages A.

N^o 31.
 Ducommun
 et Guinand.
 Sans profession

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun, Erwin-Edouard, _____
 célibataire _____

horloger _____

originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle (Neuchâtel) _____ domicilié à
 Bex _____ né à

La Chaux-de-Fonds _____ le quatre Novembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Paul-Edouard Ducommun, horloger _____ et de

Bertha Louise née Othenin-Robert _____

à La Chaux-de-Fonds _____

2. Guinand, Lisa-Juliette _____
 célibataire _____

sans profession _____

originaire de Les Brenets (Neuchâtel) _____ domiciliée à

La Chaux-de-Fonds _____ née à

Le Locle _____ le onze octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Edouard Guinand, graveur, _____ et de

Mathilde Alice Müller, sa femme, _____

à La Chaux-de-Fonds _____

Comme témoins :

1. Girard Wilfrid, du Locle, horloger, à La Chaux-de-Fonds

2. Ducommun Charles, frère de l'époux, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le onze, à La Chaux-de-Fonds, Le

Locle et Les Brenets le douze juillet mil neuf cent vingt

un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le premier août mil neuf cent

vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
 époux, Promesse de mariage,
 certificats de publication à Bex
 La Chaux-de-Fonds, Le Locle
 et Les Brenets _____

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de La Chaux-de-Fonds et
 Le Locle et Les Brenets. 1. 8. 21.

Les époux :

Erwin Ducommun
 & Ducommun

Les témoins :

refirafz
 Charles Ducommun

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 32. Kaesli
Talleri.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaesli, Jean-Louis,
 célibataire
 garde des forêts
 originaire de Sainte-Marguerite (St-Gall) domicilié à
Dailly sur Morcles né à
Chèvres le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jean Kaestli et de
Caroline née Zurbügg

2. Talleri, Marguerite-Henriette-Elise,
 célibataire
 sans profession
 originaire de Gravesano (Tessin) domiciliée à
Dailly sur Morcles née à
Morcles le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Girolamo Talleri, décédé, et de
Elise-Emilie née Naget, sa veuve,
 à St-Maurice

Comme témoins :

1. Talleri Francis, de Gravesano, garde des forêts, à Dailly &c.
2. Kaestli Jean, père de l'époux, agriculteur à Hérens &illon.

Les publications ont eu lieu à Savey le vingt-cinq, Sainte-Margue-
rite le vingt-six et à Gravesano le vingt-sept juillet
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dex, le samedi treize Août mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à
Savey, St-Marguerite et Gravesano.

Les époux :

Jean Kaestli
Elise Kaestli

Les témoins :

T. Talleri,
Kaestli Jean

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
 Civil de Sainte-Marguerite et
Gravesano.

Registre des mariages A.

N^o 33.
Jaquerod,
Berche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquerod, Henri-Alexandre, _____
célibataire _____

comptable des sels _____

originaire de Ormont-Vessud _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le huit septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

défunt Charles-Edouard Jaquerod, _____ et de

Hélène née Pico, sa veuve, _____

à Bex _____

2. Berche, Suzanne-Alice, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Penthalarz _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Puidoux _____ le seize mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Samuel-Rodolphe-Maurice Berche, agriculteur et de

Julie née Chevalley, sa femme, _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Berche Maurice, de Penthalarz, agriculteur, à Bex _____

2. Pico Emile fils d'Henri, de Bex, confiseur au dit Bex _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-Vessud et à Bex le dix-huit

et à Penthalarz le neuf août mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le mercredi sept septembre mil

neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux; Promesse de mariage;
certificats de publication
à Bex, Ormont-Vessud et Pen-
thalarz _____

Communiqué aux Officiers de l'état

civil d'Ormont-Vessud et de

Coblenz _____

Les époux :

Jaquerod
A. Jaquerod.

Les témoins :

Berche
Emile Pico

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

N° 34. Ravy
Breitenmoos.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravy François-Louis-Edouard
célibataire
employé au P. G. V. C.
originaire de Bex domicilié à
Bex, la Forêt né à
Bex, la Forêt le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
feu Edouard-François Ravy et de
Adèle-Françoise née Anet
à Bex, la Forêt
2. Breitenmoos Bertha
célibataire
sans profession
originaire de Mosnang (St-Gall) domiciliée à
Bex née à
Bex le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jean-Alois Breitenmoos, décédé et de
Bertha née Anner, sa veuve, à
à Bex

Comme témoins :

1. Breitenmoos Paul, de Mosnang (St-Gall) fonctionnaire postal à Lausanne
2. Delacrétaix Paul, de Corbeyrier, Bourcier Communal à Bex

Les publications ont eu lieu à Mosnang, le dix-neuf et à Bex le vingt
août mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le mercredi quatorze septembre mil
neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication
à Bex et à Mosnang

Les époux :

F. Ravy
B. Ravy

Les témoins :

Paul Breitenmoos
P. Delacrétaix

L'officier de l'état civil :

A. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Mosnang.

Registre des mariages A.

N^o 35.
Auberz
Grenier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberz, Pierre-François, _____

célibataire _____

professeur _____

originaire de Savagnier (Neuchâtel) _____ domicilié à

Neuchâtel _____ né à

Les Planches _____ le sept juillet _____

_____ mil huit cent quarante-trois _____ fils de

Louis Auberz _____ et de

Mari-Emma née Salame, _____

à Neuchâtel, _____

2. Grenier, Rose-Sarah-Julia, _____

célibataire _____

originaire de Vévey (Vaud) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Sannes (France) _____ le premier mars _____

_____ mil huit cent quarante-huit _____ fille de

Henri-Paul-Emile Grenier, décédé, _____ et de

Emma-Elise née Raymond, veuve, _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Grenier Emma, de Vévey, domiciliée à Bex, _____

2. Heughebaert Suzanne, de Langnau (Berne), à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le vingt-trois, à Vévey et à Bex le vingt-sept et à Savagnier le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Neuchâtel, _____

Les époux :

Pierre Auberz

Rose Auberz

Les témoins :

Emma Grenier

Suzanne Heughebaert

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 36. Broyon
Ditonod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broyon, Jules-François

célibataire

agriculteur

originaire de Gryon domicilié à

Bex, Trosse-Pessus, né à

Bex, Trosse-Pessus, le vingt-cinq mars

mil neuf cent un fils de

Pierre-François Broyon, agriculteur, et de

Marie-Elise née Tillier, sa femme,

à Bex, Trosse-Pessus,

2. Ditonod, Germaine-Eva,

célibataire

couturière

originaire de Ormont-Pessus domiciliée à

Bex, Trosse-Pessus, née à

Bex, Trosse-Pessus, le trente-un janvier

mil neuf cent deux fille de

John-Gustave Monod, décédé, et de

Alice, née Genet, sa veuve,

à Bex, Trosse-Pessus.

Comme témoins :

1. Graber Charles de Mepsachen-Bern, domicilié à Bex, boucher

2. Richard Julien, de Bex, agriculteur, domicilié à La Poste.

Les publications ont eu lieu à Bex, le douze, Ormont-Pessus le
treize et à Gryon le quatorze septembre mil neuf cent
un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le samedi premier octobre mil neuf
cent vingt-un.

Pièces déposées : Promesse;

Extrait de naissance de
l'époux,Consentement de la mère de
l'épouse,Publication de mariage à :
Bex, Ormont-Pessus et Gryon.Communiqué aux officiers de l'état
civil de Gryon et Ormont-Pessus.

Les époux :

Broyon François

Broyon Germaine

Les témoins :

Charles Graber

Richard Julien

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 37.
Bianchi-Pastori
et Riendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi-Pastori, Jean
célibataire

membré; garde des forêts.

originaire de Tilet (Haut-Palais) domicilié à

Quilly sur-Moires né à

Collombey le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles Bianchi-Pastori, tailleur de pierre, et de

Fulvia Maria née Farzoni, sa femme,

à Collombey;

2. Riendet, Sylsine-Rosalie.

célibataire

sans profession

originaire de Collombey-Muraz (Haut-Palais) domiciliée à

Collombey née à

Collombey le dix-huit septembre

mil neuf cent fille de

Sylvain Riendet, agriculteur, et de

Emilie née Milloud, sa femme,

à Collombey.

Comme témoins :

1. Riendet Sylvain, de Collombey, agriculteur audité lieu.

2. Bianchi-Pastori Charles, de Tilet, tailleur de pierre à Collombey

Les publications ont eu lieu à Savey, le dimanche à Tilet et à Collombey le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage;

Certificats de publication à Savey, Tilet & Collombey

Les époux :

Bianchi Jean.

Bianchi Sylsine

Les témoins :

Riendet Sylvain

Bianchi Pastori Charles

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Collombey & de Moiré

Registre des mariages A.

N^o 38.
Longchamp, et
Andezegg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamp, François-Louis, _____
célibataire _____

Cordonnier, garde des fêts, _____

originaire de Bottens _____ domicilié à

Dailly sur Morcles _____ né à

Bottens _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Pierre-Lucien Longchamp, agriculteur, _____ et de

Mari-Julie-Aurélié née Demierre, sa femme, _____

à Bottens; _____

2. Andezegg, Julia-Frida-Olga, _____

célibataire _____

_____ sans profession _____

originaire de Oberbipp (Berne) _____ domiciliée à

Morcles _____ née à

Morcles _____ le onze juin _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jacob Andezegg, tailleur, _____ et de

Julie née Raymondaz, sa femme, _____

à Morcles. _____

Comme témoins :

1. Porciani Zacharie, de Arana (Tessin) marié à Morcles, _____

2. Broyon Félix, de Bex & Lavey, agriculteur, au château _____

Les publications ont eu lieu à Lavey et Oberbipp, le quatorze, et
à Bottens, le quinze septembre mil neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi huit octobre mil neuf
cent vingt-un. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à :

Lavey, Bottens & Oberbipp. _____

Consentement des Parents de l'épouse _____

Communiqué aux Officiers de l'état _____

civil de Bottens à Solé, le Grand _____

et de Oberbipp. _____

Les époux :

François Longchamp.

Frida Longchamp.

Les témoins :

Donnioni Lucrezia

Broyon Félix

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 39.Marléaz
Fontannaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marléaz, Jean-Emmanuel, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domicilié à

Bea, aux Plans, _____ né à

Bea, aux Plans, _____ le vingt-sept décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

David-François-Thé Marléaz, hékliot, _____ et de

Marie-Louise-Henriette née Regamey, sa femme _____

à Bea, aux Plans; _____

2. Fontannaz, Lilas, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea, aux Plans, _____ née à

Bea, aux Plans _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Jules-César Fontannaz, agriculteur, _____ et de

Ida née Ravy, _____

à Bea, aux Plans. _____

Comme témoins :

1. Marléaz Philippe, d'Ormont-Dessous, agriculteur, à Bea _____

2. Marléaz Marguerite, d'Ormont-Dessous ménagère (aux Plans) _____

Les publications ont eu lieu à Bea le cinq et à Ormont-Dessous
le six octobre mil neuf cent vingt-un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea, le vendredi vingt-huit octobre
mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux _____

de, Promesse de mariage, _____

Certificats de publication _____

à Bea et à Ormont-Dessous _____

Les époux :

Jean Marléaz
Lilas Marléaz

Les témoins :

Philippe Marléaz
Marguerite Marléaz

L'officier de l'état civil :

J. Gelland

Registre des mariages A.

N° 40.
Bonny
Byzde.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonny, Samuel-Ernest,
célibataire

contre maître à l'Électrochimie

originaire de Chevroux domicilié à

Beva né à

Cormondriche le douze février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Justin Bonny, décédé, et de

Rosa Mathilde née Schroyer,

aussi décédés;

2. Byzde, Telly-Laura,

célibataire

repasseuse

originaire de Château-d'Œx, domiciliée à

Beva née à

Lausanne le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean-Samuel-Louis Byzde, charpentier, et de

Josephine Antoinette née Falcomat, sa femme,

à Beva.

Comme témoins :

1. Byzde Louis, de Château-d'Œx, employé d'usine, domicilié à Beva;

2. de Sienthal Henri, de Gattinay, mécanicien, domicilié à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva, le premier, à Château-d'Œx
et à Grandcour, le trois, octobre mil neuf cent vingt-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beva, le vendredi vingt-huit octobre mil
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage;

Certificats de publication à

Beva, Chevroux et Château-d'Œx.

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Grandcour et de Châ-

teau-d'Œx.

Les époux :

S. Bonny

M. Bonny

Les témoins :

Byzde Louis,

Beun de Liebent

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 41.
Martin
Joss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Charles-Alexandre, _____
célibataire _____

employé aux C. F. F. _____

originaire de Ormont-Dessous _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le vingt-six juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Jules-Alexandre Martin, agriculteur, _____ et de

Julie Lucie née Bonzon, sa femme, _____

à Bex; _____

2. Joss, Ida-Emma, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Oberbourg (Seme) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Aigle _____ le huit décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

défunt Gustave Joss, _____ et de

Anna-Marie-Rosalie née Cherin, sa veuve, _____

à Bex, au Châtel. _____

Comme témoins :

1. Matthey Ernest, de Valloire, agriculteur, à Bex, au Châtel.

2. Deléchat René, d'Huberne et Mont-sur-Rolle, dessinateur architecte
à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-un, à Ormont-Dessous
et à Oberbourg le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt
un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-trois décem-
bre mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'é-
pouse et consentement au
mariage de sa mère; _____

Promesse de mariage; _____

Certificats de publication à
Ormont-Dessous, Oberbourg
et Bex _____

Communiqué aux officiers de l'état

civil de: Ormont-Dessous et

Oberbourg. 21.12.1921 _____

Les époux :

Martin Charles

Ida Martin

Les témoins :

R. Deléchat

E. Matthey

L'officier de l'état civil :

H. Gellard

Registre des mariages A.

N^o 42
Guillat
Chevalley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillat, Henri.

célibataire

Appointé sanitaire au fort de Dailly

originaire de Savoy, Moreles domicilié à

Dailly sur Moreles né à

Moreles le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix sept fils de

Charles Guillat, facteur, et de

Anna Marie née Hesselier, sa femme,

à Savoy

2. Chevalley, Virena - Alice,

célibataire

mariage

originaire de Champtauray domiciliée à

Savoy née à

Drey le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

défunt Henri Chevalley et de

Alice née Pallan, sa veuve,

à Savoy

Comme témoins :

1. Ketterer Henri, des Boid (Borne), relieur domicilié à Genève.

2. Hesselier Emile, (de Mex (Palais)), agriculteur, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Savoy, le vingt-un et à Champtauray, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dex, le samedi trois décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Savoy et à Champtauray

Les époux :

Guillat Hⁿⁱ

Virena Guillat

Les témoins :

Henri Ketterer
Hesselier Emile

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 43. KUTZEN et RASY.

Rectification.

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 23 avril 1932, l'acte de mariage ci-dessus est rectifié en ce sens que le nom de famille de l'époux soit écrit "Kutzen" à l'exception de toute autre orthographe. Inscriit le 23 avril 1932. L'officier de l'état civil: J. Gillard. Communiqué à l'office de l'état civil de Trutigen et au Département de Justice et Police, le 23 avril 1932.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. KUTZEN, Louis, - Veuf de Kutzen Alice depuis le quatre août mil neuf cent dix-neuf - confiseur -

originaire de Trutigen, - Canton de Berne, - domicilié à Broc - né à

la Tulpillerie rive Thudoux - le onze juillet - mil huit cent huitante-un - fils de

François-Louis Kutzen, agriculteur, - et de Sophie née Grandchamp, -

à Thudoux;

2. RASY, Emilie, - célibataire -

originaire de Broc - domiciliée à

Fronières rive Broc - née à Fronières rive Broc - le quatre mars -

mil huit cent huitante-un - fille de

Jean-Charles-François Rasy, agriculteur, à Fronières - et de Jeanne-Marie-Sophie née Morod, - à Décidieu.

Comme témoins :

- 1. Rasy Constant, agriculteur, de Broc, à Fronières.
2. Marletay née Rasy Berthe, d'Ormont-Dessous, à Fronières

Les publications ont eu lieu à Broc, le douze; à Trutigen et à Broc le treize décembre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Broc, le samedi trente-un décembre mil neuf-cent vingt-un.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Broc.

Les époux :

Louis Kutzen
Emilie Kutzen

Les témoins :

Constant Rasy
Berthe Marletay

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Le N^o 43 à la page 334 est celui de la dernière inscription faite dans 1921.

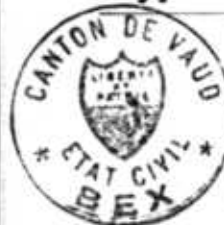
Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions Broc, le 31 décembre 1921. L'officier de l'état civil: de Broc.



Un double a été remis le 10 janvier 1922 à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance du Conseil fédéral suisse du 25 février 1910 sur les registres de l'état civil.

Broc, le 10 janvier 1922. L'officier de l'état civil: de Broc.



Communiqué aux officiers de l'état civil de Trutigen et de Broc. 3112.21.

Registre des mariages A.

N^o 1. Voëffray et
Raparz née Perreten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voëffray, Ullyode-Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de Vernayaz (Valais) domicilié à
Bea né à
Vernayaz le vingt-deux décembre
mil huit cent soixante-deux fils de
Louis Voëffray et de

à Vernayaz
2. Raparz, née Perreten, Rodine dite Marie
veuve de Ernest-Jean Raparz dès le quinze janvier
mil neuf cent dix-neuf
originaire de Bea domiciliée à
Bea née à
Gossau (Zürich) le vingt-six août
mil huit cent soixante-trois fille de
Frédéric-Robert Perreten, sellier et de
Marguerite née Faldet, sa femme,
à Yverdon

Comme témoins :

1. Arnet Jean, de Gryon et Olon, hôtelier, domicilié à Bea.
2. Chesié Paul, de Bea, industriel, domicilié à Bea, En Rond.

Les publications ont eu lieu à Vernayaz et à Bea le vingt-un dé-
cembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bea, le vendredi six janvier mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
Acte du premier mariage de l'épouse,
poude, Promesse de mariage
Certificats de publication à Bea
à Vernayaz

Les époux :

Voëffray Ullyode
Marie Voëffray

Les témoins :

Jean Arnet
P. Chesié

L'officier de l'état civil :

J. Pellens

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Vernayaz le 22

Registre des mariages A.

N^o 2.Michaud
Décorzeno.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Pierre-François,

célibataire

agriculteur

originaire de Bex et de La Sarraz domicilié à

Bex né à

Bex le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

défunt Louis-Samuel Michaud et de

Marie-Suzette-Charlotte née Boy, sa veuve,

à Bex.

2. Décorzeno, Julie, femme divorcée de Secaudé Alexis
depuis le vingt août mil neuf cent dix

cuisinière

originaire de d'origine française domiciliée à

Bex née à

Saint-Léon le seize août

mil huit cent septante-quatre fille de

Jean-Louis Décorzeno, décédé, et de

feu Marie née Jacques.

Comme témoins :

1. Secwer Victor, de Gstaig (Berne), charpentier, domicilié à Bex.

2. Ruchet Eugène, agriculteur, de Bex, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Bex le dix et à la
Mairie du Hâvre le vingt-deux décembre mil neuf cent
vingt-dix 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex le vendredi six janvier mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Acte du premier mariage de l'épouse,
Acte de naissance de l'épouse,
Extrait du jugement en divorce dissolvant le premier ma-
riage de l'épouse, Promesse de ma-
riage, Certificats de publication
à Bex, La Sarraz et Le Hâvre.Acte de communication, promesse de mariage
de l'époux, lui ont été restitués, Anticipation
Communiqué au département. Certificat matrimonial
à la Chancellerie d'état et à l'offi-
cier de l'état civil de La Sarraz 1222.

Les époux :

François Michaud
Julie Michaud

Les témoins :

Secwer Victor
Eugène Ruchet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 3. Wüllochleger
Türot née Walther.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüllochleger, Adolphe-Emile, agriculteur
Veuf de Françoise-Adolphine Wüllochleger née Bonet, le 6
vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-un
originaire de Jéserges (Vully) domicilié à
Bea né à
Bea le huit octobre

mil huit cent soixante-sept fils de
David Wüllochleger, cordonnier, et de
Suzanne née Breda, de femme, à
Bea

2. Türot, née Walther, Elisabeth, ménagère
Veuf de Alfred Türot, le 21 février mil
neuf cent vingt-un
originaire de Kézers (Freiburg) domiciliée à
Bea née à
Seewil le treize septembre

mil huit cent soixante-trois fille de
Jacob Walther et de
Magdalena née Bieri,
à Seewil.

Comme témoins :

- 1. Pillet Lucien, d'Ormont-Petit, négociant à Bea
- 2. Weirten Hermann, ouvrier d'usine, de Géttenay, à Bea

Les publications ont eu lieu à Kézers et à Bea le vingt-un et à Jéserges le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi quatorze janvier mil
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- Actes des premiers mariages des fiancés,
- Extrait mortuaire du premier mari de la fiancée,
- Trombette de mariage
- Certificats de publication à Bea, Jéserges et Kézers.

Les époux :

Emile Wüllochleger
Elisabeth Wüllochleger

Les témoins :

L. Pillet
Hermann Weirten

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Vue le 14/II 1922.

Lucien Pillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Dupertuis
Tzeret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis, Paul-Maxime, _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Ormont-Dessous _____ domicilié à

Foncel, En la Rey, rière Bea, _____ né à

Sallaz rière Allon _____ le vingt-trois janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de

Jules-Félix Dupertuis, scienc. _____ et de

Rosalie née Ruchet, sa femme, _____

à Bea, En la Rey; _____

2. Tzeret, Marcelle, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Le Châtelard (Montbaur) _____ domiciliée à

aux Fontaines rière Allon _____ née à

aux Fontaines rière Allon le vingt-trois septembre _____

mil neuf cent trois _____ fille de

Jules-Alfred Tzeret, décédé, _____ et de

Elisa née Mettan, sa veuve, _____

aux Fontaines rière Allon. _____

Comme témoins :

1. Taccac François, de Leybier et Ormont-Dessous, agriculteur _____

2. Taccac Paul, de Bea, Juge de Paix du Canton de Bea, domicilié à _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le cinq, Le Châtelard, Allon

Kuémoy et Ormont-Dessous, le six décembre mil

neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi trois février mil neuf

cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Promesse de mariage, portant
l'autorisation de la mère de l'épouse;
Certificats de publication à Bea,
Le Châtelard, Ormont-Dessous,
Allon, Kuémoy _____

Les époux :

Paul Dupertuis
Marcelle Dupertuis

Les témoins :

P. Taccac
F. Taccac

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 5.
Richard et
Goizan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Julien-Auguste, _____
célibataire _____

fonctionnaire postal _____

originaire de La Sarraz _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bex _____ le vingt-un septembre

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Henri-François-Félix Richard, Directeur du _____ et de

feu Marie-Elise née Pasche, _____ à Bex, _____

à _____

2. Goizan, Cathalie-Marie-Joséphine, _____

célibataire _____

négociante, _____

originaire de Nice, _____ domiciliée à

Bex, _____ née à

Bex, _____ le vingt-trois juin

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Joseph-Noël Goizan, négociant, _____ et de

Fanny-Laura Bertha née Jaquenod, sa femme, _____

à Bex, _____

Comme témoins :

1. Richard Rodolphe, de La Sarraz, domicilié à Bex, destinataire _____

2. Kochler René, de Beurnevésin (Bernes), célibataire, domicilié à Bex, _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le huit, à La Sarraz, le neuf et
à Nice du cinq au quatorze décembre mil neuf cent
vingt-un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le jeudi neuf février mil-
neuf cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Consentement des parents de l'épouse; Acte d'immatriculation
et permis de domicile de l'épouse
Autorisation du Département
de Justice et Police; Promesse de
mariage; Certificats de publica-
tion à Nice, La Sarraz et Bex; Cer-
tificat de capacité matrimoniale
Communiqué _____ en faveur de l'épouse,
à la Chancellerie d'Etat et à l'
officier de l'état civil de La Sar-
raz, 9 E 1922. _____

Les époux :

Richard
N. Richard

Les témoins :

Rodolphe Richard
René Kochler

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 6.

Pollini
Colombo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pollini, Jean, _____
célibataire, _____

seigneur _____

originaire de Tella (Novare, Italie) _____ domicilié à

Bea _____ né à

Allon, au Duzillet, _____ le dix septembre _____
mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Eustache Dominique Pollini, chaudronnier, _____ et de

Louise née Zumburner, sa femme, _____

à Bea; _____

2. Colombo, Berthe-Marie Marguerite _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Abbiategrazzone (Como, Italie) _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea _____ le quatorze septembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Antoine Jean Colombo, manoeuvre, _____ et de

Louise Amélie née Riédet, sa femme, _____

à Bea. _____

Comme témoins :

1. Magadini Basile, maçon, d'origine italienne, à Bea, _____

2. Colombo Antoine, manoeuvre, de Abbiategrazzone, (Italie) à Bea _____

Les publications ont eu lieu à Bea le deux novembre mil neuf cent
vingt-un; à Tella les huit et quinze janvier et à Abbiategraz-
zone les quinze et vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ à Bea, le vingt-sept février mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Promesse de mariage; Formid. de
domicile; Consentement des pro-
sents de l'épouse; Autorisation
du Département de Justice et
Police; Certificats de publication
à Bea, Tella et Abbiategrazzone.Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, en double.

Les époux :

Pollini Jean
Pollini Berthe

Les témoins :

Magadini Basile
Colombo Antonio

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 7.
Richard
Bosat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, François
célibataire
agriculteur
originaire de Ormont-Dessus domicilié à
Bex né à
Bex le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
François-Auguste Richard, agriculteur et de
Henriette-Konette née Widland, sa femme
à Bex

2. Bosat-Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Berniaz domiciliée à
Bex née à
Berniaz le dix-sept février
mil neuf cent un fille de
Ullyse Bosat seieur et de
Anna née Vernez, sa femme, à Bex.

Comme témoins :

1. Isoz Gustave, de Bex, tonnelier, domicilié
2. Vernez Olga, de Villars-Bramard, négociante domiciliée au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-deux, à Ormont-Dessus
et à Berniaz le vingt-trois février mil neuf cent vingt
deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi dix-sept mars mil neuf
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la
future; Promesse de mariage;
Certificats de publication à
Bex, Ormont-Dessus et Berniaz.

Communiqué aux Officiers de l'état
Civil d'Ormont-Dessus et de
Villarszel 17^{III} 1922.

Les époux :

François Richard
Lucie Bosat
Lucie Richard

Les témoins :

Olga Vernez
Gustave Isoz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 8.
 Moillen
 Morezod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moillen, Jules, _____
 célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-Deessus _____ domicilié à

Ormont-Deessus _____ né à

Ormont-Deessus _____ le vingt-un _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de

Alexis-François Moillen, agriculteur _____ et de

Marie-Sophie née Nicollet _____

à Ormont-Deessus _____

2. Morezod, Hélène-Julia, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Ormont-Deessus _____ domiciliée à

Ormont-Deessus _____ née à

Ormont-Deessus _____ le vingt juin _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Jean Morezod, décédé, _____ et de

Adèle née Favre, _____

à Ormont-Deessus _____

Comme témoins :

1. Arnet Jean, de Gryon et d'Oron, restaurateur, à Beva.

2. Jacquiot Louis, de Sulvan, (Faliis), charpentier, à Beva.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Deessus le vingt février (à Ormont-Deessus) mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le jeudi vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil d'Ormont-Deessus

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-Deessus, le 23/03/22

Les époux :

Jules Moillen Morezod
 Hélène Moillen Morezod

Les témoins :

Jean Arnet
 L. Jacquiot

L'officier de l'état civil :

J. Jacquiot
 suppl.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Brogli
et Overney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brogli, Jean-Frédéric

célibataire

manœuvre

originaire de Stein (Rheinfelden, Argovie), domicilié à

Bex né à

Bex le seize mars

mil neuf cent trois fils de

Jean Maximilien Brogli, boucher, et de

Françoise Delphine née Comby, sa femme,

à Bex.

2. Overney, Laure-Alice,

célibataire

domestique

originaire de Charmey (Gruyère, Fribourg), domiciliée à

Bex née à

Charmey le vingt un octobre

mil neuf cent un fille de

Mario Overney, et de

Comme témoins :

1. Heim Aimé, de Bursinel, manœuvre, domicilié à Bex,

2. Monnier César, de Tramelan (le Locle, Bern), mécanicien à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt deux, à Charmey le vingt trois et à Stein le vingt quatre février mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt cinq mars mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,

Concubinage des père et mère de l'époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication à Bex, Stein et Charmey.

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Stein et de Charmey.

Les époux :

Jean Brogli

Laure Brogli

Les témoins :

Heim Aimé

César Monnier

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet
Suppl.

Registre des mariages A.

N^o 10.
Rucher
et Kaestli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rucher, Henri, _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Bex _____ domicilié à

Fenalet rière Bex _____ né à

Fenalet _____ le trois juillet _____

_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de

Pierre Gabriel Auguste Rucher, décédé, _____ et de

Louise Rosalie née Dorloz, sa veuve, _____

à Fenalet, _____

2. Kaestli, Louise, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Saint-Marguerite (St-Gall) _____ domiciliée à

Kuémoy rière Ollon _____ née à

Chocobres _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Jean Kaestli, _____ et de

Baroline née Zurbügg, _____

à Kuémoy _____

Comme témoins :

1. Tauxe François, d'Ormont Destourel de Leyzin, agriculteur à Bex,

2. Kaestli Jean, de St-Marguerite (St-Gall), agriculteur à Kuémoy et Ollon.

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-huit février, St-Marguerite,

le premier, à Ollon et à Kuémoy le deux mars mil neuf cent

vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le jeudi trente mars mil neuf cent

vingt-deux _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Bex

St-Marguerite, Ollon et Kuémoy

Communiqué aux officiers de l'état

civil de Ollon et de St-Marguerite.

Les époux :

Rucher Henri

Louise Rucher

Les témoins :

F. Tauxe

Jean Kaestli

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 11.
Deladoëy
Barman.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deladoëy, Pierre-Joseph, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vérossaz (Valais) _____ domicilié à

Lavey _____ né à

Vérossaz _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Théophile Deladoëy, agriculteur, _____ et de

Louise née Saillen, sa femme, _____

à Lavey; _____

2. Barman, Anna-Cécile, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Massongex (Valais) _____ domiciliée à

Massongex _____ née à

Massongex, Terschey-Combe, _____ le vingt-deux février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Pierre-Louis Barman, décédé, _____ et de

Philomène née Mettier, sa veuve, _____

à Massongex. _____

Comme témoins :

1. Deladoëy Théophile, de Vérossaz, domicilié à Lavey, agriculteur _____

2. Barman Georges, de Massongex, domicilié à Massongex, agriculteur _____

Les publications ont eu lieu à Lavey le vingt-quatre, à Masson-
gex et à Vérossaz le vingt-six mars mil neuf cent
vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le jeudi treize avril mil neuf cent
vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance
des époux. Promesse de mariage
Certificats de publication
à Lavey Massongex et Vérossaz

Communiqué aux états civils de
Vérossaz et Massongex. _____

Les époux :

Deladoëy Joseph
Deladoëy Anna

Les témoins :

Deladoëy Théophile
Barman Georges

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 12.

Girardin
Chezia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardin, Maurice _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bémont _____ domicilié à

Bex _____ né à

Bémont _____ le deux décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Charles Girardin _____ et de

Marie née Gigen _____

à Sanderon _____

2. Chezia, Germaine-Camille, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bex _____ le vingt-trois décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

François-Benjamin Cherix, à Bex _____ et de

Louise née Faillard _____

à dédicé _____

Comme témoins :

1. Dubois Charles, de Travers (Neuchâtel), jardinier à Bex, _____

2. Echenard Alfred, d'Ormont Bessous, agriculteur, à Bex, au Crêt, _____

Les publications ont eu lieu à Bex le trente-un mars et à
Saignelégier le premier avril mil neuf cent vingt-deux _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bex, le samedi quinze avril mil neuf
cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux. Promesse de mariage.
Certificats de publication
à Bex et à Saignelégier _____

Les époux :

Maurice Girardin

Germaine Girardin

Les témoins :

Charles Dubois

Alfred Echenard

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 13.
Roux
Buznierz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roux, Paul

célibataire

employé aux Mines et Salines

originaire de Bex domicilié à

Bex, au Rouillet né à

Bex le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

David Roux, employé aux Mines et Salines, à Bex et de

Lina née Rod

† décédée

2. Buznierz, Léa,

célibataire

ménagère

originaire de Rossinière domiciliée à

Bex, Poste-Dessous née à

Bex, Poste-Dessous le vingt-un mars

mil neuf cent un fille de

Henri-Vincent Buznierz, agriculteur, et de

Marie-Hélène née Schwenter,

à Bex, les Postes

Comme témoins :

1. Roux Louis, de Bex, domicilié à Domd'essale, employé C.F.F.

2. Buznierz Louis, de Rossinière, domicilié à Bex, Poste-Dessous, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-trois et à Rossinière

le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi quinze avril mil neuf

cent vingt-deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication à Bex et à Rossinière.

Les époux :

Roux Paul

Roux Léa

Des témoins :

L. Roux
Louis Buznierz

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 15.
Rasy
Signolet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rasy, Paul-Ernest,

célibataire

agriculteur

originaire de Bex

domicilié à

Bex, (La Forêt)

né à

Bex, (La Forêt)

le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

défunt Edouard-François Rasy

et de

Adèle-Françoise née Anet, sœurveuve,

à Bex, (La Forêt),

2. Signolet, Jeanne-Renziette,

célibataire

sans profession

originaire de Châtaud'Or

domiciliée à

Bex, (Fonale),

née à

Bex, (Fonale),

le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Henri Signolet, charpentier, à Fonale,

et de

Marie-Renziette née Drapel,

à décedée.

Comme témoins :

1. Guignet Constant, sellier tapissier, de Escher, domicilié à Bex

2. Merisat René, agent de Police, d'Or, domicilié à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex, le quatre et à Châtaud'Or, le sept avril mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le lundi vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, Promesse de mariage, Certificats de publication à Bex et à Châtaud'Or.

Les époux :

Ernest Rasy
Henriette Rasy

Les témoins :

Constant Guignet
René Merisat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

N° 16. Wöessray
Pointet.

Rectification

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton du 20 février 1968, l'inscric-tion ci-contre est rectifiée en ce sens que :

a) le nom patronymique de l'époux et de son père est Wöessray et non Woeffray.

b) l'époux soit désigné comme étant fils de Wöessray, Pierre Louis et de Catherine Joséphine née Mettan.

Bex, le 26 février 1968
L'Officier de l'Etat civil
H. Heus

Communiqué aux O.E.C. de Vérossaz et de Morges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wöessray, Jean-Félicx,
célibataire

agriculteur,
originaire de Vérossaz (Valais) domicilié à
Bex, l'Aumônerie, né à
Bex, l'Aumônerie, le deux mars
mil neuf cent deux fils de

Louis Wöessray, agriculteur et de
Joséphine née Mettan, sa femme,
à Bex, l'Aumônerie.

2. Pointet, Nelly-Kenziette,
célibataire

couturière,
originaire de Echandens domiciliée à
Lavey née à
Echandens le vingt-cinq mai
mil neuf cent trois fille de

Lucie Pointet et de

à Lavey.

Comme témoins :

1. Wöessray Louis, de Vérossaz, agriculteur, domicilié à l'Aumônerie
2. Pointet Charles, d'Echandens, Agent de Police, domicilié à Lavey

Les publications ont eu lieu à Lavey et à Bex, le huit, à Vérossaz
et à Echandens le sept février mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi quatre mai mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
consentement des parents de l'époux, dit du tuteur de l'épouse,
Promesse de mariage,
Certificats de publication à :
Bex, Lavey, Vérossaz et Echandens

Les époux :

Wöessray Félicx
Nelly Wöessray

Les témoins :

Wöessray Louis
Pointet

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'Etat
Civil de Vérossaz et d'Echan-
dens. 4. I. 22/

Registre des mariages A.

N^o 17
 TOMMAZ
 Blum.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. TOMMAZ, Etienne-Alex. Lucien
 célibataire

agriculteur
 originaire de Cully, Lutry et Lavey-Morcles domicilié à
 Lavey né à
 Lavey le vingt décembre
 mil huit cent nonante six fils de

Henri Tommaz, agriculteur, et de
 Jeanne-Louise Eugénie née Pasche, sa femme,
 à Lavey.

2. Blum, Adèle
 célibataire

sans profession
 originaire de Gessenay (Bernes) domiciliée à
 Beva née à
 Gessenay le premier janvier
 mil huit cent nonante deux fille de

Albert Blum, marchand de bétail, à Beva, et de
 Catherine née Kluzen,
 à Décidée.

Comme témoins :

- Schopfer Alfred, de Lavonon (Bernes) chauffeur à Tronchies,
- Anet Jean, de Gryon et d'Olten, restaurateur à Beva.

Les publications ont eu lieu à Lavey, Lutry et Gessenay le trente
 et à Beva le trente et à Cully le trente-un mais mil neuf cent
 vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le mercredi dix-sept mai mil neuf
 cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication à
 Cully, Lutry, Lavey, Gessenay
 et Beva

Les époux :

Lucien Tommaz
 Adèle Blum

Les témoins :

Alfred Schopfer
 Jean Anet

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Cully, Lutry, et Gessenay.

Registre des mariages A.

N^o 18.
de Siebenthal
Guillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Siebenthal, Kumbert - Wenzl
célibataire
mécanicien
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Bea, né à
Menton le vingt-cinq mai
mil huit cent nonant quatre fils de
Bertha-Jérémie de Siebenthal et de

2. Guillard, Marie-Wenzlette
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bea domiciliée à
Bea née à
Bea le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Albert Guillard, confiseur à Bea et de
Emilie Alexandrine née Garnier
à sa femme.

Comme témoins :

1. Guillard Rodolphe, de Bea, confiseur, domicilié à Bea
2. Guillard Gustave, de Bea, chauffeur, domicilié à Bea

Les publications ont eu lieu à Bea, le deux, et à Gessenay, le
trois mai mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le lundi vingt-deux mai mil neuf
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bea,
et à Gessenay

Les époux :

Henri de Siebenthal
Mari de Siebenthal

Les témoins :

Rodolphe Guillard
Justave Guillard

L'officier de l'état civil :

F. Guillard

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Gessenay.

Registre des mariages A.

N° 19.
Favez
Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Daniel - Maurice, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Palézieux et de Servin _____ domicilié à

Vuibroye _____ né à

Vuibroye _____ le seize octobre

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Friedrich Favez, agriculteur, _____ et de

Marie-Victorine née Secaut, _____

à Vuibroye, _____

2. Cherix, Nazianne - Antoinette, _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea, La Trosse Dessus, _____ née à

Bea, La Trosse Dessus, _____ le douze juillet

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Pierre-François Cherix, décédé, _____ et de

Anne-Marquise née Thévoz, sa veuve, _____

à Bea, La Trosse Dessus _____

Comme témoins :

1. Testaz Georges, de Bea, industriel, domicilié à Fromières et Bea

2. Santagiuliana Louis, d'origine italienne, maître menuisier à Bea

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Servin, Vuibroye et Bea, _____
le sept avril mil neuf cent vingt-deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le premier juin, mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil de
Oron _____

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Palézieux et d'Oron.

Les époux :

Maurice Favez
Nazianne Favez

Les témoins :

G. Testaz
Santagiuliana

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N° 21.
Ponnaz
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponnaz, Lucien-Charles,

célibataire

agriculteur

originaire de Lavey-Morcles, Cully et Lutry, domicilié à

Bea, au Suisselet, né à

Bea, au Suisselet, le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Abram François Ponnaz, et de

Julie née Escot,

à Bea, au Châtel,

2. Besson, Ida,

célibataire

ménagère

originaire de Bea, domiciliée à

Bea, au Châtel, née à

Bea, au Châtel, le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de

Isaac dit Félix Besson, agriculteur, à Bea, au Châtel, et de

Jeune Marie-Hélène-Annamie Pollat.

Comme témoins :

1. Ponnaz Francis, de Lavey, Cully & Lutry, agriculteur, au Suisselet,

2. Tinturier Edouard, de Bière, ferronnier, domicilié à Bea.

Les publications ont eu lieu à Bea le vingt, à Lavey et à Lutry, le vingt-deux, et à Cully le vingt-trois, mai mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Cully, Lutry, Lavey et Bea.

Les époux :

Ponnaz Charles.

Besson Ponnaz

Ida Ponnaz

Les témoins :

Ponnaz Francis.

Tinturier Edouard.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Cully et de Lutry

Registre des mariages A.

N° 22.

Cottier
Dusoisin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Frédéric-Emmanuel,

célibataire

scieur

originaire de Rougemont domicilié à

Bea né à

Bea, au Jénier le vingt-cinq juin

mil neuf cent fils de

Louis Cottier, employé aux Mines et Salines, et de

Henriette Eugénie née Jénier, sa femme,

à Bea, au Jénier;

2. Dusoisin, Angèle-Marie,

célibataire

sepatteuse

originaire de Champagne et Fontanazier domiciliée à

Lautanne née à

Payerne le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Henri Deveisin, serrurier à Lautanne, et de

feu Marie née Falconnier,

à

Comme témoins :

1. Deveisin Henri, serrurier, frère de l'époux, domicilié à Lautanne

2. Deveisin César, fermier, frère de l'époux, domicilié à Lautanne

Les publications ont eu lieu à: Bea le vingt-deux, Rougemont et
Fontanazier le vingt-trois, à Champagne et à Lautanne le
vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bea, le samedi dix-sept juin mil neuf
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage

Certificats de publication à :

Bea, Rougemont, Fontanazier;

Champagne, Lautanne

Les époux :

Cottier Frédéric

Angèle Cottier

Les témoins :

Henri Dusoisin

César Dusoisin

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Rougemont, Bonvillars,
Champagne, Lautanne

Registre des mariages A.

N° 23. Bocherens
et Silliez.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocherens, Henri, Philippe,

célibataire

agriculteur

originaire de Gryon

domicilié à

Gryon

né à

Arveyes sur Ollon le vingt-trois février

mil neuf cent un

fils de

Philippe Bocherens, agriculteur,

et de

Adèle Amélie née Kohly, sa femme,

à Gryon;

2. Silliez, Kelly,

célibataire

sans profession

originaire de Bea

domiciliée à

Bea, la Tasse-Jessus,

née à

Bea, la Tasse-Jessus le dix-sept août

mil neuf cent un

fille de

Abram François Silliez, charpentier,

et de

Mélie Louise née Basset, sa femme,

à Bea, la Tasse-Jessus.

Comme témoins :

1. Crosset Robert, d'Ollon, agriculteur, domicilié au Charvalat 3 Bea,

2. Kohly, Jean, de Gâtig Bernes, charpentier domicilié à Gryon.

Les publications ont eu lieu à Gryon et à Bea le six juin mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le mardi onze juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Formis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Gryon

Les époux :

Henri Bocherens

Kelly Bocherens

Les témoins :

Robert Crosset

Kohly Jean

L'officier de l'état civil :

J. L. L.

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gryon - 11.722

Registre des mariages A.

N^o 24.
Pittier
Matthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittier, François-Emile,

célibataire

garde-frontière

originaire de Bex

domicilié à

La Cure vicie Saint-Cergue,

né à

Planex vicie Olon le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-François Pittier

et de

Sophie Louise née Favre

à tous deux décidés,

2. Matthey, Elisa. Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Valloire

domiciliée à

Bex

née à

Bex le dix-sept octobre

mil neuf cent fille de

David Auguste Matthey, menuisier,

et de

Elise née Turrian, sa femme,

à Bex

Comme témoins :

1. Matthey Auguste, de Valloire, menuisier, domicilié à Bex;

2. Boncastre Ernest, d'origine italienne, négociant à Bex.

Les publications ont eu lieu à St-Cergue, à Bex et à Valloire le
dix mai mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi vingt-un juillet mil
neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Permis de célibat délivré
par l'officier de l'état civil de
St-Cergue.

Les époux :

Pittier Emile

Pittier Marguerite

Les témoins :

Auguste Matthey

Ernest Boncastre

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 25. Chesaux
Dendaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux, Aimé-Louis,

célibataire

agriculteur

originaire de Savoy-Morcles

domicilié à

Morcles

né à

Savoy

le six février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules-Louis Chesaux, agriculteur,

et de

Rosalie-Esther née Sambiel, sa femme,

à Morcles,

2. Dendaz, Marie-Justine

célibataire

ménagère

originaire de Collonges (Valais)

domiciliée à

Collonges

née à

Collonges

le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules Dendaz, décédé,

et de

Justine née Berger, sa veuve,

à Collonges

Comme témoins :

1. Dendaz Oscar, de Collonges, agriculteur, domicilié à Collonges

2. Dendaz Edouard, de Collonges, boulanger, domicilié à Triemraz

Les publications ont eu lieu à Savoy et à Collonges le vingt-six
juin mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

À Bes, le samedi, vingt-deux juillet mil
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à
Savoy et à Collonges.

Les époux :

Chesaux Aimé

Dendaz Marie

Les témoins :

Dendaz Edouard

Dendaz Oscar

Chesaux Yvonne

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil et du Tribunal de Collonges

Registre des mariages A.

N° 26.
Saoui en Jaggi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saoui, Pierre-Arnold, _____
célibataire

menuisier

originaire de Morbis Inférieure (Tessin) domicilié à

Bex né à

Balerna (Tessin) le vingt huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles Sassi, maçon, et de

Marie-Caroline née Corti, sa femme,

à Genève,

2. Jaggi, Marguerite-Elise, _____

célibataire

ménagère

originaire de Chatelet (Berne) domiciliée à

Bex née à

Bex le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

défunt David Jaggi, et de

Marie-Sylvie née Bretton, sa veuve,

à Bex

Comme témoins :

1. Hellen Gottfried, de Gessenay (Berne), menuisier, domicilié à Bex.

2. Jaggi François, de Gsteig bei Saanen (Berne), électricien à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le treize, à Gsteig et à Morbis
Inférieure le quatorze juin mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-neuf juillet mil neuf
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

Morbis Inférieure et Chatelet

Les époux :

Sassi Pierre

Sassi Elise

Les témoins :

Gottfr. Hellen

Jaggi François

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

RECTIFICATION

Par décision du 26 mai 1991
le Département de la justice, de la police
et des affaires militaires du canton de
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-
cription ci-contre en ce sens que

L'époux doit être désigné sous
le prénom - Pierre
Arnold et non Pierre
Arnold.

Bex le 24 mai 1991
L'officier de l'état civil (signé)

H. Lenz

Registre des mariages A.

N° 27.
Genet
Gandillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet, Charles-Eugène, _____
célibataire _____
chauffeur mécanicien _____
originaire de Bes, _____ domicilié à
Bes, Champ-Sivert, _____ né à
Bes, Fosse-Fessut _____ le deux décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Jean-Auguste Genet, agriculteur à Arroyes-rivier ~~et de~~
Marie-Judith née Amiguet, décédée, _____

2. Gandillon, Bertha-Alice, _____
célibataire _____
repasseuse _____
originaire de Tolochenaz _____ domiciliée à
Bes, les Fosses, _____ née à
Tolochenaz _____ le seize septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Henri-Justin Gandillon, décédé, _____ et de
Jeanne-Amélie Louise née Lenoir-Grand, _____

Comme témoins :

1. Ducret Auguste, de Saint-Sulpice (Vaud), domicilié à Bes, et
2. Deléchat Charles, d'Aubonne et Mont-sur-Rolle, domicilié à Bes
menuisier

Les publications ont eu lieu à Bes, le quatre et à Tolochenaz le cinq-
juillet mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bes, le samedi deux septembre, mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à Bes
et à Tolochenaz _____

Les époux :

Genet Charles
Genet Bertha

Les témoins :

Auguste Ducret
Deléchat Charles

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Moiry, le 27.9.22. _____

Registre des mariages A.

N° 28.

Richard
et Chevalley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Louis-Alfred, _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Gryon et Ferreyres _____ domicilié à
Gryon _____ né à
Gryon _____ le seize novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de
Louis-Alphonse Richard, agriculteur, _____ et de
Marie-Judith nee Moreillon, sa femme, _____
à Gryon, _____

2. Chevalley, Jeanne, _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Morrens _____ domiciliée à
Aigle _____ née à
Aigle, La Fontaine _____ le douze mai _____

_____ mil neuf-cent trois _____ fille de
Jean-Louis Chevalley _____ et de
Bertha-Louisa nee Reichenbach, sa femme, _____
à Aigle. _____

Comme témoins :

1. Chevalley Louis, de Morrens, employé aux téléphones, à Aigle, _____
2. Zuechwat Germain, de Savièse (Palais), automobiliste à Bex, _____

Les publications ont eu lieu à Gryon, le vingt quatre, Aigle le vingt-
huit, Ferreyres et Morrens le vingt-neuf juin, mil neuf cent vingt-
deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le samedi deux septembre mil neuf cent
vingt deux _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil de
Gryon _____

Les époux :

Alfred Richard
Jeanne Richard

Les témoins :

Louis Chevalley
Germain Zuechwat

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
Civil de Gryon, Aigle, La Sarraz
et Poligny-le-Grand _____

Registre des mariages A.

N° 29. Pellegrini
Kentsch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellegrini, Eugène,

célibataire

plâtrier peintre

originaire de Caprezzo (Intra, Novare, Italie) domicilié à

Beva

né à

Beva

le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

défunt Bernard Pellegrini, et de

Henriette Philomène née de Siebenthal, sa veuve,

à Beva

2. Kentsch, Marie-Antoinette,

célibataire

sommelière

originaire de Trub (Berne) domiciliée à

Beva

née à

Saignelégier (Berne)

le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Frédéric Kentsch, décédé, et de

Léa née Bernhard, décédée

+

Comme témoins :

1. Louis Chappuis-Cheriv, de Pevidoux, Imprimeur, domicilié à Beva,

2. Alfred Bastian, de Gond-le-Saunier (France), aussi domicilié à Beva

Les publications ont eu lieu à : Beva, le neuf, Trub, le dix mai, et Caprezzo
du vingt au trent-un août mil neuf cent vingt-deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Beva, le samedi seize septembre mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à : Beva,
Trub et CaprezzoAutorisation du Département
de Justice et PoliceCommuniqué à la Chancellerie d'état
et à l'officier de l'état civil de Trub.

Les époux :

Eugène Pellegrini

A. Pellegrini

Les témoins :

L. Chappuis-Cheriv

Alf. Bastian

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 30. *Corthay et
Tauxe.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Corthay, William-Frédéric,*
célibataire
employé d'hôtel
originaire de *Etoy* domicilié à
Bex né à
Etoy le *deux-huit mars*
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis-François Corthay, agriculteur, à Bex, et de
feu Eugénie née Bosoz;

2. *Tauxe, Ysanne-Marguerite,*
célibataire
employée d'hôtel
originaire de *Aigle, Leyrin et Ormont-Dezobles,* domiciliée à
Bex née à
Bex le *quinze mai*
mil neuf cent deux, fille de
Jules-Alexandre-François Tauxe, décédé, et de
Elise Eugénie née Genet, veuve,
à *Bex.*

Comme témoins :

1. *Béatrix Gustave, de Concise, jardinier, domicilié à Bex,*
2. *Tauxe Alice, d'Aigle, Leyrin et Ormont-Dezobles, domiciliée à Bex*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le cinq, Aigle et Leyrin, le six, Etoy et
Ormont-Dezobles le sept, septembre mil neuf cent vingt-deux.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Bex, le vendredi vingt-deux septembre
mil neuf cent vingt-deux.*

Pièces déposées :

*Extraits de naissances des époux —
Promesse de mariage;
Certificats de publication à Bex,
Aigle, Leyrin, Etoy et Ormont-Dezobles.*

Les époux :

*William Corthay
Ysanne Corthay.*

Les témoins :

*Gustave Béatrix
Alice Tauxe.*

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de : *Bex à Etoy, Aigle, Leyrin
et Ormont-Dezobles.*

Registre des mariages A.

N^o 31.
Bernasconi et
Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Fernand-Alexis, _____
célibataire

Inspecteur des travaux _____

originaire de Sigornette (Tessin) _____ domicilié à

Beva _____ né à

Beva _____ le vingt-sept mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

Fernand-François Bernasconi _____ et de

Aline Louise née Porloy, sa femme, _____

à Beva _____

2. Cherix, Germaine-Louise, _____

célibataire

couturière _____

originaire de Beva _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Beva _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

François Cherix, décédé, _____ et de

Louise Hortense née Meillard, sa veuve, _____

à Beva _____

Comme témoins :

1. Jaquerod Henri, d'Armont Dessus, facteur des télé, domicilié à Beva,

2. Delacrétaz Paul, de Corbeyrier, bourgeois communal, domicilié à Beva.

Les publications ont eu lieu à Beva, le vingt-quatre et à Sigornette
le vingt-six août mil neuf cent vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi vingt-trois septembre mil
neuf cent vingt-deux _____

Pièces déposées :

Contentement de la mère de
l'épouse, _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à
Sigornette et à Beva _____

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sigornette _____

Les époux :

Bernasconi
F. Bernasconi.

Les témoins :

Jaquero
Delacrétaz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 32
Chignoli
Gattoni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chignoli, Jean, _____
célibataire

laveur

originaire de d'origine italienne, _____ domicilié à

Savoy-le-Bains _____ né à

Vaprio d'Adda (Milan, Italie) le seize septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ fils de

Charles Chignoli, agriculteur, à Vaprio d'Adda, _____ et de

Rosane Rivolta _____

à décidé;

2. Gattoni, Lucie - Marie - Hélène, _____

célibataire

lingère

originaire de Ameno (Novare, Italie), _____ domiciliée à

Savoy-le-Bains _____ née à

Monthey (Valais) _____ le douze août _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Jean Gattoni, décédé, _____ et de

Virginie née Majoni, veuve _____

à Monthey

Comme témoins :

1. Gargantini, César, d'origine italienne, laveur à Pex, (Valais)

2. Castelli Alexandre, d'origine italienne, entrepreneur à Ollo

Les publications ont eu lieu à Savoy le 21 juillet, à Vaprio d'Adda

du vingt au trente août et Ameno du vingt au trente août

mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pex, le samedi trente septembre mil neuf cent

vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.

Certificat de célibat de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication à Savoy

Vaprio d'Adda et Ameno.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (cendres doubles).

Les époux :

Chignoli

Marie Chignoli

Les témoins :

Gargantini César

Castelli Alexandre

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 33
Pollini
Vauthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pollini, Gaetano, dit Louis
célibataire

seigneur

originaire de Tella, (Novare, Italie) domicilié à
Bex

à Ollon, aux Isles, le dix mai

mil huit cent, soixante sept fils de

Gaetano Dominique Pollini, chaudronnier, et de
Louise née Zumbrennen, sa femme,
à Bex,

2. Vauthey, Clara Germaine,
célibataire

ceibatrice

originaire de Romaufens (Fribourg) domiciliée à
Sautanne

à Sautanne le huit août

mil neuf cent fille de

Jean-Basile Vauthey, décédé, et de
Méry Vauthey née Gellion, à Sautanne

Comme témoins :

1. Pollini Dominique, chaudronnier, de Tella, Italie, à Bex.
2. Schläppi Emile, de Lenk (Berne), mécanicien domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le cinq; Romaufens et Sautanne le sept août et à Tella du dix au dix sept Septembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi six octobre, mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage de l'époux,
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bex,
Romaufens, Sautanne et Tella
(Italie)
Autorisation du Département
de Justice et Police.

Les époux :

Pollini Louis
Pollini Clara

Les témoins :

Pollini
Schläppi Emile

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Sautanne et de Romau-
fens et à la Chancellerie d'Etat
du Canton de Vaud.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 34.
Hongler en
Dubois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hongler, Rudolf. Robert, _____
célibataire _____

masseur _____

originaire de Winterthur (Zurich) et de Berneck (St-Gall), domicilié à
Lavey-les-Bains _____ né à

Winterthur _____ le dix septembre _____

mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Robert Hongler, concierge, _____ et de

Sophie née Stössel, sa femme, _____

à Villeneuve _____

2. Dubois, Pauline-Sidonie, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Saint-Maurice _____ domiciliée à

Lavey-les-Bains, _____ née à

Saint-Maurice (Eponassey) le six juin _____

mil huit cent nonante _____ fille de

Louis Dubois, décédé, _____ et de

Rosalie née Mottiez, sa veuve, _____

à Eponassey rive St-Maurice _____

Comme témoins :

1. Dubois Ligerie, de Saint-Maurice, agriculteur à Eponassey, _____

2. Pochon Aimé Louis, de Saint-Maurice, y domicilié, employé C.T.F. _____

Les publications ont eu lieu à Lavey, le neuf, St-Maurice, le dix, Winter-
thur et Berneck, le onze septembre mil neuf cent vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ber, le Samedi quatorze octobre mil neuf cent-
vingt-deux _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Lavey,
Winterthur, Berneck et St-Maurice _____

Communiqué aux Officiers de l'Etat _____

Civil de Winterthur, Berneck, & _____

St-Maurice, 14. 10. 22. _____

Les époux :

Rob Hongler

Sidonie Hongler

Les témoins :

Dubois Ligerie

Pochon Aimé Louis

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 35. Raboud
et Saubert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raboud, Irénée - Hippolyte,

célibataire

agriculteur

originaire de Grandvillard (Fribourg) domicilié à

Bex né à

Grandvillard le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jean Raboud et de

Agnès née Millasser,

à tous deux décédés,

2. Saubert, Martha,

célibataire

ménagère

originaire de Adelboden (Bern) domiciliée à

Bex, Les Monts, née à

Bex, Les Monts, le vingt-quatre janvier

mil neuf cent trois fille de

Pierre Saubert, agriculteur, et de

Marie Rosette née Zenger, sa femme,

à Bex, Les Monts.

Comme témoins :

1. Cherix Paul fils de Rodolphe, de Bex, industriel au dit lieu.

2. Cherix Marcel fils de Rodolphe, de Bex, agriculteur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bex, le dix-neuf, à Grandvillard et
à Adelboden, le vingt-sept septembre, mil neuf cent vingt-deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bex, le lundi seize octobre, mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Autorisation des parents de l'é-

pouse; Promesse de mariage, -

Certificats de publication à :

Bex, Grandvillard et Adelbo-

den

-

-

-

-

-

-

-

-

-

Communiqué aux officiers de l'état-
civil de Grandvillard et
Adelboden

Les époux :

Raboud Irénée
Raboud Martha.

Les témoins :

A. Cherix père
M. Choux

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 36.
Duthovez
Mozzeillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duthovez, Henri, _____
célibataire _____
journalier _____
originaire de Corbeyrier et d'Aigle _____ domicilié à
Bea _____ né à
Bea _____ le trente-sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
François Henri Duthovez, agriculteur, _____ et de
Marie-Julie Fanny née Richard, _____
décédée, _____

2. Mozzeillon, Lina, _____
célibataire _____
coulurière _____
originaire de Bea _____ domiciliée à
Bea, Poste Dessus, _____ née à
Bea, Poste Dessus, _____ le onze février _____
mil huit cent septante-sept _____ fille de
Philippe Adrien Mozzeillon, agriculteur, à La Poste, _____ et de
Marie-Jenny née Pelliét, décédée _____

Comme témoins :
1. Duthovez Henri Jules, de Corbeyrier et d'Aigle, journalier à Bea et
2. Crosset Auguste, de Bea et d'Olten, charpentier, domicilié à Bea _____

Les publications ont eu lieu à Bea, Corbeyrier et Aigle, le neuf octobre
mil huit cent vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le vendredi vingt-sept octobre mil
neuf cent vingt-deux _____

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à _____
Aigle, Corbeyrier et Bea _____

Les époux :
Duthovez Henri
Duthovez Lina

Les témoins :
Duthovez Jules
Crosset Auguste

L'officier de l'état civil :
F. Gillard

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Aigle le 27/10/1922 _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 37.

Michel
Rey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Robert, _____
célibataire _____

garde des faits à Gailly _____

originaire de Köniz (Berne) _____ domicilié à

Moreles (Gailly) _____ né à

Moreles _____ le quatre novembre _____

mil neuf cent _____ fils de

Frédéric Michel _____ et de

Marionette-Suzette née Chesaux, sa femme, _____

à Moreles _____

2. Rey, Renée - Béatrice, _____

divorcée de Ralther Frédéric dès le vingt-deux janvier mil neuf cent
seize _____

originaire de Lancy (Genève) _____ domiciliée à

Moreles _____ née à

Genève _____ le dix-sept juin _____

mil huit cent nonante trois _____ fille de

John Rey, décédé, _____ et de

Henriette Gasoline née Bridgand, sa veuve, _____

à Moreles _____

Comme témoins :

1. Guillet Henri, de Lancy, Moreles, garde des faits à Savatan sur Lancy,
2. Saubraz allié de May Edouard, de Olon, agriculteur aux Monts sur Pex.

Les publications ont eu lieu à Lancy, Lancy et Köniz le cinq septembre
mil neuf cent vingt-deux _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pex, le samedi vingt-huit octobre mil neuf cent
vingt-deux _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux _____

Extrait du premier mariage de l'
épouse, acte portant la mention du
divorce et la réintégration genevoise
bourgeoise de Lancy _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Lancy, Lancy,
Lancy et Köniz _____Communiqué aux officiers de l'état civil
de Köniz et de Lancy 22.10.22. _____

Les époux :

Michel R.

R. Michel

Les témoins :

Guillet H. ^{re}

Ed. Saubraz Westar

L'officier de l'état civil :

F. Gillaud

Registre des mariages A.

N^o 38.Ecu-yez
Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecu-yez, Louis-Jules,

célibataire

d'origine

originaire de Envy (Vaud) domicilié à

Bellerue (Bellerue, Genève) né à

Chevilly le seize mars

mil huit cent nonante quatre fils de

Ecu-yez, Louis-Jules, décédé, et de

Marie-Louise née Bredaz, sa veuve,

à Merlebach

2. Cherix, Julia-Alice,

célibataire

sans profession,

originaire de Beva (Vaud) domiciliée à

Beva née à

Beva le quatre décembre

mil huit cent nonante cinq fille de

Cherix, Edouard-Louis, décédé, et de

Fanny-Elisa née Schleicher, sa veuve,

à Beva

Comme témoins :

1. Cherix Louis

2. Cherix Paul, de Beva, agriculteurs, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Beva le dix-neuf, à Bellerue et à Envy, le vingt octobre mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le vendredi dix novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
par l'officier de l'état civil
de Bellerue (Genève)

Les époux :

Louis Ecu-yez
Julia Cherix

Les témoins :

Louis Cherix
Paul Cherix

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 39.
Bohren
Weber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohren, Christian, _____

célibataire _____

Cafetier et guide _____

originaire de Grindelwald _____ domicilié à

Grindelwald _____ né à

Grindelwald _____ le dix-sept avril _____

mil huit cent nonante-un _____ fils de

David Bohren, décédé _____ et de

Susanna née Breuvonod, sa veuve _____

à Grindelwald; _____

2. Weber, Rosa, _____

célibataire _____

originaire de Bäretswil (Zurich) _____ domiciliée à

Chesières, née Ellen _____ née à

Chesières _____ le vingt-deux mai _____

mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Jean Weber, cafetier; _____ et de

Catherine-Julianne née Berchtold, sa femme; _____

à Chesières. _____

Comme témoins : _____

1. Grindelwald, domicilié à Grindelwald, frère de la fiancée; _____

2. Théri, Jean, cuisinier, de Priory, domicilié à Priory. _____

Les publications ont eu lieu à Grindelwald, le dix-neuf, à Bäretswil et à Hünenberg, les vingt-un et vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ber, le mardi quatorze novembre mil neuf cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Grindelwald _____

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Grindelwald, Ellen et Bäretswil. _____

Les époux :

Christian Bohren

Rosa Bohren.

Les témoins :

H. Bohren

Jean Théri

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

N° 40. Germaner
Heitz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germaner, Jean-Frédéric, rentier
 Veuf de Marie Solavie Thérèse Niel, décédée à Aris (Bouches
 du Rhône le dix novembre mil neuf cent sept,
 originaire de Marseille (Bouches du Rhône, France), domicilié à
 Genève, né à
 Marseille le quatre septembre
 mil huit cent cinquante sept, fils de
 défunt Jean-Pierre Germaner et de
 Marie Madeleine née Bournaud,
 décédée;

2. Heitz, Emilie-Marguerite,
 célibataire
 sans profession
 originaire de Niederschopfheim (Baden, Allemagne), domiciliée à
 Bex (Saut), née à
 Bex le huit avril
 mil huit cent quatre-vingt-un, fille de
 Wilhelm Heitz, décédé, et de
 Marie Anna von Junken, sa veuve,
 à Bex.

Comme témoins :

1. Heitz, Wilhelm, de Niederschopfheim, Baden, couturier
2. Heitz, Mathilde, du même lieu, ménagère, tous deux à Bex.

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt, à Marseille et à Bex
 le vingt trois, et à Niederschopfheim le vingt cinq, octobre mil
 neuf cent vingt deux. La déclaration de validité délivrée par le
 Consul de France à Genève est datée du treize novembre courant.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi trente novembre, mil neuf cent
 vingt deux.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré
 par l'Officier de l'état civil de
 Genève.

Les époux :

Germaner
 Heitz

Les témoins :

Mathilde Heitz
 William Heitz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 41.
Jura
Minder.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jura, Fritz,
célibataire
meunier
originaire de Richenbach (Soleure) domicilié à
Bea né à
Brigglen (Soleure) le vingt décembre
mil huit cent norante fils de
Stéphan-Jean Jura, décédé, et de
Jeanne Louise née Suter.

2. Minder, Rosa,
célibataire
sans profession
originaire de Lutsvil (Bern) domiciliée à
Wysbacher (Bern) née à
Wysbacher le vingt quatre mai
mil neuf cent fille de
défunt Jacob Minder et de
Anna Maria née Niederhauser, veuve,
à Wysbacher.

Comme témoins :

- 1. Mme Hellenberger, comptable, de Gessen Schall, à Bea
- 2. Anna Faurer, sans profession d'Ormont-Dessus, Leyzin à Bea

Les publications ont eu lieu à Bea, le quinze, à Richenbach et Robschach
le seize et à Wysbacher le dix sept novembre mil neuf cent
deux.

du le 12. 12. 1922
unions
c'est.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bea, le samedi neuf décembre mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux,
- Promesse de mariage de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication à Richenbach,
Robschach, Wysbacher et Bea

Les époux :

Fritz Jura
Rosa Suter - Minder.

Les témoins :

M. Hellenberger
Anna Faurer

L'officier de l'état civil :

H. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 42.von Allmen
Frocher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Allmen, Louis-Frédéric, _____
célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Sauterbrunn (Berne) _____ domicilié à

Bea _____ né à

Sauterne _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de

Jean Frédéric von Allmen, décédé, _____ et de

Julie Fanny Thérèse née Wyt, sœur, _____

à Bea, _____

2. Frocher, Adèle-Hélène, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Meisterschwanden (Argovie) _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Aigle _____ le quatre février _____

_____ mil neuf cent trois, _____ fille de

Robert Louis Fritsch, manœuvre à Bea, _____ et de

Marie-Alexandrine Berloy née d'avel, _____

à décédée. _____

Comme témoins :

1. Voulay, John, d'Aigle, scienc, domicilié à Bea, _____

2. Decosterd, Louis, des Thielens, scienc, domicilié à Bea, _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le six, à Meisterschwanden
le sept et à Sauterbrunn le huit décembre mil neuf-
cent vingt-deux. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Bea, le samedi vingt-trois décembre mil-
neufcent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
L'assentement du père de l'épouse;
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à Bea,
Sauterbrunn et Meisterschwanden.

Les époux :

von Allmen Louis
von Allmen Hélène

Les témoins :

Voulay John
Decosterd Louis

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Sauterbrunn et de
Meisterschwanden. 29. 12. 1922. _____

Registre des mariages A.

N° 43.
Stadelmann
Romang.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadelmann, Victor, _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Hühli (Lucerne) _____ domicilié à
Bex, Les Dévants _____ né à
_____ le sept février _____
Saint-Triphon vers Olon

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Antoine Stadelmann, décédé, _____ et de

Madeleine née Kirschi, sa veuve, _____
à Bex, aux Dévants; _____

2. Romang, Rosa-Ethel, _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Gsteig bei Saanen (Berne) _____ domiciliée à
Bex, aux Dévants, _____ née à
Saanen (Grund) _____ le vingt décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Johannes Romang, agriculteur, à Gessonay (Grund) et de
sa femme Sophie Caroline née Jaggi _____

Comme témoins :

1. Wursten Madeleine, de Gessonay (Berne), aux Dévants,
2. Romang Jean-Gottfried, agriculteur, de Gsteig, aux Dévants

Les publications ont eu lieu à Bex, le onze, à Gsteig et à Hühli le
douze décembre mil neuf cent vingt-deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi vingt-neuf décembre mil
neuf cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication à Bex,
Hühli et Gsteig _____

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Gsteig et de Hühli, 29.12.22.

Les époux :

Victor Stadelmann.
Rosa Stadelmann.

Les témoins :

Mugli Wursten
Joh. Gottf. Romang

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 44.
Brand
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand, Victor, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lauenen (Berne) _____ domicilié à

Gryon, au Pré, _____ né à

Blonay _____ le vingt deux _____

mil neuf cent un, _____ fils de

Ulrich Brand, au Pré sous Gryon, _____ et de

Sarah née Reichen, _____

à décès _____

2. Richard, Julie-Fanchette, _____
célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Sous Gryon près Gryon _____ née à

Sous Gryon _____ le huit avril _____

mil neuf cent _____ fille de

David-Philippe Richard, à Sous Gryon, _____ et de

Julie née Reichenbach _____

à sa femme _____

Comme témoins :

1. Genet Louis fils de Louis, de Bea, agriculteur, à Bea, Poste Dessus

2. Brand Rosa, de Lauenen (Berne), ménagère, au Pré sous Gryon.

Les publications ont eu lieu à Bea et à Gryon, le seize et à Lauenen

le quatorze décembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le samedi trente décembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Gryon _____

Les époux :

Victor Brand
Fanchette Brand

Les témoins :

Genet Louis
Rosa Brand

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Le N^o 44 et la page 378 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922.

Les deux doubles du présent registre dont conformes, de qui nous certifions.

Bea, le 31 décembre 1922.

L'officier de l'état civil :

H. Gillard



Un double a été remis le cinq janvier 1923 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 114 de l'ordonnance du Conseil fédéral suisse du 25 février 1910 sur les registres de l'état civil.

Bea, le 5 janvier 1923.

L'officier de l'état civil :

H. Gillard



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 460 r. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lauenen et de Gryon.

Registre des mariages A.

N^o 1. - *Wenzin et
Anderhub.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Wenzin, Jacob-Joseph,* ménageur

*Veuf de Marie-Emilie née Barbey, le dix-neuf
octobre mil neuf cent vingt*

originaire de *Didentis (Episens),* domicilié à

Bex, né à

Salva, le *seize avril*

mil huit cent septante-sept, fils de

Johann-Baptiste Wenzin et de

Maria-Barbara née Demarmels,

à tous deux décédés;

2. *Anderhub, Catherine,*

célibataire

cuisinière

originaire de *Rothenburg (Lucornes),* domiciliée à

Rothenburg, née à

Rothenburg, le *huit janvier*

mil huit cent septante-cinq, fille de

Leonz Anderhub et de

Maria née Birrer

à tous deux décédés.

Comme témoins :

1. *Moreillon Gabriel, de Bex, agriculteur à Frenières et*

2. *Dufour Gustave, du Châtelard, distillateur à Aigle*

Les publications ont eu lieu à *Bex, le dix-huit, à Didentis et à
Rothenburg, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-trois.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Bex, le vendredi deux février mil neuf cent
vingt-trois.*

Pièces déposées :

*Livret de famille portant l'acte
du premier mariage de l'époux
et la mention du décès de sa pre-
mière femme,*

Extrait de naissance de l'épouse

Promesse de mariage de l'épouse

Promesse de mariage,

Certificats de publication à

Bex, Didentis et Rothenburg

Communiqué aux officiers de l'état

*civil de Didentis et Rothen-
burg 2 II. 24*

Les époux :

*Joseph Wenzin
Catherine Wenzin*

Les témoins :

*Gabriel Moreillon
Gustave Dufour*

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 2.
Schwenter
Aneax.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwenter, Georges-Emile, _____ charpentier,
divorcé de Mariamne née Aulet dès le sept janvier mil
neuf cent dix-neuf _____
originaire de Gessenay (Berne) _____ domicilié à
Bex, Tasse-dessus, _____ né à
Bex, Tasse-dessus, _____ le deux avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Emile Pierre Schwenter, agriculteur, _____ et de
Elisa née Moreillon, sa femme _____
à Bex, Tasse-Dessus, _____

2. Aneax, Marie-Rose, _____ ménagère
divorcée de Jean Baptiste Thonon dès le cinq octobre
mil neuf cent vingt _____
originaire de d'origine belge _____ domiciliée à
Bex, Tasse-dessus, _____ née à
Gryon _____ le onze février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Henri Aneax, agriculteur, à Gryon, _____ et de
Mariamne née Normand, dédicée _____

Comme témoins :

1. Aneax Jean, de Gryon et d'Olon, restaurateur à Bex;
2. Moreillon Rary François, de Bex, agriculteur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bex le onze et à Gessenay le treize
janvier mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trois février mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de mariage des époux, actes
portant la mention du divorce.
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à Bex
et à Gessenay _____
Dépense du conseil d'état à l'é-
gard de produire le certificat
de capacité matrimoniale. _____

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Gessenay. La Belgique n'ayant
pas reconnu le mariage Thonon Aneax
aucune communication ne lui est faite.

Les époux :

Schwenter
Elise Schwenter

Les témoins :

Jean Aneax
Moreillon Rary

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 3. Lillaye et
Corday.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lillaye, Gabriel-René, _____
célibataire _____

négoçant _____

originaire de d'origine française _____ domicilié à

Bezons, C.C., rue Emile Zola _____ né à

Somerville, Etat de Massachusetts le seize septembre _____

des Etats Unis d'Amérique _____ fils de

mil huit cent quatre vingt quatre _____ et de

Ernest Lillaye, décédé, _____ et de

Lucie née Schenker, sa veuve, domiciliée _____

à Bezons; _____

2. Corday, Blanche-Mathilde, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à

Beva _____ née à

Lausanne _____ le quinze mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

François-Louis-Auguste Corday, médecin dentiste, _____ et de

Louisa-Jola-Frédérique née Raymond, sa femme, _____

à Beva. _____

Comme témoins :

1. Corday François, père de l'épouse, dentiste à Beva. _____

2. Corboed Paul, de Surpierre, hôtelier, à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Beva le dix huit et à

Bezons le quatorze septembre mil neuf cent vingt

deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Beva, le samedi dix février mil neuf cent

vingt trois. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Acte de bonnes mœurs de l'épouse;

Certificat de nationalité de l'époux;

Certificats de publication à Beva,

Savigny et Bezons, Certificat de

résidence en faveur de l'époux; Cer-

tificat de capacité matrimoniale

délivré à l'époux par le Consul de Fran-

ce. Autorisation du Département

Communiqué _____ de Justice & Police,

à la Chancellerie d'Etat et à l'

Officier de l'Etat civil de Savigny

Les époux :

G. Lillaye
M. Lillaye

Les témoins :

F. Corday
P. Corboed

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 4.
Paupe en
Brède.

Divorce

Par jugement du Tribunal du district
de Vevey, rendu
en date du 25 avril 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1927, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage. Ce délai court dès
le 15 juillet 1927.
Inscrit le 16 août 1927.

L'officier de l'état-civil:

H. Gillard

Communiqué le 16.8.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paupe, Claude-Léon
célibataire

voyageur de commerce
originaire de Epiquerez (Berne) domicilié à
Bex né à

Dampierre le vingt-six juillet
mil huit cent huitante-neuf fils de

Léon Paupe décédé et de
Emma-Fidèle née Paupe, décédée

2. Brède, Fanny
célibataire

commerçante
originaire de Château-d'Oex domiciliée à
Bex née à

Bex le onze août
mil huit cent huitante-cinq fille de

David-Henri Brède, agriculteur et de
Emma née Guillard, sa femme
à Bex

Comme témoins :

1. Michaud Robert, de Bex, coiffeur à Bex
2. Feller Charles d'Uetendorf, jardinier à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex le seize à Château-d'Oex
le dix-sept et à Epiquerez le dix-huit janvier
mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le vendredi seize février mil
neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de
l'époux. Promesse de mariage
Certificats de publication
à Bex, Château-d'Oex et
Epiquerez

Les époux :

Paupe Claude
Paupe Fanny

Les témoins :

R. Michaud
Ch. Feller

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

Communiqué aux Etats civils
de Château-d'Oex et Epique-
rez

Registre des mariages A.

N^o 5. Lutzerbacher
Richon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lutzerbacher, Adolf, Ingénieur-chimiste —
Veuf, en premières noces, de Barbara's Martha née Fugot
dès le vingt-huit octobre mil neuf cent dix-sept
originaire de Lohn (Soleure) — domicilié à
Bex — né à
Biberist — le trente septembre
— mil huit cent quatre-vingt-trois — fils de
Adolf Lutzerbacher, instituteur, — et de
Anna Rosa née Kästel, sa femme, —
à Biberist,

2. Richon, Juliette Rose, —
célibataire —
sans profession —
originaire de d'origine française — domiciliée à
Bex — née à
Tallud (Savoie, France) — le cinq mai —
— mil neuf cent quatre — fille de
Marie-Etienne Richon, décédé, — et de
Marie-Joséphine née Blanc, sa veuve, —
à Tallud.

Comme témoins :

1. Schaefer Rudolf, de Zauggenried (Berne), chef d'usine à Bex
2. Schaefer Emma, de Zauggenried (Berne) aussi à Bex.

Les publications ont eu lieu à Bex, le trois, à Biberist le huit et à
Tallud le sept janvier mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi vingt-trois février mil
neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Acte du premier mariage de l'époux,
Acte de décès de sa première femme,
Acte de décès du père de l'épouse
et acte de consentement de sa mère
Promesses de mariage, Certificats
de publication à Bex, Lohn et
Tallud, Autorisation du Département
mont de justice Police et du canton
Communiqué — de France —
à la chancellerie d'Etat et à
l'Etat civil de Biberist. 23.2.23.

Les époux :

A. Lutzerbacher
y. Lutzerbacher

Les témoins :

R. Schaefer
E. Schaefer

L'officier de l'état civil :

H. Gillard

N° 6. *Morisod Ciana.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Morisod, Casimir,*
célibataire,
manœuvre,
 originaire de *Vérossaz (Valais)* domicilié à
Bex né à
Monthey le *seize novembre*
mil huit cent septante huit fils de
Louis Morisod, agriculteur à la Combe y Bex et de
Mariette Ruffiner,
 & légitimés.

2. *Ciana, Jeanne Marie Thérèse,*
célibataire,
ménagère,
 originaire de *Meigozzo (Novare, Italie)* domiciliée à
Bex née à
Monthey le *vingt huit décembre*
mil neuf cent un fille de
Oscar Ciana, mineur et de
Rosalie née Tenis, sa femme,
 à *Monthey.*

Comme témoins :

1. *Borlat Charles, d'Ormont-Dessous, ouvrier à Bex.*
2. *Müller Albert, de Bolligen, Berne, ouvrier à Bex.*

Les publications ont eu lieu à *Bex* le *vingt sept*, à *Vérossaz* le *vingt neuf*, avril *mil neuf cent vingt deux.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le *samedi vingt quatre février* *mil neuf cent vingt trois.*

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;
Permette de mariage, consente-
ment des parents de l'épouse. -
Certificats de publication à Bex,
Vérossaz et Meigozzo, Autorisation
du Département de Justice et
Police. Certificat de célibat de
l'épouse.

Les époux :

Morisod Casimir
Jeanne Morisod

Les témoins :

Charles Borlat
Albert Müller.

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'officier de l'état civil de *Vérossaz* le *26 Fev. 23.*

Registre des mariages A.

N° 7.
 Ecuyer
 Keller née Bourqui

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuyer, Jules-Maurice,
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Envy domicilié à
Morcles né à
Envy le vingt-quatre octobre
mil neuf cent un fils de
Louis-Jules Ecuyer, décédé, et de
Marie-Louise née Bredaz, sa veuve,
 à Morcles

2. Keller, née Bourqui, Charlotte-Sophie-Joséphine,
 veuve de Fredéric-Adolphe Keller dès le six mai
mil neuf cent vingt-un
 originaire de Dörflingen (Schaffhouse) domiciliée à
Morcles née à
Fribourg le seize avril
mil huit cent nonante-sept fille de
feu Angèle-Marie Bourqui et de

Comme témoins :

1. Ecuyer Emile, d'Envy, maréchal à Bex
2. Hütschi Edwin, mécanicien dentiste, de Schüpfen (Bourguignonne) à Morcles

Les publications ont eu lieu à Lavey, le vingt-cinq à Envy
 et à Dörflingen le vingt-six janvier mil-
neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi trois mars mil-
neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de
l'époux. Acte du premier
mariage de l'épouse. Acte
de décès du premier
mari. Promesse de mari-
age. Certificats de pu-
blication à Lavey, Envy
et Dörflingen

Les époux :

Ecuyer Jules.
Ecuyer Louise

Les témoins :

Ecuyer Emile.
Edwin Hütschi

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux Etats civils
 d'Envy et de Dörflingen

Registre des mariages A.

N^o 8.
Yannaz
Thaulaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yannaz, Gustave-Henri, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Lutry et Epesses _____ domicilié à

Bex, Fenalet, _____ né à

Fenalet, _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Abram Yannaz, agriculteur, _____ et de

Julie-Elisa née Peltier, sa femme, _____

à Fenalet, _____

2. Thaulaz Julie-Alice, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bex _____ le dix-neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

défunt Emile-Alexis Thaulaz, _____ et de

Julie Louise née Richard, sa veuve, _____

à Bex, _____

Comme témoins :

1. Peltier Thomas, Henri, de Bex, agriculteur à Bex, _____

2. Richard Henri, d'Ormont-Dessous, agent de police à Bex, _____

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-deux, à Lutry le vingt-trois, et à Epesses le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le mercredi vingt-un mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, Promesse de mariage, Certificats de publication à Bex, Lutry et Epesses.

Les époux :

Yannaz Gustave
Yannaz Julie

Les témoins :

Peltier Henri
Richard Henri

L'officier de l'état civil :

J. Gilliers

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Bollat
Pitter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bollat, Henri,

célibataire

agriculteur

originaire de Bex

domicilié à

Savey

né à

Bex, au Châtel, le six septembre

mil huit cent norant six,

fils de

Jeanette Bollat

et de

ménagère

à Savey;

2. Pitter, Louise-Amélie,

célibataire

sans profession

originaire de Savey, Morcles et Ormont-Dessous

domiciliée à

Savey

née à

Savey le trente avril

mil neuf cent

fille de

Auguste Pillet, décédé

et de

Marie-Louise née Parliet, sa veuve,

à Savey.

Comme témoins :

1. Echenard, Alfred, d'Ormont-Dessous, forestier à Bex;

2. Girardin, Maurice, de Ormont-Dessous, agriculteur à Bex.

Les publications ont eu lieu à Savey et à Bex le vingt quatre
et à Ormont-Dessous le vingt six février mil neuf cent
vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le Samedi trente un mars mil
neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication
à Savey, Bex et Ormont-Dessous.

Les époux :

Bollat Henri

Amélie Bollat

Les témoins :

Alfred Echenard

Maurice Girardin

L'officier de l'état civil :

J. Pillard

Registre des mariages A.

N^o 10.
 Monnier
 et Denicol.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, César-Alexis,

célibataire

mécanicien

originaire de Tramelan-lestaud (Berne) domicilié à

Bex né à

Bex le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Henri Monnier, décédé, et de

Cécile née Rétay, veuve,

à Bex;

2. Denicol, Marie-Anna,

célibataire

sans profession

originaire de Saxon (Valais) domiciliée à

Nyon née à

Saxon le vingt-dix octobre

mil neuf cent fille de

Alfred Denicole, décédé, et de

Josephine née Tissière, veuve,

à Nyon

Comme témoins :

1. Ghisolli Amédée, de Calasca (Italie), serrurier, domicilié à Bex.

2. Brogli Jean, de Stein (Argovie), manoeuvre, domicilié à Bex.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt-trois; à Tramelan,
Saxon et Bex le vingt-quatre, mars mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le samedi sept avril mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux;

Promesse de mariage de l'époux;

Promesse de mariage

Certificats de publication à Bex,

Tramelan, Saxon et Nyon

Les époux :

César Monnier

Anna Monnier

Les témoins :

Amédée Ghisolli

Jean Brogli

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N° 11.

Crot
Moreillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Robert Samuel, _____
célibataire _____

sellier _____

originaire de Forel (Savaux) et de Savigny _____ domicilié à

Bea, aux Plans, _____ né à

Estertes _____ le vingt-neuf avril _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

François-Louis Crot, à Sausanne, _____ et de

Marie née Coquetand, _____

à décédée; _____

2. Moreillon, Velly Violette, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Bea _____ domiciliée à

Bea, aux Plans, _____ née à

Bea, aux Plans, _____ le vingt-un mai _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jean-François Moreillon, à Bea, _____ et de

Emma née Estoppey, _____

à décédée. _____

Comme témoins :

1. Meister, Edouard, de Sumiswald (Bern) relieur libraire à _____

2. Nicolleat Jules, de Bea, employé au B. G. C., domicilié à Bea _____

Les publications ont eu lieu à Bea le vingt-un, à Savigny le vingt-deux et à Forel, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le samedi sept avril mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux; _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à _____
Bea, Forel et Savigny. _____

Communiqué aux officiers de l'état civil de Forel (Savaux) et de Savigny. 7.4.22. _____

Les époux :

Crot Robert
V Crot

Les témoins :

Nicolleat
Meister
L'officier de l'état civil :
J. Gelber

Registre des mariages A.

N^o 12.
Regamey
Marlétaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Samuel-Louis, _____
célibataire _____

fromager _____
originaire de Lausanne et Savigny _____ domicilié à
Bex, aux Plans _____ né à
Tercies, commune de Blonay le seize avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

François-Adolphe Regamey négociant à Bussy et de
feu Marie-Jenny née Regamey _____

2. Marlétaz, Julianna, _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Ormont-Vessous _____ domiciliée à
Bex, aux Plans _____ née à
Bex, aux Plans _____ le deux juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

defunt David-François-Eli Marlétaz _____ et de
Marie-Louise-Henriette née Regamey, sa veuve
à Bex, aux Plans _____

Comme témoins :

1. Marlétaz Jean, d'Ormont-Vessous, agriculteur aux Plans,
2. Marlétaz Marie, d'Ormont-Vessous, ménagère, aux Plans.

Les publications ont eu lieu à Bex, le deux, à Ormont-Vessous
et Savigny le trois, et à Lausanne le cinq février
mil neuf cent vingt-trois. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi treize, avril mil neuf-
cent vingt-trois. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication à Bex,
Lausanne, Savigny et Ormont-
Vessous. _____

Les époux :

1. Regamey
2. Regamey

Les témoins :

Jean Marlétaz
Marie Marlétaz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lausanne, Savigny et
Ormont-Vessous _____

Registre des mariages A.

N° 13.

Egg
Bächtold.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egg, Ernest, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Rüschtikon (Zürich) _____ domicilié à

Saxon (Valais) _____ né à

Saxon _____ le dix-sept juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Reinhard Egg _____ et de

Bertha née Keller _____

à décidé _____

2. Bächtold, Frieda-Bertha, _____

célibataire _____

modiste _____

originaire de Schleithelm (Schaffhouse) _____ domiciliée à

Bex _____ née à

Bienne _____ le vingt-sept avril _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de

Eli-Gabriel Bächtold _____ et de

feu Marie-Louise née Ruoff _____

à Bex _____

Comme témoins :

1. Augstbourger Susanne de Langnau _____

2. Pittet Julia de Bex et 3. Leutwyler Berthe de Reinach _____

domiciliées à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Saxon, à Bex, à Rüschtikon,

et à Schleithelm les vingt-sept, vingt-huit,

vingt-neuf et trente-un mars mil neuf cent

vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bex, le vendredi vingt-sept avril _____

mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Permis de célébration _____

délivré par l'officier de _____

l'état civil de Saxon _____

Communiqué aux officiers de l'état _____

civil de Rüschtikon, Saxon, _____

et Schleithelm. 27.4.23 _____

Les époux :

Egg Ernest _____

Egg Frieda _____

Les témoins :

Augstbourger Susanne _____

Julia Pittet _____

Berthe Leutwyler _____

L'officier de l'état civil :

J. Gillard _____

N^o 14. ~
Genet en
Brand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet, Louis, _____
célibataire _____

agriculteur, employé aux mines et Salines, _____

originaire de Bea, _____ domicilié à

Bea, A la Toste-Dessous, _____ né à

Bea, A la Toste-Dessous, le quatorze juin _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

François-Louis Genet, agriculteur, _____ et de

Louise-Cécile née Roulet, sa femme, _____

à la Toste-Dessous; _____

2. Brand, Rosa, _____

célibataire _____

ménagère, _____

originaire de Lauenen (Berne), _____ domiciliée à

au Trébus Gryon, _____ née à

Spleig bei Saanen _____ le vingt mars _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Ulrich Brand, agriculteur au Trébus Gryon, _____ et de

Sarah née Reichen, _____

à décider. _____

Comme témoins :

1. Brand Victor, de Lauenen, charpentier à Sous Gryon _____

2. Brand Fanchette, ménagère, des mêmes lieu et domicile _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le dix-huit; à Gryon le dix-

neuf et à Lauenen, le vingt avril mil neuf cent vingt-

trois. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le samedi, douze mai mil neuf-

cent vingt trois. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissances des

époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

à Bea, Gryon, et Lauenen _____

Communiqué aux Officiers de l'état

Civil de Gryon et de Lauenen _____

Les époux :

Louis Genet

Rosa Genet

Les témoins :

Victor Brand

Fanchette Brand

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 15.
Voëffray en
Bieth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voëffray, Maurice-Adrien, _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vérossay (Valais), _____ domicilié à

Bea, _____ né à

Vérossay (Morbay) _____ le quinze juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Louis Voëffray, agriculteur, _____ et de

Josephine née Mellan, sa femme, _____

à Bea; L. Huminier, _____

2. Bieth, Emma, _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Wingertheim (Bade Rhén; France), _____ domiciliée à

Bea, _____ née à

Wingertheim _____ le vingt-cinq octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Eugène Bieth, charbon, _____ et de

Marie née Reyn, sa femme, _____

à Wingertheim. _____

Comme témoins :

1. Voëffray, Louis, de Vérossay (Valais), domicilié à Bea, agriculteur,

2. Darman, Auguste, de Vérossay (Valais), domicilié à Bea, agriculteur.

Les publications ont eu lieu à Bea, le vingt-cinq, à Wingertheim,

le vingt-six et à Vérossay, le vingt-sept avril mil neuf cent

vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bea, le vendredi dix-huit Mai mil neuf

cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage _____

Autorisation du Département

de Justice et Police. _____

Certificats de publication à

Bea, Wingertheim et Vérossay

Certificat de capacité matri-

moniale délivré en faveur de

l'épouse. _____

Communiqué à la Chancellerie et

État et à l'officier de l'état

civil de Vérossay 18.5.1923. _____

Les époux :

Maurice Voëffray

Emma Voëffray

Les témoins :

Voëffray Louis

Darman Auguste

L'officier de l'état civil :

J. Gillard.

Registre des mariages A.

N^o 16.
Matti et
Bongni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti, Victor-Albert,
célibataire

agriculteur

originaire de Gsteig bei Saanen (Berne) domicilié à

Bex, Soubent, né à

Gsteig le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Gottfried Matti, décédé, et de

Maria-Louise née Walker, sa veuve,

à Gsteig

2. Bongni, Elise,

célébataire

Sans profession

originaire de Galmiz (près-Morat) domiciliée à

Vouvry née à

Kirchlindach (Berne) le premier juin

mil neuf cent fille de

Jean Bongni, agriculteur, et de

Rosette née Gerbet, sa femme,

à Vouvry.

Comme témoins :

1. Bongni Jean, père de l'épouse, de Galmiz, agriculteur à Vouvry,

2. Matti Jules, frère de l'époux, de Gsteig, agriculteur à Gsteig.

Les publications ont eu lieu à Bex, le trois, à Vouvry et à Gsteig le 4
quatre et à Galmiz le cinq mai mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex le samedi, dix neuf mai mil neuf
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bex, Vouvry, Gsteig et Galmiz

Les époux :

Albert Matti

Elise Matti

Les témoins :

Jean Bongni

Jules Matti

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N° 17.

Donner
Guidi née Girod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donner, Charles-Lucien, — Employé fédéral —
 Veuf de Julie-Léonie née Héroz dès le cinq juillet
 mil neuf cent vingt, —
 originaire de Troistorrens (Valais), — domicilié à
 Marsles — né à
 Massongex — le quinze novembre —
 mil huit cent huitante deux — fils de
 feu Auguste Donner — et de
 feu Marie Louise née Jay;

2. Guidi née Girod, Philomène-Euphrasie, ménagère,
 Veuve de Pio Francesco Domenico Guidi dès le trois novem-
 bre mil neuf cent quinze, —
 originaire de d'origine italienne — domiciliée à
 Marsles — née à
 Venthône (Suisse, Valais) — le quinze avril —
 mil huit cent norante quatre — fille de
 Joseph Girod, négociant à Monthey, — et de
 feu Eugénie née de Treux.

Comme témoins :

1. Joseph Girod, de Venthône, (Valais), négociant, domicilié à Monthey,
2. Michaud Rodolphe, de La Savoy, dessinateur, domicilié à Genève.

Les publications ont eu lieu à Savoy, le vingt-huit et à Troistorrens
 le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le lundi vingt-huit mai mil neuf cent
 vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
 Extraits des premiers mariages
 de chacun des époux, Actes de
 décès des premiers conjoints des
 époux; Promesse de mariage; —
 Réponse des publications en Italie;
 Autorisation du Département de
 Justice et Police, Certificats de
 publication à Savoy et à Troistor-
 rents.
 Communiqué à l'officier de l'Etat-
 Civil de Troistorrens et à la
 Chancellerie d'Etat. 29 I. 1923.

Les époux :

C. Donner et
 S. Dorant.

Les témoins :

Jos. Girod
 R. Michaud

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 18.
Mages
et Cherix.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mages, Gustave, _____
célibataire
mécanicien _____
originaire de Bea _____ domicilié à
Bea _____ né à
Bea _____ le vingt-cinq août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Eli-Auguste Mages, cordonnier, à Bea, _____ et de
feu Fanny Rosalie née Merinat, _____

2. Cherix, Gabrielle - Marie - Louise, _____
célibataire
sans profession _____
originaire de Bea _____ domiciliée à
Bea, au Bévieux, _____ née à
Veray, Commune des Hanches seize janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Paul Charles Cherix, mécanicien, _____ et de
Augustine Adelphe Eugénie, née Tauriac, sa femme, _____
à Bea, au Bévieux, _____

Comme témoins :

- 1. Guillard Henri, fils, de Bea, Carrière, domicilié à Bea, _____
- 2. Bernasconi Fernand, fils, de Sigornette (Sedrin), Inspecteur des Travaux _____ à Bea, _____

Les publications ont eu lieu à Bea, le quatorze mai mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bea, le vendredi premier juin mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication à Bea

Les époux :

G. Mages
G. Mages

Les témoins :

Guillard
Bernasconi
Cherix

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 19.Fontannaz et
Pilliez.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Félix,

célibataire

agriculteur

originaire de Beva domicilié à

Beva, A la Poste Dessus, né à

Beva, Les Plans, le dix huit février

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Jules Léon Fontannaz, agriculteur, et de

Sida née Ravy, ménagère,

à Beva, Les Plans;

2. Pilliez, Elise,

célibataire

sans profession

originaire de Beva domiciliée à

Beva, A la Poste Dessus, née à

Beva, A la Poste Dessus, le vingt deux mai

mil neuf cent quatre fille de

Abraham François Pilliet, charpentier, et de

Aline Louise née Basset, sa femme,

à Ollon

Comme témoins :

1. Morenod Charles, d'Ormont Dessus, domicilié aux Plans Beva

2. Elise Roné, de Beva, domicilié à la Poste Dessus de Beva, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Beva le dix huit mai mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi deux juin mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'

épouse

Promesse de mariage

Consentement des parents de

l'épouse

Certificat de publication à

Beva

Communiqué

Les époux :

Félix Fontannaz

Elise Fontannaz

Les témoins :

Charles Morenod

Elise Roné

L'officier de l'état civil :

F. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 20. Renaud
Mazélatz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud, Louis-Charles, _____
célibataire

garde frontière _____
originaire de Rochefort (Neuchâtel) _____ domicilié à
La Cure sur St-Leger (Vaud) _____ né à
Rochefort (Grattecole Font) _____ le vingt-sept novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fils de
James Renaud _____ et de
Maria-Elizabeth Renaud, née Ferrer, _____

à sa femme, _____

2. Mazélatz, Sarah-Madeleine, _____
célibataire

femme de chambre _____
originaire de Ormont-Debbous _____ domiciliée à
Beva (Les Plans) _____ née à
Beva (Les Plans) _____ le huit novembre _____
_____ mil neufcent _____ fille de
Pierre-David Mazélatz, agriculteur, _____ et de
Marie née Basset, sa femme, _____
à Beva (Les Plans) _____

Comme témoins :

- 1. Renaud Samuel, de Rochefort, cantonnier à Rochefort
- 2. Fontannaz Alice, de Beva, domiciliée aux Plans rive ce lieu.

Les publications ont eu lieu à Rochefort, St-Leger, Ormont-Debbous et Beva du dix au vingt-deux mai mil neufcent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beva, le samedi neuf juin mil neufcent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Certificat de publication _____
délivré par l'officier de _____
l'état civil de St-Leger _____

Les époux :

L. Renaud
M. Renaud

Les témoins :

Samuel Renaud
Alice Fontannaz

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Registre des mariages A.

N^o 21. Daven Chamozel.

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal du District d'Highe définitif et exécutoire dès le 9 février 1943. Inscrit le 21 février 1943. L'officier de l'état civil: H. Heux

Complément

Par décision du 9 avril 1943, le Département de la Justice, de la Police et des affaires militaires du Canton de Vaud a ordonné le complément de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux doit désigner comme étant originaire de Conthey et Vétraz (Valais).

Bex, le 14 avril 1943. L'officier de l'état civil: H. Heux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daven, Pierre, célibataire

agriculteur

originaire de Conthey (Valais) domicilié à

Champ Roy, rive Ollon né à

Talluyres, rive Ollon le huit août

mil huit cent quatre, vingt, dix, sept fils de

François-Joseph Daven, décédé, et de

Marie-Elise née Jaccoud, sa sœur,

à Champ Roy;

2. Chamozel, Mathilde - Marie-Adelaïde,

célibataire

ménagère

originaire de Ollon domiciliée à

Ollon née à

Ollon le sept février

mil neuf cent trois fille de

Henri-François Chamozel, et de

Marie-Adelaïde Zeitler née Trolliet,

à Ollon

Comme témoins :

1. Cherise Marc, de Bex, Agent de police au dit lieu.

2. Cherise Samuel, de Bex, imprimeur éditeur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Hérimoz le vingt-six, à Ollon le vingt-sept et à Conthey le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bex, le jeudi quatorze juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Hérimoz

Les époux :

Daven Pierre
Mathilde Saven

Les témoins :

Max Cheri agent.
S. Heux éditeur

L'officier de l'état civil :

H. Jellens

Registre des mariages A.

No 22. Kuhn, et
Morerod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhn, Jean-Frédéric, _____
célibataire, _____

commerçant, _____

originaire de Orpund (Berne) _____ domicilié à

Sausanne _____ né à

Beigle _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de

Michel-Louis Kuhn, expéditeur, _____ et de

Rosa née Estoppey _____

à Alpnach Stad; _____

2. Morerod, Rose-Louise-Eugénie _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessus _____ domiciliée à

Franières rière Bea _____ née à

Bea (Franières) _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Philippe Morerod, Inspecteur du bétail, _____ et de

Marie-Julie-Louise née Pélletier, _____

à Franières rière Bea. _____

Comme témoins :

1. Morerod Charles, de Ormont-Dessus, agriculteur, domicilié aux Plans.

2. Chochoard Léon, de Reconville (Berne), banquier, domicilié à Tevoz.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le onze, à Orpund, à Ormont-Dessus et à Bea le douze juin mil neuf cent vingt-trois, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le jeudi vingt-huit juin mil neuf-cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Sausanne _____

Les époux :

Kuhn
Kuhn

Les témoins :

Morerod
Chochoard

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

no 7. 12. 1923
Morerod
Pachtel

Ce volume se termine par le numéro vingt-deux des inscriptions de l'année mil neuf cent vingt-trois.

La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro vingt-trois ce que nous certifions.

Bea, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois, l'officier de l'état civil de Bea: _____

J. Gillard



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Communiqué aux Officiers de l'Etat Civil de Orpund, Ormont-Dessus, Sausanne _____

Registre des mariages A.

No 22. Kuhn, et
Morerod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhn, Jean-Frédéric, _____
célibataire, _____

commerçant, _____

originaire de Orpund (Berne) _____ domicilié à

Sausanne _____ né à

Beigle _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fils de

Michel-Louis Kuhn, expéditeur, _____ et de

Rosa née Estoppey _____

à Alpnach Stad; _____

2. Morerod, Rose-Louise-Eugénie _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ormont-Dessus _____ domiciliée à

Franières rière Bea _____ née à

Bea (Franières) _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Philippe Morerod, Inspecteur du bétail, _____ et de

Marie-Julie-Louise née Pélletier, _____

à Franières rière Bea. _____

Comme témoins :

1. Morerod Charles, de Ormont-Dessus, agriculteur, domicilié aux Plans.

2. Chochoard Léon, de Reconville (Berne), banquier, domicilié à Tevoz.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le onze, à Orpund, à Ormont-Dessus et à Bea le douze juin mil neuf cent vingt-trois, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bea, le jeudi vingt-huit juin mil neuf-cent vingt-trois

Pièces déposées :

Permis de célébration délivré par l'officier de l'état civil de Sausanne _____

Les époux :

Kuhn
Kuhn

Les témoins :

Morerod
Chochoard

L'officier de l'état civil :

J. Gillard

Ce volume se termine par le numéro vingt-deux des inscriptions de l'année mil neuf cent vingt-trois. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro vingt-trois. Ce que nous certifions. Bea, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois. L'officier de l'état civil de Bea: J. Gillard.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

no 7. 72. 1923
Morerod
Pachtel

A

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, mostly illegible handwritten text and markings on a textured surface, possibly a page from a cipher or codebook. Some words like "Wagon" and "Mark" are faintly visible.]

[Faint, illegible markings]

[Faint, illegible markings]

[Faint, illegible markings]

[Faint, illegible markings]

ru

[Faint, illegible markings]

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913.				1918.			
Berler	François Angél	Bex	114	Bochatay	Louis Blippé	Salvan	179
Bicchello	Maestro Adrien	Bagnes (Valais)	114	Bugon	Marie Louise	Riddes	179
Biddig	Jacob	Unterschächen	16	1919.			
Bonzon	James Marie	Lavey-Morcles	16	Bardellini	Attilio Victor	Toschiaz (Fribourg)	190
Bocherend	Charles Henri	Bex	17	Sasini	Thérèse Rose	Crus (Côme, Italie)	190
et Genet	Marie Anna	Bex	17	Buznier	Edmond	Rossinière	200
1914.				Itardard	Rose Sylvie	Rossinière	200
Bastian	Alfred Robert	Lons-le-Saunier	18	Blaser	Henri	Langnau	210
Bernard	Elise Felicie	Bex	18	Roddy née		(Bern)	
Burion	Edouard Félix	Blonay	21	Nicole	Marie Alice	Chavornay	210
Brändlin	Cécile Marie	Ninikon	21	Berner	Adrien Eugène	Juggisberg (Bern)	220
Bieri	Fritz Emile	Schangnau	34	Casin	Fanny	Kullens	220
Gnece	Hélène Berthe	Ollon	34	Byrde	Louis Samuel	Château d'Or	222
Baghe	Giacomo Giovanni	Settimo Tirolo	39	Netti	Elvira Angèle Marcello	Villata, Novara, Italie	222
Roberto	Catterina Giuseppe	Salerno (Italie)	39	Brand	Ulrich	Larocan	225
Berz	Emile Nicolas	Troistorrents	41	Friset	Marie Léonie	Lussy (Fribourg)	225
Deleglise	Marie Susanne	Bagnes (Valais)	41	Beraneck	Marcel	Donatyre	231
Bochatay	Pierre Joseph	Salvan	48	Borlan	Emma Judith	Ormont-Dessus	231
Rouiller	Marie Julie	Marigny-Douvry	48	Broyon	Louis Eugène	Gryon	242
1915.				Trancoz	Marie Blondine	Gonthier	242
Baud	Daniel Philippe	Bex	53	Bochatay	Joseph Marius	Salvan	244
Cheriac	Augusta Elise	Bex	53	Biolley	Augustine Marie	Mattongex	244
Bellec	Hector Louis	Combremont-le-Petit	57	1920.			
Bach née	Bertha Hélène			Bollan	François Samuel	Bex	264
Nicollier	Alice	Jessenay (Bern)	57	Sulliger			
Berner	Jean Adrien	Juggisberg (Bern)	64	née Hund	Marie	Lent (Bern)	264
Seewer				Bocherend	Henri Gabriel	Bex	267
née Syger	Emma	Jussy (Bern)	64	Seewer	Cécile	Jussy (Bern)	267
Borloz	François Henri	Ormont-Dessus	73	Borlan	Charles Vincent	Ormont-Dessus	280
Broz	Emma Elise	Sembrancher (Valais)	73	Burzo	Louisa de Hanfayon et Blaischot		280
1916.				Betzdeby	Laurent Maurice	Montevray	283
Blum	Ernest	Jessenay (Bern)	102	Schluchter	Rose Marie	Kienthal (Neuchâtel)	283
OU	Mathilde Marguerite	Francaise	102	1921.			
Buzner	Louis Emile	Bex	104	Bocherend	Jules Henri	Bex	301
Cheriac	Elisa	Bex	104	Badan	Olga Yvonne	Sullens	301
Baatar	Emile	Demoret	106	Berney	Emile Auguste	L'Abbaye	308
Dufour	Bertha	Tommarin	106	Cheriac	Anna Henriette	Bex	308
1917.				Baud	Alphonse	Bex	312
Boucharie	Valentin	d'origine française	111	Merren	Rose Sylvie Alice	Nüchelberg (Bern)	312
Schlegel	Berthe Pauline Auguste	Grindelwald (Bern)	111	Bühler	Jean Thomas	End (Fribourg)	316
Biolley	Charles	Dorénav (Valais)	138	Cottier	Elisa Emma Julie	Rougemont	316
Schweidele	Josephine	Birgisch (Valais)	138	Broyon	Jules Stanislas	Gryon	327
1918.				Monod	Germaine Eve	Ormont-Dessus	327
Borloz	François Alfred	Ormont-Dessus	160	Bianchi-Badori	Jean	Filet (Valais)	328
Itardard née Boory	Emma	Prangins (Sion)	160	Riondet	Sylvaine Rosalie	Sollombay (Murray)	328
Borloz	Jean Félix	Ormont-Dessus	161	Bonny	Samuel Ernest	Cherbourg	331
Pittier	Marie Julia	Bex	161	Byrde	Nelly Laura	Château d'Or	331
Bernard	Gabriel	Bex	170	Bragli	Jean Frédéric	Stein (Argovie)	343
Trancey	Noëlie Renée	Saillon	170	Oxerney	Laure Alice	Chavornay	343
	dite Kelly	(Valais)	"			Gryon (Fribourg)	

Suite à la lettre R.

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Suite à la lettre K				1914		
Breikmoser	Bertha	Mosnang (S. Gall.)	325	Bonzon	Jeanne Marie	Lavey Morcles	16.
Ravy	François Louis Edouard	Bex	325	Bissig	Jacob.	Unterchächon	16.
Berche	Susanne Alice	Tenthaly	324	Bastian	Alfred Robert	Sons le Saunier	18
Jaquetot	Henri Alexandre	Ormont Dessous	324	Bernard	Elise Felicie	Bex	18
Cottier	Elisa Emma Julie	Rougemont	316	Brandlin	Cécile Marie	Wenikon (Sion)	21
Bühler	Jean Thomas	Em (Sion)	316	Burion	Edouard Felix	Blonay	21.
Bocherens	Juliette Anna	Bex	314	Bollat	Rose	Bex	26
Colomb	Paul Emile	Les Perrières	314.	Francey	Maurice Alfred	Arbay (Valais)	26
Botloz Antoinette	Marguerite	Ormont Dessous	302	Buffat	Nancy	High, Allon, Vevey	28
Monod	Charles Louis	Vérossay (Valais)	302	Tantamay	Charles Henri	Bex	28.
Badan	Olympe Yvonne	Sullens	301	Lauraux	Jules Emile	Allon	2
Bochetens	Jules Henri	Bex	301	Boissard	Ernestine	Monthey	2.
Biollay	Adeline Susanne	Dorénav	288	Borel	Marie Emma	Rey, Neuchâtel (Canton)	7.
Vooffray	Louis Fabien	Vérossay	288	Tasche	Georges Edouard	Lavey & Oron	7.
Bochetens	Marie Elise	Bex	286	Stofer	Robert Alfred	Malters (Sion)	12.
Ostertag	Pierre Louis	A. Valais (Frib.)	286	Brilay	Blanche	Lutry	12.
Burnier	Louise Hélène	Robecroix	285	Hauber	Ernest	Pölketswil (Frib.)	29.
Anez	Pierre	Gryon & Allon	285	Berner	Laura Gabrielle	Juggisberg (Bern)	29.
Bisniet	Marie Adèle	Bex	282	Blanchet	Henri Louis	Collonges (Valais)	20.
Zwahlen	Alfred	Gessenay	282	Wursten	Marquerite Laura	Gessenay	20.
Biollay	Augustine Marie	Mattonges	214	Bonzon	Marianne Vally	Lavey & Or. Dessous	110.
Bochatay	Joseph Marius	Salvan	214	Artemet	Jules Edid John	Ormont Dessous	100.
Botloz	Auguste	Ormont Dessous	214	Bach Nicollin	Bertha Elina Alice	Gessenay (Bern)	57.
Detwiler	Kalther	Reigoldswil	214.	Bettes	Hector Louis	Combremont (Scht.)	57.
Borlat	Emma Juliette	Ormont Dessous	211	Botter Beutler	Louise Elise	Richenbach (Solenz)	59.
Béarneck	Marcel	Donatye	211	Lambilet	Henri Louis	Ferel (Savues)	59.
Bonzon	Alice Annette	Lavey & Or. Dessous	227	Berthod	Cécile Marie Sophie	Sion	66.
Chetoux	Emile	Lavey Morcles	227	Levi	Marius Alphonse	Vevey	66.
Baumam	Friedolin	Mooskeraufgen	226	Bonzon	Marie Alice	Lavey & Or. Dessous	71
Rappe	Rosa	Wimmwil (Frib.)	226	von Burg	Fritz Louis	Commetwil (Soleuz)	71.
Belotti	Adèle Jeanne Louise	La Pira (Valais)	215	Botloz	Marguerite Sophie	Ormont Dessous	72.
Hayn	Auguste Charles	Roched (Or. Bern)	215	Cherix	Henri	Bex	72.
Bollat	Alice	Bex	203	Brestaz	Mathilde	André (M. Vevey)	75
Richard	Paul Albert	Bex	203	Amstutz	Henri	Sigristwil (Bern)	75.
Bocherens	Anna Louise	Bex	195	Berger	Elda	Spiez (Bern)	79
Crosset	Lucien	Bex & Allon	195	Gailloud	Gustave Eugène Louis	Villeneuve, Month & Romaz	79.
Braud	Louise Marguerite	Bex	192	Bernard	Cécile	Bex	89
Hevon	Albert Rodolphe	Mühleberg (Bern)	192	Moxillon	François Louis	Bex	89.
Bonvin	Marie Judith	Granges (Valais)	185	Bocherens	Louise Henriette	Bex	92.
Genet	Louis Henri	Bex	185	Rieder	Felix Emile	Fribigen (Bern)	92.
Bollat	Esther Louise	Bex	172	Bont	Marcelle Renée	Tourcoing (Moud.)	101
Theillin	Jean	Châles (Or. Vevey)	172	Laborne	Marcel Charles Aug.	Sittl (Moud. & S.)	101.
Brihlmann	Anna	Hommerswil (Thurg.)	166	Biolley	Marie Louise	Saint-Maurice	103
Smell	Louis	La Fère (Sion)	166	Karnaz	Georges Ernest	Lutry & Epesses	103
Botholet	Germaine	Rougemont	165	Bocherens	Berthe	Bex	113.
Tichard	Samuel	Ormont Dessous	165.	Francey	Maurice Paul	Saillon	113.
Bonjour	Rosalie Sylvie	Blonay	164	Prätcher	Maria	Rüschegg	116.
Cherix	Marcel Henri	Bex	164	Fazio.	Bernard	Tallant (Bern)	116.
Bonjour	Alice Mathilde	Blonay	147	Bernet	Marie Julie	Bex	118
Moret	Joseph Louis	Allon	147	Sapex	Maurice Elie Adalbert	Valais	118.
Berche	Marie	Tenthaly	146	Bernard	Jola	Bex	118.
Dufour	Charles Henri	Lavey Morcles	146	Fernière	Gustave	Moudon	118.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



The page contains several lines of extremely faint, illegible text. The text is scattered across the page, with some clusters appearing in the upper left, middle right, and lower right areas. The characters are too light and blurry to be transcribed accurately.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1913.				1919.		
Chezpillo	Charles Félix	Cherbes	5	Cröder	Robert Emile	Ollon	240
Titel	Eugénie Elise	Ollon & Ormont-Dessous	5	Richard	Marcelle Julie	Bex	240
Cröder	Alphonse	Ollon	8.		1920		
Caille	Jeanne Dorothee	La Tour de Frères Estavannens	8.	Cröder	Jules Louis	Bex & de Ollon	252
Chedana	Marc	Lavey Morcles	13.	Wozzeillon	Alice	Bex	252
Chedana	Camille	Lavey Morcles	13.	Chedana	François Félix	Lavey Morcles	262
	1914.			Valentin	Marie Louise	Berchuz (près Arboret)	262
Camnelli	Giovanni Maria	Florence	23.	Di-Stell	Josephine Françoise	Belgique	262
Toudart	Eugénie Georgette	Paris	23.	Cazzuzzo	Oscar	Chamonix (Italie)	268
	Louise Yvonne	114.	23.	Duclo	Hermance	Ormont-Dessous	268.
Corminboeuf	Ignace	Domdidier	27.	Cherix	Albert	Bex	269
Hohrbacher	Alice Virginie	Montet	27.	Wiroten	Elise	Gessenay	269
Chaussard	François Henri	Orny	49.	Cherix	François Philippe	Bex	281
Booz	Eugénie Henriette	Bex	49.	Chabloz	Alice	Château de Bex	281
	1915.			Cröder	Paul Emile	Bex & Ollon	284
Cherix	Henri	Bex	72.	Wichi	Nathalie Madeleine	Seneclaz (Sv)	284
Bozloz	Marquerite Sophie	Or. Dessous	72.		1921.		
	1916.			Camisado	Edmond Jean	Gessenay	296
Cherix	Marc François	Bex	85.	Eller	Germaine Marie	Locche	296
Ruprecht	Marquerite	Laupen	88.	Chevalley	Louis	Mottens	307
Cröp	Alexis	Ollon	100.	Richard	Suzanne Henri	Gyon (Suisse)	307
Richon	Leontine Laura	Saint-Jenighe	100.	Colomb	Paul Emile	Les Perrières	314
	1917.			Bocherend	Juliette Anna	Bex	314
Comby	Robert Henri	Chamonix	114.	Chapuis	Jules	Saint-Maurice	317
Terzer	Marie Esther	Le Châtelard	114.	Jacobe	Lucile	Servion	317
Capez	Maurice Elie Adalbert	Salais	118.	Chevalley	Louis Auguste	Tuidoux	321
Burner	Marie Julie	Bex	118.	George	Blanche Emma	Trübroye	321
Cherix	Henri Louis	Bex	136.		1922.		
Dupetuis	Louise Marie	Ormont-Dessous	136.	Colliez	Friederic Emmanuel	Rougemont	356.
Cröder	Ernest Alexis	Ollon	140.	Duxoidin	Angèle Marie	Champagnet (Suisse)	356
Epigny	Marie Rose	St Marcel (Suisse, Italie)	140.	Chedana	Arme Louis	Lavey Morcles	359
Corboud	Paul Jules	Surpierre (Trübroye)	150.	Stendaz	Marie Justine	Collonges (Suisse)	359
Cordey	Marquerite Emile	Savigny	150.	Cothay	William Frédéric	Etay	364
	1918.			Jauze	Yvonne Marguerite	High, Leyon, Orny	364
Cherix	Marc Henri	Bex	164	Chignoli	Jean	Italie	366
Bonjour	Rosalie Sylvie	Blonay	164.	Jakoni	Lucie Marie Helen	Amens (Novars)	366
Giana	Jean Charles Albert	Gessenay	171.		1923.		
Zürcher	Amélie Albertine	Trübschachen	171.	Crön	Robert Samuel	Esbertes	389
Cherix	Henri Philippe	Bex	186	Wozzeillon	Nelly Juliette	Bex	389
Rucher	Jeanne Louise	Bex	186.				
	1919.						
Cröder	Lucien	Bex & Ollon	195				
Bocherend	Anna Louise	Bex.	195.				
Chedana	Henri Francis	Lavey Morcles	205				
Zeiter	Augustine Camille	Biél (Suisse)	205				
Cothay	Lucien Charles	Etay	217				
Wozzeillon	Bertha Alice	Bex	217				
Chedana	Emile	Lavey Morcles	227				
Bonzon	Alice Amette	Lavey & Or. Sous	227.				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1913.		
				Pillet	Oscar Felix	Ollon Ormeau	5
				Cherpillod	Eugenie Elisa	Cherbes	5
				Crosset	Alphonse	Ollon	8
				Caille	Jeanne Dorothee	La Four de l'Orme	8
				Chevauz	Marc	Lavey Morcles	13
				Chevauz	Camille	Lavey Morcles	13
				Caré	Cecile Rose Marie	Cherbes	25
				Wieland	Pictot-Henri	Bex	25
				Chamuel	Emma	Ollon	46
				Dommond	Jules Edouard	Ollon	46
				Cheris	Auguste Elisa	Bex	53
				Baud	Francois Philippe	Bex	53
				Chambaz	Berthe Rosalie Marie	Promilly	55
				Signolet	Louis Henri	Chateau d'Or	55
				Crosset	Helene Julia	Bex & Ollon	74
				Jaquenod	Henri Fernand	Ecublens	74
				Paris	Susanne Marie Marie Marguerite	Bex	78
				Maget	Victor Charles	Sibille	78
				Cheris	Elisa	Bex	104
				Beuret	Louis Emile	Bex	104
				Chevauz	Marthe	Lavey Morcles	112
				Fasche	Edouard Rene	Oron & Lavey	112
				Chaury	Lena Jenny	Yver	126
				Ducet	Henri Andre	Ecublens & Sulgins	126
				Cheris	Ether Adeline	Bex	134
				Larvep.	Louis	Genève (Velle)	134
				Conus-Held	Jeda Julie	Ruel (Fribourg)	135
				Donzé	Jean Alceide Vital	Les Breuleux	135
				Castella	Catherine Marie	Yver	143
				Seeber	Jean Gottlieb	Yver	143
				Cordey	Marguerite Emile	Savigny	150
				Corboud	Paul Jules	Surpierre (Fribourg)	150
				Cheris	Violette	Bex	158
				Ruchet	Francois Edmond	Bex	158
				Cheris	Lea Elisa	Bex	159
				Artillet	Jules Oscar	Coffrane	159
				Chollet	Rose Marguerite	Maracon	177
				Kalleux	Joseph Julien Urbain	Belge	177
				Chevalley	Rezita Marguerite	Lombremont	181
				Kellerer	Henri Georges	Les Bois	181
				Combyne-Baruzza	Tauline	Charrion	182
				Ferrari	Joseph	Bressa (Moravia)	182
				Cheris	Blanche Rose	Bex	208
				Papay	Marcel Joel	Bex	208
				Savin	Fanny	Fully	220
				Berner	Adrien Eugene	Guggisberg (Suisse)	220
				Ladilova	Berta	John (Moravia)	233
				Meissner	Alexandre	Pychnov (Bohème)	233
				Crosset	Marie Adèle	Ollon	250
				Pillet	Charles	Orléans & Ollon	250
				Cheris	Elisa	Bex	251
				Matottian	Leon	Armianin	251
Chamorel	Mathilde Marie Delaide	Ollon	399				
Daven	Pierre	Conthey	399				
Cheris	Gabrielle Marie Louise	Bex	396				
Maget	Gustave	Bex	396				
Liana	Jane Marie Thoise	d'origine ital.	384				
Morissod	Casimir	Varoscay (Suisse)	384				
Cordey	Blanche Mathilde	Savigny	381				
Sittayz	Gabriel René	d'origine française	381				
	1923						
Cheris	Julia Alice	Bex	372				
Ecuyer	Louis Jules	Emry	372				
Chevalley	Jeanne	Morrens	362				
Michaud	Louis Alfred	Yver & Yver	362				
Cheris	Germaine Louise	Bex	365				
Bernasconi	Fernand Alexis	Ligotnetta (Suisse)	365				
Cheris	Marianne Antoinette	Bex	353				
Favez	Daniel Maurice	Valzein, Suisse	353				
Cheris	Germaine Camille	Bex	346				
Girardin	Maurice	Bornand (Bains)	346				
Colombo	Berthe Marie Marguerite	Albiat (Suisse)	340				
Tollini	Jean	Pella (Moravia)	340				
Chevalley	Verona Alice	Champstaux	333				
Guillat	Henri	Lavey Morcles	333				
Chevalley	Louis Auguste	Truidoux	321				
George	Blanche Emma	Vuibroye	321				
Lottier	Elisa Emma Julia	Rougemont	316				
Tröhler	Jean Thomas	Les Epitons	316				
Cheris	Anna Henriette	Bex	308				
Beirey	Emile Auguste	L'Albays	308				
Cheris	Helene Henriette	Bex	291				
Auer	Walter	Beiron (Suisse)	291				
Comme	Julia dite Juliette	Cherbes	289				
Mayot	Ernest Louis	Les Raubes	289				
Chalaz	Alice	Chateau d'Or	281				
Cheris	Francois Philippe	Bex	281				
Chappeuis	Germaine Anna	Piray	279				
Fasche	Edouard	Lavey & Oron	279				
Cheris	Camille Susanne	Bex	278				
Morier	Ernest Gabriel	Chateau d'Or	278				
Cheris	Berthe	Bex	265				
Dubois	Charles	Travers (Suisse)	265				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



100

100

100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914.				1922			
Dormond	Aimé-Augustine	Ollon	22.	Dupeyron	François-Marie	Osmont-Dessous	338
Genet	Alice-Emma	Bex	22.	Ferret	Marcelle	Le Châtelard	338.
Delaloye	Albert	Ardon (Palais)	24.	Deladocq	Pierre-Joseph	Vicosog	345
Jaggi	Emma-Madeleine	Levent/Berney	24.	Bazman	Anna-Cécile	Massongex	345
Dubois	Jules	Travers	42/	Duthoyet	Henri	Corbeyrie, Hige	370
Ferriza	Jola, de Chayman	Albergement	42.	Moreillon	Lina	Bex	370.
Detswiler	Jean-Jacob	Reigoldswil		1923.			
Monney		Bale-Campagne	43	Donnen	Charles-Lucien	Trois-torrents	395
née Sommer	Anna-Rosina	du Châtelard	43.	Guidi		Palais	
Dormond	Jules-Edouard	Ollon	46	née Girod	Théodore-Léopold	Julienne	395
Chamozel	Emma	Ollon	46.	Dasen	Pierre	Conthey (Palais)	399
1917.				Chamozel	Mathilde-Marie	Ollon	399.
Duczer	Henri-André	Scublens St-Sulpice	126	1922.			
Chausy	Lina-Jenny.	Yver.	126.	de Siebenthal,	Humbert-Henri	Jessenay	352.
Debatzeno	Aimé-Louis	Sarzens	132.	Guillard	Mario-Henriette	Bex	352.
Magna née		Rueglia					
Villanova	Regina	Novea (Italie)	132.				
Donzé	Jean-Alexandre	Les Bâtonnets (Berna)	135				
Comud née	Held-Jola-Julie	Rue (Fribourg)	135				
Demière	Gustave	Moudon	142/				
Bernard	Jola	Bex	142/				
Dufreone	Charles-Henri	Lavey-Morcles	146.				
Berche	Marie	Penthalar	146.				
Deopland	Charles-Albert	Rougemont	148.				
Genet	Henriette-Thiba	Bex	148.				
Délez	Henri-Louis	Salvan	154.				
Richard	Marquerite	Osmont-Dessous	154.				
1918.							
Diozereno	Charles-Henri	Sarigny	169.				
Fitter	Hélène-Alone	Osmont-Dessous	169.				
de Jassenried	Paul-Marie-Robert	Chapelle (Broye)	174				
de Tallombrosa	Louise-Athénaïs-Marie	d'orig. française	174.				
Deolea	Alphonse	Lavey-Morcles	180.				
Sailen	Marie-Zénobie	Vicosog (Palais)	180.				
1919.							
Dilli	Ernest-Marius	Altendorf (Als.)	204				
Duchêne	Marthe-Alice	St-Maurice	204.				
Detswiler	Walther	Reigoldswil	234				
Borloz	Augusta	Osmont-Dessous	234.				
1920							
Delaloye	Albert	Ardon (Palais)	263				
Sangrouber	Hélène	Valayes St-Montigny	263				
Dubois	Charles	Travers (Menchabaz)	265				
Cherix	Betha	Bex	265				
Dormond	Julien	Ollon	271				
Kary	Jeanne	Lavey-Morcles	271				
1921.							
Ducommun	Erwin-Edouard	Chaux-de-Fonds	322				
Guinand	Lisa-Juliette	Les Bronnets	322.				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1914.		
				Deleglise	Marié-Suzanne	Bagnes	41
				Perrut	Emile-Nicolas	Reichersheim	41.
				Desmonts	Marié Eugénie	La Houssaye (Inde)	45
				Karbel	Albert	des 2 communes de Sonthofen	45.
				Dupône Purgnat	Marié Louise	Lysin (Savoie)	54.
				Grattini	Pierre-Joseph-Emile	Schierano (Savoie)	54
				Desplands	Blanche-Henriette	Rougemont	80.
				Jaquerod	Henri-Jules	Ormont-Bas	80.
				Dejage Jehner	Emma	Pal. d'Iliez	83.
				Kemmi	Jules-Frédéric	Chiesmalden (Suisse)	83.
				de Sahaspe	Augusta-Cécile-Clotilde	Rolle	95
				Triempler	Robert-Julius	Zürich	95.
				Dufour	Bertha de Emmen	Montauban	106.
				Baalard	Emile	Villars-Monchaux	106.
				Debomaire	1917. — Marguerite	St-Maurice	117.
				Pent	Achille-Léon-Marie	d'origine française	117.
				Despeigne	Alice	Lancy-Morcles	131.
				Pochon	Ferdinand dit Fernand	Reissey	131.
				Despetuis	Louise-Marie	Ormont-Bas	136
				Alexis J	Henri-Louis	Bex	136.
				Diderons	Marthe-Amélie	Savigny	153.
				Mayor	Henri-Adolphe	Les Blanchés	153
				Victoire	Marthe-Lucie	St-Maurice	204
				Ditli	Ernest-Marius	Altdorf (Suisse)	204
				Delacroix	Madeleine-Pauline	Dieppe	244
				Sedrappier	Albert-Charles-Léon	Paris	244
				Durand	Marié-Anna	Olten	245
				Genet	Marc	Bex	245
				Debit	Louise	Chavannes & Moudon	275
				Ferracini	Emile-Otto	Bex	275
				Deivendinger	Jenny-Léonora-Clavel	de Lützkirchen (Suisse)	277
				Moreillon	Ernest	Bex	277.
				Devozens	1921. — Julie	d'origine française	336.
				Michaud	Pierre-François	Bex & La Sarraz	336.
					1922. —		
				Devoisin	Angèle-Marie	Champagne et	356
				Lottier	Fidèle-Emmanuel	Rougemont	356.
				Dubois	Pauline-Sidonie	St-Maurice	368
				Hongler	Rudolf-Robert	Winterthur, Bernach	368.
					1923. —		
				Deniel	Marié-Anna	Saxon	388
				Momier	Léon-Alexis	Tramelan	388.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Handwritten notes or markings at the top of the page, including a large scribble and some illegible characters.

A large block of handwritten text in the center of the page, consisting of several vertical lines of text that are mostly illegible due to the image quality.

A single, short handwritten mark or character located near the bottom center of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914.						
Emery Schläppi	Jules Marie Louise	des Cullayes Lenk (Bourg)	47. 47.				
	1915.						
Emery Ozerney	Gustave Louis Henri Alexandrine Caroline	Etagnières Charmoy (Gray)	82. 82.				
	1916.						
Emery Schläppi	Eugène Anna Mathilde	des Cullayes Lenk.	90. 90.				
	1919.						
Egli Taccolar	Victor Marie Aimée	Hohornain Dorignay (Balard)	229 229				
	1921.						
Schenard Maudsrich	Marcel Aimé Marie Lola	Ormont-le-Vieux Gessenay	295 295				
	1922.						
Écuvez Cheriac	Louis Jules Julia Alice	Envy Bex	372 372				
	1923.						
Egg Schlold	Ernest Frieda Bertha	Reischlikon Schleitheim	391 391				
Écuvez Keller	Jules Maurice Charlotte Louise	Envy Döfflingen	385 385				
née Douzqui,	Josephine	(Schaffhouse)	385.				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					— 1917. —		
				Epiney	Mari-Rose	St-Mard (Vieux Halle)	140.
				Crosset	Ernest. Henri.	Ellon	140.
				Emery	Amélie Marguerite	Chardonne	183.
				Hauswirth	Auguste	Gessenay	183.
				Emery	Mari-Louise	Les Cullayes	209
				Zimmermann	Jean-Louis	St-Henri (Lampigny)	209
				Ellet	Germaine Marie	Éviche	296
				Camisarda	Edmond-Jean	Gessenay	296

E

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1911
MAY 11
1911

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914.						
Joreolier	Robert Guston	Thierrens	15				
Mounir	Elisabeth Marie	Mollens (Valais)	15				
Francey	Maurice Alfred	Lebay (1)	26.				
Dollar	Rose	Bex	26.				
Fontannaz	Charles Henri	Bex	28.				
Bussar	Nancy	Marigny, Hige, Ellen	28.				
	1915.						
Fianca	Jules Edouard	Hermenches	107				
Dizalby	Marguerite	Reichdorf (Bern)	107.				
	1917.						
Francey	Maurice Paul	Saillon	113.				
Bocherens	Berthe	Bex	113.				
Fazio	Bernard	Wallauis, All. France	116.				
Batochez	Maria	Reischegg, Bern	116.				
Francey	Jules Léonce	Saillon (Valais)	119				
Furzo	Cécile	Steischrot, Mumpf, Jura	119.				
	1918.						
Ferrari	Joseph	Cressal, Novare, Italie	182.				
Comby	Pauline	Chamson (Valais)	182.				
née CARUZZO							
	1919.						
Fontaine	François Philippe	Bex	189				
Janiec	Marie	Barsois	189				
Favez	Prosper Emile	Penthérey	196.				
Fajod	Erica Jeanne	Bex	196.				
	1920.						
Fontannaz	Isaac	Bex	256				
Marlétaz	Marie Alice	Etment, Ossouf	256.				
Fontannaz	François	Bex	287				
Quadeno	Aline	Blonay	287				
née Gillieroy							
	1921.						
Tellet	Max Edouard	Uetendorf (Bern)	292				
Ayer	Léona Marguerite	Sorens (Fribourg)	292.				
	1922.						
Favez	Daniel Maurice	Taléjeus, Servin	353				
Chezic	Marianne Antoinette	Bex	353.				
Fontannaz	Félicie	Bex	397				
Pilliez	Elisa	Bex	397				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					— 1914. —		
				Fontanmaz	Ida Marguerite	Bex	18
				Morillon	Alfred	Bex	18.
					— 1917. —		
				Turoy ni	Bergeat Jeanne Marie	Lyon	155
				Kasby	Ruben	Medina (Alger)	155.
					— 1918. —		
				Fressard Bessy	Emma	Frogoux Le Gros	160.
				Borloy	Francis Alfred	Ormont Dessoub	160.
				Francey	Noëlie Denise dite Kelly.	Saillon (Sables)	170.
				Bernard	Gabriel	Bex	170.
				Fayod	Lucie Jeanne	Bex	196
				Favez	Tropper Emil	Tonthériaux	196.
				Fontanmaz	Lucy	Bex	237
				Mauléaz	Louis Philippe	Ormont Dessoub	237
				Fontanmaz	Bertha Ida	Bex	313
				Hemard	Frédéric Albert Marie,	Cugy et Boudon	313
					— 1921 —		
				Fontanmaz	Silas	Bex	330
				Mauléaz	Jean Emmanuel	Ormont Dessoub	330
					1922/		
				Hierst Malther	Elisabeth	Kerzens (Tully)	337
				Neill Schlegel	Adolphe Emil	Zofingen (Nyon)	337.
				Tardel	Marguerite	Berain Mubus	354
				Leitz	Oscar	Kleinlitzel	354
				Fischer	Adèle Hélène	Meistrich (Schwyz)	376
				von Allmen	Louis Frédéric	Sauterbrunn	376.

F

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Guy-Fraser	Maurice Henri	Salvan	1				
Guillaud	Marie Léonie	Lavey-M. 1914.	1				
Genev	Henri Robert	Bex.	114.				
Buzlod	Helenie Julia	Cumont Desoud 1915	114.				
Grattini	Pierre Joseph Emile	Schierano (Italie)	54.				
Dufrene née							
Durquiat	Marie Louise	Leyser & Begle	54.				
Gailloud	Justine Eugenie Louis	Fellenau, Brette	79.				
Berger	Elle	Spiez (Berne)	79.				
	1917.						
Gaulean	Auguste Albert	d'origine française	129.				
Bollini	Antonie Jeanne	d'origine italienne	129.				
	1918.						
Gzeillaud	Jules Oscar	Coffrane	159				
Chezia	Lea Elisa	Bex.	159.				
Genev	Louis Benjamin	Bex.	167				
Pillet	Elise Emilie	Cumont Desoud & Ollon	167.				
Genev	Louis Henri	Bex	185				
Bousin	Marie Judith	Granges (Valais)	185				
	1919.						
Guillard	Henri Rodolphe	Bex	199.				
Stercier	Emma Louise	Coppet	199				
Genev	Marc	Bex.	245				
Buzand	Marie Anna	Ollon	245				
	1920.						
Quignard	Sylvius Gabriel	Vaulion	258				
Kohly	Hélène	Gsteig, Saconn, 258.					
Gerber	Robert	Langnau (Berno)	259.				
Gempedi	Marie Anna	Obermywil (St Gall)	259.				
Quérin	François Louis de Manig	Leiden (Valais)	261				
Kirdig	Elisa Marguerite	Amstaldingen (Berno)	261.				
	1921.						
Genev	Charles	Bex	294				
Reim	Alice	Bussinel	294				
Guillaud	Henri	Lavey Morcles	333				
Chevalley	Verena Alice	Champauron	333				
	1922						
Girardin	Maurice	Bémont (Berno)	346				
Chezia	Germaine Camille	Bex.	346				
Genev	Charles Eugène	Bex	361				
Gandillon	Berthe Alice	Tolochenaz	361				
Germaner	Jean Frédéric	Marseille	374.				
Heitz	Emilie Marguerite	Niederschopfheim	374.				
	1923.						
Genev	Louis	Bex	392				
Brand	Rosa	Larionon (Berno)	392.				

chance

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1922				1913		
Gairan	Nathalie Marie Josephine	Nice	339	Genet	Marie Anna	Bex	17
Michaud	Julien Auguste	La Sarraz	339	Bocherens	Charles Henri	Bex	17
Guillard	Mari Henriette	Bex	352	Genet	Marie Emma	Bex	22
de Siebenthal	Humbert Henri	Yettonay (Bex)	352	Dormond	Henri Auguste	Ollon	22
Gandillon	Bertha Alice	Tolochenaz	361	Guillat	Marie Léonie	Lavey M	1
Genet	Charles Eugène	Bex	361	Jay Tranch	Maurice Henri	Salvan	1
Gattoni	Eucie Marie Hélène	Ameno (Provence) Italie	366	Jugelmamm	Marquarite H	Reitnau	30
Chignoli	Jean	Vaprio d'Italie	366	Mattard	Albert Henri	Rossinière	30
	1923			Gerbach	Maria Marguerite	Bex	3
Jeudi		d'origine	395	Henry	Henri Louis	Charammes (Vevy)	3
neir Jeud	Philomène Euphrasie	italienne	395	Genet	Julie Clara	Bex	11
Dommet	Charles Lucien	Trois torrents	395	Reuchet	Gustave Henri	Bex	11
				Guidoux	Etide	Aronay	52
				Pidou	Ernest Forel	Willaus le Combe	52
				Girardin	Sauve Thérèse	du Bémont	60
				Nicollet	Félix Gabriel	Bex	60
				Gillieron	Elise Alice	Revoz & Sersin	67
				Guillard	Charles Henri Félix	Bex	67
				Guillaud	Alice Rosalie	Villeneuve (Romaz)	68
				Ruffieux	Louis Jean Joseph	Aréty (Vevey)	68
				Gerbach	Emma Regina	Bex	87
				Keinzi	Fritz Albert	Cerliat (Bex)	87
				Gray	Louise Mathilde	Lauterbrunnen	96
				Michaud	Louis Alexis	Roche	96
				Guillard	Fanny Alice	Bex	125
				Anex	Rodolphe	Ollon	125
				Genet	Henriette Elise	Bex	148
				Despland	Charles Albert	Rougemont	148
				Guérin	Mathilde Delphine Estélie	Chandon (Vevey)	151
				Jaquemot	Louis	Monroz	151
				Giovanna	Eugénie Marie	Varzo (Provence) Italie	173
				Miriel	Louis Jean	Francals	173
				Genet	Suzanne Elise	Bex	190
				Nicollet	Jean	Bex	190
				Guidon	Lina Marie	Féchal (Palais)	191
				Kussbaum	Ernest	Borvet (Bex)	191
				Genet	Hélène Bertha	Bex	214
				Wicht	Jean Louis	Senedes (Vevey)	214
				Gognat	Marthe Emma	Lajoux (Bex)	238
				Tinkurier	Jean Eugène Edouard	Piéri	238
				Garin	Marie Blanche	Moudon (des Bouches)	255
				Pastori	Louis Auguste	Bex	255
				Comperli	Marie Anna	Obermytil (de Gully)	259
				Gerber	Robert	Langnau (Bex)	259
				George	Blanche Emma	Vevey	321
				Chevalley	Louis Auguste	Fécloux	321
				Guinand	Léon Juliette	Les Bouches	322
				Qucommun	Erwin Edouard	Chaux de Froid (de Gully)	322
				Spénier	Rose Sarah Julia	Vevey	326
				Aubert	Pierre François	Savagny, au Canton de (Vevey)	326

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1877
 1878
 1879
 1880
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900
 1901
 1902
 1903
 1904
 1905
 1906
 1907
 1908
 1909
 1910
 1911
 1912
 1913
 1914
 1915
 1916
 1917
 1918
 1919
 1920
 1921
 1922
 1923
 1924
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000
 2001
 2002
 2003
 2004
 2005
 2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020
 2021
 2022
 2023
 2024
 2025
 2026
 2027
 2028
 2029
 2030
 2031
 2032
 2033
 2034
 2035
 2036
 2037
 2038
 2039
 2040
 2041
 2042
 2043
 2044
 2045
 2046
 2047
 2048
 2049
 2050
 2051
 2052
 2053
 2054
 2055
 2056
 2057
 2058
 2059
 2060
 2061
 2062
 2063
 2064
 2065
 2066
 2067
 2068
 2069
 2070
 2071
 2072
 2073
 2074
 2075
 2076
 2077
 2078
 2079
 2080
 2081
 2082
 2083
 2084
 2085
 2086
 2087
 2088
 2089
 2090
 2091
 2092
 2093
 2094
 2095
 2096
 2097
 2098
 2099
 2100
 2101
 2102
 2103
 2104
 2105
 2106
 2107
 2108
 2109
 2110
 2111
 2112
 2113
 2114
 2115
 2116
 2117
 2118
 2119
 2120
 2121
 2122
 2123
 2124
 2125
 2126
 2127
 2128
 2129
 2130
 2131
 2132
 2133
 2134
 2135
 2136
 2137
 2138
 2139
 2140
 2141
 2142
 2143
 2144
 2145
 2146
 2147
 2148
 2149
 2150
 2151
 2152
 2153
 2154
 2155
 2156
 2157
 2158
 2159
 2160
 2161
 2162
 2163
 2164
 2165
 2166
 2167
 2168
 2169
 2170
 2171
 2172
 2173
 2174
 2175
 2176
 2177
 2178
 2179
 2180
 2181
 2182
 2183
 2184
 2185
 2186
 2187
 2188
 2189
 2190
 2191
 2192
 2193
 2194
 2195
 2196
 2197
 2198
 2199
 2200
 2201
 2202
 2203
 2204
 2205
 2206
 2207
 2208
 2209
 2210
 2211
 2212
 2213
 2214
 2215
 2216
 2217
 2218
 2219
 2220
 2221
 2222
 2223
 2224
 2225
 2226
 2227
 2228
 2229
 2230
 2231
 2232
 2233
 2234
 2235
 2236
 2237
 2238
 2239
 2240
 2241
 2242
 2243
 2244
 2245
 2246
 2247
 2248
 2249
 2250
 2251
 2252
 2253
 2254
 2255
 2256
 2257
 2258
 2259
 2260
 2261
 2262
 2263
 2264
 2265
 2266
 2267
 2268
 2269
 2270
 2271
 2272
 2273
 2274
 2275
 2276
 2277
 2278
 2279
 2280
 2281
 2282
 2283
 2284
 2285
 2286
 2287
 2288
 2289
 2290
 2291
 2292
 2293
 2294
 2295
 2296
 2297
 2298
 2299
 2300
 2301
 2302
 2303
 2304
 2305
 2306
 2307
 2308
 2309
 2310
 2311
 2312
 2313
 2314
 2315
 2316
 2317
 2318
 2319
 2320
 2321
 2322
 2323
 2324
 2325
 2326
 2327
 2328
 2329
 2330
 2331
 2332
 2333
 2334
 2335
 2336
 2337
 2338
 2339
 2340
 2341
 2342
 2343
 2344
 2345
 2346
 2347
 2348
 2349
 2350
 2351
 2352
 2353
 2354
 2355
 2356
 2357
 2358
 2359
 2360
 2361
 2362
 2363
 2364
 2365
 2366
 2367
 2368
 2369
 2370
 2371
 2372
 2373
 2374
 2375
 2376
 2377
 2378
 2379
 2380
 2381
 2382
 2383
 2384
 2385
 2386
 2387
 2388
 2389
 2390
 2391
 2392
 2393
 2394
 2395
 2396
 2397
 2398
 2399
 2400
 2401
 2402
 2403
 2404
 2405
 2406
 2407
 2408
 2409
 2410
 2411
 2412
 2413
 2414
 2415
 2416
 2417
 2418
 2419
 2420
 2421
 2422
 2423
 2424
 2425
 2426
 2427
 2428
 2429
 2430
 2431
 2432
 2433
 2434
 2435
 2436
 2437
 2438
 2439
 2440
 2441
 2442
 2443
 2444
 2445
 2446
 2447
 2448
 2449
 2450
 2451
 2452
 2453
 2454
 2455
 2456
 2457
 2458
 2459
 2460
 2461
 2462
 2463
 2464
 2465
 2466
 2467
 2468
 2469
 2470
 2471
 2472
 2473
 2474
 2475
 2476
 2477
 2478
 2479
 2480
 2481
 2482
 2483
 2484
 2485
 2486
 2487
 2488
 2489
 2490
 2491
 2492
 2493
 2494
 2495
 2496
 2497
 2498
 2499
 2500
 2501
 2502
 2503
 2504
 2505
 2506
 2507
 2508
 2509
 2510
 2511
 2512
 2513
 2514
 2515
 2516
 2517
 2518
 2519
 2520
 2521
 2522
 2523
 2524
 2525
 2526
 2527
 2528
 2529
 2530
 2531
 2532
 2533
 2534
 2535
 2536
 2537
 2538
 2539
 2540
 2541
 2542
 2543
 2544
 2545
 2546
 2547
 2548
 2549
 2550
 2551
 2552
 2553
 2554
 2555
 2556
 2557
 2558
 2559
 2560
 2561
 2562
 2563
 2564
 2565
 2566
 2567
 2568
 2569
 2570
 2571
 2572
 2573
 2574
 2575
 2576
 2577
 2578
 2579
 2580
 2581
 2582
 2583
 2584
 2585
 2586
 2587
 2588
 2589
 2590
 2591
 2592
 2593
 2594
 2595
 2596
 2597
 2598
 2599
 2600
 2601
 2602
 2603
 2604
 2605
 2606
 2607
 2608
 2609
 2610
 2611
 2612
 2613
 2614
 2615
 2616
 2617
 2618
 2619
 2620
 2621
 2622
 2623
 2624
 2625
 2626
 2627
 2628
 2629
 2630
 2631
 2632
 2633
 2634
 2635
 2636
 2637
 2638
 2639
 2640
 2641
 2642
 2643
 2644
 2645
 2646
 2647
 2648
 2649
 2650
 2651
 2652
 2653
 2654
 2655
 2656
 2657
 2658
 2659
 2660
 2661
 2662
 2663
 2664
 2665
 2666
 2667
 2668
 2669
 2670
 2671
 2672
 2673
 2674
 2675
 2676
 2677
 2678
 2679
 2680
 2681
 2682
 2683
 2684
 2685
 2686
 2687
 2688
 2689
 2690
 2691
 2692
 2693
 2694
 2695
 2696
 2697
 2698
 2699
 2700
 2701
 2702
 2703
 2704
 2705
 2706
 2707
 2708
 2709
 2710
 2711
 2712
 2713
 2714
 2715
 2716
 2717
 2718
 2719
 2720
 2721
 2722
 2723
 2724
 2725
 2726
 2727
 2728
 2729
 2730
 2731
 2732
 2733
 2734
 2735
 2736
 2737
 2738
 2739
 2740
 2741
 2742
 2743
 2744
 2745
 2746
 2747
 2748
 2749
 2750
 2751
 2752
 2753
 2754
 2755
 2756
 2757
 2758
 2759
 2760
 2761
 2762
 2763
 2764
 2765
 2766
 2767
 2768
 2769
 2770
 2771
 2772
 2773
 2774
 2775
 2776
 2777
 2778
 2779
 2780
 2781
 2782
 2783
 2784
 2785
 2786
 2787
 2788
 2789
 2790
 2791
 2792
 2793
 2794
 2795
 2796
 2797
 2798
 2799
 2800
 2801
 2802
 2803
 2804
 2805
 2806
 2807
 2808
 2809
 2810
 2811
 2812
 2813
 2814
 2815
 2816
 2817
 2818
 2819
 2820
 2821
 2822
 2823
 2824
 2825
 2826
 2827
 2828
 2829
 2830
 2831
 2832
 2833
 2834
 2835
 2836
 2837
 2838
 2839
 2840
 2841
 2842
 2843
 2844
 2845
 2846
 2847
 2848
 2849
 2850
 2851
 2852
 2853
 2854
 2855
 2856
 2857
 2858
 2859
 2860
 2861
 2862
 2863
 2864
 2865
 2866
 2867
 2868
 2869
 2870
 2871
 2872
 2873
 2874
 2875
 2876
 2877
 2878
 2879
 2880
 2881
 2882
 2883
 2884
 2885
 2886
 2887
 2888
 2889
 2890
 2891
 2892
 2893
 2894
 2895
 2896
 2897
 2898
 2899
 2900
 2901
 2902
 2903
 2904
 2905
 2906
 2907
 2908
 2909
 2910
 2911
 2912
 2913
 2914
 2915
 2916
 2917
 2918
 2919
 2920
 2921
 2922
 2923
 2924
 2925
 2926
 2927
 2928
 2929
 2930
 2931
 2932
 2933
 2934
 2935
 2936
 2937
 2938
 2939
 2940
 2941
 2942
 2943
 2944
 2945
 2946
 2947
 2948
 2949
 2950
 2951
 2952
 2953
 2954
 2955
 2956
 2957
 2958
 2959
 2960
 2961
 2962
 2963
 2964
 2965
 2966
 2967
 2968
 2969
 2970
 2971
 2972
 2973
 2974
 2975
 2976
 2977
 2978
 2979
 2980
 2981
 2982
 2983
 2984
 2985
 2986
 2987
 2988
 2989
 2990
 2991
 2992
 2993
 2994
 2995
 2996
 2997
 2998
 2999
 3000
 3001
 3002
 3003
 3004
 3005
 3006
 3007
 3008
 3009
 3010
 3011
 3012
 3013
 3014
 3015
 3016
 3017
 3018
 3019
 3020
 3021
 3022
 3023
 3024
 3025
 3026
 3027
 3028
 3029
 3030
 3031
 3032
 3033
 3034
 3035
 3036
 3037
 3038
 3039
 3040
 3041
 3042
 3043
 3044
 3045
 3046
 3047
 3048
 3049
 3050
 3051
 3052
 3053
 3054
 3055
 3056
 3057
 3058
 3059
 3060
 3061
 3062
 3063
 3064
 3065
 3066
 3067
 3068
 3069
 3070
 3071
 3072
 3073
 3074
 3075
 3076
 3077
 3078
 3079
 3080
 3081
 3082
 3083
 3084
 3085
 3086
 3087
 3088
 3089
 3090
 3091
 3092
 3093
 3094
 3095
 3096
 3097
 3098
 3099
 3100
 3101
 3102
 3103
 3104
 3105
 3106
 3107
 3108
 3109
 3110
 3111
 3112
 3113
 3114
 3115
 3116
 3117
 3118
 3119
 3120
 3121
 3122
 3123
 3124
 3125
 3126
 3127
 3128
 3129
 3130
 3131
 3132
 3133
 3134
 3135
 3136
 3137
 3138
 3139
 3140
 3141
 3142
 3143
 3144
 3145
 3146
 3147
 3148
 3149
 3150
 3151
 3152
 3153
 3154
 3155
 3156
 3157
 3158
 3159
 3160
 3161
 3162
 3163
 3164
 3165
 3166
 3167
 3168
 3169
 3170
 3171
 3172
 3173
 3174
 3175
 3176
 3177
 3178
 3179
 3180
 3181
 3182
 3183
 3184

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1916.						
Kemmi	Jules Frédéric	Sturwalden	83				
Desago		(Grisons)					
née Zehner	Emma	Val d'Aliz.	83.				
	1918.						
Mallena	Joseph-Julien	Mabain belge	177				
Choller	Rose-Marquise	Maracon	177.				
Kandwirth	Auguste	Gessenay	183				
Émery	Amélie-Marquise	Chardonne	183.				
	1919.						
Herzen	Albert-Rodolphe	Mühleberg	192				
Baud	Louise-Marquise	Bex	192				
Kirzchi	Charles-Edmond	Schangnau (Bains)	198.				
Rodienax	Rosa-Amélie	Rosvieux	198.				
Mouzier	Georges-Albert	Tramelay et	213				
Vallecard	Éléonore-Marie	Mont-Tramelay	213				
Kajjn	Auguste-Charles	Roche ²¹⁰	215				
Belotti	Adèle-Jeanne-Louise	La Piave (Italie)	215				
	1920.						
Hinterhauder	Emile-Antoine	Berg (Thurgovie)	247				
Schwab							
née Gleyre	Emilie	Nerger (Fribourg)	247.				
	1921.						
Kug	Gustave-Rodolphe-Joseph	Mädelswil	298				
Farlier							
née Tschon	Marie-Alexandrine	Bex	298				
Matt	Alfred	Kemnanthal	309				
Schubiger	Marquise	Wynach (S. Gall)	309.				
Kennard	Friederice-Albert	Lugy (Boulay)	313				
Fontannaz	Bertha-Éta	Bex	313.				
	1922.						
Kongler	Rudolf-Robert	Winterthur (Bernick)	368.				
Dubdis	Pauline-Sidonie	St. Maurice	368.				

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1913		
				Horn Allamand	Hermette Judith	La Roche Hô	6
				Ternet	Charles	Ormont Dessus	6
				Hofes	Flora Lydie Mathilde	Bottenhausen	257
				Mury	Charles Louis	La Châtelard	257
				Hirzig	Elise Marguerite	Antoldingen Berny	261
				Heeren	François Louis de Franis	Liedel & Vahly	261
				Hauswirth	Maria Ida	Gettenay	295
				Echenard	Marceline	Ormont Dessus	295
				Herten	Rose Sylvie Alice	Mühleberg	312
				Baud	Alphonse	Box	312
				Heitz	Emilie Marguerite	Niederhochheim	374
				Germanet	Jean Frédéric	Marseille	374

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

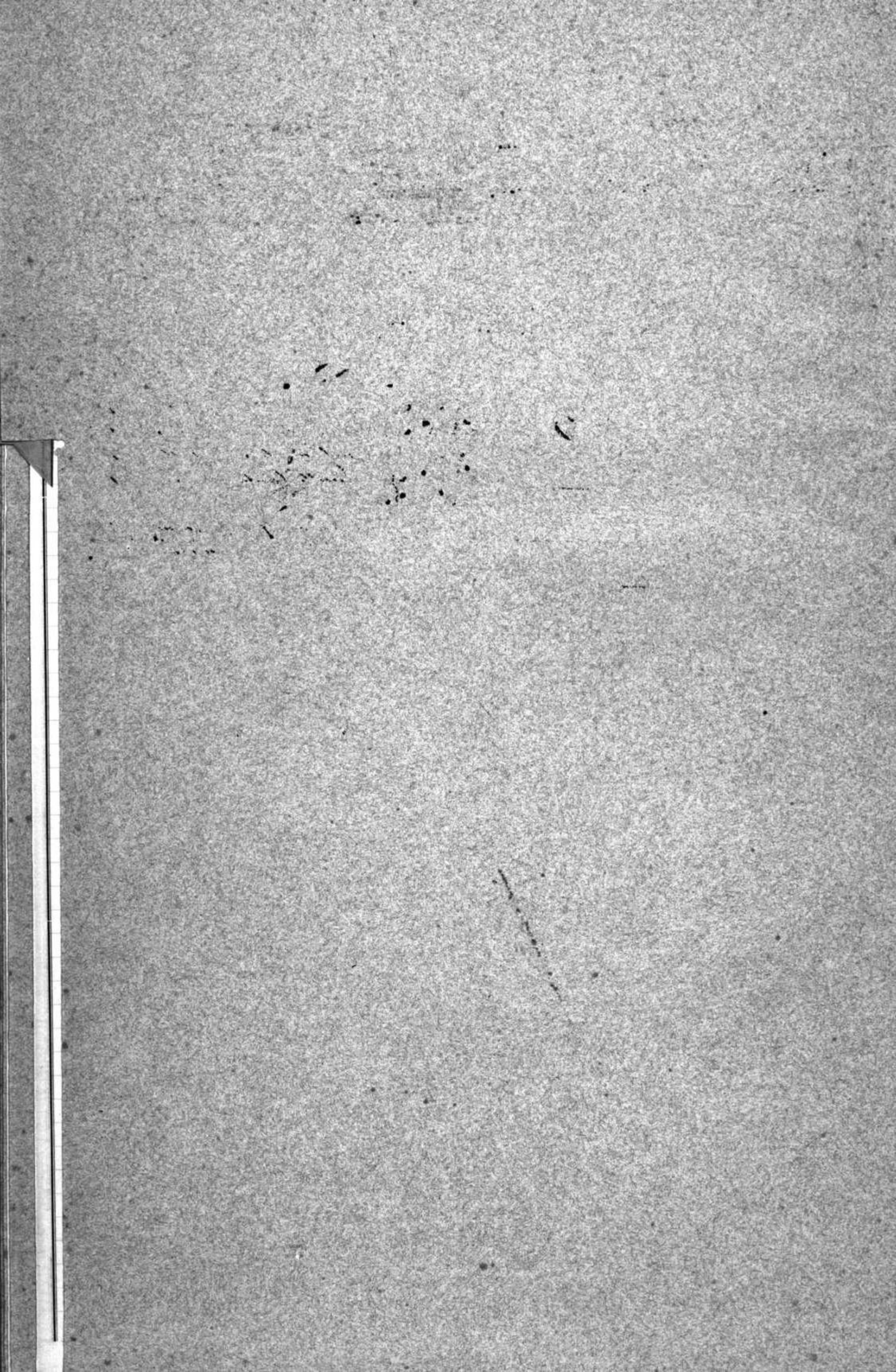
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914.				— 1915. —		
Jaggi	David François	Gokig b.	33	Jaquenod	Henri Fernand	Ecublens	74
Rouillez		Saamon		Cröder	Hélène Julia	Bez & Ollon	74.
née Nolte	Henriette	Martigny Vlle	33.	Jaquezod	Henri Jules	Ormont Dessus	80.
	1922			Deoplano	Blanche Henriette	Rougemont	80.
Juzer	Fritz	Reckenbach	375		1917.		
Minder	Rosa	Audrot (Buis)	375.	Joussenas	Fernand	Ollon	122
				Drozet	Julie Lina	Ollon	122.
				Jaquemet	Louis	Mornay	151
				Guérin	Mathilde Delphine Celestine	Chandon Fribourg	151.
					1919.		
				Jaquer	Arthur François Louis	Vallorbe	187
				Rucher	Fanny Alice	Bez	187
				Jaquer	Jean Louis Henri	Vallorbe	188
				Rucher	Suzette Amrita	Bez	188.
				née Rucher			
				Jaumant	Alexandre Alfred	Mois Tubach	218
				Zahnd	Thérèse	Rischogg (Buis)	218.
					1921.		
				Jaquezod	Henri Alexandre	Ormont Dessus	324
				Berche	Suzanne Alice	Tonthalay	324

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					— 1914 —		
				Jaggi	Emma Madeleine	Lenk/Bourg	24
				Pitaloye	Albert	Arden (Belg.)	24
				Isor	Henriette Eugénie	Bex	49
				Chauffard	François Henri	Oisy	49
				Isor	¹⁹¹⁵ Marguerite Cécile	Bex	61
				Stauber	Emile	Tethelswil	69
				Inclair	¹⁹¹⁶ Eugénie Marie	Sallanches (Savoie)	99
				Pellaton	Fritz Vélyss	Thoiry (Savoie)	99
				Jost	¹⁹¹⁷ Marie Olga, du Loch	Le Châ de Mellein	133
				Magnenat	Charles Auguste	de Kéroulin & Jussieu	133
				Joss	¹⁹¹⁸ Marie Elise	Oberburg/Bourg	175
				Domay	Julien François	Cully, Lully & Lavey	175
				Janicc	¹⁹¹⁹ Marie	Varsovie	189
				Fontaine	François Philippe	Bex	189
				Isor	¹⁹²⁰ Rose Helène	Bex	254
				Jause	Fernand Jules	High, Leyzin & Tethelswil	254
				Jaquezod	Julie Suzanne	Cumont, Jussieu	290
				Ruchet	Marie Henri	Bex	290
				Joss	¹⁹²¹ Ida Emma	Oberburg (Savoie)	332
				Martin	Charles Alexandre	Cumont, Jussieu	332
					— 1922 —		
				Jaggi	Marguerite Elise	Epfige, Savoie	360
				Lezzi	Pierre Arnold	Morbio Inferiore	360

J

[Faint, illegible handwriting]

[Handwritten signature]

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature or name]

[Faint handwritten text at the bottom of the page]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS <i>B.</i>	ORIGINE	PAGE
	1913				1922.		
Keller	Joseph Wilhelm Adolphe	Lucerne	4.	Bocherend	Henri Philippe	Jeyon	357
Oppliger	Helene Marguerite St. Kelly	Heimwil (Berne)	4.	Jilliez	Nelly	Bex	357
	1916.			Bernadoni	Fernand Louis	Ligornetto	365
Künzi	Fritz Albert	Elach (Berne)	87.	Cerjat	Germaine Louise	Bex.	365
Gerobach	Emma Regina	Bex	87.	Bopren	Christian	Grindelwald	373
	1917.			Weber	Rosa	Bâle-St. Louis	373.
Kaoby	Ruben	Medea (Algoy)	155	Brand	Victor	Lauenen (Berne)	378
Muzey				Richard	Julie Stanchette	Bex	378.
née Bourgeois	Jeanne Marie	Lyon	155.		1921.		
	1918.			Blatti	Jean	Bolligen	315
Kellerer	Henri Georges	Les Bois	181.	Steiner	Frieda	Zielebach	315
Chesalery	Mérida Marguerite	Champtauvez	181.		1923.		
	1919.			Bollan	Henri	Bex	387
Keim	Robert	Bussinél	219	Timer	Louise Amélie	Lary & Olligons	387
Roth	Adèle	Waltwil (Gall)	219				
	1921.						
Kacoli	Jean Louis	St. Marguerite	323				
Jallezi	Marguerite Honorine	Gravetange	323.				
Kurtzen	Louis	Heimwil (Berne)	334				
Rasy	Emilie	Bex	334.				
	1923.						
Kuhn	Jean Frédéric	Orpund (Berne)	400.				
Dicorezod	Rose Louise Eugénie	Ormont Desseud	400.				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1921				- 1914 -		
	PB (suite)			Keim	Jola	Bersinval	32
Berde	Nelly Laura	Château d'Or	331	Kernet	François-Alexis	Ormont-Dessus	32
Bonny	Samuel Ernest	Cherbourg	331	Kohly	Hélène	Epfig/Levanon	258
Bovat	Lucie	Sernier	341	Guignard	Sylvain-Gabriel	Paulion	258
Richard	François	Ormont-Dessus	341	Keim	Alice - 1921 -	Bersinval	294
	- 1923 -			Genet	Charles	Bex	294
Brede	Fanny	Château d'Or	382		- 1922 -		
Taube	Aloïse Léon	Epfigeray (Bour)	382	Kaestli	Louise	St. Marguerite	344
				Ruech	Henni	Bex	344
				Bairman	Anna-Cécile	Madsongex	345
				Deladocq	Pierre-Joseph	Vérossay	345
				Bernier	Léa	Rosvinière	347
				Roux	Faust	Bex	347
				Bleum	Adèle	Epfigeray	351
				Tomaz	Ernest-Alex. Lucien	Cully-Lully-Lully	351
				Pesson	Jola	Bex	355
				Tomaz	Lucien-Charles	Lully, Cully, Lully	355
					1923		
				Brand	Roda	Levanon	392
				Genet	Louis	Bex	392
				Bächtold	Thérèse-Portia	Schleitheim	391
				Egg	Ernest	Rutshlihorn	391
				Pieth	Emma	Ringerstein	393
				Toiffay	Maurice-Alexis	Vérossay	393
				Bongni	Elise	Epfigeray	394
				Matti	Pictor-Albert	Epfigeray/Levanon	394
					- 1923 -		
				Keller né	Charlotte-Louise	Drifflingen	385
				Bourqui	Josephine	(Schaffhouse)	,
				Ecuyer	Jules-Maurice	Envy	385

K

Handwritten notes:
Lillemor
Lillemor
Lillemor

Handwritten note:
Lillemor

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1913.						
Laurana	Jules Emile	Allon	21				
Boisard	Ernestine	Monthey	21				
	1915						
Lambelen	Henri Louis	Forel	59				
Borner née							
Bentler	Louise-Elise	Rickenbach	59				
Leser	Marius-Alphonse	Touvy	66				
Berthod	Cécile-Maurice-Sophie	Siene	66				
	1916.						
Luidier	Jules-Edouard	Bagnes	92				
Moreillon	Méry	Bes	92				
Labenne	Marcelle-Charles-Auguste	Sille (Nord; France)	101				
Bonte	René-Marcelle	Furcoing (Bel)	101				
	1917.						
Leodge	Salvador-François-Joseph de	Staryues (Calcutta)	128				
Vanraz	Julia-Elisa	Sutry + Gredias	128				
Larrego	Louis	Geneve (Bel)	134				
Cherix	Esther-Adeline	Bes	134				
	1919.						
Ledrappier	Albert-Charles-Léon	Paris	244				
Delacroix	Madeline-Pauline	Dieppe	241				
	1920.						
Lüdi	Gottfried-Otto	Heimstätt (Bel)	246				
Gellen	Catherine	Saanon (Borm)	246				
Lüthi	Marcel-Albert-Gottfried	de Thierachem (Borm)	253				
Tellegzini	Rose-Mario	Caprezzo (Italie)	253				
	1921.						
Loth	Alfred-Frédéric	Fizy	305				
Parlier	Maurice-Louise	Bes	305				
Longchamp	François-Louis	Bottens	329				
Anderegny	Julien-Frida-Elga	Oderbipp (Borm)	329				
	1922.						
Lütz	Oscar	Kleinlützel	354				
Fardel	Marguerite	Besain, Mulsins	354				
	1923.						
Littaye	Gabriel-René	d'origine française	381				
Corday	Blanche-Mathilde	Savigny	381				
Interbacher	Adolf	Lohn Solamey	383				
Richon	Juliette-Rose	d'origine française	383				



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1913.		
				Longhi	Mariaome	Cavalqujre	10
				Mazzetti	Adam Adolph Marie	Modena	10.
				Lottas	Angeline Josephine	Chardon (Fribourg)	123
				Molle	Jacques Louis	Leytron (Valais)	123
				Sandry	Marie Helene	Beaumont (Valais)	163.
				Richard	Alain	Ormont-Dessus	163.
				Sugon	Marie Louise	Riddas	179
				Rochebaty	Louis Philippe	Salvan	179
				Sale	Marie Catherine	St. Pierre (Asti, Italie)	206
				Tomadusa	Lucien	Gubbio (Perouse, Italie)	206.
				Legros vic. des	Germaine	Paris	232
				Tottorvat	Rene	Morrens	232/
					1922/		
				Sauber			369
				Rabaud			369

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1811
1812

1813
1814
1815
1816
1817
1818
1819
1820

1821

1822

1823
1824
1825
1826
1827
1828
1829
1830

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913.				1919.			
Di Tazzetti	Adam Adol.	Modena		Orzylan	Félic. Albert	Le Lieu	197
Longhi	Jph. Maria	Modena, Italie	10.	Rasy	Jeanne. Susanne	Pex	197.
	Marianne	Casalzuigno		Orzeillon	Charles Eugène	Pex	211
		Côme, Italie)	10.	Roodiez	Mari Léontine		211
1914.					née Deulhey	Pauline Troistorrents	
Orzeillon	Alfred	Pex	18.	Orzeillon	François-Louis	Guyon ^(Belle)	221
Fontannaz	Jda. Marguerite	Pex	18.	Warpelin	Louise	Ollon	221
Diapard	Albert Henri	Rossinière	30.	Meironet	Alexandre	Rychnoss & H.	233
Gugelmann	Marguerite H. Beithyau	^{Argem}	30.	Cadilosa	Berta	Tcheis. Storaque	233
Orzoli	Maxime. Alexis. Adolphe	Cuzzago ^(Italie)	38.	Orzer	René	Bagnes	236
Seisset	Marguerite Bertha	Gsteig (Berne)	38.	Rapaz	Mario-Julie	-Pex	236
1915.				Orzlétaz	Louis. Philippe	Ormont Dessous	237
Orzlétaz	Alexis	Ormont Dessous	63.	Fontannaz	Lucy	Pex	237
Zeillon	Blanche Amélie	Pex	63.	Müller	Albert	Bolzigon (Bany)	239
Orzager	Victor Charles	L'Isle	78.	Aubousson	Marie-Louise	Frejorchi (France)	239
Cherice	Susanne. Marianne. Marguerite Adol.	Pex	78.	Orzamin	Louis. Samuel	La Tour de Paule ^{U. Blonay}	243
1916.				Talleri	Mario. Pierre	Franchon ^{Jussy}	243.
Orzeillon	Félic	Pex	84.	1920.			
Orzlétaz	Hélène	Ormont Dessous	84.	Orzododian	Léon	d'origine américaine	251
Orzeillon	François-Louis	Pex.	89	Cherice	Elisa	Pex	251
Bernard	Cécile	Pex.	89.	Orzury	Charles-Louis	Le Châtelard	257
Orzichaud	Félic Jules	Pex & La Sarray	91.	Kofer	Flore. Lydie. Mathilde	Bottonfauson ^(Bany)	257
Pollini	Louise Berthe	Bella (Novare, Italie)	91.	Orzoz	Robert Charles	Château ? ^{Coz}	274
Orzichaud	Louis Alexis	Roche	96	Nicolen	Louise. Thita	Villeneuve	274
Graf	Louise. Mathilde	Lauterbrunnen	96.	Orzeillon	Guillaume	Pex	276
Orzalek Zadeh	Abdadah	Suisse persane	97	Petter	Olga	Aigle	276.
Orzichaud	Mitty	Pex & La Sarray	97.	Orzeillon	Ernest	Pex	277
Orzeillon	Paul & Emile	Pex	109	Därendinger			277
Strüb	Sophie	Säufelfingen	109	née Clasel	Jenny-Lina	Lüterkofen (Soleur)	
1917.				Orzozier	Ernest Gabriel	Château d'Or	278
Orzolle	Jacques-Louis	Leysin ^{Valais}	123.	Cherice	Camille Susanne	Pex	278.
Lottao	Angeline Josephine	Chardon ^{Fribourg}	123	Orzayoz	Ernest-Louis	Les Planches	289
Orzeier	Jacob Robert	Monthal ^(Argem)	130.	Comie	Julie dite Juliette	Cher bres	289
Orzan	Rosa Marguerite	Brème ^(130.)	133.	1921.			
Orzagnenar	Charles Auguste de Saulion	^{133.}	133.	Orzer	Clovis	Bagnes	297
Jacor	Elvir Olga du Loch & Chaudin	^{133.}	133	Ackeren	Marie. Hélène	Kussbaumen	297
Orzoz	Joseph Louis	Ollon	147.	Orziod	Charles-Louis	Vérossay	302
Bonjour	Alice Mathilde	Blonay	147.	Borloz née			
Orzichaud	Marc-Jules Josephin	Roche	149.	Andezmer	Marguerite	Ormont Dessous	302
Orzalong	Cesarine	Riedles ^{de Sabins}	149	Orzlétaz	Jean Emmanuel	Ormont Dessous	330
Orzeillon	Paul	Pex	152	Fontannaz	Lilas	Pex	330
Orzagniana	Adèle	Tucherens	152	Orzartin	Charles. Alexandre	Ormont Dessous	332
Orzayoz	Henri Adolphe	Les Planches	153	Jodo	Jda. Emma	Obelburg (Bany)	332
Diderenz	Marthe Amélie	Sarigny	153.	1922.			
Orzocher	Adrien Edouard	Mex (Valais)	156.	Orzichaud	Pierre François	Pex & La Sarray	336
Saoche	Valerie	Oron & Lancy	156.	Décorzenn	Julie	d'origine française	336.
1918.				Orzichaud	Julien Auguste	La Sarray	339
Orzinel	Louis Jean	français	173	Orzozan	Kathalin. Marie Josephine	Nico	339
Orzanna	Eugénie Marie	Vareze (Novare Italie)	173.	Orzoillen	Jules	Ormont	342
				Orzozod	Hélène Julia	Dessous	342

Suite à la lettre C.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914				1921		
Michellod	Marthe Melanie	Bagnres	14	Monod	Germaine Eva	Ormont Daboud	327
Barlet	Francis Angel	Bex	14	Broyon	Jules Francois	Gryon	327
Mounie	Elisabeth Marie	Mollens (Val)	15	Morrod	Helene Julia	Ormont	342
Forestier	Robert Gaston	Thoirons	15	Moreillon	Jules	Dessous	342
Marquis	Maries Adeline	Lidoles (Valais)	9		1922		
Richard	Lion	Mos (Valais)	9	Matthey	Elisa Noisquette	Valleils	358
Momy Sommer	Anna Regina	du Châtelard	43	Peltier	Francois Emile	Bex	358
Tellier	Jean Jacob	Reigoldswil	43	Moreillon	Lina	Bex	370
Mitry Ribordy	Antoinette Catherine E.	Sombanchard	51	Duthover	Henri	Leslognon x Stige	370
Geoffray	Jean Michel	Verossaz	51		1923		
Moret	Jeanne Madeleine	Ollon	58	Marletay	Julienne	Ormont Daboud	390
Beretton	Louis	Jessenay	58	Regamey	Samuel Louis	Lausanno et Savigny	390
Moret	Emma Elise	Sombanchard	73		1924		
Boiloz	Francois Henri	Ort Dessous	73	Mindet	Rosa	Aussil (Bonne)	375
Marletay	Nancy Bela	Ormont Dessous	81	Jurt	Fritz	Reichenbach/Dolenz	375
Anet	Francois Louis	Gryon & Ollon	81		1928		
Marletay	Kelina	Ormont Dessous	81	Moreillon	Nelly Thelotte	Bex	389
Moreillon	Peter	Bex	84	Crot	Robert Samuel	Essarted	389
Moreillon	Mary	Bex	92	Momiot	Cesar Alexis	Franchen	388
Luisier	Jules Edouard	Bagnres	92	Deniel	Maries Anna	Saxon	388
Marique	Lucienne Carlotta	Rosa sujet belge	94	Marletay	Sarah Madeleine	Ormont Dessous	398
Sinianski	Legismond Catherine	sujet russe	94	Renaud	Louis Charles	Rochafort	398
Michaud	Mutty	Bex x La Sarraz	97	Morrod	Rose Louise Eugenie	Ormont Dessous	400
Kalek Jach Assadalah		sujet persan	97	Kuhn	Jean-Frederic	Orpund (Bonne)	400
Matthey	Marguerite	Niederdorf (Suisse)	107				
Fieuer	Jules Edouard	Kormenches	107				
Magnin	Lucie	Charvat	120				
Pochon	Joseph Louis	Verossaz	120				
Moret	Fernand	Ollon	122				
Juvenat	Julie Lina	Ollon	122				
Mau	Rosa Marguerite	Borne Allan	128				
Meier	Jacob Robert	Monthal (Suisse)	128				
Maret	Maries Ida	Bagnres (Valais)	144				
Ravy	Edouard Gabriel	Bex	144				
Mercier	Emma Louise	Coppet	199				
Guillard	Henri Rodolphe	Bex	199				
Mastard	Rosa Sylvie	Rossiniere	200				
Burnier	Edmond	Rossiniere	200				
Moreillon	Bertha Alice	Bex	217				
Cothay	Lucien Charles	Ury	217				
Moreillon	Alice	Bex	252				
Crosset	Jules Louis	Bex & Ollon	252				
Marletay	Maries Alice	Ormont Dessous	256				
Fontarnaz	Stace	Bex	256				
Moreillon	Rachel	Bex	260				
Ravy	Gustave Eugene	Bex	260				
More	Alice	Ormont Dessous	320				
Taillard	Gabriel Edmond	Bex	320				
Michaud	Susanne Renée	Gryon & Frangy	307				
Chevalley	Louis	Morrens	307				

M

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1913.						
Derny	Henri-Louis	Charvennes-le	3.				
Gerobach	Mina-Marguerite	Bex-Feyron	3.				
Starbel	Albert de Fournçois	La Ville Anthoz	115.				
Deomonte	Maria Eugénie	La Houssaye	115.				
	1915.						
Dicolleran	Félix-Gabriel	Bex	60.				
Cizardin	Sauve-Thérèse	du Bémont	60.				
	1918.						
Deiger	Frédéric	Meiringen (Suisse)	176.				
Putallaz	Berthe Emma	Chamofont (Suisse)	176.				
	1919.						
Dicolleran	Jean	Bex	190				
Genet	Suzanne-Elise	Bex	190				
Diobbaum	Ernest	Berwil (Suisse)	191				
Gaidon	Sina-Mauri	Feschel (Suisse)	191				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					— 1915. —		
				Nicole	Louise Thérèse du Chenet	du Chenet	621
				Piquet	Henri Joseph Lucien du Chenet	du Chenet	621
				Nicollolat	Léon - Marie Bégin	Bex	70.
				Venther	Jean Louis	Dorigny (Valais)	70.
				Nicodet	Marie	Willeneuve	194
				Pittier	François Philippe	Bex	194.
				Nancoz	Marie Blondine	Conthey	242
				Brayon	Louis Eugène	Gryon	242
				Nicolet	Louise Stéphanie	Willeneuve	244
				Motier	Robert Charles	Châtains	244
					1922.		
				Nondaz	Marie Justine	Collonges (V)	359
				Chesaux	Henri Louis	Sarvey Morlat	359

N

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1920.				1920.		
Colezlag	Pierre Louis	Allalens (Suisse)	286				
Bocherand	Mari Elise	Bex	286				
					1921.		
					1922.		
				Richard	Louis Alfred	Gryon (Tessoy) 362	
				Chesalley	Jeanne	Morimond 362	
				Michel	Robert	König (Boone) 371	
				Key	Berthe Renée	Looney (Genève) 371	
					1923.		
				Ortani	Victor Albert	Gsteig (Saanen) 394	
				Dongni	Elise	Galmitz 394	
				Ortomier	Clément Alexis	Stamelan 388	
				Denicot	Maria Emma	Saaron 388	
				Ortizod	Calvin	Pérot (Sax) 384	
				Ciana	Jane Marie Thérèse	Storig (italienne) 384	
				Ortago	Gustave	Bex 396	
				Cheriac	Gabrielle Marie Louise	Bex 396	
					1920.		
				Orzoillon	Marcel Edouard	Gryon 270	
				Burnier	Olga Ida	Ciment (Suisse) 270	

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1913		
				Oyrliger	Hélène Marguerite	St. Etienne	14
				Keller	Joseph, Adolphe	Lucerne	4
				Overney	Alexandre	Charmey, Gruyère	82
				Emery	Jean Louis	Etagnières	82
				Ch	Mathilde	Francis	102
				Bleum	Ernest	Gettenay (Borne)	102
				Cyon	Léon	Prox	216
				Wicky	Hermann	Schiffharden	216
				Overney	Léon	Charmey, Gruyère	343
				Progli	Jean	Stein (Gruyère)	343

0

London
1812

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper left quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the lower right quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the lower left quadrant of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1913.				1918.		
Terzer	Charles	Ormont Dessous	6.	Tomaz	Julien Francis	Cully x Lavey	175.
Korn née				Jodo	Marie Elise	Oberburg (Bern)	175.
Allamano,	Henriette Judith	La Roche (Hb)	6.	Taoche	Fernand	Lavey x Cron	184.
Taoche	Georges Edouard	Lavey x Cron	7	Tomaz	Emma Marcelle	Lavey, Cully x Lavey	184.
Bozel	Marie Emma	Lavey, Neuchâtel & Cron	7		1919.		
Terzer	François Alexis	Ormont Dessous	32.	Pittier	François Philippe	Box	1914
Heim	Ida	Dursinel	32.	Nicole	Marie	Villeneuve	1914.
Pittier	Julien Aimé	Box	36.	Pittier	John Philippe	Box	228
Schenk	Noéline	Eggwil (Bern)	36.	Turlod	Nancy Elise	Ormont Dessous	228
	1915.			Poltera	Rene'	Morrens	232
Pidonax	Ernest, de Forel	Willausle Combe	52.	Legros			
Quidonax	Elise	Cronay	52.	née Jodo	Germaine	Paris	232
Pignoler	Louis Henri	Château d'Or	55		1920.		
Chambaz	Berthe Rosalie	Malpouite, Bémillan	55.	Pitter	Charles	Ormont Dessous & Cron	250
Piquet	Henri Joseph Lucien	du Chenit	62.	Croder	Marie Adèle	Oron	250.
Nicole	Louise Thérèse	du Chenit et de Cron	62.	Talozzi	Louis Auguste	Box	255
Terziza	Ernest Louis	Charmay x	65.	Gavin	Marie Blanche	Moudon & Cronley	255
Veillon	Lea	St. Morimont	65.	Richard	Jean	Ormont Dessous	260
Paillard	Charles Henri Félix	Box	67.	Richard	Lucile	Ormont Dessous	260
Gillieron	Elise Alice	Rivaz x Servion	67.	Terzacini	Emile Otto	Box	275
	1916.			Dutoin	Louise	Charmay, Cronley	275
Tutallaz	Basile Ernest	Charmay	88.	Taoche	Edouard	Lavey x Cron	279
Pignoler	Berthe	Château d'Or	88.	Chappuis	Germaine Anna	Rivaz	279
Pignoler	Vincent Julien	Château d'Or	98.		1921.		
Rücher	Marie Lola	Box	98.	Pittier	Henri	Box	293
née Moreillon	Ferdinand Eugène			Thomas	Jeanne Sophie	Box	293
Tellaton	Fritz Ulysse	Travers	99.	Pittier	Paul Marius	Box	306
Inclair	Ephise Marie	Sallanches (Savoie)		Terzeten	Louise Amélie	Lauenen (Bern)	306
Tutallaz	Louis Aimé François	Charmay (Palais)	108	Taillard	Gabriel Edmond	Box	320
Pignoler	Julie Elise	Château d'Or	108.	Morex	Alice	Ormont Dessous	320
	1917.				1922.		
Taoche	Edouard René	Cron x Lavey	112.	Pollini	Jean	Tella (Novare) (Italy)	344.
Chevaux	Marthe	Lavey Morcles	112.	Colombo	Berthe Marie	Albiatgrax	
Tinte	Achille Léon Marie	d'origine française	117.	Marquarite	Lone (Novare) (Italy)	340.	
Débonmaize	Marquarite	St. Maurice	117.	Richard	François	Ormont Dessous	341
Joehon	Joseph Louis	Verossay	120.	Dosa	Lucie	Cerniaz	344.
Tragnin	Lucie	Charrat (Palais)	120.	Tomaz	Ernest Alex Lucien	Cully, Lavey, Lavey	351
Joehon	Ferdinand dit Fernand	Verossay	131.	Blum	Adèle	Gessenay (Bern)	351
Dufreone	Alice	Lavey Morcles	131.	Tomaz	Lucien Charles	Lavey, Cully, Lavey	355
Tremar	Henri	Mex (Palais)	137.	Beodon	Lola	Box	355
Richard	Marie Thérèse	Mex (Palais)	137.	Pittier	François Emile	Box	358
Tomaz	Pierre Abram	Lavey, Cully & Lavey	157.	Trathey	Elise Marguerite	Vallorbe	358
Rion	Berthe Françoise	du Hâvre	157.	Telleginti	Eugène	Caprezzo (Italy)	363
	1918.			Kentoch	Marie Antoinette	Trub (Bern)	363
Richard	Alois	Ormont Dessous	163.	Pollini	Guetano dit Louis	Tella, Novare (Italy)	367
Sandry	Marie Hélène	Sakiaz (Palais)	163.	Tauthey	Clara Germaine	Romanshorn (Swy)	367
Richard	Samuel	Ormont Dessous	165		1923.		
Bertholet	Germaine	Rougemont	165	Paupe	Aloide Léon	Epiquey (Bern)	382.
Joehon	Julien Adolphe	Verossay	168.	Brède	Ferny	Château d'Or	382.
Weiss	Edwige Olga	Gessenay	168.				

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	— 1921. —				— 1913. —		
Tartier	Marié Alexandrine	Bex	298	Pittet	Eugénie Elida	Ormont-Dessus	5
Hug	Gustave Adolphe Joseph	Nidiswil	298	Cherpillod	Oscar Félix	Chorvres	5.
Richard	Elisa	Ormont-Dessus	311	Toussart	Eugénie Georgette	Paris	23
Weszy	Louis Henri	Adelboden	311	Cammelli	Giovanni Maria	Florence	23.
Tartier	Marié Louise	Bex	305	Pittier	Constance Elida	Bex	31.
Loth	Alfred Frédéric	Tigy	305	Rosset	Jules	Ormont-Dessus	31.
Ferret	Louise Amélie	Lauenen (Bex)	306	Ferrioz	Ala L'Herbergement	Chavornay	42.
Pittier	Faule Marin	Bex	306	Dubois	Jules	Travers	42.
Pasche	Lucile	Servion	317	Pittier	Emma Louise	Bex	77.
Chapuisod	Jules	Saint-Maurice	317	Saussey	Louis Henri	Ormont	77.
Panchaud	Emma Blanche	Lauteranne	318	Pignolet	Berthe	Château d'Or	88.
Veillon	Adrien	Bex	318	Petalloy	Berthe Ernest	Chamoson	88.
Ferret	— 1922. —	La Chapelle	338	Pollini	Louise Berthe	Tella (Vevray, Suisse)	91
Dupertuis	Paul Marius	Ormont-Dessus	338	Michaud	Félix Jules	Bex & La Joux	91.
Pignolet	Jeanne Henriette	Château d'Or	349	Pignolet	Julie Elida	Château d'Or	108.
Kary	Paul Ernest	Bex	349	Petalloy	Louis Aimé François	Chamoson (Suisse)	108.
Pointet	Nelly Henriette	Echandens	350	Perret	— 1917. —	Châtelard	114
Wéffray	Jean Félix	Vevray	350	Lombry	Robert Henri	Chamoson	114
	— 1923 —			Puro	Cécile	Chorvres (Suisse)	119.
Pittet	Louise Amélie	Lavey & Ormont	387	Francy	Jules Léonie	Saillon (Suisse)	119.
Bollat	Henri	Bex	387	Ferret	Rosindèle Marie	Jussy	127.
Pittier	Elisa	Bex	397	Rapay	Ernest Jean	Bex	127.
Fontamoz	Félix	Bex	397	Pollini	Antoine Jeanne	d'origine, italienne	129
				Gastau	Auguste Albert	d'origine française	129.
				Dralong	Célestine	Salins	149.
				Michaud	Marc Julien Zéphirin	Roche	149.
				Richard	Marguerite	Ormont-Dessus.	154.
				Pérez	Henri Louis	Salvan	154.
				Pasche	Valérie	Oron & Lavey.	156
				Mittler	Edouard Adrien	Mex (Suisse).	156.
				Pittier	— 1918. —	Bex.	161
				Borloz	Jean Félix	Ormont-Dessus	161
				Pittet	Elise Emilie	Ormont-Dessus & Oron	167.
				Genet	Louis Benjamin	Bex	167.
				Pittet	Hilène Aline	Ormont-Dessus	169
				Piserson	Charles Henri	Oron / Savigny	169.
				Petalloy	Berthe Emma	Chamoson	176
				Neiget	Frederic	Meiringen	176.
				Ponmar	Emma Marcelle	Lavey,ully & Lully	184.
				Pasche	Fernand	Lavey & Oron	184.
				Privet	Marié Léonie	Lully (Suisse)	225
				Brand	Ulrich	Lauenen	225
				Paculat	Marié Aimé	Porroin (Suisse)	229
				Egli	Victor	Kohansen Lussery	229
				Bellegri	— 1920. —	Caprezzo (Suisse)	253.
				Luthi	Marcel Marie Gottfried	Thierachon	253.
				Richard	Cécile	Ormont-Dessus	260
				Richard	Jean	Ormont-Dessus	260.
				Petter	Olga	Aigle	276
				Moreillon	Gustave	Bex	276.
				Puro	Louise de Manfroy & Oberholz		280
				Porlat	Charles Vincent	Ormont-Dessus	280.

P

Q

R

S

T

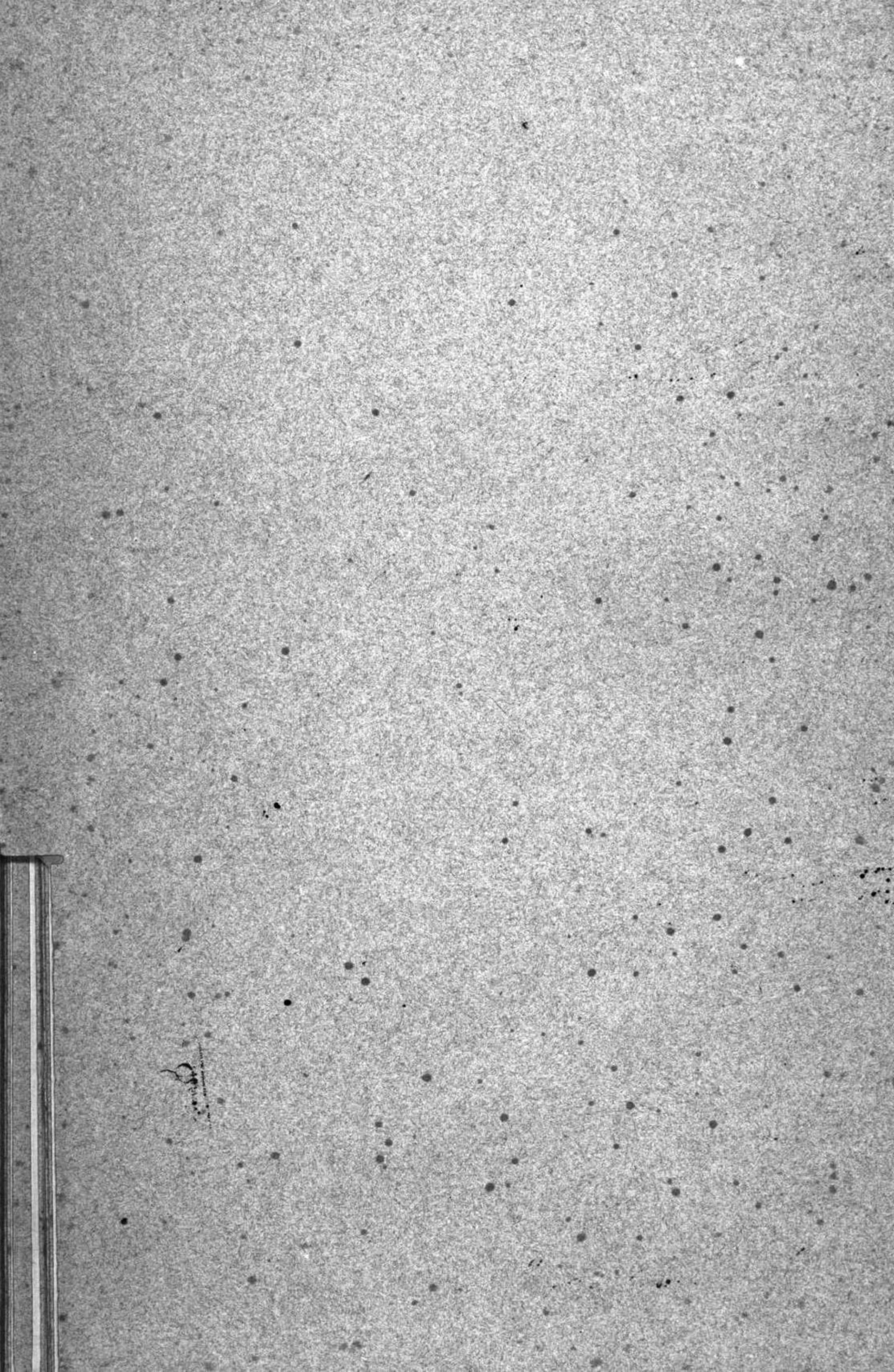
U

V

X

Y

Z



[Faint, illegible handwritten text]

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top left, possibly a date or reference number.

Handwritten text in the center, possibly a name or title, written in a cursive style.

Handwritten text in the lower middle section, possibly a signature or date.

Handwritten text at the bottom left, possibly a name or address.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913.				1920.			
Richard	Léon	Mex (Valais)	9	Rod	François Louis	Torrey Le Jorat	272
Starko	Marie Adeline	Siddes (Valais)	9	Tarchini	Fanny Louise	Palerna (Tatin)	272
Rucher	Gustave Henri	Bex	11	Rucher	Marc Henri	Bex	290
Gener	Julie Clara	Bex	11	Jaquetod	Julie - Luscombe	Ormont Dablon	290
1914.				1921.			
Rodet	Jules	Ormont dessus	31	Roddi	Georgina Andrea	Torrey (Tatin)	299
Lilliez	Constance Elise	Bex	31	Uldry	Marceline Justine	Aory devant Font	299
Reichenbach	Jacob Alfred	Steig / St. Jean	35	Rasy	François Louis Edouard	Bex	325
Vandroz	Marie Anna	Leyzin	35	Breitenm	moder Bertha	Mostrang St. Jod	325
Russienet	Louis Jean Joseph	Ervierz (Triboung)	68	1922.			
Gattond	Alice Rosalie	Sittenauz, Romang & Aoste	68	Rucher	Henri	Bex	344
1916.				Racolti	Louise	St. Marguerite St. Jod	344
Rieder	Felix Emile	Frutigen (Bern)	92	Rona	Paul	Bex	347
Bocherend	Louise H ^{er}	Bex	92	Buznicz	Lea	Rottmeire	347
Rodiez	Denis Emile	Troistortents	105	Rasy	Paul Ernest	Bex	349
Venthey	Marie Leontine			Lignoler	Jeanne Henriette	Chateau d'Or	349
	- Pauline	Dorinaz	105	Raboud	Irène Hypolite	Grandwillard	369
1917.				Lauber	Hypolite	Adelboden (B ^{er})	369
Richard	Henri Philippe	Bex	124	1923.			
Vurdod	Lea	Ormont Dessous	124	Regamey	Samuel Louis	Lausanne d	390
Rapaz	Ernest Jean	Bex	127	Marletaz	Julienne	Ormont dessus	390
Terren	Rosine dite Marie	Gessenay	127	Renard	Louis Charles	Roche fort	398
Ruch	Louis Franz	Sumiswald	139	Marletaz	Sarah Madeleine	Ormont Dessous	398
Vandroz	Rose Emma	Leyzin	139				
Rasy	Edouard Gabriel	Bex	144				
Stazer	Marie Ida	Bagnes	144				
Rucher	François Edmond	Bex	158				
Cheriac	Violette	Bex	158				
1918.							
Rasy	Constant	Bex	178				
Teolaz	Marie Elise	Bex	178				
1919.							
Rieder	Felix Emile	Frutigen	201				
Amolitz	Marie Louise	Sioniswil	201				
Richard	Paul Albert	Bex	203				
Hollat	Alice	Bex	203				
Rapaz	Marcel Jod	Bex	198				
Cheriac	Blanche Rose	Bex	208				
Rappo	Fidelin	Wummenwil Triboung	226				
Baummann	Rosa	Moosherau (St. Jod)	226				
Rucher	Eugene	Bex	230				
Schwynter							
nee Biolley	Marie Mathilde	Gessenay	230				
1920.							
Renard	Eugene Auguste	La Chaux	248				
Tornay	Marie Marguerite	Volleges & Charnay	248				
Renard	Henri Bernard	La Chaux	249				
von Almes	Mathilde Louise	Lauterbrunn	249				
Rasy	Gustave Eugene	Bex	266				
Strozillon	Rachel	Bex	266				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	— 1922. —				1914		
Rapraz né Ternet	Rosine dit Marie	Bex	335	Rohrbasser	Alice Virginie	Montet	27
Roeffray	Nlyde Joseph	Vernayaz (Valais)	335	Rominbauf	Ignace	Domdidier	27.
Rentsch	Marie Antoinette	Freib (Berne)	363	Rouiller-Molle	Hermine	Martigny, tith.	33
Tellegrini	Eugène	Caprezzo (Itali)	363	Jaggi	David François	Gsteig, B.S.	33
Rey	Bertha René	Lancy (Genève)	371	Robetto	Giuseppe Giovanni Giuseppe	N. de Lettino Vittore	39
Michel	Robert	König (Berne)	371.	Baghe	Catharina	Salvan (Lancy)	39
Romang	Rosa Esthet	Gsteig L. Lancy	377	Rouiller	Marie Julie	Martigny, Bourg	48.
Stadmann	Victor	Hühli (Lucerne)	377.	Bochaty	Pierre Joseph	Salvan	48
Richard	Julie Fanchette	Bex	378	Rognon	Helène Léia	Montalchez	50.
Brand	Victor	Lancy	378.	Saucon	Emile Samuel	Lausanne	50.
	— 1923. —			Ruprecht	Marquerite	Laupen	85
Richard	Juliette Rose	L'origine française	383	Cherix	Marie François	Bex	85.
Luterbacher	Adolf	Lohn (Solothurn)	383	Ruechet-Merillet	Marie Ida	Bex	98
				Tignolet	Vincent Julien	Bex	98.
				Richard	Leontine Lancy	Saint-Gingolph	100
				Croft	Alexis.	Ellon	100.
				Richard	Marie Thérèse	Mos (Valais)	137.
				Premat	Reni	Mos (Valais)	137.
				Roué	Berthe Françoise	Le Héris	157.
				Tonnaz	Pierre Abram	Lancy, Lully, Lully	157.
				Ruechet	Jeanne Louise	Bex	186.
				Cherix	Henri Philippe	Bex	186.
				Ruechet Ruebet	Fanny Alice	Bex	187
				Jaquet	Arthur François	Louis Vallorbe	187
				Ruechet	Suzette Amita	Bex	188
				Jaquet	Paul Louis Reni	Vallorbe	188.
				Ravy	Jeanne Suzanne	Bex	197
				Moylan	Félix Albert	Le Liaz	197
				Rodier	Rosa Armetie	Robbinière	198.
				Kirsch	Charles Edmond	Schandran	198.
				Rossy né Meillet	Marie Alice	Charmoy	210.
				Blaser	Henri	Sangnau/Berny	210
				Rossier né Tenby	Marie Louise Prudence	Troistorrens	211
				Morillon	Charles Eugène	Bex	211.
				Rapraz	Marie Julie	Bex	236
				Maret	Reni	Bagnes	236
				Roth	Adèle	Kattwil, St Gall	219
				Keim	Robert	Bersuvel	219
				Richard	Marcelle Julie	Bex	240
				Crosset	Robert Emile	Ellon	240
				Rostlet	Madelaine Ulivile	Le Grand Bourg	273
				Quilleumier	Henri: Alaman, Francklin & La Sagne		273
				Ravy	Jeanne	Lancy, Morcles	271
				Tornond	Julien	Ellon	274.
				Ravy	Alice	Bex	304
				Schopfer	Ernest Alfred	Lancy	304
				Riondet	Sylvaine Rosalie	Collombey/Morot	328
				Bianche Pastor	Jean	Filet (Valais)	328.
				Ravy	Emilie	Bex	334
				Keutzen	Louis	Trintign (Berne)	334.

R

Faint handwritten text, possibly a title or header.

Faint handwritten text, possibly a list or table of contents.

Faint handwritten text, possibly a section header.

Faint handwritten text, possibly a signature or date.

S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the middle right section of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the lower middle section of the page.

Large handwritten signature or name, possibly 'J. J. ...', located in the bottom left area of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913.							
Glofer	Robert-Alfred	Malterbe	12.				
Brelaz	Blanche	Lutry ^(Lucerne)	12.				
Staubez	Ernest	Volkerswil (Zürich)	29.				
Bernez	Laura-Gabrielle	Juggistberg (Bas)	29.				
1914.							
Schwynter	Georges-Émile	Gessenay (Sonne)	37				
Euler	Marianne	Gryon (Bas & Nigle)	37.				
Saucon	Émile-Samuel	Aubonne	50.				
Rognon	Hélène-Léa	Montalchez	50.				
1915.							
Stuby	Émile	Bussigny (Cron)	61				
Grand	Judith-Christine	Nua (Valais)	61.				
Staubez	Émile	Volkerswil	69.				
Boz	Marquerite-Émile	Bas	69.				
Schwarz	Hermann-Louis	Saint-Stephan	76				
Thoule	Josephine	Châtel (H. Savoy)	76.				
Sandoz	Louis-Henri	Ullon	77.				
Tillier	Emma-Louise	Bas	77.				
1916.							
Siemiarski	Sigismund-Casimir	(Russie)	94.				
Marique	Lucienne-Carlotte-Rosa	(Belge)	94.				
1917.							
Staubez	André-Lucien	Volkerswil	115				
Tanac	Marceline-Marguerite	Leybich St. Despres	115				
Seeser	Jean-Gottlieb	St. Ignace, Saanen	115				
Caotella	Catherine-Marie	Gruyères	115.				
Stetzen	Louis-Joséphine	Eischoll (Valais)	145				
Venthey	Léonice-Adeline	Porrenay	145.				
1918.							
Smell	Louis	La Fère (France)	166				
Bühlmann	Anna	Heimstetten (Schwyz)	166.				
1919.							
Sartorius	Henri-Jean	Roubais	212				
Teolaz	Jeanne-Louise-Elisabeth	Bas	212				
1921.							
Seeser	Pictor	St. Ignace (Bas)	300				
Vuzlod	Ludame-Julie	Otmont (Bas)	300.				
Schopfer	Ernest-Alfred	Saenen (Bas)	304				
Rasy	Alice	Bas	304				
1922.							
de Siebenthal	Humbert-Henri	Gessenay	352				
Guillard	Marie-Henriette	Bas	352.				
Savoi	Pierre-Arnold	Morbis Inférieure (Bas)	360				
Jaggi	Marquerite-Elise	St. Ignace (Bas)	360.				
Stadelmann	Pictor	Hühli (Sonne)	377				
Romang	Rosa-Esther	St. Ignace, Saanen	377				
1923.							
Schwynter	Georges-Émile	Gessenay	380				
Aneax	Marie-Elise	d'origine belge	380				
divorcée Thonon							

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					1914.		
Schenk	Noéline	Eggiswil (Berno)	36	Tillier	Jules Aimé	Bex	36.
Seewer	Marguerite Bertha	Epstein (Berno)	38.	Monti	Maxime Marie Adolphe	Leuzigen	38.
Sommer	Anna Rosina	de Châteland	43	Pettwyler	Jean Jacob	Reigoldswil	43.
Schlappi	Mari Louise	Lenk (Berno)	47	Emery	Jules	des Cullayes	47
Seewer	Emma	Epstein (Berno)	64.	Beirner	Jean Adrien	Guggisberg	64.
Schlappi	Anna Mathilde	Lenk	90.	Emery	Eugène	des Cullayes	90.
Scrib	Sophie	Säufelringen	109	Morcillon	Paul	Bex	109.
Schlegel	Bertha Antoinette Auguste	Grindelwald	111.	Bouchard	Valentin	Leysin (française)	111.
Scheuvestermann	Josephine	Bürgiswil	138	Piollay	Charles	Dorigny	138.
Sauton	Marie Joséphine	Verossaz	180.	Pesler	Alphonse	Savoy (Morales)	180.
Sarni	Thérèse Rose	Orino (Côme, Italie)	193.	Bardellini	Attilio Isidore	Toschiano (Grosseto)	193
Schwentzer				nié Biolley	Marie Mathilde	Jessenay	230
Ruech	Eugène	Bex	230	Schwalb	Émile	Wetzikon	247
Hinterschauer	Émile Antoine	Bery (Khurgov)	247	Sangrouber	Hélène	Valayres (Montagny)	263.
Delaloye	Albert	Arden (Suisse)	263.	Sulliger			
nié Spind	Marie	Lenk (Berno)	264	Pollat	Stanislas Samuel	Bex	264
Seewer	Cécile	Epstein (Berno)	267	Bocherens	Henri Gabriel	Bex	267.
Schluchter	Rose Marie de	Reichenbach	283	Bostichy	Louise Maurice	Montevaux (Sg)	283
Schubiger	Marguerite	Uznach (Sg)	309	Kath	Alfred	Koemmenthal (Schaffhouse)	309.
Schiltor	Bertha	Attinghausen (Sg)	348.	Wicky	Félicien Aimé	Schupfingen (Sg)	348.

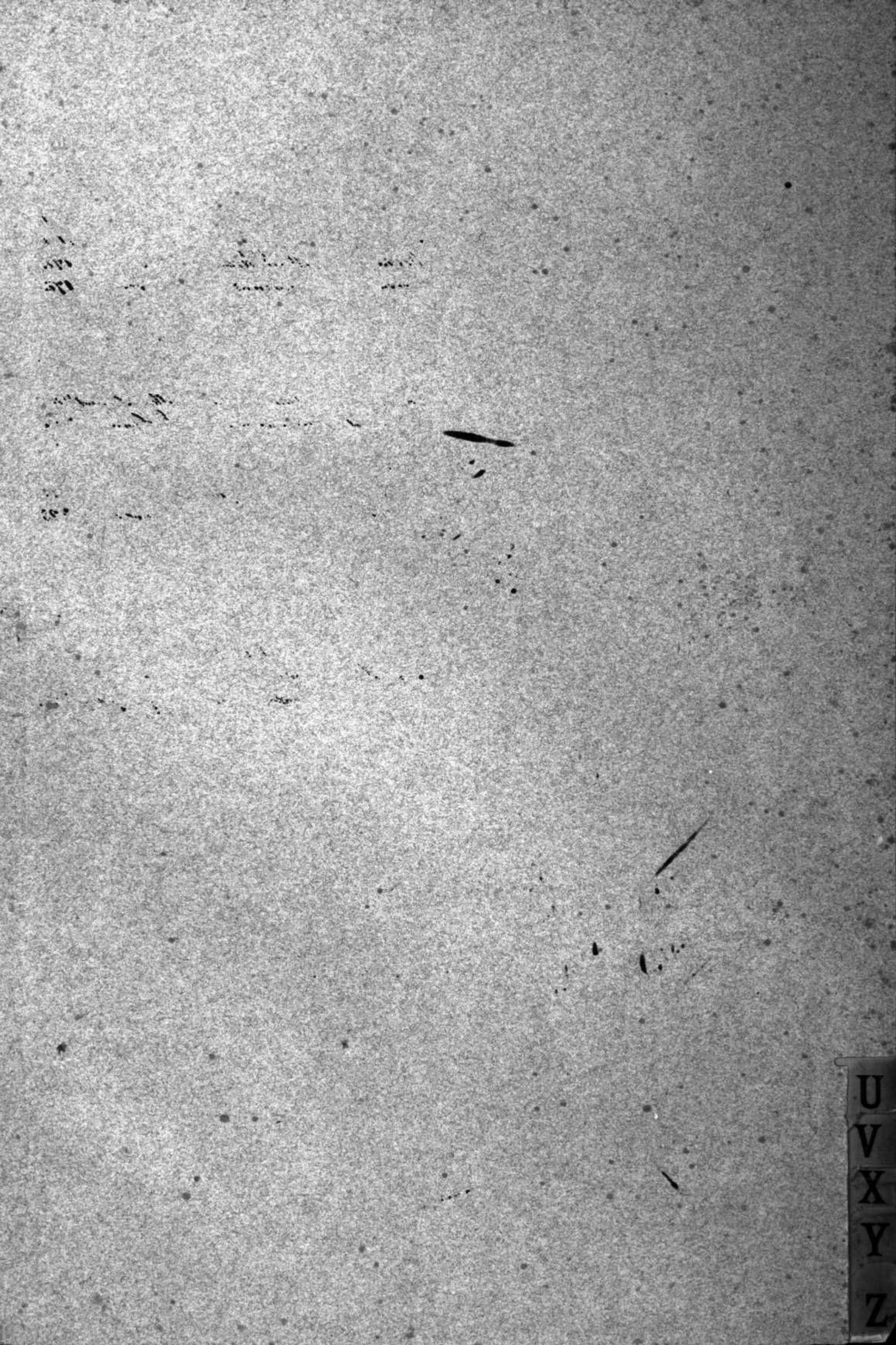
S



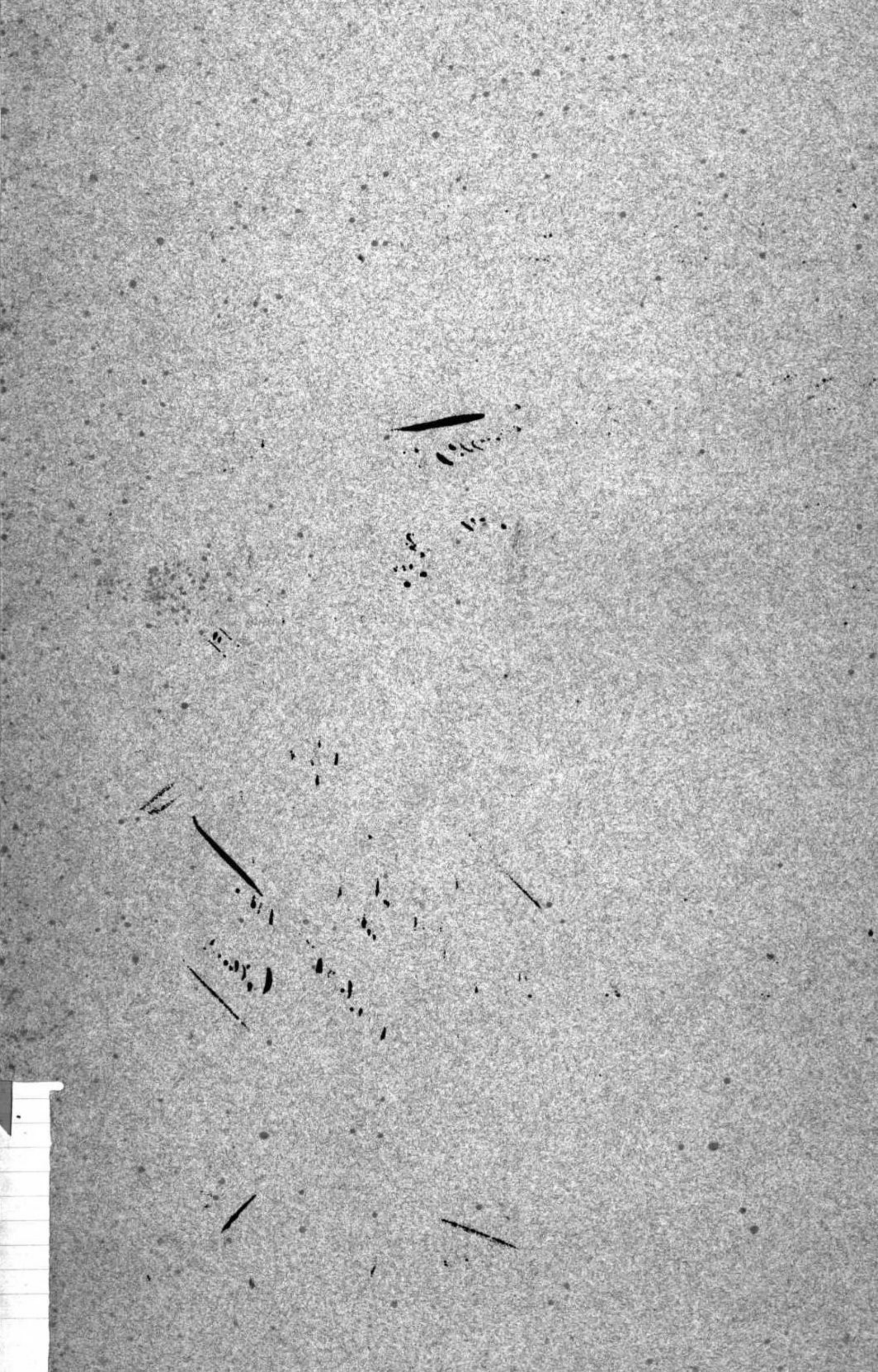
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Teolaz Aulet	1915. Eugène	Bex	56				
	Julie	Gryon, Ber. Aigle	56.				
Trümpler de Sabazne	1916. Robert-Julius	Zürich	95				
	Augusta-Cécile-Octavie	Rolle	95				
Tauxe Tauxe née Genet	1917. Jules-Edouard	Leysin, Ormont Dedouard	141				
	Eugénie-Elise	Aigle, Leysin & Ormont-Dedouard	141.				
Teolaz Axiolan	1918. Eugène	Bex	162				
	Marguerite	Ormont-Dedouard.	162.				
Theillon Bollat	Jean	Châbles (Haute Savoie)	172.				
	Esther-Louise	Bex	172.				
Tizzadina Lale	1919. Lucien	Julbio (Tessin)	206.				
	Marie-Octavie	S. Pierre (Haut-Canton) (Stabli)	206.				
Tinturier Gognat	Jean-Eugène-Edouard	Bière	238				
	Maurice-Emma	Leysin (Borne)	238.				
Tauxe Dooz	1920. Fernand-Jules	Aigle, Leysin & Ormont-Dedouard	254.				
	Rosa-Hélène	Bex	254.				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					— 1915. —		
				Thoule	Josephine	Châtel (Haute-Savoie)	76.
				Schwarz	Ketmann-Louis	St-Étienne (Bern)	76.
					— 1917 —		
				Tauze	Marcotine Marguerite	Leyser	115.
				Staubert	André Lucien	Ormont-Dessous Volkerowal	115.
				Tauzenet	Élie Eugénie	Aigle, Leyser, Ormont-Dessous	111.
				Tauze	Jules Edouard	Leyser, Ormont-Dessous	111.
				Testaz	Marie Clida	Bex	178.
				Ravy.	Constant	Bex	178.
				Testaz	Jeanne Louise	Bex	212.
				Sartorius	Henri Jean	Roubaix	212.
				Talleri	Marie-Frêne	Gravesano (Tessin)	243.
				Mamier	Louis Samuel	La Tour & Blonay	243.
				Tornay	Marie Marguerite	Poligny & Chaux	248.
				Ronard	Eugène Fugette	La Chaux	248.
				Tarchini	Fanny Louise	Balerna (Tessin)	272.
				Rod	François Louis	Tenay (Jorat)	272.
				Thomas	Jeanne Sophie	Bex	293.
				Pilliet	Henri	Bex	293.
				Talleri, Henriette	Marguerite Elide	Gravesano (Tessin)	323.
				Kaestli	Jean Louis	St-Marguarite (Val)	323.
					— 1922 —		
				Tauze	Marie Marguerite	Aigle, Leyser, Ormont-Dessous	364.
				Colthay	William Frédéric	Stoy	364.
					— 1923. —		
				Thaulay	Julie Alice	Bex	386.
				Ramay	Gustave Henri	Lutry et Epesses	386.



U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914.							
Voessray	Jean Michel	Vérossay	50.				
Wetzel	Antoinette Cathé	de					
née Ribordy	Marie Elisabeth.	Sembranches	51.				
Yenthey	Jean Louis	Dorénav					
Nicolléran		(Palais)	70				
née Lottao	Marie Virginie	Bex.	70.				
von Burg	Fritz Louis	Commisswil	71.				
BONZON	Marie Alice	Lavey-M. & Crand. Dessoud	71.				
1916.							
Yannaz	Georges Ernest	Lutry & Epesses	103				
Bioley	Marie Louise	Saint-Maurice	103				
1919.							
Yandroz	Fernand	Leyzin	202/				
Yandroz	Louise Marguerite	Leyzin	202/				
1920.							
Vuilleumier	Henri	Allaman, Farné	273				
Roddele	Madeline Ursule	Le Grand Bayard	273				
Voessray	Louis Fabien	Vérossay	288				
Biollay	Adeline Suzanne	Dorénav	288				
1921.							
Veillon	Adrien	Bex	318				
Vanchoad	Emma Blanche	Lausanne	318				
Yandroz	Louis Félix	Leyzin	319				
Bernard	Luce Elisabeth	Bex	319				
1922.							
Voessray	Ulysse Joseph	Vevey (Valais)	335				
Rapaz	Rosine dite						
née Perreton	Marie	Bex	335				
Voessray	Jean Félix	Vérossay (Palais)	350.				
Pointen	Kelly Henriette	Echandens	350.				
von Allmen	Louise Frédéric	Lauterbrunnen	376				
Fischer	Adèle Hélène	Meisterschwanden	376.				
1923.							
Voessray	Maurice Adrien	Vérossay (Palais)	393				
Bieth	Emma	Wingerthausen	393				
Yannaz	Gustave Henri	Lutry & Epesses	386				
Thaulaz	Julie Alice	Bex	386				
1924.							
Yuzlod							
Seeszer							

U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	—1921.—				—1917.—		
Udry	Marceline Justine	Avry devant Libent	299	Vaudroy	Rose Emma	Leysin	139
Rossi	Giovanni Andrea	Isone (Tessin)	299	Ruch	Louis Franz	Sumiswald	139
					1919		
				Vaudroy	Louise Marguerite	Leysin	202
				Vaudroy	Fernand	,	202

U



V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper left quadrant.

Two horizontal lines with some handwritten marks below them, located in the upper middle section.

A vertical line of handwritten marks, possibly a list or a column of data, located in the upper middle section.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle right section.

Handwritten marks, possibly a signature or initials, located in the middle left section.

A series of parallel diagonal lines, possibly representing a list or a set of data points, located in the middle right section.

A series of parallel diagonal lines, similar to the previous block, located in the lower middle section.

Handwritten marks, possibly a signature or initials, located in the lower middle section.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914.							
Wützen	Henri Louis	Gessenay Berny	20				
Blanchin	Marquise Laura	Collonges (Wald)	20				
Wieland	Victor Henri	Bex	25				
Casé	Cécile Rose Marie	Orsières	25				
1915.							
Wützen	Louis	Gessenay	58				
Mozet	Jeanne Madeleine	Ellen	58				
1916.							
Wieland	Jean Louis	Bex & Schupfen	86				
Wieland	Berthe	Bex	86				
1919.							
Wick	Jean Louis	Lenited (Tiz)	214				
Genet	Helene Bertha	Bex	214				
Wicky	Hermann Charles	Schupfheim	216				
Oyon	Suzanne Marie	Bex	216				
Widmann	Charles Louis	Ariet Berny	223	1920.			
Vandroz	Suzanne	Leyzin	223	Voëffray	Louis Fabien	Vérossaz	288
				Zollay	Adeline Suzanne	Dorinaz	288
1921.							
Vandroz	Louis Félix	Leyzin	319				
Bernard	Lucy Elisabeth	Bex	319				
1922.							
Wullockleger	Adolphe Emil	Zofingen (Bern)	337				
Müzer née Walther	Elisabeth	Königs (Bülach)	337				
Wicky	Felix Aimé	Schupfheim	348				
Schiltz	Bertha	Attinghausen (Suis)	348				
1923.							
Voëffray	Maurice Adrien	Vérossaz (Palais)	393				
Dieth	Emma	Wengerthheim (Hain)	393				
Vannaz	Gustave Henri	Lutry & Epiedes	386				
Thaulaz	Julie Alice	Bex	386				
Wenzin	Jacob Joseph	Disentis	379				
Anderhub	Catherine	Rothenburg	379				
1922.							
Voëffray	Mlyse Joseph	Vernayaz	335				
Rapaz née Terzelen	Marie dit Marie	Bex	335				

W
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	— 1920 —				— 1914 —		
Wicht	Nathalie Hedelise	Sonnedes	284	Vaudroz	Maria Anna	Leyzin	35
Wrosch	Jacob Emil	Bex & Allon	284	Reichenbach	Paul Alfred	St. Ignace	35
Wuddens				Verlod	Florence Julia	Ormont Dessous	44
Wini Splicion	Alexie	Blonay	287	Genet	Henri Robert	Bex	44
Fontannaz	François	Bex	287	Teillon	1915 Hanchet Emilie	Bex	63
Wurlod	Suzanne Julie	Ormont Dessous	300	Marlitz	Alexis	Ormont Dessous	63
Seewer	Victor	St. Ignace	300	Teillon	Lia	Bex	65
Webel	Maurice Bertha	Bâretswil	310	Ferriraz	Ernest Louis	Chavornay et St. Ignace	65
Alex dit Chenaud	Molped. Louis	Allon	310	Rossier	1916 Denis Emil	St. Ignace	105
	1922.			Wenthey	Maria Leontine Pauline	Dorignaz	105
Webel	Rosa	Bâretswil	373	Weller	1917 Alexie Henriette	Gessenay	110
Bohten	Christian	Grindelwald	373	Zechual	Jermain Marie	Savièse	110
				Vodoz	Helene Marguerite	La Tour de Tâche	121
				Zumbinnen	Marcel	Leukerbad	121
				Wurlod	Lia	Ormont Dessous	124
				Richard	Henri Philippe	Bex	124
				Vannaz	Julia Eliza	Sully & Epesses	128
				L. Sage, Salvator	François Joseph	Isbergues (Belgique)	128
				Vignani Villanora	Regina	Reuglie (Suisse)	132
				Desarzens	Aimé Louis	Sarzens	132
				Vaudroz	Rose Emma	Leyzin	139
				Reuch	Louis Franz	Leimistwald	139
				Wenthey	Gertrude Adeline	Dorignaz (Belgique)	145
				Stessen	Louis Victor	Eischoll (Belgique)	145
				Neagnier	Adèle	Ruchers	152
				Morillon	Paul	Bex	152
				Weiss	1918 Edwige Olga	Gessenay (Bex)	162
				Pochon	Julien Adolphe	Wocussay (Belgique)	162
				de Tallombosa	Léon Albert Marie Emma	française	174
				de Raffinard	Paul Marie Robert	Chapelle (Bex) (Suisse)	174
				Vaudroz	Louise Marguerite	Leyzin	202
				Vaudroz	Edmond	Leyzin	202
				Vallecard	Helene Marie	Bex	213
				Houvier	Georges Albert	Tramelan (Suisse)	213
				Warpelin	Louise	Allon	221
				Morillon	François Louis	Gyon	221
				Kietti	Elvira Angèle Marcella	Villars (Suisse)	222
				Byrde	Louis Samuel	Château de Bex	222
				Vaudroz	Suzanne	Leyzin	223
				Widmann	Charles Louis	St. Ignace (Bex)	223
				Wurlod	Nancy Eliza	Ormont Dessous	228
				Pittiot	John Philippe	Bex	228
				von Allmen	1920 Mathilde Louise	Leukerbad	249
				Renaud	Henri Fernand	La Chaux	249
				Valentin de Kell	Maria Louise	Borcheres près	252
				Chesaux	Joséphine Françoise	Paris (Belgique)	252
				Wurlod	François Félix	Lavey Morcles	252
				Caruzzo	Hermann	Ormont Dessous	258
				Wirsten	Oscar	Chamaron (Bex)	258
				Cherix	Elise	Gessenay (Bex)	269
					Albert	Bex	269
	1922 (suite de la lettre W)						
Wenthey	Elvira Germaine	Remaufens	367				
Wollini	Gaetano dit Louis	Tella (Suisse)	367				

W

V





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1917.				- 1918. -		
Zuchuan	Germain Marie	Savière	110.	Zürcher	Amélie Albertine	Trubschachen	171
Zwölten	Alicie Henriette	Gessenay	110.	Liana	Jean Charles Albert	Gossens	174
Zumbunnen	Marcel	Lenk (Bern)	121	Zeitler	¹⁹¹⁹ Augustine Camille	Reil (Soleure)	205
VODOZ	Hélène Marguerite	La Tour de Peilz	121.	Chatauret	Henri François	Lavey-Morcles	205
	1919			Zumbunnen	Rose Marguerite	Lenk (Bern)	207
Zimmermann	Jean Louis	Kattenswil (Sempigny)	209	Andersmoy	René	Ormont (Delémont)	207
Emery	Marie Louise	Les Cullayes	209	Zand	Thérèse	Reischegg (Bern)	218
	1920.			Zaumann	Alexandre Alfred Louis	Tübach (S. Gall)	218
Zwahlen	Alfred	Gessenay	282				
Burner	Marie Adèle	Prév	282				

X
Y
Z

